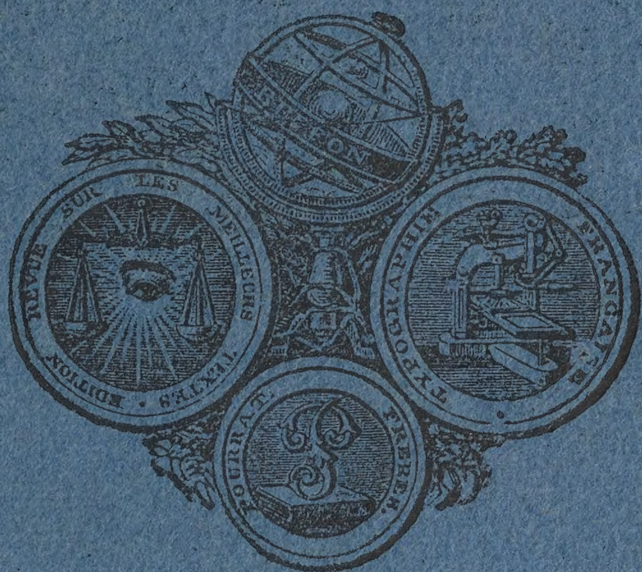
ŒUVRES
COMPLÈTES
DE BUFFON.

COMPLÉMENT
PAR LESSON.

HISTOIRE NATURELLE DES MAMMIFÈRES.



PARIS.
POURRAT FRÈRES, ÉDITEURS,
Rue des Petits-Augustins, 5.
RORET, LIBRAIRE,
Rue Hautefeuille, 10.

M DCCC XXXVI.

COMPLÉMENT

DES ŒUVRES

DE BUFFON,

OU

HISTOIRE NATURELLE DES ANIMAUX RARES

DÉCOUVERTS PAR LES NATURALISTES

ET LES VOYAGEURS DEPUIS LA MORT DE BUFFON.

TOME V.

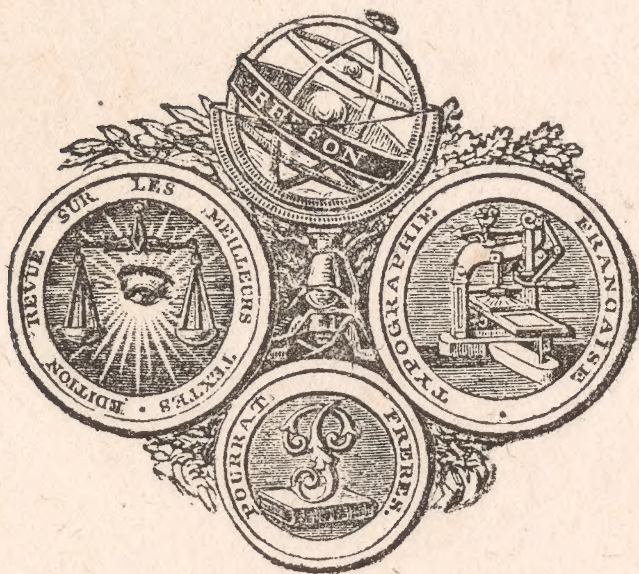
SUITE DES MAMMIFÈRES.

PARIS. — IMPRIMERIE ET FONDERIE DE FAIN,
RUE RACINE N°. 4, PLACE DE L'ODÉON.

HISTOIRE
NATURELLE
GÉNÉRALE ET PARTICULIÈRE
DES
MAMMIFÈRES ET DES OISEAUX
DÉCOUVERTS DEPUIS LA MORT DE BUFFON

PAR R. P. LESSON,
MEMBRE CORRESPONDANT DE L'INSTITUT.

MAMMIFÈRES.



PARIS.
POURRAT FRÈRES, ÉDITEURS,
RUE DES PETITS-AUGUSTINS, 5;
RORET, LIBRAIRE,
RUE HAUTEFEUILLE, 10.

M DCCC XXXVI.

HISTOIRE NATURELLE

DES

MAMMIFÈRES.

LES SINGES.

Quelques singes nouvellement découverts par les voyageurs modernes ont été décrits depuis la publication des III[e]. et IV[e]. volumes de ce supplément, et nous avons dû nous empresser de recueillir les documens qui les concernent.

LE CHIMPANZÉ A COCCIX BLANC.

Pithecus leucoprymna, Less. [1].

Dans le tome III (p. 260), nous avons résumé tout ce que l'on savoit du chimpanzé d'Afrique. Dans cet article additionnel, il ne s'agira que de la description de l'espèce que nous avons fait figurer, d'après un individu pris sur la côte de Guinée, conduit au Brésil, où il a vécu long-temps, et que nous

[1] Illust. de zoologie, pl. 32 ; *T. pilis rudis, nigerrimis ; natibus niveis ; facie nudâ rufo-carneâ : hab. Guinea, Congo.*

a communiqué M. Delâtre, qui en possède la dépouille à Paris.

Ce chimpanzé présentoit les dimensions suivantes :

	pouces.	lignes.
Hauteur.	26	6
Diamètre, au thorax.	7	»
Longueur de la face, de la symphise à la base du front.	3	6
——— des oreilles.	1	3
Largeur des oreilles.	2	»
——— de la bouche.	2	6
Longueur du corps.	14	»
——— des bras.	14	6
——— des mains.	3	8
——— des jambes.	12	»
——— des pieds.	4	»

Les mâchoires sont renflées, saillantes, munies de dents de même forme que celles de l'homme, et recouvertes par deux lèvres minces, très fendues, à commissure linéaire. Le nez est rentré, concave, perforé par deux narines très ouvertes, ovalaires, isolées par une mince cloison. Les yeux sont oblongs, séparés par un intervalle plane, garnis de cils, surmontés d'arcades arrondies, à peine proéminentes. Le front est légèrement bombé, puis déclive. Le menton est convexe. Toute la face est nue, ayant quelques poils sur les pommettes, qui sont peu saillantes. Des favoris épais couvrent les côtés des joues et s'unissent sous le menton. La tête est arrondie, abritée de cheveux peu touffus, longs sur l'occiput et courts sur le sommet de la tête. Les oreilles sont larges, hautes, médiocrement déjetées en ar-

rière, à conque rebordée, à pavillon dessiné comme chez l'homme. Les bras sont alongés, à faisceaux musculaires assez robustes, couverts de poils dirigés de haut en bas sur les bras, et de bas en haut sur l'avant-bras. La main est longue, à doigts nus, à paume épaisse, à pouce très court, très étroit. Tous les ongles sont aplatis, blanchâtres. La verge est mince, pointue, surmontant un petit scrotum. Les fesses sont sans aucune nudité; les jambes sont courtes, épaisses. Les pieds ont un pouce opposable, un peu plus prononcé qu'aux mains; ils sont dénudés, calleux sur le bord externe. Les poils de ce chimpanzé sont entièrement rudes, flexueux, peu serrés, excepté sur le dos, les épaules et le dehors du corps; ils sont beaucoup plus rares sur le thorax, le ventre, et en dedans des membres : les mamelles sont au nombre de deux, ayant chacune un petit mamelon arrondi, dénudé sur le pourtour.

Le pelage est noir profond partout, excepté le pourtour de l'anus, qui est largement bordé de poils blancs jaunâtres alongés. Nous n'avons pas vu de traces de callosités sur les fesses.

LE GIBBON HOOLOCH.

Hylobates hooloch, Rich. HARLAN [1].

Le docteur Harlan a décrit sous le nom de *gibbon hooloch* un grand singe observé dans le royaume

[1] Description of a species of Orang, from the north-eastern pro-

d'Assam, et ce nom de *hooloch* paroît être celui par lequel le désignent les habitants de la région où il vit. Les détails fournis à son sujet par ce naturaliste sont les suivants : l'individu figuré appartenoit au sexe mâle, et avoit été conservé vivant par le docteur Burough : à ce qu'il paroîtroit, la femelle ne différeroit point de ce dernier. Mais il n'en est pas de même des jeunes qui possèdent quelques caractères distinctifs.

Cette espèce habite principalement les monts *Garrow*, aux environs de *Goalpara*, par 26 degrés de latitude nord, et ses mœurs sont remarquables par la docilité, l'affection et une teinte de mélancolie qui les dominent : les naturels affirment que le hooloch ne se trouve point au midi du royaume d'Assam.

Il paroîtroit, à en juger par quelques détails, que ce seroit de ce gibbon qu'auroit parlé très brièvement M. Latreille dans son Histoire des singes (p. 140), en l'indiquant, d'après M. Harvood, sous le nom de *vouloch*. L'individu dont il est question étoit une femelle, dont le flux menstruel couloit

vince of British east India, lately the kingdom of *Assam ;* Trans. am. phil. soc., vol. IV, nº. 3, p. 52, planche 2.

Simia : Colour of the skin and hair deep black ; canine teeth very long ; a band of whitish grey hairs over each eye. Total lenght, about two feet six inches. Humerus eight inches ninetenths ; radius nine inches ; hand, from the beginning of the wrist to the end of fingers, six inches ; inferior extremities about thirteen inches ; the foot six inches. *Habitat*, Garrow-Hills, Assam, and probably extending into China between latitudes twenty-five and twenty-seven degrees north (Harlan).

avec régularité, et que rendoient intéressante les plus aimables qualités, son adresse à se servir de divers ustensiles destinés à l'usage de l'homme, et une grande douceur dans ses habitudes. Ce *vouloch* se nourrissoit de lait et de matières végétales, poussoit un cri que l'on peut rendre par les syllabes *yaa-hou*, *yaa-hou* répétées, et trempoit ses doigts dans l'eau, et les suçoit quand il ressentoit de la soif, etc., etc.

Le *hooloch* décrit par le docteur Harlan, malgré l'abaissement de température de la latitude où il vit, paroît être beaucoup moins susceptible que les autres espèces de gibbon de supporter sans accidents les variations de l'atmosphère. Il se distingue aussi parfaitement des *singes lar*, *leucisca*, *agilis*, *syndactylus* et *concolor*, soit par la taille, soit par la coloration du pelage, les proportions du corps et les taches des poils. Il se rapproche du siamang de sir Raffles par quelques-unes de ses habitudes, et plus spécialement par sa manière de boire; mais il en diffère ensuite par beaucoup d'autres caractères. Il a la taille et les formes de la femelle de l'ounko (*h. agilis*, F. Cuv.), et s'en éloigne par sa coloration et la disposition des taches, mais ce sont surtout les jeunes de ces deux espèces qui présentent des différences tranchées. Leurs mœurs d'ailleurs ne sont pas identiques.

Le hooloch a la peau d'un noir profond. Le pelage est en entier de cette couleur, si l'on en excepte une bande de poils grisâtres qui règne sur le front du sujet adulte. Les poils qui recouvrent le dessus des

doigts sont très longs, et ceux de l'avant-bras sont rebroussés. Les jeunes ont à peu près la moitié de la taille des vieux, mais ils ont une particularité assez caractéristique, c'est d'avoir proportionnellement l'avant-bras beaucoup plus court que le bras, tandis que ces deux portions des membres supérieurs sont d'égale longueur chez les père et mère : le pelage de ces derniers est un brun noirâtre, avec des poils grisâtres sur le dessus de la main et du pied. Quelques poils grisâtres se montrent sur le dos, et dessinent une ligne qui s'étend sur le corps jusqu'au milieu du front. Enfin, le bandeau gris des adultes est chez les jeunes interrompu au milieu par des poils noirs. Ce singe est surtout remarquable par des canines très développées.

Il se pourroit que le hooloch fût identique avec le gibbon assez clairement mentionné par quelques vieux auteurs, Nieuhoff entre autres, sous le nom de *févé*, et vivant sur les frontières de la Chine dans le royaume de Gannore : singe qu'on dit [1] rare, ayant la forme humaine, les bras très longs, et le corps noir et velu.

Ce gibbon vit plus exclusivement sur les chaînes inférieures des montagnes, sans être organisé pour supporter les froids intenses des rangées des *garrows* à plus de 400 à 500 pieds de hauteur. Sa nourriture, dans l'état de liberté, consiste principalement en fruits abondants dans les *Jungles* ou forêts maréca-

[1] Recueil des voyages, etc. Rouen, t. 3, p. 168.

geuses de cette contrée, entre autres en semences et baies de l'arbre sacré des Indiens nommé *papul-tree*, et aussi en jeunes pousses d'herbes, dont il suce le suc en rejetant le parenchyme indigeste. Ses mouvemens sont rapides; et c'est avec la plus grande prestesse qu'on le voit gravir le tronc des palmiers, sauter de branche en branche, et fuir à travers les arbres des forêts. En domesticité, on peut le priver aisément, et alors il ne refuse ni les œufs, ni le café, ni le chocolat; mais il a peu de goût pour les viandes cuites. Souvent M. Burough a vu l'individu qu'il possédoit en vie prendre un vase plein de liquide avec ses mains, et boire en le portant à ses lèvres. Les aliments qu'il préféroit consistoient en riz bouilli, en pain trempé dans du lait sucré, en bananes et oranges, et il ne dédaignoit même pas les insectes, surtout les araignées qu'il saisissoit avec adresse dans les fentes des murailles. De même que les Indiens qui ont horreur de la viande, ce singe manifestoit la plus vive antipathie pour la chair de bœuf ou de porc, bien qu'il ait essayé de manger du poisson frit. Doux par caractère, il saisissoit toutes les occasions de manifester son affection pour son maître. Dès le matin, il lui rendoit visite en poussant un son guttural *whou-whou-whou* de contentement pendant plus de dix minutes; puis il enlaçoit ses membres aux siens, et sembloit éprouver une vive satisfaction de ses caresses. Il le reconnoissoit à sa voix, et s'empressoit d'accourir à son appel. On ignore combien d'années peut vivre ce grand singe.

LE SEMNOPITHÈQUE AUX MAINS JAUNES.

Semnopithecus flavimanus. Isid. Geoff. Saint-Hil. [1].

Par la disposition des poils de sa tête, cette espèce se rapproche beaucoup des *semnopithecus melalophos* et *semnopithecus comatus*, mais ses couleurs la caractérisent très bien.

Le dessus du corps est couvert de poils d'un roux-clair et de poils noirs mêlés ensemble, d'où résulte une teinte générale d'un roux-noirâtre, dont il est difficile, sans le secours d'une figure, de donner une idée exacte. Les poils noirs sont beaucoup moins abondants, et par conséquent la teinte rousse beaucoup plus pure que le dos.

La face interne des bras est de même couleur que le dessus du corps; elle présente aussi deux sortes de poils.

Il en est encore de même de la face supérieure de la queue, qui, au contraire, à sa face inférieure, est blanche dans son premier quart, puis rousse dans sa portion terminale. Son extrémité est d'un roux pur en dessus comme en dessous.

La région externe des membres postérieurs et des avant-bras, et les mains, sont d'un beau fauve-doré, très foncé, passant au roux sur les cuisses et les avant-bras, très éclairci sur les doigts.

[1] *In* Cent. zool. de Lesson, pl. 40 ; et Voy. aux Indes orientales de Bélanger, p. 74.

La région externe des membres, le dessous du corps et de la tête, et de très longs poils qui garnissent la face postérieure des joues sont blancs; c'est surtout ce caractère qui distingue, au premier aspect, le *semnopithecus flavimanus* du *semnopithecus melalophos*.

Le front et les côtés de la tête jusqu'aux oreilles sont couverts de poils de longueur ordinaire, d'un beau fauve-doré, tirant sur le roux. Les poils du milieu de la tête et de la nuque sont, au contraire, très longs, et forment une sorte de huppe comprimée; disposition que l'on trouve chez les *semnopithecus melalophos* et *comatus*.

Mais tandis que, dans ces deux espèces, la huppe est noire, elle est d'un blanc sale chez le *semnopithecus flavimanus*, à l'exception de sa partie la plus antérieure, qui est noirâtre.

La face, autant qu'il est possible d'en juger par des pelleteries préparées, est noirâtre, mais les paupières sont blanches. Les ongles sont brunâtres.

La taille et les proportions de cette espèce sont, en général, celles du *semnopithecus melalophos*, seulement la queue est un peu plus longue.

Le semnopithèque à mains jaunes habite Sumatra, d'où il il a été envoyé au Muséum par MM. Diard et Duvaucel. Il paroît aussi exister à Java, d'après le dire de M. Bélanger.

LE SEMNOPITHEQUE A CAPUCHON.

Semnopithecus cucullatus. Isid. Geoff. Saint-Hil. [1].

On a donné à cette espèce le nom de *cucullatus* pour rappeler une disposition de couleurs qui est caractéristique pour elle. Le dessus et les côtés de la tête, et la gorge, sont d'un brun-fauve, qui, par sa teinte très claire, tranche d'une manière remarquable avec le reste du pelage, qui est brun sur les flancs, les lombes et les fesses; noirâtre sur la ligne médiane du dos et sur les cuisses, les jambes, les bras; enfin, d'un noir pur sur les avant-bras, les quatre mains et la queue.

Le dessous du corps et la face interne des bras et des cuisses sont couverts de poils noirâtres peu abondants; la gorge l'est de poils d'un brun-fauve, très clair-semés.

Les ongles sont noirs. La face, en grande partie nue comme chez les autres semnopithèques, est entourée presque entièrement d'un cercle de soies noires, roides et assez longues. Ces soies sont, sur les côtés de la face, peu nombreuses et dirigées en dehors; elles sont, au contraire, sur le front, très abondantes et dirigées plus ou moins régulièrement en haut. Cette disposition se trouve également chez

[1] Voy. de Bélanger aux Indes orientales, partie zoologique, p. 72, pl. 1re.

quelques autres semnopithèques, principalement chez l'entelle.

Les oreilles sont revêtues de poils noirs, assez roides, qui tranchent par leur couleur au milieu des poils bruns-fauves du reste de la tête.

Les poils du corps sont généralement moelleux et assez longs (ils ont de 2 à 4 pouces); ceux des membres et de la face supérieure de la tête sont moins longs (un pouce à un pouce et demi). Cependant, près des oreilles, les poils de la tête elle-même égalent presque les plus longs poils du corps. Enfin, on remarque sous le menton un bouquet de poils dirigés en bas, et dont une partie sont assez longs.

Ce singe présente d'ailleurs tous les caractères des semnopithèques. Ses pouces antérieurs sont très courts, ses formes grêles et élancées, et surtout sa queue très alongée, ainsi qu'on en jugera par les mesures suivantes :

	pieds.	pouces.
Longueur totale du bout du museau à l'origine de la queue.	1	10
——— de la queue.	1	8

Le semnopithèque à capuchon habite les montagnes des Gates : c'est à M. Leschenault-de-la-Tour que la découverte en est due.

M. Bélanger a également rencontré cette espèce dans les Gates occidentales, et il a eu occasion d'en voir plusieurs individus à la côte du Malabar, chez des Anglois qui étoient facilement parvenus à les apprivoiser.

M. Dussumier en a aussi rapporté plusieurs individus de Bombay.

LE SEMNOPITHÈQUE A FOURRURE.

Semnopithecus vellerosus. Isid. Geoff. Saint-Hil.[1].

On ne connoît cette espèce que par une peau incomplète déposée au Muséum par M. Delalande, et qu'il avoit achetée, en 1816, au Brésil, où elle avoit été vraisemblablement apportée du continent de l'Inde ou de l'un des archipels indiens. Mais elle est tellement caractérisée par ses couleurs et par la nature de son pelage, qu'il est impossible de conserver aucun doute à son égard.

Le corps et le dessus de la tête sont d'un noir lustré. Les poils ont un aspect soyeux, brillant, qui rappelle le pelage du coaïta. La gorge et le dessous du cou sont couverts, au contraire, de poils d'un blanc-sale, très moelleux et un peu frisés. Les bras sont noirs comme le corps. Les cuisses et le haut des jambes sont noirs comme les bras; mais il existe de chaque côté, sur la partie postérieure et interne de la cuisse et sur les fesses, une grande tache d'un gris-clair, qui passe au fauve autour de la callosité. Les poils qui composent cette tache sont, pour la plupart, d'un blanc-grisâtre; mais un assez grand nombre de noirs se trouvent mêlés parmi eux. La

[1] Voyage de Bélanger aux Indes, part. zool., p. 70.

queue est tout entière blanche. L'état de la peau, objet de cette notice, n'a pas permis de connoître la couleur des avant-bras, des mains, du bas des jambes, des pieds et de la face.

Les poils des membres et de la queue sont assez courts; ceux de la tête sont un peu plus longs; mais les plus grands de tous sont ceux de la partie supérieure du corps et des flancs, qui ont jusqu'à 5, 6 et 7 pouces. Ceux des flancs sont un peu plus longs que ceux du milieu du dos. Tous ces longs poils sont lisses, couchés, dirigés en arrière; ceux du dessous du corps sont, au contraire, un peu frisés et disposés très irrégulièrement.

La taille du semnopithèque à fourrure est la même que celle du douc, avec lequel il a beaucoup de rapports. Néanmoins, il sera toujours facile de distinguer le *semnopithecus vellerosus*, soit du douc, soit du *semnopithecus leucoprymnus*, dont il est également voisin par la taille, les formes et la coloration. Le meilleur caractère que l'on puisse citer pour établir cette distinction, est celui de la tache grise des fesses, qui est bornée à peu près au niveau des callosités, et ne se prolonge point au-dessus de l'origine de la queue; origine qui est, au contraire, cachée sous les longs poils noirs du bas du dos.

LE NISÑAS.

Cercopithecus pyrronotus. Ehrem. [1].

Ce singe, que les habitants du Darfour nomment *nisnas*, a beaucoup de rapports avec le patas [2], mais cependant il acquiert une taille plus robuste, un museau plus élargi et plus obtus, une queue plus longue : enfin sa face est d'un noir profond, tandis que le patas n'a de noir que le nez. Le pelage en entier sur le corps est teint d'un rouge-brique luisant, qui s'étend sur les bras, les cuisses et le dessus de la queue, en s'affoiblissant sur les parties inférieures pour laisser dominer un blanc plus ou moins pur. Une sorte de chaperon, d'un rouge-brun assez foncé, occupe la partie antérieure du front, tandis qu'une teinte jaune-paille colore l'occiput. Les joues sont d'un blanc assez pur qui tranche sur le noir-mat de la face. Les avant-bras, les jambes, les extrémités, sont blancs; seulement les parties nues des pieds et des mains sont noires. Le scrotum est d'un beau vert de cuivre.

1 Prosper Alpin, Hist. nat. Egypti, p. 244, pl. 21 : *toto corpore rufo, rutilove spectabatur; facies nigra; undique barbata, sed barba albi erat coloris; caudam longam rutilamque habebat.*

Cercopithecus pyrronotus, sive *nisnas*, du Darfour, Ehremberg, Symboles physicæ, etc., 1er. déc., pl. X : Bull. de Férussac, t. 18, p. 345. *Nisnas*, Valenc. in F. Cuv., Mammif., nov. 1830, 64e. liv.

2 *Simia rubra*, auct.

LE MACAQUE ROUX-DORÉ.

Macacus aureus. Isid. Geoff. Saint-Hil. [1].

Ce singe est très voisin du macaque ordinaire par la disposition de ses poils, ses proportions et sa taille, mais il s'en distingue, au premier aspect, par sa couleur. En effet, chez lui, le roux remplace partout l'olivâtre, et ce n'est guère que sur les flancs qu'on aperçoit encore une légère teinte roussâtre.

Le dessus du corps et de la tête est en entier couvert de poils gris à la base, avec la pointe annelée de noir et de roux, d'où résulte pour l'ensemble une couleur rousse tiquetée de noir. Les membres sont grisâtres à leur face externe et blancs à leur face interne; de même que le dessous du corps et de la queue. Celle-ci est, à sa face supérieure, d'un noir tiqueté de roux ou de gris-roussâtre dans sa première moitié, puis, dans la portion terminale, d'un gris-brunâtre.

Les joues sont vertes, ayant à leur partie postérieure de longs poils blancs dirigés en arrière, et qui cachent presque les oreilles. Les sourcils sont blancs, et se trouvent séparés sur la ligne médiane par quelques poils noirs. Enfin, il existe ordinairement sous le menton un bouquet de poils roux dirigés inférieurement.

Cette espèce se trouve à la fois répandue sur le

[1] Voyage de Bélanger aux Indes orientales, partie zoologique, p. 76, pl. 2.

continent indien et dans les îles de la Sonde. M. Leschenault l'a trouvée au Bengale, M. Reynaud au Pégou, M. Duvaucel à Sumatra, et M. Diard à Java.

M. Bélanger assure que le macaque roux-doré est commun au bazar de Calcutta, où on peut se le procurer pour quelques roupies.

Ce singe paroît avoir été déjà indiqué, mais non distingué spécifiquement dans plusieurs ouvrages, et c'est en partie sur lui que repose le prétendu *cercopithecus mulatta* de quelques auteurs.

LE MACAQUE URSIN.

Macacus arctoïdes. Isid. Geoff. Saint-Hil. [1].

Le macaque ursin se reconnoîtra toujours, au premier coup-d'œil, à l'extrême brièveté de sa queue, qui n'a guère plus d'un pouce de longueur. Il offre aussi un caractère, qui suffiroit seul, pour sa distinction spécifique, dans son pelage, presque partout composé de longs poils assez rudes, annelés un grand nombre de fois de roux et de noir, d'où résulte une couleur générale, brune-roussâtre tiquetée de noir.

La coloration de la face, autant qu'on peut en juger sur une peau desséchée et conservée depuis plusieurs années, présente un caractère très spécial. En effet, le nez se détache par une couleur noirâtre

[1] Voyage aux Indes orientales de Bélanger, zoologie, p. 77.

au milieu de toute la face, qui paroît avoir été couleur de chair.

Cette espèce parvient à une assez grande taille. L'individu d'après lequel a été faite cette description avoit environ deux pieds huit pouces du bout du museau à l'origine de la queue, celle-ci n'ayant qu'environ un pouce.

Le nom spécifique d'arctoïdes rappelle à la fois et les longs poils bruns (comparables à ceux de l'*ursus arctos*), et la queue rudimentaire de l'ours. L'individu qui existe au Muséum a été envoyé de la Cochinchine par M. Diard : c'est un mâle bien conservé et parfaitement adulte.

M. Fr. Cuvier a donné, dans son *Histoire naturelle des mammifères*, la copie d'une figure qui lui a été envoyée de l'Inde par M. Duvaucel, et d'après laquelle il a établi une espèce nouvelle sous le nom de macaque de l'Inde, *macacus maurus*. Ce macaque de l'Inde seroit caractérisé, par rapport au macaque ursin, par une face entièrement noire (d'où le nom de *macacus maurus*), la queue un peu plus longue et aussi quelques différences dans le pelage. Cependant on remarque la plus grande analogie entre ces deux singes sous plusieurs rapports, et il seroit possible que ces *macacus maurus* et *arctoïdes* appartinssent à une même espèce.

Quoi qu'il en soit, la connoissance exacte du macaque ursin, outre l'intérêt qu'il peut offrir lui-même comme espèce, a cette conséquence pour la science que le sous-genre magot, admis par quelques

auteurs, et conservé même dans la deuxième édition du Règne animal, doit être supprimé.

En effet, par l'extrême brièveté de sa queue, le macaque ursin se trouve exactement sur la limite du groupe des maimons et de celui des magots, qu'il lie ainsi de la manière la plus intime. Cela est si vrai, qu'on pourroit, presque avec un égal fondement, le placer ou parmi les maimons, ou parmi les magots, dont il se rapproche incontestablement plus que des macaques proprement dits non-seulement par les proportions de son prolongement caudal, mais aussi par l'ensemble de ses caractères spécifiques.

LES LÉMURIENS.

Buffon n'a décrit dans la famille des lémuriens qu'un indri, cinq makis, un lori, un nycticèbe, le microcèbe, le tarsier et l'aye-l'aye; ce qui porte à onze le nombre total des lémuriens consignés dans le grand ouvrage de ce célèbre naturaliste, tandis qu'aujourd'hui trente-quatre espèces de ces animaux se trouvent admises par les auteurs récents.

L'INDRI A COURTE QUEUE.

Indris brevicaudatus. GEOFF. [1].

L'indri à courte queue, pour le distinguer du *maki à bourre* de Sonnerat, nommé aussi *indri à longue queue*, a le pelage noirâtre, la tête triangulaire et alongée, des oreilles courtes et obrondes, le museau, le bas-ventre, les cuisses et le dessous des bras grisâtres, les lombes blanches et laineuses, tandis que les autres poils sont soyeux. La queue est

[1] Mag. encycl., t. VII, p. 20; *indri*, Sonnerat. it., p. 142, pl. 88; *Lemur indri*, L.; Gm.; *indri niger*, Audebert, Makis; Desmarest, Mamm., p. 96; Geoff., Ann. du Mus., t. XIX, p. 157. Less., Man., p. 65; Encycl. pl. 2, supp., fig. 5. Cuvier, Règ. an., t. I, p. 108; Is., Geoff. St.-Hil., Dict. classiq., t. 8, p. 533; Shaw, gen. zool., t. 1, p. 94, pl. 32; Fisher, syn., p. 12. *Indri nigricans; caudâ brevissimâ.* (*Lichanotus, Illig.*)

à peine longue d'un pouce sur trois pieds qu'a l'animal étant debout, bien que le corps n'ait qu'un pied huit pouces et la tête cinq pouces.

On dit cet indri très doux et très facile à dresser à la chasse. Il vit de fruits et de racines. Son cri ressemble à celui d'un enfant qui pleure. On le trouve dans la partie méridionale de la grande île de Madagascar, car *indri*, en malgache, signifie homme des bois : l'individu du Musée a été rapporté par Sonnerat.

LE MAKI ROUGE.

(*Lemur ruber*[1].

Péron et Lesueur ont déposé au Muséum de Paris cette belle espèce, qu'ils s'étoient procurée à l'Ile-de-France, au retour de leur voyage aux terres australes. Elle provenoit de Madagascar, où elle paroît être rare, bien que nous en ayons nous-même rapporté un individu qui mourut à bord de la *Coquille*.

Ce joli maki a le pelage d'une belle couleur rouge-marron ; la tête, les mains, le ventre et la queue noires, et une large plaque blanche sur le derrière du cou. Deux petites plaques d'un blanc-vif se dessinent transversalement en dedans des pieds. Les poils sont abondamment fournis, très laineux, et

[1] Péron et Lesueur, Geoff., Ann. du Mus., t. XIX, p. 159; Desm., Mamm., p. 98, Cuv., Règ. an., t. I, p. 107; le Maki roux, femelle, F. Cuv., t. 1.

très alongés surtout aux oreilles. La peau nue de la face et des extrémités est brune-roussâtre, les yeux sont fauves, le sommet de la tête est plus foncé que le dos.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur totale du bout du nez à l'extrémité de la queue	1	4	0
——— de la tête	0	4	0
Hauteur du dos	1	0	0
Longueur de la queue	1	7	0

Le maki rouge est très agile, doux, mais parfois livré à des accès d'emportements. Il se pourroit que ce fût le *babacot* que les Malgaches vénèrent pour sa rareté. Il se nourrit de fruits.

LE MAKI NOIR.

Lemur niger [1].

Ce maki, que l'on dit être de la taille du chat domestique, a le pelage d'un beau noir de jais, formé de poils alongés, médiocrement épais et soyeux. Ses yeux sont orangé-vif, tirant sur le rouge, et les parties dénudées de la face et des extrémités sont d'un noir profond. Comme les autres makis, il vit à Madagascar, et on ignore quelles sont ses habitudes.

[1] Geoff., Ann. Mus., t. XIX, p. 159, esp. 2; Desm., Mamm. esp. 112, p. 99; *Maucoco noir*, Edw., gl., t. 3, pl. 217.

LE MAKI AUX PIEDS BLANCS.

Lemur albimanus[1].

Cette espèce, mal connue encore, est, au plus, longue de quatorze à quinze pouces, à partir du bout du museau jusqu'à l'origine de la queue. Sa face est noirâtre, avec des poils jaunâtres courts sur les joues; la gorge et les tempes d'un ferrugineux uniforme; le pelage gris-brun en dessus, de même nuance, mais plus clair en dessous. Quelques poils blanchâtres recouvrent les pieds et les mains; parfois le ventre lui-même est de cette dernière teinte.

Il provient de Madagascar.

LE MAKI ROUX.

Lemur rufus[2].

De la taille du précédent, ce maki se distingue de ses congénères par son pelage d'un roux-doré en dessus, blanc-jaunâtre en dessous, l'encadrement neigeux de la tête et la bande noire qui de la face joint l'occiput. Ses oreilles sont courtes. On ignore de quel point de Madagascar le maki roux provient.

[1] Geoff., Ann. Mus., t. XIX, p. 160, esp. 7; Desm., Mamm., esp. 115 : *Maki aux pieds blancs*, Briss., Règ. an., p. 221; *Mongous*, Audeb., Makis, fig. 1.

[2] Audebert, Singes et Makis, pl. 2; Screber, pl. 39.

LE MAKI A FRAISE.

Lemur collaris[1].

Dans sa description du mongous, M. F. Cuvier parle d'un maki que lui avoit rapporté M. Houssard, d'un voyage aux îles d'Anjouan, qui paroît être l'espèce dont il s'agit dans cet article. D'une taille un peu plus forte que celle du mococo, le maki à fraise, très voisin par tous ses rapports du mongous si bien figuré dans le grand ouvrage de Maréchal, d'après les vélins du Muséum, a sa fourrure d'un brun-roux en dessus, fauve en dessous, avec une fraise de poils roux-orangé disposés en favoris. La face est plombée, l'occiput brunâtre, le front noir varié de gris et le menton blanchâtre : sa queue brun-foncé et plus longue que le corps. La femelle, plus petite que le mâle, a la tête grise, et les teintes de son pelage plus claires.

Cet animal, en domesticité, paroît sans intelligence. Il est timide, se roule en boule pour dormir en s'enveloppant de sa queue. Il aime peigner son poil avec ses dents : recherche les racines, le pain, et le lait qu'il boit en humant. On ignore le district de Madagascar où il vit.

[1] Geoff., Ann. du Mus., t. XIX, P. 161, esp. 11; Desm., Mamm., esp. 117, p. 100.

LE MAKI A FRONT BLANC.

Lemur albifrons [1].

Le maki a les proportions et la taille du mococo, les membres trapus, la queue longue, le pelage très touffu et très abondamment fourni. Le mâle est d'un gris-roux-ondé et tirant au brunâtre sur les parties supérieures du corps et externes des membres, s'éclaircissant sur les flancs, et faisant place à une teinte blanchâtre en dedans. Les parties nues de la face sont d'un noir profond que relève le blanc pur des poils du front, des joues et du devant du cou. Les mains et les pieds sont fauves. La femelle a les teintes beaucoup plus claires, un simple bandeau grisâtre sur le front, et les jeunes, à l'âge de deux mois, présentent absolument les mêmes nuances. Ce maki a produit en France. On a remarqué que la gestation duroit un peu moins de quatre mois; que les petits pouvoient manger seuls à six semaines.

Comme tous les makis, celui à front blanc habite Madagascar.

[1] Geoff., Mag. encycl., t. I, p. 20 (mâle); Mém. du Mus., t. XIX esp. 6, p. 160; Audebert, Makis, pl. 3. Maki à front blanc, mâle, femelle et jeune, F. Cuv., Mamm., t. 1.

Maki d'Anjouan, Geoff., Mém. du Mus., t. XIX, esp. 10 (la femelle), et Maki aux pieds fauves, Brisson (la femelle) Règ. an., p. 221.

LE MAKI A FRONT NOIR.

Lemur nigrifons[1].

Cette espèce est de la taille du maki à front blanc, et se rapproche de la femelle par la coloration de son pelage. Son front et ses joues sont d'un brun-noir, qui diminue d'intensité vers le bout du museau qui est blanchâtre. Le dessus du corps et des membres antérieurs est d'un gris de plomb varié de blanchâtre, tandis que les extrémités postérieures sont d'un gris-brun assez uniforme. La queue d'un gris plus clair à sa base devient grise-noirâtre à son extrémité. Un bandeau noir ceint le front, du roux ceint le ventre et le dedans des cuisses, des poils gris-cendré revêtent les pieds et les mains.

LE NYCTICÈBE DE JAVA.

Nycticebus Javanicus[2].

Le loris du Bengale, décrit par Buffon, est le type de la petite tribu des *nycticèbes* ou *lémuriens* que la lenteur des mouvements a fait nommer paresseux. Les loris ont les membres minces et grêles.

1 Geoff., Ann. du Mus., t. XIX, p. 160, esp. 4; Desm., Mamm., esp. 119; *Maki*, n°. 1, Briss., Règ. an., 220 : *Lemur simia sciurus*, Petiver, Screb., pl. 42, Griss., esp. 135.

2 Geoff., Ann. du Mus., t. XIX, p. 164, esp. 2; Desm., Mamm., esp. 123.

Les nycticèbes plus robustes ont leurs membres assez régulièrement proportionnés. Mais les uns et les autres n'ont pas de queue, et se rapprochent par leurs caractères, au point que tous les naturalistes les confondent sous un même nom générique.

Le nycticèbe, qui vit à Java, a été rapporté en France par le voyageur Leschenault, et se fait reconnoître à son pelage roussâtre, sur lequel tranche une ligne dorsale plus foncée. Son museau est étroit, sa queue est courte, et le maxillaire supérieur ne présente que deux incisives. Sa longueur totale, la queue comprise, est de treize pouces trois à quatre lignes. Sir Raffles décrit sous le nom malais de *hurang* [1] un nycticèbe de Sumatra [2], qui offre quelque identité avec l'espèce qui nous occupe. Ainsi s'exprime ce voyageur :

« Les Malais distinguent deux variétés de cette espèce. L'une grande qu'ils nomment *bruh samundi*, et l'autre petite. Ils dépeignent la première comme un animal plus fort et plus agile, ayant un pelage gris avec une raie noire le long du dos, et ils ont pour l'une et pour l'autre l'aversion la plus prononcée, parce que, dans leurs idées, ces êtres sont censés porter malheur. »

1 En le rapportant au *Lemur tardigradus* de Linné ou *Nycticèbe* du Bengale.

2 Catalogue d'une collection faite à Sumatra.

LE NYCTICÈBE DE CEYLAN.

Nycticebus Ceylonius[1].

Diffère du précédent par son pelage brun-sombre, entièrement noir sur le dos. Il vit dans l'île de Ceylan : peut-être n'est-il pas distinct spécifiquement.

LE MICROCÈBE ROUX.

Microcebus rufus[2].

Le type du genre microcèbe est ce petit animal que Buffon a décrit sous le nom de *rat de Madagascar*, et qu'on trouve figuré dans ses planches coloriées, n°. 273. Ce prétendu rat est le galago de Madagascar de M. Geoffroy Saint-Hilaire[3], et le maki nain d'Audebert. On est tenté d'en séparer le microcèbe roux de Guinée, dont les poils laineux sont d'un roux-doré, assez vif sur le corps, cédant au gris-roux sur le ventre ; mais ce qui le distingue est une queue longue et très touffue à son extrémité. On remarquera que le microcèbe rat de Madagascar a une ligne blanche entre les yeux, et la queue recouverte de poils courts.

1 Geoff., Ann. du Mus., t. XIX, p. 164, esp. 3 ; Desm., Mamm., esp. 124 : *cercopithecus zeylonius*, seu *tardigradus dictus major*, Séba, Thes., t. I, p. 75, pl. 45, fig. 1.

2 Geoff., Leçons sténog., 11e. leçon, p. 26 : *lemur guineensis*, Griff., An., Kingd., t. 5, p. 141.

3 Catalogue imprimé, p. 36 (Geoffroy), et Mag. encycl.

Les microcèbes ont des habitudes entièrement nocturnes, ainsi que le prouvent leurs yeux et leurs oreilles largement développées. Ils se tiennent sur les arbres, nichent dans les trous qu'ils rencontrent. Leurs jambes sont alongées, leur museau est court, leurs dents sont fines et serrées.

LE PERODICTICUS DE GEOFFROY.

Perodicticus Geoffroyii. BENNETT. [1].

Ce qui caractérise génériquement le *perodicticus*, sont principalement, sa queue courte, sa face aplatie, des oreilles médiocres, des membres d'égale proportion, et le doigt index des mains qui est raccourci. Les dents incisives d'en haut sont égales, les inférieures, au nombre de six, toutes grêles et déclives; les quatre canines sont coniques, comprimées; les molaires supérieures dessinent un cône chez les deux premières, tandis que la troisième et la quatrième sont tuberculeuses.

La tête de ce joli petit animal est arrondie, sa face déclive, ses narines latérales, petites, sinueuses,

[1] Deux genres de mammifères de Sierra-Leone et de ses environs, recueillis par J. Boyle (Philos. mag. and annals of philosoph., n°. 59, 1831, p. 389, par Bennett).

Galago guineensis, Desm., Mamm., esp. 127, p. 104.

Lemur potto, L. Gm.

Nycticèbe potto, Geoff., Ann, du Mus., t. XIX, p. 165, esp. 4.

Potto de Bosman, Best. van. de Guin., Kust. 11, p. 30, fig. 4.

Perodictus Geoffroyii, Bennett, *castaneus*, *infra pallidior, pilis raris cinereis interjectis; vellere lanato.*

et séparées par un sillon médian qui descend jusque sur le rebord de la lèvre supérieure. La langue est recouverte de papilles qui s'arrondissent à leur sommet en partant d'une base élargie, et sous elle naît une lame qui, courte, simule une deuxième langue, et que rendent remarquablement frangée six lanières qui découpent son extrémité. Les yeux petits et arrondis se dirigent obliquement sur les côtés de la tête, et les oreilles se trouvent être médiocres, ouvertes, et très garnies de poils aussi bien en dehors qu'en dedans.

Le corps, grêle dans ses proportions, est supporté par des membres égaux, alongés et minces que terminent des doigts médiocres et effilés. Le doigt index est raccourci de toute la première phalange, et l'onguéale s'élargit uniquement au niveau de l'ongle arrondi qu'elle supporte. Les ongles des autres doigts sont aplatis, et celui du pouce est long, subulé et recourbé, ainsi que cela se remarque chez les autres lémuriens. La queue, médiocre dans sa longueur comme dans son volume, est uniformément revêtue de poils, analogues à ceux du corps, et assez uniformes dans leur longueur, leur mollesse et leur abondance. Chacun d'eux est cendré à la base, roux au milieu, puis plus clairs à leur pointe : quelques-uns épars sont terminés de blanc. Il en résulte, sur les parties supérieures du corps, sur les flancs, de même que sur les côtés extérieurs des membres, une nuance chatain, légèrement mélangée de gris. Tout le dessous de l'animal, comme

le dedans des membres, est de teinte plus claire, et quelques poils blancs, rares et peu apparents, sont seuls implantés sur le museau et sur le menton qui paroissent nus.

Les dimensions de l'individu type de cette description étoient les suivantes (mesure angloise, onze pouces au pied):

	Pouces.	Lignes.
Longueur de la tête	2	2
——— du corps	6	
——— de la queue	1	6
——— *id.* en y comprenant les poils	2	3
Largeur de la tête, entre les oreilles	1	4
Séparation des yeux	0	4
Longueur des oreilles	0	5
——— de l'humérus	1	7
——— de l'avant-bras	2	1
——— du carpe	1	8
——— du fémur	1	8
——— du tibia	1	9
——— du calcaneum	2	3

Le *perodicticus* a les mœurs solitaires. Il ne sort guère que la nuit pour chercher sa nourriture, qui consiste principalement en semences de végétaux, telles que celles de la *cassada* ou *arachis*. Ses mouvements sont empreints d'une sorte de paresse. Les colonistes de *Sierra-Leone* l'appellent *bush-dog* ou *roquet de buisson*.

LE GRAND GALAGO OU A QUEUE TOUFFUE.

Galago crassicaudatus [1].

Les *galagos* qu'Illiger distinguoit par le nom grec d'*otolichnus* (grande oreille), sont en petit la représentation exacte des makis; ils ont le même nombre de dents, bien qu'il arrive souvent que deux incisives manquent ; mais ce qui les distingue même des cercocèbes, sont des oreilles vastes et propres à recueillir les sons les plus fugitifs, et des membres postérieurs de moitié plus longs que ceux de devant, de sorte que par là les galagos tiennent aux gerboises et au kangourous. Ce sont des animaux qui vivent d'insectes pendant la nuit, et qui les saisissent sur les arbres où ils se tiennent, soit en se redressant, soit par des bonds pleins de vigueur. La conque auditive se reploie sur elle-même dans le repos, pour éviter de fatiguer l'ouïe par une grande susceptibilité d'audition, et c'est ainsi que les galagos peuvent se rendre sourds presqu'à volonté. Leurs habitudes tiennent des singes et des écureuils; comme ceux-ci, ils vivent cramponnés sur les branches d'arbres, et rien n'égale la prodigieuse rapidité de leurs mouvements : ils s'accouplent en s'accroupissant très bas, et préparent un nid tapissé d'herbes à

[1] Geoff., Ann. du Mus., t. XIX, p. 166, esp. 2; Desm., Mamm., esp. 126, p. 103; le grand galago, Cuv., Règ. an., 1re. édit., pl. 1, fig. 1; Geoff., Mamm. de F. Cuvier, nov. 1820.

leurs petits. Les nègres les chassent pour se nourrir de leur chair. Au Sénégal, ils sont connus des Maures sous le nom d'*animaux de la gomme*, peut-être parce qu'ils se tiennent sur les mimosas, et non pas parce qu'ils mangent la gomme et la résine, ainsi que le dit M. Geoffroy Saint-Hilaire. En domesticité, on les nourrit de laitage et d'œufs.

Le grand galago est de la taille d'un lapin; son museau est court, son pelage très doux, gris uniformément roux. Sa queue est très touffue, et ses oreilles sont seulement d'un quart moins longue que la tête. Il vit en Afrique, mais on ignore au juste dans quelle localité.

LE PETIT GALAGO OU GALAGO DE DEMIDOFF.

Galago Demidofii[1].

M. Geoffroy Saint-Hilaire pense que ce galago, dédié par Fisher au Russe Demidoff, n'est pas autre que le *maki nain*, ou le *rat de Madagascar* de Buffon. Il ne se distingue comme espèce que par son pelage cendré, et ses oreilles évasées moins longues que la tête, et par une

[1] *Galago Demidoffii*, Fisher, Act. de Moscou, t. I, p. 24, fig. 1; Geoff., Ann. du Mus., t. XIX, p. 166; Desm., Mamm., esp. 128, p. 104 : *lemur minutus*, Cuv., Tabl élém., p. 101 : *little maucoco*, Brown, Illust. zool., pl. 44 : *galago cendré*, *galago murinus*, Geoff., esp. 2, in Mamm., F. Cuvier, novembre, 1820 : *lèmur murinus*, Pennant, Quad., t. I, p. 47.

queue plus longue que le corps et renflée à l'extrémité. Quoi qu'il en soit, le petit galago a donc le pelage roux-brun, une queue roussâtre, la taille moindre que celle du rat ordinaire et le museau noirâtre. On le croit du Sénégal.

LE GALAGO DU SÉNÉGAL.

Galago Senegalensis [1].

Ce gracieux animal, de la taille d'un écureuil, a quatorze pouces de longueur totale, la queue comprise, et celle-ci se trouve même entrer pour huit pouces dans cette dimension. Son pelage est gris-roux; ses oreilles, aussi longues que la tête, se terminent en pinceau. Le dessous du corps est blanchâtre, ainsi que les extrémités. La queue est brunâtre. Une sorte de cercle noirâtre entoure l'œil. Ses yeux sont gros et amples, et son museau légèrement effilé. Les galagos déjà décrits ont tous quatre incisives supérieures; l'espèce du Sénégal n'en a jamais que deux.

Vif et pétulant, ce galago habite les forêts de mimosas qui coupent l'uniformité du grand désert du Sahara, et peut se conserver avec assez de faci-

[1] Geoff. 1796, Mag. encycl., t. VII, p. 20 et Makis, p. 10, fig. 1re. Mamm., Cuvier, novembre 1820 : Le galago moyen, Cuv., Desm., Mamm., esp. 129, p. 104; Geoff., Leçons sténogr., 11e. leçon, p. 33.

Galago, Adanson, Voy. au Sénég. : *lemur galago*, Screb. : *galago Geoffroy*, Fisher, Actes de Moscou, t. I, p. 25 : *lemur galago*, Shaw, t. I, p. 108. Atlas de ce Suppl., pl. 5.

lité en domesticité. Il seroit oiseux de rappeler, aujourd'hui que le véritable fennec est bien connu, toutes les opinions émises par M. Geoffroy Saint-Hilaire pour prouver que l'*animal anonyme* ne pouvoit être autre que le galago du Sénégal.

LES TARSIERS.

Tarsius. Storr.

Le *tarsier* de Buffon est la seule espèce que cet auteur ait connue d'un petit genre, que caractérise, en effet, ainsi que son nom l'indique, un tarse trois fois plus alongé que le métatarse. Les tarsiers ont trente-quatre dents, une tête arrondie, un museau obtus, des yeux grands et très rapprochés, une très longue queue, des oreilles saillantes et dénudées, et enfin des ongles aplatis en avant, subulés en arrière. Les zoologistes systématiques ont singulièrement varié sur la place à assigner à ces animaux. Aussi voit-on Gmelin en faire des didelphes, et Pennant des gerboises. Pallas, le premier, les classa avec les autres lémuriens, puis Boddaert en fit des *prosimia* ou makis, et Lacépède établit pour eux son genre macrotarse.

Les tarsiers sont des animaux rusés, fins, ayant une audition parfaite, une vue crépusculaire perfectionnée, se nourrissent d'insectes. L'espèce la plus anciennement connue parut si hétéroclite à Pallas, qu'il lui donna le nom de *lemur spectre* ; trois au-

tres tarsiers sont aujourd'hui connus des naturalistes, ce qui porte à quatre les espèces de ce genre.

La première est le *tarsier aux mains brunes* [1], d'une taille un peu plus forte qu'un mulot de France, et dont le pelage est brun-clair sur le dos, gris-blanc sur le ventre. Les extrémités des membres sont d'un noirâtre assez intense. La queue plus longue que le corps est couverte de poils ras, excepté au sommet où ils s'allongent en pinceau. On dit que ce tarsier habite l'île de Madagascar.

La seconde est le *tarsier* de Pallas [2], à pelage brun-jaunâtre, à oreilles aiguës. La troisième, le vrai *tarsier* de Buffon [3], ou le *podji* des habitants d'Amboine. Et la quatrième, le *tarsier de Banca* [4], que le docteur Horsfield a découvert dans les forêts des environs de *Jeboos*, dans l'île de Banca, l'une des Moluques.

Cette dernière espèce est remarquable par sa tête

1 *Tarsius fuscomanus*, Fish., Makis, p. 3 et 4; Geoff., Ann. du Mus., 19, 168, esp. 2 : *tarsius Fisheri*, Desm., Dict. Hist. nat., et Horsfield, zool. research. in Java.

Incisoribus acutis, intermediis longis, latere exteriore depressis crista acuta obductis, marginatis; badius, pedibus ex nigro fuscis, auriculis rotundatis. (Fisher, *zoognosia.*)

2 *Tarsius Pallasii*, Fisher, incisoribus obtusis, intermediis brevibus : corpus sulphureo-brunneus; auriculis acuminatis (*zoognosia*).

3 *Tarsius Daubentonii*, Fisher, incisoribus acutis, intermediis rotundatis, longis; gracilis, ex nigro cinereus, auriculis rotundatis (*zoognosia*).

4 *T. fuscus*, incisoribus intermediis maxillæ superioris nullis, auriculis rotundatis horizontalibus capite brevioribus, Horsfield, zool. research. in Java; Desmarest, Mamm., esp. 821, p. 535.

arrondie, assez volumineuse par rapport à sa petite taille, et surtout par sa longue queue grêle et droite, couverte dans tout son diamètre de poils courts et ras.

Les oreilles du tarsier d'Amboine sont aiguës et très saillantes; celles de l'espèce de Banca sont rudimentaires, et presque cachées par les poils d'une partie latérale de la tête. Son pelage est épais, serré, composé de poils d'une grande douceur au toucher, coloré en brunâtre tirant sur le blond-gris en dessus, en gris passant au blanchâtre en dessous. La queue est plus claire au milieu qu'à ses extrémités.

LES CHEIROGALES.

Cheirogaleus. Commers. [1].

L'existence des cheirogales, petits lémuriens de l'île de Madagascar, a long-temps été problématique, et ne reposoit que sur trois dessins à la mine de plomb trouvés dans les manuscrits de l'illustre Commerson. Ce genre n'avoit donc pu être admis définitivement dans les catalogues systématiques, lorsque M. Fr. Cuvier, en octobre 1821, figura, sous le nom de *maki nain*, un cheirogale que M. Milius, ex-gouverneur de Bourbon, avoit rapporté vivant en France. M. Geoffroy a donc

[1] Geoff., Ann du Mus., t. XIX, pl. 10; Leçons sténog., 11e. leçon, p. 22, Desm., Mamm., p. 106 (en note); Less. Man., p. 73 : Vigors et Horsfield, zool. journ., t. 3, 1828, p. 112. Bull. de Férussac, t. XVI, no. 351, p. 453.

admis définitivement ce genre dans ses leçons sténographiées publiées en 1829, et dans la même année MM. Vigors et Horsfield donnèrent quelques nouveaux détails sur une espèce inédite. Commerson a dessiné par erreur des ongles étroits, très grêles et acérés, dépassant notablement les phalanges, aux animaux dont il a laissé les figures, car les cheirogales (chats avec mains) sont des lémuriens, offrant, il est vrai, quelques traits de l'organisation des chats, ayant au lieu des proportions sveltes, gracieuses et alongées des makis, ces mêmes formes grossies et ramassées. Les pattes de derrière sont un peu plus longues que les antérieures, le corps est trapu, la tête fort grosse, les yeux grands, le museau presque camus : les oreilles rondes et courtes sont peu distinctes, et la queue, très alongée, est partout régulièrement cylindrique et abondamment fournie de poils.

Les cheirogales sont des animaux nocturnes, agiles et robustes, se mettant en quête de leur nourriture pendant la nuit, se roulant sur eux-mêmes dans le foin où ils dorment, et pouvant exécuter des bonds de plusieurs pieds au-dessus du sol.

Les trois figures de la pl. 10 du tome XIX des *Annales du Muséum* représentent trois cheirogales, sous les noms de *major*, *medius* et *minor*. Le premier, long de huit pouces, a le pelage rembruni, principalement sur le chanfrein. Le second, long de huit pouces, a les teintes plus claires, un cercle noir autour de chaque œil, et le chanfrein clair. Le troi-

sième, long de sept pouces, a le pelage plus clair que celui des deux précédents, et un cercle noir autour des yeux.

Mais M. Geoffroy Saint-Hilaire n'admet plus qu'une espèce, le maki nain de M. Fr. Cuvier, qu'il nomme *Cheirogale de Milius* [1], et que caractérise un pelage gris-roux en dessus, blanc-cendré en dessous, ayant une tache blanchâtre entre les yeux, et le chanfrein noirâtre. Le corps de cette espèce a plus d'un pied de longueur. Ce cheirogale a vécu assez long-temps à la ménagerie du Muséum, et M. Fr. Cuvier ne balance pas à le rapporter à l'espèce du *rat de Madagascar* figuré et décrit par Buffon, et nous partageons grandement son opinion. Par conséquent, le genre *microcèbe* de M. Geoffroy Saint-Hilaire seroit une véritable superfétation. La figure de Buffon (pl. 20) ne donne au prétendu rat de Madagascar un museau aigu que par une faute de dessinateur très probablement.

Le *cheirogale de Milius* se rapporte à la figure n°. 2 de Commerson, la taille excepté, qui a été prise sur un dessin, sans indication de réduction. Peut-être doit-on regarder comme l'âge adulte de la même espèce, le *cheirogale de Commerson* [2], ayant treize pouces et demi de longueur totale du bout du

[1] *Cheirogaleus Milii*, Leç. sténog., 11e. leç., p. 24.

[2] *Cheirogaleus Commersonii*, Vig. et Horsf., zool. journ., t. IV, p. 112. Rufo-griseus, pectore abdomineque pallidè rufis; regione suprà oculos circàque os albâ; maculâ frontali, lineâ utrinque ab oculis ad occiput extendente, caudæque apice nigris.

museau à la naissance de la queue : celle-ci a dix-sept pouces. Une tache blanche au-dessus de chaque œil; deux lignes plus foncées occupent les côtés de la tête. Les poils du corps sont fauves à leur base, brunâtres au milieu, et noirs à leur sommet; une teinte rouge domine le long du dos et à la naissance de la queue. Les oreilles sont nues à leur rebord : l'extrémité des doigts, de même que les ongles, sont noirs. La patrie de l'individu décrit n'est point indiquée.

LES GALÉOPITHÈQUES.

Galeopithecus[1].

Bontius avoit décrit sous le nom de *chauve-souris admirable*[2] un animal que Séba et Petiver appelèrent *chat-singe* et *chat volant de Ternate*, et que plus tard Linné admit, dans son Species des mammifères, parmi les makis [3]. Mais c'est à Pallas que l'on doit les idées les plus saines sur ce quadrumane, pour lequel il créa le nom générique de *galeopithecus*, qui signifie *chat-singe*.

Les galéopithèques sont donc, en effet, le chaînon intermédiaire qui unit les makis aux chauve-souris; ce sont les formes des premiers, avec les membranes qui lient les membres des secondes. Mais cette membrane, chez les galéopithèques, est caractéristique; elle naît des côtés de la tête derrière la commissure des lèvres, enveloppe les membres antérieurs jusqu'aux doigts, s'étend de la même manière sur les postérieurs, sans en excepter la queue qui se trouve complétement engagée dans ses replis.

Chez les chauve-souris, il y a exagération des

1 Pallas, Lacépède, Geoffroy, Illig. : *lemur*, Storr, Gmelin.
2 *Vespertilio admirabilis.*
3 *Lemur volans*, L.

membres antérieurs, surtout des doigts, et la membrane est mince, nue, étendue en un léger réseau. Chez les galéopithèques, au contraire, les bras et les mains ne diffèrent point par leurs proportions des jambes et des pieds, et la membrane qui les enlace constitue un manteau d'un tissu épais, résistant, très velu sur sa face dorsale.

Les galéopithèques sont donc caractérisés par un système dentaire composé en haut de quatre incisives, deux canines et douze molaires, et en bas de six incisives, deux canines et dix molaires. Les dernières de celles-ci ont leur couronne hérissée de pointes. Leur tête globuleuse se termine en un museau assez aigu. Les oreilles sont petites et arrondies. La queue médiocrement longue, les doigts courts armés d'ongles recourbés et affilés. Leurs mamelles, situées sur la poitrine, sont au nombre de deux.

Les mœurs de ces animaux sont à peu près celles des roussettes. Ils vivent comme elles de fruits et d'insectes, et s'accrochent aux branches par leurs pieds pour dormir suspendus la tête en bas. Le jour, ils fuient la lumière solaire, et se tiennent cachés dans les endroits les plus abrités des forêts. Ils n'en sortent que le soir pour chercher leur nourriture, en se servant de leurs membranes comme d'ailes, bien que leur vol soit incomplet, lourd et embarrassé. Leur chair, à odeur forte, plaît singulièrement à diverses peuplades de l'Océanie qui s'en nourrissent. Les galéopithèques habitent exclusivement dans plu-

sieurs îles de la Malaisie et de l'Océanie occidentale. Buffon ne les a pas mentionnés.

L'espèce la plus anciennement connue est le galéopithèque roux [1], longue d'environ douze pouces, ayant le dessus du corps d'un roux-marron très vif, passant sur le ventre au roux-clair, et sans taches. Les membres à leur face interne sont blancs, de même que les parties latérales du cou. Jusqu'à ce jour, on a cru le galéopithèque roux indigène des îles *Pelew*, où les naturels le nommoient *Oleek*. Mais sir Raffles le mentionne dans son catalogue des animaux de Sumatra, sous le nom malais de *kubung*. Voici ce qu'il en dit :

« Cet animal, très commun dans la Péninsule et les îles malaises, est trop bien connu pour être décrit. Il se pend aux branches des arbres par les pieds ou par les mains. Sa membrane, semblable à des ailes, ne peut lui servir à voler; mais, lorsqu'elle est étendue, elle remplit les fonctions de parachute, et, à son aide, il peut faire des sauts considérables d'un arbre à l'autre. Les canines sont munies de deux crochets comme les molaires, et le larynx est osseux. »

Le *kubung* a deux mamelles, et donne le jour à deux petits à chaque portée. La teinte du dos chez les jeunes est plus distincte et plus variée que celle des adultes.

[1] *Galeopithecus rufus*, Pallas, Act., ac. sc. Petrop., 1780, p. 1, Desm., Mamm., esp. 108, esp. 133 ; Sir Raffles, Cat. : *lemur volans*, L. Gm., Screb., pl. 43 ; Geoff., Mag. encycl.; Audebert, Galéop, pl. 1 ; Geoff., Leçons, p. 37.

La deuxième espèce admise par les auteurs est le galéopithèque varié [1]; mais il se pourroit que l'individu qui a servi de type à la description, ne fût que le jeune âge du galéopithèque roux. En effet, on ne donne que cinq pouces onze lignes à cette espèce, dont le pelage brun-sombre est varié de taches blanches éparses sur les membres, concurremment avec des traits et des zig-zags noirs. Chez quelques individus, cette nuance est cendrée; chez d'autres, elle est roussâtre. Or, cette variabilité de coloration et la grosseur de la tête, relativement aux proportions du corps, dénotent évidemment des individus très jeunes. Ce galéopithèque varié a été observé dans l'île de Java.

La troisième espèce est le galéopithèque de Ternate [2], ou le fameux *felis volans Ternatea* de Séba [3], encore plus petite que la précédente, ayant un pelage d'un gris-roux, plus foncé en dessus qu'en dessous, composé de poils roux et serrés, et quelques mouchetures sur la queue. Ce galéopithèque, très mal connu, vit dans l'île de Ternate, l'une des Moluques.

1 *Galeopithecus variegatus*, Geoff., Mag. encycl.; Audebert, Galéop., pl. 2; Cuv., Tabl. élém.; Desm., Mamm., p. 108, esp. 134; Geoff., Leçons sténog., p. 37.

2 *Galeopithecus ternatensis*, Geoff., Leç., p. 38; Desm., p. 108, esp. 135.

3 Thes., t. I, p. 93, pl. 58, fig. 2 et 3.

LES CHEIROPTÈRES.

Vespertiliones.

Les cheiroptères, plus connus sous le nom vulgaire de *chauve-souris*, forment une famille très naturelle, divisée aujourd'hui en une assez grande diversité de genres, et qui s'est principalement accrue dans ces dernières années. En 1756, Brisson ne connoissoit que neuf chauve-souris, qu'il sépara en deux genres, les *vespertilio* et les *pteropus*, et long-temps ce nombre ne reçut aucun accroissement.

Buffon n'a connu que vingt-six espèces qui peuvent être réparties ainsi qu'il suit : deux roussettes, une céphalote, trois molosses, trois phyllostomes, un glossophage, un mégaderme, deux rhinolophes, deux nyctères, un taphien, un myoptère, et neuf vespertilions.

Les cheiroptères sont donc, ainsi que l'indique leur nom, des animaux qui peuvent se soutenir en l'air, et voler à l'aide de replis de la peau des flancs qui s'étendent sous forme d'ailes minces et nues entre les membres et surtout entre les doigts, dont les os sont excessivement alongés. Leurs mamelles, au nombre de deux, sont placées sur la poitrine.

On les a distingués en deux tribus, suivant que les molaires sont à couronne plate ou sans éminences, ou bien que ces os sont armés de pointes aiguës. La première est celle des chauve-souris frugivores, et la seconde celles des chauve-souris entomophages. Mais cette séparation est plutôt fictive que réelle, car les unes et les autres se nourrissent de fruits et de matières animales, suivant les circonstances.

LES ROUSSETTES.

Pteropus[1].

Buffon a donné le nom de *roussette*, par rapport à la coloration du pelage, à une chauve-souris indienne, et ce nom est devenu générique pour toutes les autres espèces découvertes depuis. Les roussettes ont donc pour caractères zoologiques une tête longue, étroite, se terminant en un museau effilé, quatre incisives à chaque mâchoire, de robustes canines; dix molaires supérieures et douze inférieures, à couronne presque plane; la membrane interfémorale peu étendue, et ne formant qu'une étroite bordure sur le côté interne des jambes et des cuisses. La queue manque chez les grandes espèces ou est rudimentaire chez les petites. La langue est papilleuse, et les femelles sont sujettes à un écoulement sanguin, périodique, par les organes sexuels.

[1] Les méganyctères, Latreill., fam. du Règ. an. : *Pleropus* (pieds ailés), Brisson.

Ces animaux aiment se pendre, la tête en bas, aux branches des arbres. Ils volent aussi bien le jour que le soir, bien que leurs habitudes soient plutôt crépusculaires. Leur chair, dont le fumet est désagréable, est cependant recherchée par quelques-uns des peuples des contrées où ils vivent. Leurs habitudes sont assez paisibles, et c'est à tort qu'on les a crus malfaisans. On ne trouve guère les roussettes que dans les contrées les plus chaudes de l'Ancien-Monde, exclusivement entre les tropiques.

Les espèces admises aujourd'hui sont nombreuses. Les deux plus anciennement connues sont la roussette (*pteropus vulgaris*) et la rougette (*pteropus rubricollis*), l'une et l'autre décrites par Buffon.

LA ROUSSETTE D'EDWARDS.

Pteropus Edwardsii[1].

Cette roussette, à laquelle il n'est pas entièrement certain qu'on doive rapporter l'espèce indiquée par Edwards sous le nom de *grande chauve-souris* de Madagascar, est considérée par M. Temminck comme une simple variété d'âge de l'*édule* ; cependant l'examen de plusieurs sujets adultes ne permet pas de douter qu'elle ne forme réellement une espèce distincte. L'individu qui a servi de type à la description de M. Geoffroy Saint-Hilaire, et plusieurs autres individus originaires, comme ce der-

[1] Geoff. St.-Hilaire, mem. du Mus., t. XV.

nier, du Bengale, ont présenté les caractères suivants : tête d'un brun-marron ; parties postérieures et côté du col d'un roux-vif; dos couvert de poils très couchés et rudes au toucher, dont la nuance varie du gris au noir-grisâtre ; face antérieure du corps d'un roux qui passe au brun, sous la gorge, aux épaules, vers l'insertion des cuisses et à la région des flancs ; longueur du bout du museau à l'origine de la membrane interfémorale, huit ou neuf pouces chez l'adulte.

LA ROUSSETTE LESCHENAULT.

Pteropus Leschenaultii [1].

Cette espèce est d'un fauve-cendré sur le ventre, et d'un brun légèrement grisâtre sur le dos. La partie de ses membranes alaires, qui avoisine, soit le corps, soit l'avant-bras ou les doigts, présente un grand nombre de points blanchâtres, rangés par lignes parallèles. Cette roussette, découverte par feu Leschenault aux environs de Pondichéry, a cinq pouces et demi de longueur totale, et un pied et demi d'envergure. C'est à tort que quelques auteurs l'ont placée parmi les *roussettes sans queue*, car sa queue, très visible, n'est qu'à peine engagée dans la membrane interfémorale, et a environ six lignes de longueur.

[1] Desmarest, Mamm., p. 110, esp. 142.

LA ROUSSETTE DUSSUMIER.

Pteropus Dussumieri[1].

Cette roussette a été découverte sur le continent de l'Inde par le voyageur français Dussumier. Elle est voisine de la roussette Kéraudren, mais néanmoins elle est très facile à distinguer de celle-ci par son système de coloration. La face et la gorge sont brunes, le ventre et le dos sont couverts de poils bruns mélangés de quelques poils blancs; ceux du dos diffèrent du ventre en ce qu'ils sont très couchés, comme cela a lieu chez presque toutes les roussettes. La partie supérieure de la poitrine est d'un brun-roussâtre, et les côtés du col, et tout l'espace compris à la face postérieure du corps, depuis les oreilles jusqu'à l'insertion des ailes, sont d'un fauve tirant légèrement sur le roussâtre. La longueur totale est de sept pouces, et l'envergure est de deux pieds trois pouces. Cette espèce repose sur l'examen de deux individus entièrement semblables, dont l'un provenoit du continent de l'Inde, et l'autre avoit été envoyé d'Amboine. La couleur brune de la gorge et de la partie antérieure du col, permet de la distinguer au premier coup-d'œil de la roussette Kéraudren, qui a ces parties d'un jaune-pâle; et des caractères non moins tranchés la séparent des autres espèces, et particulièrement de la

[1] Isid. Geoff. St.-Hilaire, Dict. classiq. d'hist. nat., t. 14, p. 701, (1828), Ann. des Sc. nat., t. XV, p. 201.

roussette d'Edwards (*pteropus medius*, Tem.?) qui habite comme elle le continent indien.

LA ROUSSETTE INTERMÉDIAIRE.

Pteropus medius [1].

La tête, l'occiput, la gorge et l'attache des ailes sont d'un marron-noirâtre; le dos d'un noirâtre légèrement teint de brun; la nuque d'un roux-jaunâtre; les côtés du col et toute la face ventrale du corps, à l'exception de la gorge et de la région humérale, d'un roux-brun couleur de feuille morte. Les membranes brunes. Longueur, onze pouces. Cette espèce habite les environs de Calcutta et de Pondichéry, comme la roussette d'Edwards, avec laquelle elle paroît avoir de nombreux rapports. Suivant M. Temminck, ce seroit le *badur* des Hindoustanis.

LA ROUSSETTE DE LEACH.

Pteropus Leachii [2].

Cette roussette, très probablement identique avec la suivante, est commune dans les jardins des environs de la ville du Cap, pendant la saison des

[1] Temm., Monog. de Mamm., p. 176.

[2] Smith, Zool. journ., nº. 16, t. IV, p. 433 (contributions to the natural history of south Africa).

Pteropus suprà fusco cinereus, infrà sordido-cinereus, caudâ liberâ. Bulletin de Férussac, t. XVIII, p. 272 : Fisher, Suppl. synop., p. 661.

fruits, et elle détruit très souvent, pendant la nuit, les espérances des cultivateurs de vignes. Son pelage est d'un gris-brunâtre en dessus, beaucoup plus pâle et moins foncé en dessous. Ses incisives sont courtes, fortes, régulières et arrondies à leurs bords. La tête est alongée, les oreilles sont médiocres et arrondies. Les membranes sont colorées et noirâtres, et la queue est entièrement libre.

Cette roussette est longue de quatre pouces du bout du museau à l'origine de la queue; celle-ci a neuf lignes, et l'envergure est de treize pouces. Il paroît qu'aux environs du Cap on trouve encore une espèce de taille plus forte que celle-ci, mais qui est inconnue aux naturalistes.

LA ROUSSETTE DE GEOFFROY.

Pteropus Geoffroyii [1].

Cette espèce a le pelage laineux, gris-brunâtre, plus foncé en dessus qu'en dessous, une queue courte, cinq pouces et demi de longueur totale sur un pied neuf pouces d'envergure. Elle habite le Sénégal et l'Égypte.

[1] Temm., Monog.; *Pt. ægyptiacus*, Geoff., Ann. du Mus., t. XV, p. 97, Desm., Mamm., p. 111; Geoff., Mamm. de l'Égypte, pl. 3, fig. 2.

LA ROUSSETTE DE BONIN.

Pteropus pselaphon[1].

C'est pendant une relâche de la frégate *the Blossom* que M. Lay eut occasion d'observer cette roussette, qui est extrêmement commune dans l'île de Bonin. Elle paroît former une espèce bien caractérisée par la teinte uniforme de son pelage, et par ses proportions et la longueur de ses dents. La dénomination de *pselaphon* lui a été donnée pour exprimer que c'est plutôt par l'odorat que par la vue que cet animal se conduit pendant le jour.

Les ailes membraneuses sont d'un beau noir dans l'état de vie, et la membrane interfémorale est très étroite sur les parties postérieures des membres, et rudimentaire au coccix qui ne s'allonge point en queue. Les poils du dos sont doux et couchés, et ceux du cou, de la tête et des épaules sont frisotés ou recoquillés : tous sont d'un brun-noirâtre, entremêlés de quelques longs poils grisâtres, et ces derniers, plus nombreux là où les poils sont frisés, donnent aux épaules, au cou et à la tête, de même qu'aux parties inférieures du corps, une teinte voisine de la ferrugineuse. Mais cette couleur ocreuse est surtout prononcée au coccix et sur le pourtour de l'anus. Le corps avoit de longueur totale, du

[1] Tradescant Lay, Zool. journ., n°. XVI, p. 457 (Observ. on a species of *pteropus* from Bonin). Bulletin de Férussac, t. XIX, p. 346.

bout du museau à la membrane interfémorale, neuf pouces et demi sur deux pieds cinq pouces d'envergure.

Cette roussette se nourrit principalement des fruits de *sapota* et *pandanus*, dont elle suce le jus et rejette les parties filamenteuses.

LA ROUSSETTE A FACE NOIRE.

Pteropus phaiops[1].

Cette espèce, peut-être la véritable chauve-souris d'Edwards, à le pelage long, grossier, très fourni, un peu frisé partout; le museau, la gorge, les joues, le tour des yeux, d'un noir profond; le reste de la tête, les côtés du col, la nuque et les épaules, d'un jaune de paille; la poitrine d'un roux-doré très vif; les autres parties inférieures, à poils de deux couleurs, brun à la base, et d'un jaune-claire à la pointe. Sa longueur totale est de dix pouces. Elle habite Madagascar.

LA ROUSSETTE KALOU.

Pteropus javanicus[2].

A été d'abord indiquée par M. Geoffroy, qui la considéroit comme une simple variété de l'édule;

1 Temm., Monog., p. 178.

2 Desmarest, Mamm., p. 109; Horsf., Zool. researches : *pteropus edulis*, Temm., Monog., p. 172.

elle en diffère, suivant M. Desmarest, par la couleur de son col qui est d'un roux-enfumé, et par sa taille plus considérable encore. Le squelette d'un très vieil individu a une envergure de cinq pieds deux pouces. Dans ces derniers temps, M. Temminck est revenu à l'opinion d'abord émise par M. Geoffroy, et, dans sa Monographie des roussettes, il réunit le *pteropus javanicus* au *pteropus edulis*. Le *kalou* qui habite Java, comme son nom spécifique l'indique, offre aussi de très grands rapports avec l'édule : et ce n'est qu'avec doute qu'on doit l'admettre comme espèce.

LA ROUSSETTE MASQUÉE.

Pteropus personatus [1].

La tête est peinte d'une manière tranchée de blanc pur et de brun ; du blanc très éclatant couvre encore tout le chanfrein, et s'étend jusqu'au delà des yeux. Les joues, le bord des lèvres et le menton sont aussi d'un blanc frais ; une large zône brune couvre la gorge, et envoie des prolongements au-dessus des yeux. Le sommet de la tête, l'occiput, tout le col et une partie de la poitrine, le ventre et les flancs ont les poils cotonneux, colorés de brun à leur base, et d'une teinte Isabelle à leur pointe. Sa longueur totale est de six pouces six li-

[1] Temm., Monog., p. 189.

gnes. Cette espèce remarquable a été découverte à Ternate, par le voyageur hollandois Reinwardt.

LA ROUSSETTE PALE.

Pteropus pallidus[1].

Cette espèce est caractérisée ainsi qu'il suit par M. Temminck. Le pelage est très court, mélangé de poils bruns, gris et blanchâtres. La nuque, les épaules, et un collier qui entoure la poitrine, sont roux. Le dos est couvert de poils couchés d'un brun-pâle. La tête, la gorge, le ventre et les flancs sont d'un brun couleur de feuille morte. La membrane des ailes est brun-pâle. Elle a de longueur totale sept pouces six lignes, et habite Banda, où elle est très commune.

LA ROUSSETTE GRISE.

Pteropus griseus[2].

Cette espèce, dont la longueur totale est de six pouces et demi, se distingue par sa tête et son col d'un roux-clair, et le reste de son pelage d'un gris légèrement roussâtre, qui, sur le dos, passe presque à la couleur lie de vin. Elle habite Timor, où elle a été découverte par MM. Peron et Lesueur.

1 Temm., Monog., p. 184.

2 Geoff. St.-Hil., Ann. du Mus., t. XV, pl. 6; Temm., pl. 11, p. 187.

LA ROUSSETTE PAILLÉE.

Pteropus stramineus[1].

Se distingue facilement par son pelage d'un jaune de paille. Sa longueur totale est de sept pouces, et son envergure d'un peu plus de deux pieds. Sa queue ne paroît à l'extérieur que sous la forme d'un petit tubercule. Elle habite Timor.

LA ROUSSETTE AMPLEXICAUDE.

Pteropus amplexicaudatus[2].

Se distingue facilement par sa queue égale en longueur à la cuisse, et enveloppée seulement à son origine par la membrane interfémorale. Son pelage est d'un roux-clair sur le dos et la croupe, et d'un blanc-roussâtre sur le cou, la tête et les parties inférieures. Sa longueur totale est de quatre pouces et demi ou cinq pouces, et son envergure de quinze environ. Elle a été découverte à Timor, par Péron et Lesueur, et se trouve aussi, suivant Temminck, à Amboine, Java et Sumatra.

1 Geoff. St.-Hil., Ann. du Mus., t. XV, p. 95; Temm., p. 196.

2 Geoff. St.-Hil., Ann. du Mus., t. 15, pl. 4; Temm., pl. 13, p. 200.

LA ROUSSETTE ÉDULE.

Pteropus edulis[1].

Est l'une des plus grandes espèces du genre. Les individus bien adultes ont jusqu'à quinze pouces de longueur du bout du museau à la membrane interfémorale, et quatre pieds dix pouces d'envergure. Le pelage est généralement noir ou noirâtre. La partie postérieure du corps et des épaules affecte une nuance qui tire sur le roux, et les poils du dos sont ras, luisants et couchés. La roussette édule a été nommée ainsi parce que sa chair blanche, délicate et très tendre est regardée par les Timoriens comme un mets exquis. Elle vit aux Moluques, et principalement dans la grande île de Timor, de même qu'à Sumatra et à Java. C'est le *skalong* on *kaluang* des Malais.

LA ROUSSETTE KERAUDREN.

Pteropus Keraudren[2].

Cette espèce habite les îles Mariannes, où l'ont découverte MM. Quoy et Gaimard. Elle a l'occiput,

[1] Péron et Lesueur, Geoff. St.-Hil., Ann. du Mus., t. XV, p. 92; *pteropus javanicus*, Horsf., Zool., res. : *canis volans ternatanus orientalis*, Seba, pl. 57; Temm., Monog., p. 172.

[2] *Pteropus, corpore et alis subnigris; collo, scapulis, parteque posteriore capitis flavis; auriculis levibus; caudâ nullâ*; Quoy et Gaim., Uranie, pl. 3, p. 51.

le col, les épaules et le haut de la poitrine d'un jaune-pâle, et le reste du corps brunâtre. Sa longueur totale est de sept à huit pouces.

Aux Mariannes, cette roussette est nommée *fanihi*, et malgré son odeur forte, les habitants recherchent sa chair. Les Carolins la connoissent sous le nom de *poë*, et les habitants d'Oualan, sous celui de *koi*.

La femelle ne fait qu'un petit qui se cramponne au ventre de sa mère, même dans le vol, et qui ne l'abandonne que lorsqu'il a assez de force pour prendre seul sa nourriture.

LA ROUSSETTE DE TONGA.

Pteropus tonganus [1].

Cette roussette, que les habitants des îles des Amis nomment *péka*, a les plus grands rapports avec la roussette kéraudren des îles Mariannes, bien qu'elle soit moins forte de taille. Son collier fauve ne fait pas un tour complet en avant comme chez celle-ci. Le ventre a une teinte brune rougeâtre plus uniforme et sans mélange de poils blanchâtres. Le derrière de la tête, depuis le col jusqu'aux épaules, est d'un roux ardent qui se dessine en demi-collier. Les joues et le museau sont d'un roux très sombre tirant au noir sur le milieu de la tête. Le dos est

[1] *Pteropus, corpore suprà nigro; collo, parteque posteriore capitis rufis; abdomine nigricante; membranis brunneis. Varietas : corpore toto subalbido; abdomine rufescente; unguibus et auriculis albis;* Quoy et Gaim., Astrol. pl. 8, t. I, p. 74.

presque noir; le ventre et la gorge sont d'un brun foncé avec quelques légers reflets rougeâtres. Le poil de la partie postérieure du corps est long, épais, très fourni et soyeux, celui de la nuque est légèrement feutré et sur le ventre il est grossier et laineux. Les oreilles sont médiocres et pointues, d'un beau noir ainsi que le museau. MM. Quoy et Gaimard en décrivent une variété blanchâtre, ayant du roux clair sur le ventre, les oreilles et les membranes d'un blanc sale.

Cette roussette de Tonga est longue de six pouces sur deux pieds d'envergure. Elle vit par essaims de centaines d'individus sur les casuarinas de Tonga-Tabou.

LA ROUSSETTE DE VANIKORO.

Pteropus vanikorensis [1].

Cette espèce se rapproche encore de la roussette kéraudren dont elle a la taille; mais elle en diffère au premier aspect par son museau plus court. Son pelage est plus clair, moins soyeux; sa tête est moins noire, et son manteau, d'un roux fauve, descend plus bas sur le dos. Sa tête est grosse. Son front bombé. Le museau épais et cylindrique. Les oreilles longues, noires et pointues. La face est brun-roussâtre. L'occiput, le col et les épaules d'un roux-jau-

[1] *Pteropus, capite crasso, elevato; rostro brevi; parte posteriori capitis, collo, humerisque fulvis; gulâ rufescente; alis, dorso, abdomineque brunneis;* Quoy et Gaim., Astrol. pl. 9, t. I, p. 77.

nâtre, et le dos d'un brun mêlé de gris. Le col en devant est brun-roux. Le ventre est brun avec des reflets rougeâtres. Sa longueur totale est de neuf pouces sur deux pieds sept pouces d'envergure.

Les habitants de l'île de Vanikoro connoissent cette roussette sous le nom de *leguébé*.

LA ROUSSETTE DE MANILLE.

Pteropus jubatus [1].

Cette roussette a été observée par le docteur Eschscholtz, à Manille dans l'île de Luçon. Elle paroît avoir beaucoup de rapport avec l'*edulis*. Son pelage est généralement fauve-brunâtre, l'occiput et le col en arrière excepté, qui sont d'un jaune assez vif. Les oreilles amples ont leur sommet arrondi. Les incisives inférieures sont très-courtes et bilobées.

LA ROUSSETTE LAINEUSE.

Pteropus dasymallus [2].

Sa face, le sommet de la tête, les joues, la gorge et la région des oreilles, sont bruns. La nuque et le col, d'un blanc-jaunâtre, et le reste du corps d'un

[1] Eschscholtz, Zoologischer, atlas, 4e. cah., pl. 16. Corpore fusco, occipite nuchaque flavis ; auriculis magnis apice rotundatis ; patagio ad coccygem interrupto ; dentibus incisivis inferioribus brevissimis, bilobis ; dente molari spurio suprâ nullo.

[2] Temm., Monog., p. 180, pl. 10.

brun-foncé. Le pelage est généralement long et laineux, et la longueur totale du corps est d'un peu plus de huit pouces. Cette espèce a été découverte au Japon par le Hollandois Siebold, on l'y nomme *sobaosiki*. Elle dévaste les jardins et les plantations.

LA ROUSSETTE A TÊTE CENDRÉE.

Pteropus poliocephalus [1].

C'est une espèce bien voisine de la rougette par sa coloration. Le dessus de la tête, les joues et la gorge sont d'un cendré foncé, mêlé de quelques poils noirs. La nuque, les épaules et une partie du devant du col, sont d'un brun marron-roussâtre, et le reste du corps est d'un gris dont la nuance présente quelques différences suivant les diverses régions du corps. Cette espèce, l'une des plus grandes du genre, a près d'un pied de longueur totale, et son envergure est de trois pieds trois pouces. La roussette à tête cendrée paroît être l'une des espèces les plus intéressantes du genre, à cause de la région où elle a été découverte. Elle habite la Nouvelle-Hollande d'où un assez grand nombre d'individus ont été rapportés par plusieurs voyageurs et particulièrement par le docteur Busseuil.

[1] Temm., Monog., p. 179.

LES PACHYSOMES [1].

Pachysoma.

Les pachysomes sont des chauve-souris frugivores de petite taille, ayant des formes trapues, une tête courte et volumineuse, et par suite un système dentaire restreint, car si les roussettes ont trente-quatre dents, leurs maxillaires n'en présentent que trente.

Leurs mœurs, leurs habitudes et le pays où on les rencontre n'offrent point de différence avec les roussettes.

1°. LE PACHYSOME MÉLANOCÉPHALE.

Pachysoma melanocephalum [2].

Cette espèce, complétement dépourvue de queue, n'a que deux pouces dix lignes de longueur totale, sur onze pouces d'envergure. Son pelage est formé de poils de deux couleurs, à base blanc-jaunâtre, et à sommet cendré-noirâtre. La nuque, le sommet de la tête et le museau sont noirs; les parties inférieures sont d'un blanc-jaunâtre. Sur les côtés, des poils divergents semblent partir d'un appareil glanduleux qu'ils recouvrent et d'où suinte une humeur odorante.

1 *Pachysoma*, Geoff. St.-Hil., Leçons sténog., p. 26, (*Pachysoma*, corps massif, épais); *pteropus*, Auct.

2 Isid. Geoff. St.-Hil., Dict. class., t. XIV, p. 704 : *pteropus melanocephalus*, Temm., Monog., p. 190, pl. 12.

Ce pachysome habite, dans l'île de Java, le district de Bantam, où il porte le nom hollandois de *Batoeauwel*.

LE PACHYSOME MAMMILÈVRE.

Pachysoma titthæcheilus[1].

Cette espèce, assez semblable à la roussette à oreilles frangées, par sa taille, par le liseré blanc qui borde ses oreilles, s'en rapproche également par ses couleurs, comme le prouvent les particularités suivantes : les régions supérieures sont d'un brun nuancé d'olivâtre chez les femelles, de roussâtre chez les mâles. Le ventre est gris dans les deux sexes. Les côtés du col sont roux-olivâtres chez les femelles, roussâtres chez les mâles. Le ventre est gris dans les deux sexes. Le devant du col, la nuque et les parties latérales de la poitrine sont d'une belle teinte rousse dans le sexe masculin. La longueur totale du corps est de cinq pouces, et l'envergure d'un pied et demi. La queue, très grêle, est longue de sept lignes. Cette espèce habite Java et Sumatra; on la dit aussi, mais sans doute à tort, de la Cochinchine et de Siam.

[1] Isid. Geoff. St.-Hil., Dict. class., t. XIV, p. 704 : *pteropus titthæcheilus*, Temm., Monog., pl. 15. fig. 17, p. 198; Fisher, Synops., p. 78.

LE PACHYSOME DE DIARD.

Pachysoma Diardii[1].

Se distingue facilement par son pelage composé de poils très courts, bruns sur la tête, le dos et les bras; gris autour du cou et sur le milieu du ventre; d'un brun-grisâtre sur les flancs. Sa longueur totale est de quatre pouces et demi, et son envergure d'un peu plus d'un pied et demi. Sa queue, assez longue, dépasse de sept ou huit lignes la membrane interfémorale. Cette espèce a été découverte à Sumatra par MM. Diard et Duvaucel.

LE PACHYSOME DE DUVAUCEL.

Pachysoma Duvaucelii[2].

A été également découvert à Sumatra par MM. Diard et Duvaucel. Sa fourrure est d'un fauve-brunâtre uniforme. Le pouce de l'aile, fort alongé, est enfermé en grande partie dans cette portion de la membrane de l'aile que quelques auteurs nomment, d'après Pallas, membrane pollicaire. La longueur totale du corps est de trois pouces un quart, et la queue, plus courte que dans les espèces pré-

1 Isid. Geoff., Dict. classiq. d'Hist. nat., t. XIV, p. 705; Fisher, Synop., p. 78.

2 Isid. Geoff. St.-Hil., Dict. classiq. d'Hist. nat., t. XIV, p. 705, Fisher, Synop., p. 78.

cédentes, ne dépasse la membrane interfémorale que de trois lignes.

LE PACHYSOME A COURTE QUEUE.

Pachysoma brevicaudatum[1].

Cette espèce est très voisine, par son système de coloration et par la disposition des poils du col, du pachysome mammilèvre ; mais ce qui la distingue au premier aspect, est l'extrême brièveté de sa queue, dépassant à peine d'une demi-ligne la membrane interfémorale. Le dessus du dos est d'un roux-olivâtre. Les poils étant d'un brun-olivâtre dans presque toute leur étendue, et roux à la pointe. La face inférieure du corps est grise sur le milieu du ventre; les flancs, la gorge et les côtés du col sont tantôt gris, tantôt d'un roux-grisâtre ou même d'un roux-vif. L'individu qui a présenté cette dernière couleur sur les côtés du cou était mâle. Les oreilles sont entourées d'un liseré blanc. La longueur totale du pachysome à courte queue est de quatre pouces, et son envergure est d'un peu plus d'un pied. Cette espèce habite, comme les précédentes, l'île de Sumatra, où elle a été découverte par MM. Diard et Duvaucel, et paroît aussi se trouver sur le continent de l'Inde.

[1] Isid. Geoff. St.-Hil., Dict. classiq. d'Hist. nat., t. XIV, p. 705 ; Ann. Sc. nat., t. XV, p. 204 : *pteropus brevicaudatus*, Fisher, Synop., p. 78.

LES CYNOPTÈRES.

Cynopterus[1].

Sont des roussettes qui ont quatre incisives et deux fausses molaires en rudiment à chaque mâchoire, mais qui, avec le système dentaire des vraies roussettes, sont privées des dernières molaires. Leurs mâchoires raccourcies donnent à la tête la forme de celle des céphalotes. Ce petit genre est d'ailleurs assez vaguement précisé, et rentre dans plusieurs des caractères donnés aux pachysomes. Il ne comprend qu'une espèce du Bengale.

Le cynoptère à oreilles bordées (*cynopterus marginatus*[2]), de taille plus petite que la roussette amplexicaude[3], et s'en distingue par sa queue à peine apparente hors de la membrane interfémorale, par le liseré blanc que l'on remarque autour de ses oreilles, et par son pelage qui est d'un gris-clair en dessous, et d'un gris roussâtre en dessus. Elle est bien caractérisée comme espèce, et vit sur le continent de l'Inde, au Bengale.

1 F. Cuv. : *pteropus*, Auct.

2 *Pteropus marginatus*, Geoff.

3 Geoff. St.-Hil., Ann. du Mus., t. XV, p. 97, pl. 5; Temm., Monog., pl. 14, p. 202; Type du genre Cynoptère, F. Cuvier, dents, p. 39.

LES MACROGLOSSES.

Macroglossus[1].

Se distinguent de toutes les roussettes, et même des autres chauve-souris par l'alongement extrême du museau, qui prend la forme d'un cylindre grêle assez analogue à celui des fourmiliers. Sa langue est très-longue et paraît extensible sans papilles, et ses dents sont toutes remarquables par leur régularité et leur petitesse, et par divers intervalles qui les séparent. Quant à leur nombre, il est le même que celui des roussettes.

On ne connoît qu'une espèce de ce genre, le macroglosse kiodote[2], nommé *lowo-assu* par les Javanais. Cet animal vit dans les grandes îles de la Sonde, et a de longueur totale trois pouces et demi sur dix pouces d'envergure. Son pelage est roux-clair, passant au fauve sous le corps qui n'a point de queue. Il dévaste les vergers et les plantations, et recherche principalement les fruits des *Eugenia*. Il demeure, pendant le jour, suspendu aux branches des arbres, et ne va que pendant la nuit quêter sa nourriture.

[1] F. Cuvier, *Des dents* : *pteropus*, Auct.

[2] *Pteropus minimus*. Geoff., Ann. du Mus., t. XV, p. 97 : *pteropus rostratus*, Horsf., Zool. research ; kiodote, F. Cuvier.

LES HARPIES.

Harpya [1].

Illiger a créé le genre *harpya* pour recevoir la chauve-souris nommée par Buffon *céphalote* [2], qui est privée complétement d'incisives à la mâchoire inférieure, et qui n'en a que deux à la supérieure. Du reste, tous les autres caractères des roussettes conviennent aux harpyes; cependant celles-ci ont l'index des pieds armé d'un ongle. Le type de ce genre est la céphalote, qui vit aux Moluques, à pelage doux et peu serré, d'un gris-cendré, plus clair sur la tête et au voisinage des ailes, et blanchâtre en dessous. Sa longueur totale est de trois pouces et demi, et son envergure de quatorze pouces. La queue, placée sous la membrane interfémorale, la dépasse d'un demi-pouce environ : aucune autre chauve-souris frugivore n'a cette partie aussi longue, proportion gardée par rapport aux dimensions du corps.

M. Rafinesque a décrit sous le nom de *cephalotes tœniotis* [3] une chauve-souris de la Sicile, qui se rapproche des harpyes. Elle n'a, en effet, que deux incisives à la mâchoire supérieure, et aucune à l'inférieure. Son museau est lisse, ses oreilles plus

1 Illiger, Prod. : *cephalotes*, Geoff.

2 La céphalote, Buff., Suppl., t. 3, pl 52 : *cephalotes Pallasii*, Geoff., Ann. du Mus., t. XV, p. 107 : *harpya Pallasii*, Desm., Mamm., p. 113 : *vespertilio cephalotes*, Pallas, Spic., 3, pl. 1, p. 10.

3 Prodrome de Siomologie; Desm., Mamm., p. 113, note.

longues que la tête sont privées d'oreillons; le pelage est en entier gris-brun. Si l'existence de cette espèce se confirme, elle sera d'un haut intérêt par rapport à la *zoographie*.

LES HYPODERMES OU VRAIES CÉPHALOTES.

Hypoderma; *cephalotes*[1].

Les hypodermes sont assez nettement caractérisés par la privation d'un ongle au doigt indicateur de l'aile, car ce doigt, composé de quatre phalanges, est ainsi dénudé au sommet. Les ailes ne naissent pas non plus des parties latérales du corps, ainsi que cela a lieu chez toutes les chauve-souris frugivores ou insectivores; mais on les voit partir, au contraire, de la ligne médiane qui traverse longitudinalement la face dorsale; de sorte que le corps, au lieu d'être entre les ailes, se trouve immédiatement suspendu à leur point de jonction ou recouvert par elles comme par un manteau (d'où le nom d'*hypoderma*).

Enfin, les maxillaires n'ont chacun que deux incisives dans l'âge adulte, tandis que ces dents sont, comme chez les roussettes, au nombre de quatre chez les jeunes individus.

L'hypoderme de Péron[1] ressemble beaucoup à

1 *Hypoderma*, Geoff, Leçons sténog. : *cephalotes*, Geoff.

2 *Hypoderma Peronii*, Is Geoff. St.-Hil., Dict. class., t. XIV, p. 708 : *cephalotes Peronii*, Geoff., Ann. du Mus, t. XV, p. 104.

la roussette paillée par les couleurs de son pelage [1], dont il se rapproche aussi à plusieurs égards par ses formes. Il est généralement d'un fauve-roussâtre, qui, sur la tête, la nuque et le cou, passe au brun. La portion du dos qui est recouverte par la membrane alaire est de même couleur que les autres régions du corps. La longueur totale est de six pouces et demi, et l'envergure de deux pieds environ. La queue, longue de neuf lignes, est enveloppée, dans son premier tiers, par la membrane interfémorale, ou plutôt donne insertion à cette membrane par sa face supérieure. Cette chauve-souris, si remarquable par son organisation, a été decouverte par MM. Péron et Lesueur dans l'île de Timor. Ses mœurs sont inconnues.

MM. Quoy et Gaimard ont ajouté à ce genre une espèce qu'ils nomment HYPODERME DES MOLUQUES (*hypoderma moluccense* [2]), et qui a de grands rapports avec la précédente. Elle ne s'en distingue en effet que par une taille plus forte, des oreilles plus longues, plus pointues et un pelage plus fortement teinté en brun. Le museau est aussi plus alongé. Le corps des hypodermes est moins uniformément cylindrique que celui des roussettes, car de large qu'il est par le haut, il s'amincit rapidement vers le bas.

[1] Le jeune : Geoff. St.-Hil., Ann. du Mus., t. XV, p. 99.

[2] H. : *capite elongato ; auribus longis, acutis ; collo suprà et humeris griseis ; corpore infrà subfulvo ; alis desuper brunneis ; unguibus albidis ;* Q. et G. (Astrol., pl. 11), Zool., part. 1, p. 86.

La tête est brun-clair plus foncé entre les oreilles et sur le museau ; celles-ci en partie nues et plissées sont brunes. Les poils du cou et des épaules sont doux, longs, teintés de gris-roussâtre. Le cou, la poitrine et le ventre, de même que les extrémités, sont grisâtres. Les membranes sont brun-marron, et les doigts, comme leurs ongles, sont blanchâtres. Cet hypoderme avait deux pieds six pouces d'envergure. Il habite l'île d'Amboine, où il vit de fruits qu'il mange avec avidité.

LES VESPERTILIONS.

Vespertilio[1].

Les chauve-souris, auxquelles est réservé dans un sens plus restreint le nom primitif de vespertilion, sont reconnoissables à leur système dentaire, présentant quatre incisives supérieures pointues et séparées par paires rapprochées des canines, les deux intermaxillaires n'étant point réunies sur la ligne médiane. Leurs narines en S renversée s'ouvrent sur les côtés d'un mufle. Leur bouche est grande et sans abajoues; les oreilles, de forme variable, sont distantes entre elles d'une manière notable, mais leur oreillon est ou anguleux, ou subulé, ou taillé en croissant. Les ailes sont amples, et la membrane in-

[1] *Vespertilio*, Linné (ce nom générique, donné autrefois à toutes les chauve-souris, a été réservé aujourd'hui à un certain nombre d'entre elles) : *vespertilio*, F. Cuv.; Geoff.

terfémorale enveloppe la totalité de la queue qui est alongée.

Les vespertilions sont répandus dans toutes les parties du monde où leurs habitudes crépusculaires sont bien connues. Ils recherchent les insectes et même les petits animaux.

Les espèces décrites par Buffon sont, les vespertilions murin (*v. murinus,* L.), noctule (*v. noctula,* L.), sérotine (*v. serotinus,* L.), pipistrelle (*v. pipistrellus* , L.) ; kirivoula (*v. pictus* , L.), de Ceylan, marmotte volante (*v. nigrita*, L.), du Sénégal, et la grande sérotine de la Guyane (*v. maximus,* Geoff., ou *v. nasutus,* Shaw).

LE VESPERTILION DE BECHSTEIN.

Vespertilio Bechsteinii [1].

Cette chauve-souris a des rapports avec le vespertilion murin. Sa face nue est parsemée de petits poils raides. Son museau est conique, alongé ; les oreilles longues, sont minces et étroites, et l'oreillon est falciforme. La face est hérissée de glandes sébacées linguiformes. Son pelage est gris-roux ou fauve en dessus, blanc en dessous. Sa longueur totale est de deux pouces deux lignes sur onze pouces d'envergure. Elle se tient dans les arbres creux des forêts de la Thuringe, et ne fréquente point les édifices. Les femelles se réunissent pour vivre ensemble dès

[1] Leisler, Kuhl, Deuth. Fled., pl. 22 ; Desm., Mamm., esp. 201.

qu'elles sont fécondées. Elles se choisissent un trou d'où elles ne laissent approcher aucun mâle. Elles ne produisent qu'un petit à la fois.

LE VESPERTILION DE NATTERER.

Vespertilio Nattereri [1].

A des oreilles ovalaires, élargies, plus longues que la tête qui est petite. Le nez est large et la face, le tour des yeux excepté, est couverte de poils laineux et de quelques soies alongées. L'oreillon de couleur jaune ou lancéolé, le pelage d'un gris-fauve en dessus, blanc en dessous. Les membranes alaires sont d'un gris de suie, l'interfémorale a son bord dentelé. Le corps a de longueur totale, un pouce onze lignes sur neuf pouces six lignes d'envergure. Cet animal est rare à Vienne, où Kuhl l'a observé le premier.

LE VESPERTILION ROUSSATRE.

Vespertilio rufescens [2].

Ses oreilles sont courtes, réniformes, à poils courts. Le dessus du corps est grisâtre, couleur de rouille en dessus, gris en dessous. Les ailes sont remarquablement étroites ; la queue dépasse la membrane inter-

[1] Kuhl, *ibid.*, pl. 23 ; Desm., esp. 202.

[2] Brehm ; Isis., 1829, cah. 6, p. 640 ; Bullet. Férussac, t. XXIII, p. 115.

fémorale de deux lignes et demie. Son envergure est de seize pouces six lignes. L'individu, type de cette description, était femelle, et avait été tué dans une vieille tour de la ville de Iéna.

LE VESPERTILION FAUX MURIN.

Vespertilio submurinus[1].

Ses oreilles sont excessivement courtes. Ses ailes larges donnent jusqu'à dix-sept ou dix-huit pouces d'envergure. Le pelage sur le corps est brun-foncé tirant un peu au brun-grisâtre, pour s'affaiblir en dessous et affecter une teinte blanchâtre. Le museau, les oreilles et les membranes sont d'un gris noirâtre sale. Son système dentaire présente quelques particularités. La canine supérieure n'a pas d'arête marquée en arrière, de sorte que la dent qui la suit est libre. Les deux mâchelières inférieures sont longues et très aiguës. Cette chauve-souris est très rare en Allemagne; elle se tient sur les arbres à fruits, et vient parfois dans les maisons pendant la nuit.

LE VESPERTILION DE WIED.

Vespertilio Wiedii[2].

Cette chauve-souris, assez rare en Allemagne, et dédiée au prince de Wied-Neuwied, voyageur bien

[1] Brehm, Ornis, 1827, p. 17; Bull. Féruss., t. XIV, p. 250.
[2] Brehm, *ibid.*

connu, a les oreilles fort petites, la queue dépassant de deux lignes et demie la membrane interfémorale. Ses ailes sont médiocrement élargies, et donnent de quinze à seize pouces d'envergure. Elles sont grises-noirâtre, de même que les oreilles et le museau. Le pelage formé de poils longs et doux et gris-brun en dessus, et gris-clair en dessous. Ses mœurs sont à peu près celles du *v. murinus* ou de la chauve-souris commune.

LE VESPERTILION D'OKEN.

Vespertilio Okenii[1].

A de petites oreilles, de grandes dents, une queue dépassant la membrane interfémorale de trois lignes; des ailes médiocrement larges; un pelage formé de poils doux, minces, noir-brun sur le dos, gris-terreux sous le ventre. Son envergure est de quinze à seize pouces. Cette espèce se tient dans le creux des arbres, en Allemagne.

LE VESPERTILION FERRUGINEUX.

Vespertilio ferrugineus[2].

A ses oreilles courtes et réniformes, des poils courts, teintés de rouille, des ailes étroites, donnant quinze pouces et demi d'envergure. Cette chauve-

1 Brehm, *ibid.*
2 Brehm, *ibid.*

souris de l'Allemagne est rare, et fort voisine du *v. noctula*, dont elle diffère par une taille de moitié plus forte et les teintes plus claires de son pelage.

LE VESPERTILION DE SCHINZ.

Vespertilio Schinzii [1].

Cette chauve-souris, également d'Allemagne, et qui fréquente les lieux habités sous les toitures des maisons, a les oreilles longues de six lignes, plus courtes que la tête, l'oreillon lancéolé et la queue dépassant un peu la membrane interfémorale. Ses ailes sont larges et donnent une envergure de neuf à dix pouces. Son pelage se compose de poils longs, mollets, d'un noir-fauve sur le dos, d'un brunâtre-cendré ou même blanchâtre sur le ventre.

LE VESPERTILION DE LEISLER.

Vespertilio Leisleri [2].

Est long de trois pouces neuf lignes sur onze d'envergure. Sa tête est plate et brève, et le nez est élargi avec des narines lunulées. Le front est très velu et la face est couverte de verrues jaunâtres. Les oreilles, qui sont ovales triangulaires, sont courtes et leur oreillon est obarondi au sommet. Les poils longs et serrés sont de deux couleurs, d'un marron vif à la

[1] *Ibid.*

[2] Kuhl, Desm., esp. 206. *Vesp. dasycarpos*, Leisler, Ms.

pointe, et d'un brun foncé à leur base. Le dessous du corps pareil gris-brun. Les jeunes sont encore plus foncés en couleur que les adultes. La queue dépasse à peine la membrane interfémorale. Cette chauve-souris habite l'Allemagne, et vit en troupes dans les bois et les cavernes.

LE VESPERTILION DE SCREIBERS.

Vespertilio Screbersii[1].

N'a de longueur totale que deux pouces sept lignes sur dix à onze pouces d'envergure. Ses oreilles, plus courtes que la tête, sont larges, triangulaires, arrondies aux angles, avec une bordure de poils en dedans. Leur oreillon est de forme lancéolée, et se recourbe intérieurement vers la pointe. Le pelage est d'un gris-cendré, plus pâle en dessous ou même souvent mêlé de blanc-jaunâtre. Cette espèce se tient dans les cavernes, dans les montagnes, au sud-est du Bannat.

LE VESPERTILION DISCOLORE.

Vespertilio discolor[2].

A le front très velu, un museau large et renflé, les oreilles courtes, ovalaires et recourbées en dehors, avec un lobe saillant en dedans et des oreillons presque aussi larges en haut qu'en bas, et complète-

[1] Natterer ; Kulh ; Desm., Mamm., esp. 207.

[2] Natterer ; Kulh, Deut. Fled., pl. 25, p. 2 ; Desm., esp. 208.

ment nus. Les poils soyeux du dos sont bruns, excepté leur pointe qui est blanche. Le corps sur les parties inférieures est d'un blanc sale.

Cette espèce, rare dans le midi de l'Allemagne, qu'elle semble habiter exclusivement, fréquente les habitations des hommes et jamais les arbres. Elle est crépusculaire et apparoît en même temps que la noctule. M. Gloger affirme qu'elle diffère de la *sérotine* par ses mœurs, car, au lieu de voler tard et dans la nuit, elle se montre trente minutes après le coucher du soleil.

LE VESPERTILION PYGMÉE.

Vespertilio pygmœus[1].

Cette petite chauve-souris a de longueur totale un pouce deux lignes sur cinq pouces quatre lignes d'envergure. Elle se rapproche de la pipistrelle, mais sa tête est élevée, son museau court, obtus; ses oreilles sont plus courtes que la tête, larges à leur naissance, obtuses et arrondies à leur sommet. Leur oreillon est linéaire et simple. Le pelage mol et ras est fauve, plus foncé sur la tête, le haut du dos, passant au grisâtre-clair en dessous. La queue est tant soit peu libre de la membrane interfémorale qui est fauve. Elle a été observée dans la forêt de Dartmoor, en Angleterre.

[1] Leach, Zool. journ., 1825, t. I, p. 559; Bulletin Féruss., t. VI, p. 398.

LE VESPERTILION ÉCHANCRÉ.

Vespertilio emarginatus[1].

A de longueur deux pouces sur neuf d'envergure, les oreilles oblongues aussi hautes que la tête, échancrées sur leur bord extérieur et à oreillon en forme d'alène. Le pelage est d'un gris-roussâtre en dessus, cendré en dessous. La membrane interfémorale est recouverte de poils blancs à leur sommet.

Cette chauve-souris se tient dans les souterrains, et a été rencontrée près d'Abbeville, de Charlemont, en France, et de Douvres, en Angleterre.

LE VESPERTILION A MOUSTACHES.

Vespertilio mystacinus[2].

Long d'un pouce sept lignes sur sept à huit pouces d'envergure, ce vespertilion a les oreilles plus grandes que la tête, oblongues et arrondies à leur sommet, repliées et échancrées sur leur bord externe, et munies d'un oreillon lancéolé. Des poils fins et serrés forment sur la lèvre supérieure une sorte de moustache. Pelage d'un brun lavé de marron en dessus, plus clair chez les femelles. Cette espèce, rare en Allemagne, vit aussi en Angleterre; mais est très commune dans le nord du Jutland, suivant Faber.

1 Geoff. St.-Hil., Ann. du Mus., t. VIII, p. 198; Desm., Mamm., esp. 210 : *V. murinus*, Leisler, Ms.

2 Leisler, Kuhl, Desm., esp. 111.

LE VESPERTILION DASYCNÊME.

Vespertilio Dasycneme[1].

Le mâle a deux pouces dix lignes de longueur totale sur huit pouces deux lignes d'envergure. La femelle mesure quatre pouces sur onze pouces quatre lignes. Cette espèce, qu'on rencontre en Allemagne, est fauve, avec de longs poils blanchâtres sur la membrane interfémorale, sur les doigts des pieds et sur les articulations brachiales. Elle se distingue de la précédente avec laquelle on peut la confondre par sa taille, ses dents plus robustes et les stries pileuses de la membrane interfémorale.

LE VESPERTILION DE KUHL.

Vespertilio Kuhlii[2].

Ce vespertilion est long d'un pouce huit lignes sur huit pouces huit lignes d'envergure. Sa tête est large, épaisse ; ses oreilles très simples, presque triangulaires et sans replis, ont leur oreillon large et obtus, et taillé en demi-cercle recourbé en dedans. Le pelage, composé de poils longs, doux, laineux, est d'un brun-rouge-clair en dessus et entièrement fauve en dessous. La première moitié de la membrane interfémorale est très velue. Il habite Trieste.

[1] Boié, Isis, 1825, p. 1200. *V. mystacinus*, ejusd., Isis, 1823, p. 965 ; Fisher, Synop., p. 106.

[2] Natterer, Desm., Mamm., 212.

LE VESPERTILION DE DAUBENTON.

Vespertilio Daubentonii[1].

Cette espèce a quelques rapports avec le *Mystacinus*, dont elle diffère, suivant M. Gloger. Sa longueur est d'un pouce onze lignes sur neuf pouces et demi d'envergure. Sa tête est petite, son front très-velu est séparé du museau qui est renflé par une dépression. Des poils hérissent la lèvre supérieure, et quelques verrues recouvrent la face. Ses oreilles sont petites, presque ovalaires, légèrement échancrées sur le bord extérieur, nues, et munies en dedans et en bas d'un repli pileux. Les oreillons sont lancéolés, petits et minces. Le pelage gris-roux en dessus et blanchâtre en dessous. La femelle a la taille moindre et la coloration plus claire. Ce vespertilion aime raser la terre ou les eaux stagnantes quand il vole, sans doute pour mieux saisir les moucherons dont il se nourrit. On le trouve dans le midi de la l'Allemagne, et très communément à Hanau en Wétéravie.

LE VESPERTILION A COLLIER.

Vespertilio collaris[2].

Long de deux pouces et demi sur sept pouces

[1] Leisler, Kuhl, pl. 25, f. 2; Desm., 213; Gloger, Isis, t. XX, p. 420.

[2] Meisner; Schinz; Fisher, Syn., p. 106.

d'envergure. Ce vespertilion a les oreilles lancéolées-acuminées à oreillon en fer de lance, les poils doux, la tête fauve, la face fort velue, un collier très marqué jaune-blanchâtre, s'effaçant sous le menton, les parties supérieures jaune-fauve et le dessous du corps cendré. Il a été observé sur le mont Blanc.

LE VESPERTILION MALAIS.

Vespertilio malayanus [1].

A la tête des murinoïdes, l'oreille en entonnoir et l'oreillon en pétale.

Toutes les parties du corps sont d'un fauve-clair; les supérieures un peu plus foncées que les inférieures; les membranes sont d'un brun-clair, et des moustaches garnissent les côtés du museau.

	Pouces.	Lignes.
Longueur du corps, du bout du museau à l'origine de la queue	1	5
——— de la queue.	1	7
——— envergure.	8	

On doit cette espèce aux recherches de feu Alfred Duvaucel.

[1] F. Cuvier, Nouv. Ann. du Mus., t. I, p. 20.

LE VESPERTILION DE FREDÉRIC.

Vespertilio Frederici[1].

Un peu plus petit que la noctule d'Europe, mais tout-à-fait semblable.

	Pouces.	Lignes.
Longueur du corps, du bout du museau à l'origine de la queue	2	2
——— de la queue	1	4
——— envergure	9	

C'est feu Alfred Duvaucel qui a découvert cette espèce.

LE VESPERTILION JAVANAIS.

Vespertilio javanus[2].

A la tête des noctuloïdes, les oreilles échancrées et les oreillons en couteau. Toutes les parties supérieures du corps d'un brun uniforme; les parties inférieures blanchâtres. Les poils n'ont ces couleurs qu'à leur pointe, ils sont noirs dans le reste de leur longueur.

	Pouces.	Lignes.
Longueur du corps, du bout du museau à l'origine de la queue	1	4
——— de la queue	1	7
——— envergure	7	0

M. Busseuil, chirurgien-major de la frégate *la*

1 Noctule de Sumatra, F. Cuv., Nouv. Ann. du Mus., t. I, p. 20.
2 F. Cuv., Nouv. Ann. du Mus., t. I, p. 21.

Thétis, commandée par M. de Bougainville fils, a rapporté cette espèce de Java.

LE VESPERTILION IMBRIQUE

Vespertilio imbricatus[1].

Est le *lowo-lesser* des Javanais. Sa tête et son museau sont remarquables par leur brièveté. Les oreilles sont larges, obtuses. L'oreillon est court, semi-lunaire. Le pelage est d'un brun-luisant à reflet fauve, et les poils du front se dressent pour cacher la base des oreilles. Sa longueur est de trois pouces sur dix pouces d'envergure. La membrane interfémorale est sillonnée de veines transversales d'où a été tiré le nom spécifique.

LE VESPERTILION INORDINAIRE.

Vespertilio tralatitius[2].

A la tête cunéiforme, les oreilles larges, planes, obtuses en leurs bords, à oreillon court, linéaire, droit et obtus. Le pelage est très doux, fuligineux sur le corps, blanchâtre en dessous. La face n'a que quelques poils, et la membrane interfémorale est légèrement ponctuée. Ses dimensions sont identiques avec celles de l'espèce précédente. Les habitans de Java, sa patrie, lui donnent le nom de *lowo-manir*.

1 Horsf., Zool. Research.

2 Horsf., *loc. cit.*

LE VESPERTILION D'HARDWICKE.

Vespertilio Hardwickii[1].

A la face déprimée, les oreilles larges à lobe arrondi, entourant par deux prolongemens concaves, carenés en arrière, l'oreillon qui est linéaire lancéolé, dressé et alongé. Le pelage est laineux, mollet, formé de poils très longs, soyeux à leur base, d'un blanc-fauve plus sale en dessous. Des sillons transverses sur la membrane interfémorale. Le corps est long de trois pouces. Il habite Java. Son nom est celui d'un général anglais très zélé collecteur et descripteur d'objets d'histoire naturelle.

LE VESPERTILION ADVERSE.

Vespertilio adversus[2].

A son museau large, la tête forte et élevée, les oreilles droites, obtuses, à oreillon linéaire, droit. Le pelage est comme laineux, composé de longs poils fauve brillant en dessus, gris-blanchâtres en dessous. Ses dimensions sont de trois pouces trois lignes de longueur sur dix pouces d'envergure. La membrane interfémorale est légèrement ridée et marquée de quelques points peu visibles. Java est sa patrie.

[1] Horsf., *loc. cit.*

[2] Horsf., *loc. cit.*

LE VESPERTILION DE COROMANDEL.

Vespertilio coromandelicus [1].

A la tête des noctuloïdes. Les oreilles échancrées, les oreillons en couteau. Les parties supérieures du corps sont d'un brun-gris-jaunâtre, et les parties inférieures blanchâtres. Les poils noirs dans les trois quarts de leur longueur sont d'un blond jaunâtre à leur extrémité.

	Pouces.	Lignes.
Longueur du corps, du bout du museau à l'origine de la queue.	1	4
——— de la queue.	1	1
——— envergure	6	6

M. Leschenault a trouvé cette espèce à Pondichéry.

LE VESPERTILION NOCTULINE.

Vespertilio noctulina [2].

A le dessus de la tête et du corps fauve-roussâtre, le dessous fauve très clair. Les oreilles triangulaires, arrondies à leurs bords, à oreillons étroits et alongés. Le corps est long de deux pouces, la queue d'un, et l'envergure mesure huit pouces six lignes.

Habite le Bengale.

[1] F. Cuv., Nouv. Ann. du Mus., t. I, p. 21.

[2] Isid. Geoff., Zool. du Voy. aux Indes-Or., p. 92.

LE VESPERTILION DE BOURBON.

Vespertilio borbonicus [1].

Se rapproche de la sérotine, dont il diffère par une taille plus forte, des oreilles ovales-triangulaires de moitié plus courtes que la tête, ayant un oreillon alongé, taillé en demi-cœur. Le pelage est roux en dessus, blanchâtre en dessous, composé de poils doux et luisants. Le corps a deux pouces onze lignes de longueur totale. Cette espèce habite l'île de Bourbon.

LE VESPERTILION DU CAP.

Vespertilio capensis [2].

Ce vespertilion se rapproche singulièrement du *Nyctyceus Temminckii*, bien que différent par la taille et peut-être par le système dentaire. Le corps est long d'un pouce neuf lignes sur neuf pouces d'envergure. Sa tête est courte, et les tempes ainsi que le museau sont noirs et sans poils. La commissure des lèvres est garnie de poils fauves très courts. Le pelage en dessus est fauve-jaunâtre, passant en dessous au jaune-blanchâtre. Les oreilles, aiguës à leur sommet, ont leur bord entier et un oreillon linéaire légèrement falciforme. On le rencontre dans

[1] Geoff., Ann. du Mus., t. VIII, p. 201, pl. 47; Desm., 216.

[2] Smith, Zool. journ., t. 4.

l'intérieur de l'Afrique méridionale et dans l'île de Pâques.

LE VESPERTILION DE TEMMINCK.

Vespertilio Temminckii [1].

Ce petit vespertilion, long d'un pouce dix lignes sur sept pouces d'envergure, a les oreilles arrondies, velues en devant, nues en arrière, à oreillon foliolé, plus large à son sommet qui est arrondi. La membrane interfémorale est très villeuse. Le pelage est fauve, cendré en dessus, blanc en dessous. Les jeunes ne diffèrent point des adultes. M. Ruppell a découvert cette espèce dans les forêts et les vergers du Dongola, en Afrique.

LE VESPERTILION MARGINÉ.

Vespertilio marginatus [2].

Ce vespertilion, que M. Ruppell a découvert en Arabie, est remarquable par la bordure jaune qui se dessine sur les extrémités supérieures et inférieures des membranes alaires et interfémorale. Le pelage est brun de suie en dessus, passant au rougeâtre cendré en dessous. Le corps est long d'un pouce quatre lignes sur six pouces dix lignes d'envergure. On le trouve en Arabie.

[1] Cretzchmar in Ruppell zool., pl. 6. *V. Corpore suprà ex cinereo fuscato, infrà albo.*

[2] Cretzschmar, in Rupp. zool., pl. 29, f. A.

LE VESPERTILION GRIFFON.

Vespertilio gryphus[1].

A la tête des murinoïdes et deux fausses molaires anomales fort petites de chaque côté des deux mâchoires. L'oreille est échancrée, et l'oreillon en couteau. Toutes les parties supérieures du corps sont d'un blond-jaunâtre, les parties inférieures sont grises, mais les poils des unes et des autres sont noirs à leur extrémité inférieure. Les parties nues sont violâtres. Des moustaches garnissent les côtés de la lèvre supérieure et le dessous de l'extrémité de la mâchoire inférieure.

	Pouces.	Lignes.
Longueur du corps de l'extrémité du museau à l'origine de la queue.	1	9
——— de la queue.	1	2
——— envergure.	7	10

Ce vespertilion habite les environs de New-York, d'où l'a rapporté M. Milbert.

LE VESPERTILION DE SAULNIER.

Vespertilio Salarii[2].

A la tête des murinoïdes et deux fausses molaires de chaque côté des deux mâchoires. L'oreille est échancrée, et l'oreillon disposé en couteau. Toutes les parties supérieures du corps sont d'un brun-mar-

[1] F. Cuv., Nouv. Ann. du Mus., t. I, p. 15.

[2] F. Cuv., Nouv. Ann. du Mus., t. I, p. 16.

ron-grisâtre, et les régions inférieures gris-blanchâtres. Aux parties brunes les poils sont plus foncés à leur moitié inférieure qu'à leur supérieure; ils sont noirs dans celle inférieure aux portions grises. Les parties nues sont brunes. Des moustaches garnissent les côtés de la lèvre supérieure et le dessous de l'extrémité de la mâchoire inférieure.

	Pouces.	Lignes.
Longueur du corps, du bout du museau à l'origine de la queue	1	6
——— de la queue	»	7
——— envergure	7	7

Cette espèce est, comme la précédente, des environs de New-York, et comme elle on en doit la connoissance à M. Milbert.

LE VESPERTILION DE GÉORGIE.

Vespertilio georgianus [1].

A la tête des murinoïdes. L'oreille est échancrée, et l'oreillon en alène. Toutes les parties supérieures du corps sont colorées par un mélange de noir et de blond-jaunâtre. Le noir paroît, parce que la pointe qui est blonde ne recouvre pas, à cause de sa brièveté, le reste de la longueur de ces poils qui sont noirs. Les parties inférieures sont grises, mais mélangées de noir, par la même cause qui fait dominer cette couleur aux parties supérieures. Des moustaches garnissent les côtés de la lèvre supé-

[1] F. Cuv., Nouv. Ann. du Mus., t. I, p. 16.

rieure, et le dessous de l'extrémité de la mâchoire inférieure.

	Pouces.	Lignes.
Longueur du corps, du bout du museau à l'origine de la queue	1	6
——— de la queue	1	2
——— envergure	7	»

Découvert par M. Le Conte, aux États-Unis, dans la Géorgie.

LE VESPERTILION BLONDIN.

Vespertilio subflavus [1].

A la tête des murinoïdes; l'oreille est échancrée, et l'oreillon en demi-cœur. Les parties supérieures du corps sont d'un blond-gris-clair, légèrement ondulées de brunâtre; les parties inférieures d'un blanc-jaunâtre. Les poils des parties supérieures sont noirs à leur base, blanchâtres dans la plus grande partie de leur longueur, et brunâtres à leur pointe; ceux des parties inférieures sont noirs à leur moitié inférieure, et d'un blanc-jaunâtre à leur autre moitié. Des moustaches garnissent les côtés de la lèvre supérieure et le dessous de l'extrémité de la mâchoire inférieure.

	Pouces.	Lignes.
Longueur du corps, du bout du museau à l'origine de la queue	1	6
——— de la queue	1	3
——— envergure	7	»

De la Géorgie.

[1] F. Cuv., Nouv. Ann. du Mus., t. I, p. 17.

LE VESPERTILION CRECKS.

Vespertilio Crecks [1].

A la tête des serotinoïdes, point de fausses molaires anomales à la mâchoire supérieure, et une seule à l'inférieure. L'oreille est échancrée, et l'oreillon en couteau. Les parties supérieures sont d'un brun-jaunâtre, les parties inférieures d'un gris-sale; les poils de toutes ces parties sont noirs à leur base. Des moustaches garnissent les côtés du museau et le dessous de l'extrémité de la mâchoire inférieure.

	Pouces.	Lignes.
Longueur du corps, du bout du museau à l'origine de la queue	2	
——— de la queue.	1	6
——— envergure.	9	»

Habite la Géorgie.

LE VESPERTILION ÉPAIS.

Vespertilio crassus [2].

A la tête des murinoïdes, deux fausses molaires anomales de chaque côté des deux mâchoires; l'oreille obtuse et l'oreillon en couteau. Toutes les parties supérieures du corps sont d'un brun-marron-

[1] F. Cuv., Nouv. Ann. du Mus., t. I, p. 18.
[2] F. Cuv., Nouv. Ann. du Mus., t. I, p. 18.

grisâtre, et les parties inférieures blondes; les poils à leur origine sont plus foncés qu'à leur extrémité. Des moustaches garnissent le côté de la lèvre supérieure et l'extrémité de la mâchoire inférieure.

	Pouces.	Lignes.
Longueur du corps, du bout du museau à l'origine de la queue	2	
——— de la queue.	1	8
——— envergure.	8	8

Cette espèce a été découverte par M. Lesueur, aux environs de New-York.

LE VESPERTILION DE LA CAROLINE.

Vespertilio carolinensis[1].

Est long de trois pouces trois lignes sur neuf pouces sept lignes d'envergure. Les oreilles sont oblongues, entières ou sans replis, de la grandeur de la tête, en partie velues, et munies d'un oreillon façonné en moitié de cœur. Son pelage est brun-marron en dessus, jaune en dessous. Il vit aux environs de Charlestown, dans la Caroline du sud.

[1] Geoff., Ann. du Mus., t. VIII, p. 193, pl. 47 et 48.

LE VESPERTILION SUBULÉ.

Vespertilio subulatus [1].

Ses oreilles dépassent un peu la tête et sont de forme alongée, et munies d'oreillons subulés et grêles. Le pelage est brunâtre, à teinte cendrée, et la membrane interfémorale se trouve être velue dans sa première moitié. Le ventre est blanc-jaunâtre. Ses dimensions sont de quatre pouces deux lignes, la queue comprise; celle-ci est un peu libre à sa terminaison. Habite les rives du fleuve d'Arkansa, dans le nord de l'Amérique.

LE VESPERTILION ÉPERONNÉ.

Vespertilio calcaratus [2].

Long de quatre pouces sur douze d'envergure, et muni d'une sorte d'éperon à la partie interne de la première phalange, son pelage est brun-noirâtre en dessus, fauve-foncé en dessous; ses ailes sont noires; les doigts des mains sont rosés et ceux des pieds noirs. Habite le nord des États-Unis.

[1] Say, in Major Long's, exp. to the rocky mountains, t. I, p. 107; Godman, Am. Hist. nat., t. I, p. 71 ; Sabine, Zool., p 3.

[2] Rafinesq., Desm., p. 132, note.

LE VESPERTILION MOINE.

Vespertilio monachus [1].

De la taille du précédent. Oreilles petites, entièrement cachées par des poils très longs ; pelage fauve-rouge-foncé en dessus, fauve en dessous ; membrane des ailes gris-foncé ; nez et doigts rosés. Des États-Unis.

LE VESPERTILION A FACE NOIRE.

Vespertilio phaïops [2].

Long de quatre pouces et demi sur treize pouces d'envergure. Son pelage est brun-bai-obscur en dessus, plus pâle en dessous. Sa face, ses oreilles et les membranes alaires sont noires. Du nord des États-Unis.

LE VESPERTILION A DOS NOIR.

Vespertilio melanotus [3].

A quatre pouces et demi de longueur sur douze pouces et demi d'envergure. Les oreillons sont arrondis ; le corps est noirâtre en dessus, blanchâtre

[1] *Ibid., loc. cit.*
[2] *Ibid., loc. cit.*
[3] *Ibid., loc. cit.*

en dessous; les membranes d'un gris-foncé, et les doigts noirs. Du nord des États-Unis [1].

LE VESPERTILION A QUEUE VELUE.

Vespertilio lasiurus [2].

A les oreilles ovalaires plus courtes que la tête, à oreillon étroit et en demi-cœur. Le pelage varié de gris-jaunâtre et de roux-vif; la membrane interfémorale est très velue en dessus. Il a un pouce dix lignes de longueur. On dit ce vespertilion de Cayenne, nous le croyons des États-Unis.

LE VESPERTILION TRÈS VELU.

Vespertilio villosissimus [3].

A les oreilles aiguës, munies d'un oreillon en lame d'épée; les poils brunâtres et la membrane interfémorale très velue. Le corps a quatre pouces quatre lignes, la queue deux pouces, et l'envergure onze et demi. Son pelage est doux et formé de poils fort longs. D'Azara a observé cette espèce et la suivante au Paraguay.

1 Nous ne connoissons pas les descriptions des deux chauve-souris des États-Unis, nommées *vespertilio noctevagans* et *lucifugus* par le major Lecomte.

2 L. Geoff., Ann., t. VIII, pl. 47; Desm., 215; Screb., pl. 62, B. Encycl., 31, f. 4.

3 Geoff., *ibid.*, p. 204; Desm., 219. Chauve-souris 7e., d'Azara, Parag., t. 2, p. 284.

LE VESPERTILION ROUGE.

Vespertilio ruber [1].

A le corps long de trois pouces une ligne, la queue de treize lignes et neuf pouces deux lignes d'envergure. Le poil est court, de couleur cannelle en dessus de rose en dessous. L'oreille est aiguë, ainsi que l'oreillon qui est en forme de poinçon. Est peut-être une nycticée? Habite le Paraguay.

LE VESPERTILION POUDRÉ.

Vespertilio albescens [2].

Est long de trois pouces six lignes sur huit pouces dix lignes d'envergure. Son pelage est noir, piqueté de blanc en dessus et obscur en dessous. Les oreilles sont aiguës, à oreillons étroits et pointus. Habite le Paraguay. Il en existe une variété tirant au blanchâtre.

[1] Chauve-souris 11e. ou cannelle, Azara, Parag., t. 2, p. 292. *V. Ruber*, Geoff., Ann., t. VIII, p. 204.

[2] Geoff., Ann., t. VIII, p. 204, pl. 18; Azara, Parag., t. II, p. 294.

LE VESPERTILION DU BRÉSIL.

Vespertilio Brasiliensis[1].

A les oreilles médiocres, alongées; onze à douze pouces d'envergure; un pelage doux et soyeux, brun-obscur lavé de marron. Cette espèce a été rapportée du Brésil par M. Auguste Saint-Hilaire.

LE VESPERTILION DE SAINT-HILAIRE.

Vespertilio Hilairii[2].

A les oreilles petites, triangulaires, presque aussi larges que longues, à peine échancrées à leur bord externe; la membrane interfémorale dénudée, ainsi que les côtés de la face. Est long de deux pouces cinq lignes. Son pelage est fauve-noirâtre passant au fauve-marron. Habite la province des Missions, au Brésil.

LE VESPERTILION POLYTHRICE.

Vespertilio polythrix[3].

A les oreilles plus longues que larges, échancrées en dehors; la face presque complétement velue; le pelage brun-marron passant au blanchâtre. Est long de trois pouces cinq lignes, et a quelques rapports

1 Desm., esp. 222.
2 Isid. Geoff., Ann. Sc. nat., t. III, p. 440, et Études zool., pl. 2.
3 *Ibid.*, *loc. cit.*

avec la pipistrelle. Habite les provinces de Rio-Grande et des Mines, au Brésil.

LE VESPERTILION LISSE.

Vespertilio levis [1].

Les oreilles sont longues, son pelage brun-marron, sa taille de deux pouces dix lignes. Il vit au Brésil.

LE VESPERTILION DE SPIX.

Vespertilio Spixii [2].

A de longueur quatre pouces sur dix d'envergure. Son corps est grêle, noir, avec les ailes bleuâtres. Les oreilles sont longues, lancéolées, élargies à leur base, roulées, à oreillon entier, lancéolé, de la longueur de la conque auriculaire; des verrues tuberculifères sur le menton. Habite le Brésil.

LE VESPERTILION CHIEN.

Vespertilio caninus [3].

A la mâchoire supérieure qui s'avance, légèrement retroussée, et le chanfrein fendu. Sa queue

1 *Ibid.*, *loc. cit.*

2 Fisher, Synop., p. 3. *V. Brasiliensis;* Spix, *vesp. bras.*, pl. 36, fig. 8.

3 Wied Neuwied, Beit., II, p. 262.

brève est complétement enveloppée dans la membrane interfémorale; ses oreilles coniques ont un oreillon court, aigu à la base, et est muni d'un appendice ample et long de plus de six lignes. Le corps est long de deux pouces, la queue de huit lignes sur dix pouces huit lignes d'envergure. La face est nue, et le pelage est d'un fauve-noirâtre foncé. Il habite les édifices au Brésil.

LE VESPERTILION A VENTRE BLANC.

Vespertilio leucogaster [1].

Son museau est court, ses oreilles sont à bords droits et à oreillon lancéolé; le pelage est noir-brun, pointillé de jaunâtre en dessus, et blanc-grisâtre en dessous; est long de deux pouces dix lignes sur onze pouces et demi d'envergure. Fréquente les forêts qui bordent le fleuve *Mucuri*, au Brésil.

LE VESPERTILION NOIRATRE.

Vespertilio nigricans [2].

Long de trois pouces neuf lignes sur huit pouces huit lignes d'envergure; a les oreilles médiocres, échancrées à leur bord, munies d'un oreillon sublinéaire. Le museau est court, séparé par un sillon,

1 *Ibid., loc. cit.*
2 *Ibid., loc. cit.*

et les poils sont d'un noir fuligineux. Fréquente les rives de l'*Iritiba*, au Brésil.

LE VESPERTILION DE MAXIMILIEN.

Vespertilio Maximiliani [1].

A le museau pointu, le pelage brun-rougeâtre, deux pouces trois lignes de longueur sur onze pouces trois lignes d'envergure. L'oreillon est court et obtus. Habite la partie orientale du Brésil, les rochers et les vieux arbres des forêts vierges des rives du *Mucuri*.

LES PROBOSCIDES.

Proboscidea [2].

Les proboscides sont des vespertilions dont le nez s'allonge en forme de trompe en dépassant la mâchoire supérieure. Le système dentaire présente parfois de six à huit incisives à la mâchoire inférieure; les deux seules espèces connues ont été découvertes au Brésil. La première est la proboscide des roches (*Proboscidea saxatilis* [3]), longue de trois pouces onze lignes sur huit pouces neuf lignes d'envergure, ayant des oreilles très étroites, lancéolées, échancrées à leur bord externe, marquées de sil-

1 Fisher, Synop., p. 37 : *vespertilio calcaratus*, Wied, *loc. cit.*
2 Spix, Vesp. bras. : *emballonura*, Kuhl, Ms., fide Temminck.
3 Spix, *ibid.*, pl. 35, t. VIII : *vespertilio naso*, Wied neuvied, II, p. 274, fig. 5.

lons en dedans, ayant un oreillon très court. Cette chauve-souris est commune dans les forêts du Brésil, surtout sur les rives du *Mucuri*. La deuxième espèce est la proboscide des rivages (*P. rivalis* [1]), de taille plus petite que la précédente, à pelage brun-fauve en dessus, brun-pâle en dessous, et remarquable en ce que les ailes dépassent notablement la tête. On la rencontre vivant en essaims dans les arbres qui croissent sur les bords du fleuve des Amazones.

LES OREILLARDS.

Plecotus [2].

Ont la plupart des caractères des vespertilions, à l'exception du nombre des incisives de la mâchoire supérieure qui est réduit à deux au lieu de quatre. De plus, leurs oreilles sont d'une hauteur démesurée, relativement aux proportions de la tête, et sont soudées sur le milieu du front par un prolongement de leur bord interne. Le trou auditif présente un opercule et un oreillon lancéolé.

Leurs habitudes comme leur distribution sur la surface du globe ne diffèrent point de celles des vespertilions.

Buffon n'a décrit dans ce genre que deux espèces : l'Oreillard (*Vespertilio auritus*, L.), et la Barbastelle (*V. Barbastellus*, L.); toutes les deux de France.

[1] Spix, *loc. cit.*, 62.
[2] Geoff. St.-Hil., Hist. nat. de l'Égypte.

L'OREILLARD CORNU.

Plecotus cornutus [1].

Se rapproche de l'espèce ordinaire, dont il diffère toutefois par les oreilles bien plus grandes, ses poils plus fournis, plus longs, et aussi par leur coloration, car le pelage est en dessus noir lavé de brunâtre, et noir-bleuâtre tacheté de grisâtre en dessous. Les oreilles, aussi longues que le corps, sont étroites à leur sommet et réunies à la base par une large membrane velue et échancrée à sa moitié. Les oreillons atteignent le milieu des oreilles et se dirigent parallèlement, de manière à simuler deux cornes. Les oreilles ont dix-neuf lignes de longueur.

Cet oreillard a été découvert dans un château du Jutland, près de la ville d'Horsens; il est très vorace et se nourrit principalement de mouches et d'insectes ailés dont il lui faut soixante à soixante-dix pour son repas. Il mâche aussi vite qu'il digère, et son vol aussi bien que sa marche sont d'une grande légèreté. Ses oreilles sont très mobiles, déjetées en arrière dans le repos, dressées au moindre bruit, et dirigées en avant lorsque l'animal écoute. Sa voix est fine et sifflante, et l'odeur qu'il exhale très fétide.

[1] *Vespertilio cornutus*, Faber, Isis, 1826, p. 515.

L'OREILLARD BRÉVIMANE.

Plecotus brevimanus [1].

A le pelage d'un roux-fauve en dessus, blanchâtre en dessous. Ses oreilles sont oblongues, de la longueur de la tête ou du double plus longues. L'oreillon est ovalaire lancéolé; la queue aiguë à sa pointe, égalant en longueur l'avant-bras, se rapproche, par les autres caractères, de l'oreillard commun. Cette espèce a été trouvée en juillet dans un vieux saule de l'île d'Ély en Angleterre.

L'OREILLARD DE PÉRON.

Plecotus Peronii [2].

Cette espèce a toutes les apparences de l'oreillard vulgaire, la taille comme la forme générale. Mais les oreillons de ce dernier sont de moitié moins grands que ceux de l'oreillard de Péron; enfin, celui-ci a la coloration du pelage plus claire, surtout dans la région inférieure qui est presque blanche. On ignore la patrie de cette chauve-souris, qui a été rapportée par Péron de son voyage aux Terres Australes.

[1] Jenyns, Linn. Trans., 16e. vol., 1re., p. 53; part., Bull. Féruss., t. XXIV, p. 190.

[2] Isid. Geoff., Études zool., pl. 3.

L'OREILLARD VOILÉ.

Plecotus velatus [1].

A le pelage brun ou marron-foncé, plus ou moins lavé de roussâtre sous le corps, et cette teinte passe même parfois au gris-cendré. Ses poils sont lustrés, moelleux, abondans et assez longs. Les oreilles sont longues et très larges à leur base. L'oreillon est en languette triangulaire simple et très aiguë. La queue est fortement alongée et complétement enveloppée par la membrane interfémorale. La longueur du corps est de deux pouces neuf lignes, celle de la queue deux pouces sur onze pouces six lignes d'envergure. Cette chauve-souris a été découverte dans le district de *Curityba*, au Brésil.

L'OREILLARD LEUCOMÈLE.

Plecotus leucomelas [2].

Longue d'un pouce neuf lignes sur sept pouces d'envergure, cette espèce a les oreilles grandes et soudées par leur base sur le milieu du front. Une scissure profonde sépare les deux côtés des narines. Le pelage est noir en dessus et varié de noir et de blanc en dessous.. Elle habite l'Arabie.

1 *Ibid.*, *loc. cit.*, pl. 2.

2 *Vespertilio leucomelas*, Cretzschmar, in Ruppell zool., pl. 28, fig. B.

L'OREILLARD DE RAFINESQUE.

Plecotus Rafinesquii [1].

Long de quatre pouces sur douze d'envergure, coloré en gris foncé en dessus, et en gris-clair en dessous. Les oreillons sont de même longueur que les oreilles qui sont très grandes. Du nord des États-Unis.

L'OREILLARD DE MAUGÉ.

Plecotus Maugei [2].

A les oreilles très larges, échancrées sur leur bord externe et arrondies à leur pointe. Le pelage est d'un brun-noirâtre en dessus, passant au brun-clair en dessous. Les parties postérieures du corps sont blanches, les membranes grises. Les oreillons sont pointus et médiocres. A été découvert à Porto-Rico, par Maugé.

L'OREILLARD DE TIMOR.

Plecotus timoriensis [3].

A le museau assez pointu, les oreilles marquées

[1] *Vespertilio macrotis*, Rafineq., Desm., note p. 133. *V. Macrotis*, major Lecomte.

[2] *Vespertilio Maugei*, Desm., esp. 225.

[3] *Vespertilios timoriensis*, Geoff., Ann. du Mus., t. VIII, pl. 47.

d'un repli à leur bord interne, et à oreillon en demi-cœur; le pelage brun-noirâtre en dessus, brun-cendré en dessous. Le corps a deux pouces sept lignes, la queue un pouce cinq lignes, et l'envergure dix pouces. Il a été rapporté de l'île de Timor, par Péron et Lesueur.

LES FURIES.

Furia [1].

Ont le système dentaire des vespertilions, c'est-à-dire quatre incisives à la mâchoire supérieure, mais elles en diffèrent par plusieurs autres caractères importants. M. F. Cuvier a donné à l'espèce, type de ce nouveau genre, le nom de *Furia*, par rapport à sa figure étrange. Ainsi s'exprime ce savant :

» Cette chauve-souris, de petite taille, frappe d'abord la vue par son museau camus et hérissé de poils roides, parmi lesquels se montrent des yeux saillants qui ajoutent encore à l'expression bizarre de de sa physionomie.

» Ses dents incisives supérieures sont au nombre de quatre, de même grandeur et pointues, et les externes n'ont aucun rapport avec les canines inférieures. Chez la sérotine, la noctule, etc., au contraire, les incisives moyennes sont beaucoup plus grandes que les latérales, et celles-ci sont échancrées par leur opposition avec les canines d'en bas. Les

[1] F. Cuv., Mém. du Mus., t. XVI, p. 150, pl. 9.

incisives inférieures, placées régulièrement sur un arc de cercle, sont à trois dentelures, et en cela diffèrent de celles de plusieurs autres vespertilions, qui ne sont que bifides, et de celles des espèces nommées plus haut, lesquelles sont comprises entre les canines et placées les unes devant les autres. Les canines supérieures, beaucoup plus épaisses que les inférieures, sont à trois points; une entière et une postérieure petite, et la moyenne forte, grande et conique. Les canines inférieures, de forme cylindrique, ont aussi une pointe antérieure et une postérieure; et ces dents, aux deux mâchoires de forme tout-à-fait anomales, ont plus de rapport avec des fausses molaires qu'avec des canines, caractère au reste qui leur est commun avec celles de beaucoup d'autres insectivores. La mâchoire d'en haut a deux fausses molaires de chaque côté et trois vraies, et la mâchoire opposée n'en diffère sous ce rapport qu'en ce qu'elle a une fausse molaire de plus. Ces dents n'ont rien qui leur soit particulier; elles ont tous les caractères des dents analogues des autres chauve-souris, qui, comme on sait, n'ont montré jusqu'à présent aucune différence ni dans le nombre ni dans la forme de leurs vraies molaires.

» Les organes du mouvement ne présentent rien de très particulier. Le pouce ne se montre hors de la membrane des ailes que par son angle; le premier doigt vient se terminer à la naissance de la troisième et dernière phalange du second. Lorsque les ailes ne sont point étendues, les ligaments

ramènent en dedans la dernière phalange du second doigt, qui se replie ainsi sur lui-même par son extrémité. La queue diminue insensiblement d'épaisseur, et les vertèbres dont elle se compose finissent d'être distinctes dès le milieu de la membrane interfémorale; mais elle paroît se continuer en un simple ligament jusqu'à l'extrémité de cette membrane fort étendue, et qui se termine en un angle dont le sommet dépasse de beaucoup les pieds, et elle se replie en dessous comme ceux-ci, lorsque l'animal est en repos.

» Les yeux sont saillants et remarquables par une grandeur qui ne s'observe point d'ordinaire chez les vespertilions. Les narines terminent le museau et ne sont séparées l'une de l'autre que par un bourrelet qui les environne et qui forme une échancrure à leur partie supérieure. Les lèvres sont entières, la langue est douce et la bouche sans abajoues; mais on voit sur les côtés de la lèvre supérieure quatre ou cinq verrues ou tubercules nus, disposés très régulièrement, et il en est de même de huit tubercules semblables qui garnissent le dessous de la mâchoire inférieure et qui apparoissent par leur blancheur au milieu des poils noirs. Les oreilles sont grandes, à peu près aussi larges que longues, simples de structure et pourvues d'un oreillon d'une forme particulière; il est à trois pointes disposées en croix. Le pelage est doux, épais, excepté sur le museau où il est plus long, plus roide et plus hérissé que sur les autres parties du corps.

» L'individu observé étoit mâle, et ses organes génitaux ne présentoient aucune modification notable; ils ne différoient point de ce qui existe chez les vespertilions.

» Ajoutant maintenant à ces caractères zoologiques quelques considérations tirées des caractères anatomiques, on trouvera de nouvelles raisons pour justifier l'établissement du genre *Furia*. Les formes de la tête, la disposition des diverses parties qui la composent, rendent raison de la singulière physionomie de cet animal : les frontaux et les pariétaux se relèvent presqu'à angle droit au-dessus du nez, et toutes les parties postérieures ayant suivi ce mouvement, les os de l'oreille sont fort au-dessus de la partie antérieure de l'arcade zygomatique qui, au lieu d'être horizontale, forme un arc dont l'extrémité postérieure est très relevée au-dessus de l'antérieure. La hauteur du maxillaire supérieur est presque nulle, comparativement à celle des espèces qu'on peut considérer comme de véritables vespertilions. La branche montante de la mâchoire inférieure est remarquablement grande, et les os du nez, relevés sur leur bord externe dans toute la longueur du museau, laissent entre eux une dépression sensible, quoiqu'elle ne s'aperçoive pas sur la tête non dépouillée.

» En comparant à cette tête celle de la noctule, par exemple, on peut apprécier du premier coup d'œil à quel point cette chauve-souris diffère par cette partie essentielle de l'organisation des vesper-

tilions proprement dits. On voit en effet que la tête de la noctule a les os du nez postérieurement, ses frontaux, ses pariétaux et son occipital sur une même ligne droite oblique; que l'arcade zygomatique est horizontale, et que par-là les os de l'oreille se trouvent au niveau de sa partie antérieure; que le maxillaire supérieur a une grande hauteur, et que celui de la branche montante de la mâchoire inférieure l'est d'autant moins, que la cavité glénoïde n'est pas plus relevée que l'arcade zygomatique.

» Ces seuls traits généraux suffisent pour montrer que la tête de la furie est formée d'une tout autre manière que celle de la noctule, et que la réunion dans un même genre, d'animaux qui présentent de telles différences, est impossible.

» Le crâne du *kirivoula* (*vespertilio pictus*), est celui qui se rapproche le plus de la furie par la disposition des diverses parties de la tête, bien qu'il ait de nombreuses différences; mais en comparant cette tête à celle de la noctule, on a une nouvelle preuve de la nécessité de faire une étude des espèces qui sont réunies aujourd'hui dans les catalogues méthodiques, sous le nom de Vespertilions.

» L'espèce type du genre furie a reçu le nom spécifique de *hérissée* (*Furia horrens*); sa taille est petite, sa longueur, depuis le bout du museau à l'origine de la queue, est d'un pouce et demi, et son envergure est de six pouces; sa couleur est d'un

brun-noir uniforme. Elle a été découverte à la *Mana*, dans la Guyane, par feu Leschenault.

LES NYCTICEES.

Nycticeus [1].

Les nycticées ont été séparées avec juste raison des vespertilions, et réunies en un petit groupe par Rafinesque [2]. Plus tard cet auteur abandonna ses premières idées et classa ses deux nycticées parmi les vespertilions. Cependant les nycticées diffèrent des vespertilions, parce qu'elles n'ont que deux incisives à la mâchoire supérieure, et que ces deux dents, écartées l'une de l'autre, se rapprochent des canines. Les six incisives inférieures sont lobées, et à chaque mandibule on remarque deux fausses molaires anomales.

L'oreille, courte et éloignée, se termine en devant en une languette horizontale, et l'oreillon s'étend à l'intérieur en un appendice taillé en croissant ou prolongé en alène.

LA NYCTICÉE HUMÉRALE.

Nycticeus humeralis [3].

A ses oreilles ovalaires, plus longues que la tête,

1 Rafinesq., Journ. de Physiq. t. LXXXVIII, p. 417; F. Cuvier, Dict. Sc. nat., t. 59, p. 416 : *vespertilio*, Auct.

2 *Ibid., loc. cit., vespertilio humeralis*, Rafinesq., Am., Montl. mag.

3 *Ibid., loc. cit.*

noires ainsi que le museau. La queue est longue, mucronée. Le pelage en brun-foncé en dessus, gris en dessous, avec les épaules maculées de noir. Longueur trois pouces six lignes; hab. le Kentucky.

LA NYCTICÉE MARQUETÉE.

Nycticeus tesselatus[1].

Pelage bai en dessus, fauve en dessous, avec un étroit collier jaunâtre, et les aisselles blanches. Ailes réticulées et pointillées de roux. Queue de la longueur du corps et verruqueuse au sommet. Longueur, quatre pouces. Le nez bilobé; les oreilles courtes, arrondies; hab. le Kentucky, dans l'Amérique du nord.

LA NYCTICÉE DE TEMMINCK.

Nycticeus Temminckii[2].

Cette espèce a les oreilles plus courtes que la tête, et de forme oblongue arrondie, échancrées sur leur bord externe, et munies d'un oreillon alongé et recourbé en faux. Le pelage est soyeux, formé de poils courts, fauves en dessus, jaunâtres sales en dessous. Les côtés de la tête et du corps sont d'un roux brillant. Elle a de longueur totale quatre pouces six lignes sur douze pouces d'envergure. Ses formes sont

1 *Ibid.*, *loc. cit.*
2 *Vespertilio Temminckii*, Horsf., Zool. Research.

robustes et épaisses, et sa membrane interfémorale est marquée de quelques veinures au milieu. Habite Java.

LA NYCTICÉE DE BÉLANGER.

Nycticeus Belangeri [1].

A le corps, la tête et le haut du bras fauves en dessus comme en dessous. Chez l'adulte, cette coloration tire au marron nuancé d'olivâtre. Les poils du dos, longs et moelleux, sont jaune-brunâtre à leur racine, marron à leur pointe, et fauve sur le ventre. Les oreilles sont petites, triangulaires, et très écartées l'une de l'autre, à oreillons étroits et alongés. Les joues, le museau, le bas-ventre et les fesses sont dénudés. Longue de cinq pouces cinq lignes, cette espèce a treize pouces d'envergure. C'est le *terinjili* des habitants de Pondichéry, dont elle fréquente les maisons. Les jeunes sont brunâtres en dessus, jaune-clair en dessous.

LA NYCTICÉE DE SAY.

Nycticeus Sayii [2].

A les oreilles un peu plus courtes que la tête, et découpées en arrière en deux petits lobes grêles, et

[1] *Vespertilio Belangeri*, Isid. Geoff., Zool. du Voy. aux Indes Or., p. 87.

[2] *Vespertilio arcuatus*, Say, in major's Long exp., t. I, p. 21; Godman, t. I, p. 70.

à oreillons arqués et obtus à leur sommet. La membrane interfémorale est nue. Elle a de longueur totale six pouces six lignes sur une envergure de treize pouces. Elle a été découverte sur les bords du Missouri.

LA NYCTICÉE AUX AILES BLEUES.

Nycticeus cyanopterus[1].

A trois pouces de longueur sur dix d'envergure. Ses oreilles dépassent la tête; le corps est gris-foncé en dessus, et gris-bleuâtre en dessous; les ailes sont bleuâtre-foncé, et les doigts sont noirs. Habite le nord des États-Unis.

LA NYCTICÉE PRUINEUSE.

Nycticeus pruinosus[2].

A ses oreilles plus courtes que la tête, à oreillons arqués et obtus à leur sommet. Le pelage sur le dos d'un fauve-noirâtre pointillé de blanc, mais d'un rouge ferrugineux sur les épaules, et la gorge blanc-jaunâtre. La membrane interfémorale à demi velue. Longueur totale, quatre pouces et demi. Cette espèce a de l'analogie avec le *V. noveboracensis*; elle est commune sur les rives du Missouri.

[1] *Vespertilio cyanopterus*, Rafinesq.

[2] Say, in major Long's exp., t. I, p. 167; Sabine, Zool., p. 1.

LA NYCTICEE DE RAFINESQUE.

Nycticeus Rafinesquii[1].

A deux dents à la mâchoire supérieure, et par conséquent le genre *atalapha*, créé pour la recevoir, est erroné. Les oreilles sont courtes, larges, arrondies; la queue est entièrement enveloppée par la membrane interfémorale. Le pelage est fauve en dessus, plus clair en dessous, et marqué d'une tache blanche à l'attache de chaque aile. Le corps est long de deux pouces et demi, la queue d'un pouce quatre lignes, le nez est bifide. Elle habite les États-Unis.

LA NYCTICÉE SICILIENNE.

Nycticeus siculus[2].

Cette espèce qui demande à être étudiée de nouveau, habite la Sicile. Une verrue s'élève sur la lèvre inférieure; ses oreilles sont aussi longues que la tête; la queue dépasse la membrane interfémorale par une pointe obtuse; le pelage est roux-brunâtre en dessus, et roux-cendré en dessous; les ailes et le museau sont noirâtres.

[1] *Atalapha americana*, Rafinesq., Somiol.; Desm., Mamm., 227 : *vespertilio noveboracensis*, Pennant, pl. 31, fig. 2; Encycl., pl. 34, f. 5; Harlan, Fauve am., p. 20.

[2] *Atalapha sicula*, Rafinesq., Somiol.; Desm., Mamm., 228.

LA NYCTICÉE A MOUSTACHES.

Nycticeus mystax [1].

Les *hypexodons*, que M. Rafinesque avait créés pour recevoir cette espèce, auroient le museau nu, les narines rondes et saillantes, les incisives supérieures manquant, les canines marquées d'un éperon à leur base, et la queue entièrement enveloppée dans la membrane interfémorale; mais ce genre est plus que douteux, et sans doute que les deux incisives étoient tombées sur l'individu étudié par cet auteur. L'espèce décrite a les oreilles plus longues que la tête, brunes; le pelage fauve, tirant au noirâtre sur le crâne; de longues moustaches et les ailes noires. Elle vit au Kentucky.

LA NYCTICÉE DE BUÉNOS-AYRES.

Nycticeus bonariensis [2].

Cette espèce de chauve-souris, remarquable par les nuances agréables de son pelage, paroît avoir été inconnue à d'Azara, qui a décrit les animaux du Paraguay, et qui ne la mentionne point. Elle est privée de deux dents incisives à la mâchoire supérieure, et se rapproche, par ce caractère, du *V. nigrita* de Gmelin.

1 *Hypexodon mystax*, Rafinesq., Somiol.; Desm., p. 133.

2 *Vespertilio bonariensis*, Less., Zool., Coq., pl. 2, fig. 1. *V. Blossevillii*, Bull. Féruss., t. VIII, p. 95.

La tête a six lignes de longueur totale, sur quatre d'épaisseur, du crâne au bord postérieur du maxillaire inférieur. Les deux incisives supérieures sont terminées en pointe et séparées l'une de l'autre; les six inférieures sont très peu apparentes et serrées, et ont leur sommet bilobé. Les canines sont aiguës, recourbées et proéminentes; les molaires antérieures sont coniques; les suivantes ont leur couronne hérissée de pointes acérées, sinuées sur la partie extérieure, et disposées intérieurement comme en biseau.

	Lignes.	Mètres.	
Longueur totale, de la naissance de la queue au bout du museau	20	0	045
——— de la queue	15	0	034
——— des oreilles	3	0	007
——— de la tête	6	0	014
——— de l'avant-bras	16	0	036
——— du pouce, dont la phalange est aplatie	3	0	007
——— des membres postérieurs	10	0	023
	Pouces.		
Envergure	8	0	217

Le museau est court, conique. La bouche est fendue et les lèvres sont simples. La face est revêtue de poils ras; les oreilles sont minces, arrondies, nues, éloignées l'une de l'autre. Des poils soyeux et serrés recouvrent la tête et le corps, et sont plus fournis sur le ventre et le dos. Dans la flexion de l'aile, le carpe est plus élevé que le museau. Les membranes en dedans et à leur bord postérieur sont nues, striées et comme réticulées, de couleur brune-rougeâtre, entièrement lisses en dehors. Les parties internes

contre le corps sont très velues, et des poils fauves et abondants se continuent sur le bras et l'avant-bras. La queue est complétement engagée dans la membrane interfémorale : celle-ci part de l'articulation tibio-tarsienne, et se termine en pointe à son sommet, ayant de chaque côté une nervure apparente sur les deux tiers de sa longueur totale; sa surface interne est nue, striée ou comme réticulée, tandis que la face dorsale est entièrement recouverte de poils épais.

La couleur du pelage de la nycticée de Buénos-Ayres est d'un rouge aurore sur le museau, d'un fauve-clair ou jaune sur le dos; chaque poil étant terminé par du noir surmonté d'un peu de blanc, ce qui leur donne un aspect *pruineux*, assez semblable à celui de quelques petites phalènes. Les poils du dessus de la membrane interfémorale moins doux et moins soyeux que les précédens, sont d'un rouge-noir foncé, qui tranche avec la teinte répandue sur le dos. La gorge, la poitrine et l'abdomen sont d'un fauve-clair mêlé de brunâtre.

Notre espèce a de grands rapports avec le *vespertilio lasiurus*, elle en diffère toutefois par les particularités suivantes. Dans le *nycticeus bonariensis*, les dimensions sont plus fortes, l'envergure plus prononcée, les membres plus développés par rapport au corps, la queue de moitié plus longue proportionnellement. Dans le *v. lasiurus*, les membranes sont moins réticulées, les couleurs du corps sont plus uniformes, et partout d'un rouge-brun

vif, tandis que l'ensemble des autres caractères est parfaitement analogue dans les deux espèces.

Ces chauve-souris vivent à une égale distance de l'équateur, dans les zones tempérées des deux hémisphères du continent américain. Celle de Buénos-Ayres nous fut remise par M. de Blosseville, qui la prit sur un vaisseau mouillé dans la rivière de la Plata. Sa patrie est donc par les 35° de lat. S. dans l'Amérique méridionale, tandis que le *v. lasiurus* la remplace par les même latitudes dans l'Amérique septentrionale.

LA NYCTICÉE DE POEPING.

Nycticeus Pœpingii [1].

Cette chauve-souris a des oreilles très petites, ovalaires, arrondies à leur sommet, à oreillon falciforme et obtus. La membrane interfémorale est nue dans sa partie antérieure, et très pileuse au contraire en dessus. Le pelage est sur le dos ferrugineux et de nature soyeuse, un collier jaunâtre entoure le cou, et une teinte brunâtre ondée de fuligineux recouvre la poitrine et l'abdomen.

Cette nycticée est remarquable par le prolongement de son museau qui est obtus, marquée d'un sillon et qui semble devoir être mobile. Ses narines sont tubuleuses; ses yeux et ses oreilles noirs; a

[1] *Nycticeus prima species*, Pœping, Floriep's notizen, n°. 586, 1830.; Bull. Féruss., t. XXIII, p. 113.

queue est sétiforme[3], verruqueuse, libre à son extrémité. Elle habite le Chili, et se rapproche par la coloration des vespertilions velu et rouge, mais elle est suffisamment distincte par divers autres caractères.

LA NYCTICÉE DU CHILI.

Nycticeus chilensis [1].

Cette espèce, dont on ignore les mœurs, habite le Chili méridional, dans les rochers subalpins d'Antaco, où l'a découverte M. Pœping. Ce qui la caractérise sont à la fois ses oreilles ovalaires, sillonnées en travers de rugosités trois fois plus longues que la tête, ayant leur oreillon taillé en lame d'épée; une membrane interfémorale complétement nue sur ses deux faces, et un pelage en entier d'un gris de souris uniforme, aussi bien sur le corps qu'en dessous. Sa langue obtuse est couverte de papilles, et sa queue très courte, verruqueuse, est mobile et libre.

Le docteur Horsfield a décrit une espèce découverte aux environs de Calcutta, sous le nom de NYCTICÉE DE HEATH [2], bien plus grande que celle qui vit dans l'île de Java. Sa taille, la queue comprise,

1 *N. secunda*, *Ibid. loc. cit.* peut-être est-ce un Oreillard?

2 *Nycticejus Heathii*, capite cuneato supra lateribusque planis, auriculis capite brevioribus, oblongis, rotundatis margine exteriore, parum excisis trajo elungato falcato, vellere pilis sericatis brevissimis, notæo fusco, gastræo fulvo (Procud. of the Zool. soc., part. 1, p. 115).

est de 6 pouces sur 18 d'envergure. Sa tête est médiocre, à chanfrein plane, comprimée sur les côtés. Les lèvres sont recouvertes de quelques poils. L'oreillon est droit, arrondi, nu, terminé par un lobe très petit, et le tragus est falciforme. Son pelage est ras, très doux et soyeux, composé de poils couchés sur le derme, d'un brun tirant sur la couleur du tan en dessus, fauve, tirant au gris en dessous. Les membranes alaires sont brunâtres.

LES SCOTOPHILES.

Scotophilus[1].

Les chauve-souris de ce genre sont caractérisées plus particulièrement par leur système dentaire, qui est composé ainsi qu'il suit : incisives $\frac{4}{6}$, canines $\frac{2}{2}$ et molaires $\frac{8}{8}$. Les incisives supérieures sont inégales, aiguës. Les deux moyennes simples, sont plus longues que les latérales, qui sont également bifides. Les inférieures sont à trois divisions peu marquées. Les canines d'en haut sont très longues, et munies en arrière d'un prolongement qui au contraire occupe le bord antérieur des canines d'en bas. Les molaires sont hérissonées comme à l'ordinaire; les membres antérieurs ont une seule articulation à l'index, trois aux autres doigts. Les doigts des pieds sont médiocres, égaux, armés d'ongles comprimés et re-

[1] Leach, the Transactions of the Linnean society, t. XIII, p. 69.

courbés. La queue à cinq osselets est complétement enveloppée par la membrane interfémorale qui est acuminée à son sommet. Les oreilles sont séparées, à oreillons petits. On ne connoît qu'une seule espèce de stocophile dédiée au docteur Kuhl [1], et dont on ignore la patrie. Son pelage est ferrugineux, et le museau de même que les oreilles, et les ailes sont brunâtres.

LES CELŒNOS.

Celœno[2].

Sont des vespertilions dont le système dentaire présente la formule qui suit : incisives $\frac{2}{2}$, canines $\frac{2}{2}$ et molaires $\frac{8}{8}$. Les incisives supérieures sont entières et acuminées, celles d'en bas sont égales entre elles, et formées en apparence de 4 prismes annexés. Les canines supérieures sont très développées. Les deux molaires antérieures de l'une et l'autre mâchoire sont aiguës, entières, tandis que les trois autres sont munies d'éminences acérées. Aux mains, l'index n'a qu'une articulation, le médius et le quatrième doigt trois, et le cinquième deux. Les doigts des pieds sont alongés, presque égaux, armés d'ongles comprimés, recourbés, plus larges à leur base. Les

1 *Scotophilus Kuklii*, Leach, *loc. cit. Ferrugineus, auribus, naso alisque fuscescentibus.*

2 *Ibid. loc. cit.*, p. 70.

membranes alaires débordent légèrement, les doigts, les oreilles aiguës et séparées, n'ont que des oreillons très petits. Elles sont arrondies en avant et coupées en ligne droite à leur bord postérieur. La queue est rudimentaire ou remplacée par un linéament cartilagineux, occupant le milieu de la membrane interfémorale. On ignore où vit la seule espèce connue actuellement et que le docteur Leach a nommée celœno de Brooks [1], qui a le dos ferrugineux, le ventre et les épaules d'un jaune-ocreux, les membranes noires.

LES AELLOS.

Aëllo [2].

Leur formule dentaire est la suivante : incisives $\frac{2}{4}$, canines $\frac{2}{2}$ et molaires $\frac{8}{12}$. Les incisives supérieures sont comprimées, larges, bifides, et leurs divisions arrondies. Les inférieures sont égales à trois divisions. Les canines supérieures très longues, très acérées, sont munies à leur base, en avant comme en arrière, d'un éperon, tandis que les inférieures sont graduellement atténuées, très grêles et complétement simples. Les molaires supérieures ont les deux antérieures à trois pointes, la deuxième plus élevée, la troisième bifide à son bord extérieur,

1 *Celœno Brooksiana*, Leach, *loc. cit.*

2 Leach, *loc. cit.*

la quatrième trifide du même côté. Les inférieures présentent les trois premières aiguës, simples, et la deuxième est plus courte. Les trois dernières sont échancrées à leur bord externe. La queue, formée de cinq articulations, est libre à son sommet. Les oreilles sont rapprochées, courtes, mais en revanche très élargies et sans oreillons. Les doigts des mains ont une articulation à l'index, quatre au médius et trois aux quatrième et cinquième doigts. Ceux des pieds sont égaux, munis d'ongles recourbés et comprimés. La seule espèce connue est l'aëllo de Cuvier[1], de couleur isabelle, et dont on ignore la patrie.

LES DICLIDURUS.

Diclidurus[2].

Ces chauve-souris ont des caractères génériques assez complexes. Leur formule dentaire est : incisives $\frac{2}{6}$? canines $\frac{2}{2}$, molaires $\frac{10}{10}$. Les incisives inférieures sont petites, à tranchant présentant trois crénelures. Les canines supérieures sont un peu comprimées et epéronnées à leur partie postérieure. Les inférieures sont droites avec une ligne en ressaut en avant. La première molaire d'en haut est très petite et séparée des suivantes par un intervalle. Celles-ci sont munies de pointes acérées robustes. Les os du

1 *Aello Cuvieri*, color isabellino-ferrugineus; alæ fuscescente-brunneæ, aures ad apices excavato truncatæ. *Leach*, *loc. cit.*, p. 71.

2 Wied Neuw., Isis, 1819, p. 1629.

coccyx, au lieu de former un prolongement extérieur caudal, présentent plusieurs articulations qui se terminent par deux pièces cornées adhérentes à la peau, formant un appareil à deux valves ou capsules [1]. La valve supérieure est semi-lunaire disciforme et creusée en cupule. L'inférieure plus petite est pointue, triangulaire et adaptée dans le sens horizontal sur la précédente. Ces deux pièces se recouvrent, sont mobiles, s'écartent ou restent collées, et sont tenues à leur insertion par un repli membraneux mince qui les isolent du corps. Le coccyx se trouve logé dans la capsule supérieure, tandis que le bord postérieur de la membrane interfémorale se trouve tendu sous la valve caudale proprement dite.

Outre ce singulier appareil, les dicludures se font encore remarquer par l'organisation peu ordinaire de leur crâne. Celui-ci présente en effet, entre les orbites, une dépression elliptique, profonde, qui fait saillir les os de la face, tandis que le vertex et les frontaux sont boursouflés par d'amples cavités celluleuses.

Cette curieuse petite tribu ne renferme qu'une espèce, dédiée, par le prince Maximilien de Wied Neuwied, au naturaliste Freyreiss [2], puis nommée par lui le diclidure blanc. Cette chauve-souris, longue de deux pouces dix lignes, a les oreilles larges,

1 D'où le nom de *diclidurus*.

2 *Diclidurus Freyreissii*, Isis. p. 1629. *D. albus*, ejusd. Beit. t. II, p. 242.

insérées au-dessus des yeux. Le pelage se compose de poils très fournis, longs et blanchâtres. Les mains sont très robustes, tandis que les jambes sont grêles et longues. L'éperon est prononcé. Elle a été découverte par le voyageur botaniste Freyress, à l'embouchure du *Rio Parda* au Brésil, près de *Carnavieras*, se tenant cachée dans les spathes des cocotiers.

LES TAPHIENS. Ou les SACCOPTERYX[1].

Taphozous, Geoff. S.-Hil.

Leur formule dentaire est la suivante : incisives $\frac{0}{4}$, canines $\frac{2}{2}$, molaires anomales $\frac{2}{2}$. Vraies molaires $\frac{8}{8}$. Les incisives inférieures sont de même longueur et divisées chacune en trois lobes. Les canines sont rétrécies à leur base.

Le museau des taphiens est conique, et les narines qui s'ouvrent à son extrémité sont petites et rapprochées, en dessinant un très mince mufle dans l'épaisseur de la lèvre supérieure. Leur langue, munie de lames rigides à son extrémité, est papilleuse sur le reste de sa surface. La bouche est grande sans abajoues ; deux éminences mamelonnées, séparées par un étroit sillon, marquent la lèvre inférieure,

[1] De σακκος, sac, et πτενυξ, aile, Illiger, Prodromus, p. 11. (Le Taphien filet a les membranes repliées au coude en forme de poche.)

en correspondant à un mamelon de même nature qui termine la lèvre supérieure. L'œil est médiocre et occupe le point qui sépare la commissure de la bouche de la conque auriculaire. L'oreille externe est très grande; elle s'attache au chanfrein sur le rebord de la cavité qui creuse cette partie, et vient se terminer par un bord libre en arrière et au-dessous de la mâchoire inférieure. Les mâles ont sur la gorge une cavité denudée à orifice musculeux transversal plissé. Les ailes sont médiocres. La queue n'est engagée dans la membrane interfémorale que par sa moitié supérieure, l'autre portion reste libre.

Les taphiens ont toutes les habitudes des vespertilions. Leur distribution géographique n'a encore rien de précis dans l'état actuel de nos connoissances, bien qu'on doive les supposer tous de l'ancien monde.

LE TAPHIEN A VENTRE NU.

Taphozous nudiventris [1].

A été découvert en Égypte et en Nubie, par le voyageur allemand Ruppell, et se rapproche du taphien perforé de M. Geoffroy S.-Hilaire. Il en diffère par sa taille plus forte, quatre pouces trois li-

[1] Cretzm. in Ruppel. pl. 27, fig. B. *T. Facie usque ad regionem opthalmicam sumine, inguinibus, prymna et uropygio nudis; corporis colore suprà ex fuscescente griseo, infrà albido* (t. I, p. 70).

gnes, et par son envergure de seize pouces et plus. Ses oreilles sont élevées, à oreillon court et conique; son museau se projette en avant et son corps est mince et fluet.

LE TAPHIEN PERFORÉ.

Taphozous perforatus [1].

Cette espèce est beaucoup plus trapue que la précédente, son corps est plus épais, plus large, son museau beaucoup plus obtus. Sa queue paroît être aussi un peu plus courte; enfin on remarque moins de nu sur la face, les bras et le bas-ventre. Son pelage est gris-roux en dessus, passant au cendré en dessous, et son oreillon est taillé en fer de hache. Son corps a trois pouces sur neuf d'envergure. Elle a été découverte en Égypte, dans les anciens tombeaux d'Ombos et de Thèbes.

On a fait une espèce [2] d'une variété à peine distincte qui vit au Sénégal, où elle fut découverte par Adanson, et que Daubenton, le premier, décrivit [3] sous le nom de *lérot volant*. Cette variété, longue de deux pouces neuf lignes, a le pelage brun en dessus, passant au brun cendré en dessous.

[1] Geoff. St.-Hil., Egypte, pl. 3, fig. 1, et pl. 4, fig 4.

[2] *Taphozous Senegalensis*, Geoff., Egypte, t. II, p. 127; Desm., Mamm., esp. 135.

[3] Mémoires Ac. des Sc., 1759, p. 386.

LE TAPHIEN FILET.

Taphozous lepturus [1].

Est remarquable par sa longue queue grêle, filiforme, entièrement libre, ou du moins ne tenant à la membrane interfémorale qu'à la base. Ses oreilles sont larges, pointues au sommet, à oreillon court et recourbé. Son museau est assez large, garni de soies très fines. Ses poils sont gris, à teinte affoiblie sous le corps. On a rapporté ce taphien de Surinam. Il est probable qu'il y aura été importé de la côte d'Afrique.

LE TAPHIEN DE L'ILE MAURICE.

Taphozous Mauritianus [2].

Long de trois pouces six lignes, sur près de neuf pouces six lignes d'envergure. Il se rapproche du taphien perforé, dont il se distingue par un museau plus aigu, par l'oreillon qui est lobulé à son attache, par ses oreilles courtes et arrondies. Son pelage est marron en dessus, roussâtre en dessous. Il vit à l'Ile Maurice, ou du moins il a été envoyé de cette île par M. Mathieu.

[1] *Taphozous lepturus*, Geoff., Egypte, pl. 1, fig. 1, et pl. 4, fig. 6 : *Vespertilio lepturus*, Screb., pl. 57 : *V. Marupialis*, Müller; *Saccopteryx lepturus*, Illig., Prod.

[2] Geoff., Egypte, t. II, p. 127; Desm.. 196e.

LE TAPHIEN AUX LONGUES MAINS.

Taphozous longimanus [1].

Est long de quatre pouces huit lignes sur treize pouces six lignes d'envergure. Sa tête est déprimée entre les oreilles et brusquement atténuée vers le museau. Les oreilles sont droites, de forme ovalaire, et garnies de plis en dedans, avec un oreillon oblong. La queue a un pouce de longueur. Le corps est partout vêtu de poils très mous et très denses, roux-brunâtre chez les adultes, noirs chez les jeunes, et plus clairs en dessous. Les bras et les doigts sont très longs. Il fréquente les habitations de Calcutta, surtout le soir, attiré qu'il est par la lumière. Il se nourrit d'insectes.

Le docteur Harlan pense qu'on doit regarder comme une espèce du genre taphien, la chauve-souris rouge de Pensylvanie [2], décrite et figurée par Wilson dans son Ornithologie (*pl.* 50, *fig.* 4), et qui vit dans le nord de l'Amérique. Nous ignorons quels peuvent être les *Taphozous saccolaimus* de Temminck, et *T. brachmanus* de Griffith.

[1] Hardwicke, Descript. of a new sp. of tailed bat: (Linn. Trans. *t.* 14, p. 525, pl. 27).

[2] Warden, Descript. des Etats-Unis, t. V, p. 608. (*Vesp. rufus*). *Rubro canus; dentibus primoribus infra sex.*

LES MYOPTERES.

Myopteris [1].

Ont le nez simple, le chanfrein lisse, court et obtus; les oreilles amples et latérales, munies d'un petit oreillon. La membrane interfémorale est moyenne, et engage à sa base la queue qui est longue et libre dans le reste de son étendue. Le système dentaire est formé d'incisives $\frac{2}{2}$, les inférieures bilobées, tandis que les supérieures sont pointues et contiguës, de canines $\frac{2}{2}$ et de molaires $\frac{8}{10}$, celles-ci à trois pointes.

Cette petite coupe générique repose sur une seule espèce que personne n'a revue depuis Daubenton, qui la décrivit sous le nom de *rat-volant* [2], et que les naturalistes appellent myoptère de Daubenton, *Myopteris Daubentonii* [3]. Ce cheïroptère a trois pouces de longeur, la queue non comprise. Ses oreilles sont larges, ses membranes teintées de blanc et de gris, et son pelage brun en dessus, blanc sale teinté de fauve en dessous. On ignore où il vit.

[1] Geoff., St. Hil.
[2] Mém. Ac. roy. des Sc. 1759, p. 386.
[3] Geoff., Egypte, texte, t. 2, p. 113 ; Desm., Mamm., esp. 199.

LES DINOPES.

Dinops[1].

Sont des molosses et des nyctinomes ayant deux incisives supérieures et six à la mâchoire inférieure, car la formule dentaire est celle-ci : incisives $\frac{2}{6}$, canines $\frac{2}{2}$, et molaires $\frac{10}{10}$, total 32. Leurs oreilles sont réunies et étendues sur le front, la lèvre supérieure est pendante et plissée; leur queue, libre dans sa dernière moitié, est enveloppée dans la membrane interfémorale dans la première. M. Temminck suppose que le *Dinope* n'est pas autre qu'un molosse n'ayant point encore ses quatre incisives supérieures. La seule espèce connue de ce genre a été rencontrée à Pise, où elle vit dans les maisons sans y être commune. C'est la dinope consacrée au naturaliste Cestoni de Livourne[2], dont le pelage est formé de poils épais, doux, gris-brun, teinté de jaunâtre partout, le dos excepté, où la nuance brunâtre domine. Le museau, les oreilles, sont noirs; ces dernières, grandes et arrondies, sont légèrement échancrées au bord externe, et recouvrent presque en totalité le front.

1 Savi, Nuov. gior. di lett., nº 21; Bull. Férus., 1826, t. 8, p. 386; Temm., Monog., p. 262 : (*Dinops, qui truci est vultu*).

2 *Dinops Cestoni*, Savi, *loc. cit.*; *Molossus Cestoni*, Fisher, Sp., p. 91.

LES NYCTINOMES.

Nyctinomus [1].

Sont par tous leurs caractères des molosses, excepté par la formule dentaire qui présente, incisives $\frac{2}{4}$, canines $\frac{2}{2}$ et molaires $\frac{5-5}{5-5}$. Les incisives inférieures sont, les mitoyennes lobées et les deux latérales simples. Leur museau est camus, et presque confondu avec la lèvre supérieure, qui est fendue et ridée. Les oreilles sont grandes, couchées sur la face, ayant un oreillon extérieur. Leur queue est longue, à moitié enveloppée à sa naissance par la membrane interfémorale.

Les espèces connues vivent exclusivement entre les tropiques, dans les deux continents. M. Temminck ne les sépare point des molosses. Le nyctinome grêle, *Nyctinomus tenuis* [2]. Adulte; cette chauve-souris a trois pouces neuf lignes de longueur, la queue un pouce six lignes. Son pelage est brun-noirâtre, les membranes des doigts longues et minces; la queue grêle et libre dans plus de la moitié de son étendue, engagée dans la membrane interfémorale garnie de plissures musculeuses. Ses lèvres sont épaisses et larges, la supérieure marquée de plis verticaux, tandis que l'inférieure est verruqueuse. Les adultes n'ont que deux incisives infé-

[1] Geoff.

[2] Horsfield, Zool. resear.; *Dynopes tenuis*, Temm., pl. 19 *bis*.

rieures. On la rencontre dans les cavernes des rochers de Java, où elle est nommée *lowo-churut*. Le nyctinome dilaté (*Nyctinomus dilatatus* [1]). A le pelage brun-noirâtre plus clair sous le corps, les membranes dilatées sur les flancs, la queue en partie libre. Cette espèce, comme la précédente, habite l'île de Java. Le nyctinome de Bourbon (*Nyctinomus acetabulosus* [2]). Ayant dix pouces d'envergure, a été trouvé par Commerson dans l'île Bourbon. Son pelage est brun-noir, et la membrane interfémorale enveloppe les deux tiers de la queue. Le nyctinome du Bengale (*Nyctinomus Bengalensis* [3]), ou le *chamchéeka* des Indous, a une taille un peu plus forte que le précédent. Sa queue est assez grosse, enveloppée dans sa moitié supérieure par la membrane interfémorale, qui est pourvue de brides musculeuses apparentes. Les membranes alaires présentent un liseré marginal de poils. Il a été découvert dans le Bengale par le docteur Buchanan. Le nyctinome d'Égypte (*Nyctinomus Ægyptiacus* [4]). Long de trois pouces, a le pelage roux en dessus, passant au brunâtre sous le corps, ayant une queue grêle enveloppée à moitié seulement par la membrane interfémorale qui n'a point de bride. Les membranes alaires près des flancs sont liserées de poils. Ce nyc-

1 Horsf., *loc. cit.*

2 Geoff., Egypte, t. II, p. 130 ; *Vespertilio acetabulosus*, Herm., Obs. Zool., pl. 19 ; Desm., 163e.

3 Geoff., Egypte, t. II, p. 130 ; *Vespertilio plicatus*, Buchanan.

4 Geoff., Egypte, pl. 2, fig. 2 : *Dysopes Geoffroyii*; Temm., pl. 23, fig. 9

tinome habite les tombeaux et les souterrains des grands édifices ruinés de l'Égypte.

LE NYCTINOME PETIT.

Nyctinomus pusilus[1].

A le pelage brun-noirâtre sombre en dessus : les ailes brunes, la queue alongée, forte, à demi engagée dans la membrane interfémorale. Sa face et ses oreilles sont d'un noir mat. Celles-ci sont amples, concaves, dressées et presque accolées. Le corps a vingt-et-une lignes, la queue dix, et l'envergure est de six pouces six lignes. Cette espèce a été trouvée à *Massauach*.

LE NYCTINOME DE RUPPELL.

Nyctinomus Ruppellii[2].

A les oreilles excessivement développées, recouvrant la face et les yeux par un repli interne. L'oreillon externe est lenticulaire. La queue est déprimée et a plus de sa moitié enveloppée par la membrane interfémorale. Son pelage est abondant, fin, serré et lisse, deux rangées de poils bordent les membranes des ailes. Le museau est couvert de poils noirs, rares et divergents. Les lèvres sont larges, pendantes et plissées. Le dessus est d'un gris de sou-

[1] *Dysopes pumilus*, Cretschm. in Ruppell, pl. 27, fig. A.

[2] *Dysopes Ruppellii*, Temm., Monog., pl. 18, p. 224.

ris très uniforme, passant au gris-clair en dessous. Sa longueur totale est de cinq pouces deux à six lignes, la queue prenant deux pouces, sur quatorze pouces six lignes d'envergure. Ce nyctinome habite les souterrains des édifices en Égypte.

Peut-être devra-t-on séparer des espèces précédentes : Le nyctinome nason (*Nyctinomus nasutus*[1]), dont le mufle, ainsi que l'indique son nom, se prolonge en avant? Le corps est brun-noir en dessus, brun ou cendré en dessous. Sa queue est à demi libre; ses oreilles sont grandes et arrondies. Sa longueur totale, la queue comprise, est de cinq pouces six lignes sur dix pouces huit lignes d'envergure. Les jeunes ont deux incisives supérieures, dix inférieures. Les poils de son pelage sont doux, serrés, moelleux. Cette espèce n'est pas rare au Brésil.

LES THYROPTÈRES.

Thyroptera[2].

Sont des nyctinomes assez mal caractérisés par le docteur Spix, qui n'en a décrit qu'une espèce sous le nom de Thyroptère tricolore (*Thyroptera tricolor*[3]). Suivant cet auteur, leur nez est simple, et le pouce de la main se trouve muni d'une sorte *d'écuelle subconcave*. Le corps est mince, grêle, petit; la queue est longue, en grande partie soudée à la

1 *Dysopes nasutus*, Temm., Spix, Vesp., pl. 65, fig. 7; *Nyctinomus Brasiliensis*, Isid. Geoff., Ann. Sc. nat., t. I, p 337, pl. 22, fig. 1 à 4.

2 Spix, Vesp. Bras.

3 *Ibid.*, pl. 36, fig. 9.

membrane interfémorale, qui n'en laisse guère de libre que le tiers. Les membranes alaires sont fort étroites, et les doigts des pieds égaux sont grêles, serrés et tous onguiculés. L'espèce type a deux pouces de longueur totale, la queue comprise, sur neuf pouces quatre lignes d'envergure. Le pelage est en dessus d'un brun-fauve, passant au blanchâtre en dessous. Les ailes et les pieds sont noirs. Cette vespertilionide a été rencontrée à l'embouchure du fleuve des Amazones.

LES CHEIROMÈLES.

Cheiromeles[1].

Les chauve-souris de ce genre ont leur système dentaire ainsi disposé: incisives $\frac{2}{2}$, canines $\frac{2}{2}$ et molaires $\frac{8}{10}$. Les incisives supérieures sont grandes, coniques, très rapprochées. Celles d'en bas sont très petites. Le museau s'avance en cône sillonné, et présente trois rangées de verrues supportant des poils. Les oreilles sont distantes, ouvertes, présentant un oreillon court et obtus, taillé en demi-cœur. La membrane des ailes est ample et se prolonge sur les flancs jusqu'aux genoux seulement. La membrane interfémorale est étroite et retient la queue dans son tiers supérieur. Celle-ci est conique, annelée. Les pieds sont robustes, courts, et terminés par des

[1] Horsf., Zool. research.

doigts grêles, qui présentent la singularité d'avoir des petites touffes de poils à l'insertion de l'ongle, tandis que le pouce se termine par un faisceau de poils très prolongés au delà de l'ongle. La seule espèce admise par l'auteur de ce genre (*Cheiromeles*, de χεις, main, et de μελως, membrane), est le cheiromèle à collier (*Cheiromeles torquatus* [1]) long de cinq pouces et demi, sur une envergure de près de vingt-deux pouces. A les oreilles simples et orbiculaires. La lèvre supérieure sans plis, bordée d'une rangée de petits poils. Le pelage est plus long, plus épais sur le cou, et manque sur le corps, excepté sur le ventre, où apparoît une bourre peu abondante. Le dos est donc nu et ponctué. Cette espèce a été découverte pas le docteur Finlayson, à Penang et à Sincapore, dans l'archipel de la Malaisie.

LES MOLOSSES.

Molossus [2].

Sont des chauve-souris très reconnoissables à leur large museau, élevé au-dessus de labouche, et à leur lèvre supérieure épaisse, d'où leur vient le nom de *molossus*, chien. Leurs oreilles très larges sont couchées en avant et se terminent au même point sur le chanfrein, après avoir pris attache à la commissure des lèvres. Elles ont un tragus épais et lenticu-

[1] *Ibid, loc. cit.* pl. ; *Dysopes cheiropus*, Temm. Monog. pl. 17

[2] Geoff. St.-Hil.; *Dysopes*, Illiger, Prod. 1811; Temm., Monog. 6e.

laire, et un rudiment d'oreillon semblable à un petit pédicule implanté en avant du trou auditif. Leur intérieur enfin se partage en deux portions inégales par un pli profond, faisant saillie. La lèvre supérieure se trouve garnie de poils anomaux, dilatés à leur sommet et recourbés de bas en haut. Quelques espèces ont une poche gutturale sillonnée en travers, et des poils insérés à la naissance des ongles, aux doigt des pieds.

Leur formule dentaire, variable suivant les âges, présente $\frac{2}{2}$ incisives, $\frac{2}{2}$ canines et $\frac{8}{10}$ molaires. Les incisives supérieures sont aiguës, à deux lobes à leur base, convergentes et contiguës; les inférieures sont rudimentaires, bilobées et situées en avant des canines. Celles-ci, robustes, ont un fort talon à leur base. Leur langue est lisse et douce. Les jeunes ont quatre incisives en bas.

Les molosses ont des ailes médiocres, une membrane interfémorale embrassant la moitié de la queue. On les rencontre presque exclusivement dans les contrées intertropicales de l'Amérique, bien que quelques uns s'avancent dans le sud de cette contrée, jusque dans le Paraguay. Buffon n'a connu qu'une seule espèce de ce genre [1].

[1] Chauve-souris de la Guyane, Buff. (*Molossus amplexicaudatus*; Geoff., Encycl., pl. 31, fig. 2).

LE MOLOSSE DOGUIN.

Molossus rufus [2].

Ce molosse, ainsi que son nom de doguin semble l'indiquer, a le museau gros et court, ayant quelque ressemblance avec celui d'un chien dogue. Sa bouche est très fendue. Son pelage est en dessus d'un marron-foncé, à teinte plus claire en dessous. Ses membranes sont brun-roussâtre. Il est long de cinq pouces quatre lignes sur quatorze à quinze pouces d'envergure. On le suppose de Surinam.

LE MOLOSSE ALECTO.

Molossus alecto [2].

A la tête courte, surmontée d'une crête coronale fort élevée et descendant sur le chanfrein. Ses ailes sont disproportionnées relativement au volume de son corps; et leur forme étroite présente de nombreuses découpures. Les oreilles, plus larges que hautes, se réunissent sur le front, et se continuent sur les narines en forme de ruban décurrent. Quelques longues soies sont implantées dans le croupion, et tout le reste du pelage imite un tissu de velours soyeux fin et lustré. La coloration de sa vestiture est d'un beau noir-luisant. « Sa physiono-

[1] Geoff., Ann. du Mus., t. VI, p. 155.
[2] Temm., Monog., pl. 20.

» mie hideuse, dit M. Temminck, ses membres » postérieurs très-courts, le peu de largeur des ailes » relativement à la grosseur du corps et du cou, » son pelage noir, tout contribue enfin à rendre le » nom d'*alecto* très convenable à cette espèce nou- » velle. » Ce molosse a cinq pouces six lignes de longueur sur douze pouces d'envergure. Il vit dans les provinces intérieures du Brésil.

LE MOLOSSE A POILS RAS.

Molossus abrasus [1].

Ce chéïroptère a le pelage très ras, très serré, d'un marron vif et lustré, en dessus plus clair, et comme terni en dessous, la tête courte et obtuse, les formes comme les principaux traits d'organisation de l'*alecto* et du *doguin*. Le corps a de longueur quatre pouces trois lignes, la queue un pouce une ligne, et l'envergure neuf pouces sept lignes. On le rencontre dans les mêmes lieux que le précédent.

LE MOLOSSE VÉLOCE.

Molossus velox [2].

Les oreilles de ce molosse sont réunies sur le front sans présenter un ruban de peau sur le chanfrein, et une petite poche glanduleuse occupe le

[1] Temm., Monog., pl. 21.
[2] *Ibid.*, *loc. cit.*, pl. 22, fig. 1; Zool. journ., t. III, p. 237.

devant du cou. Le pelage est court et lisse, sa coloration est d'un brun-marron très foncé, et lustré en dessus, à teinte plus claire et mate en dessous. Les poils sont d'une seule couleur. Le corps a de longueur trois pouces trois lignes, la queue un pouce deux lignes, et l'envergure dix pouces. Cette espèce, comme la précédente, ne présente que six lignes de l'extrémité de la queue qui soit libre : elle a été découverte au Brésil par le voyageur Natterer, et rencontrée à Cuba par M. Mac-Leay. Elle paroît s'être répandue dans toutes les îles du golfe du Mexique.

LE MOLOSSE OBSCUR.

Molossus obscurus [1].

A de longueur totale trois pouces trois lignes, en y comprenant la queue pour treize lignes sur neuf pouces d'envergure. Les poils qui le recouvrent sont de deux couleurs, blanc à leur naissance, puis brun-noirâtre sur le dos, puis blanc et ensuite brun-cendré sur le ventre. Les lèvres sont revêtues de soies lisses. Cette espèce vit aussi bien à la Guyane qu'au Brésil.

[1] Geoff.; Temm., Monog., pl. 22, fig. 2; *Molossus fumarius*, Spix.

LE MOLOSSE NOIR.

Molossus ater[1].

A le museau effilé, le pelage noir-lustré, seulement en dessus; le corps long de deux pouces sept lignes, la queue d'un pouce six lignes. Il se rapproche singulièrement du molosse doguin. Sa patrie est inconnue.

LE MOLOSSE D'AZARA.

Molossus Azara[2].

A l'oreille arrondie, fort large, striée en dedans, et dont l'extrémité touche presque à celle du côté opposé. Son poil est court, très doux, brun-obscur en dessus, brun en dessous. La lèvre supérieure est marquée par quelques plis verticaux; sa longueur est de trois pouces dix lignes sur onze pouces neuf lignes; la queue a dix-huit lignes. Ce molosse habite les villes au Paraguay.

1 Geoff., Mus., t. VI, p. 55.

2 Petite chauve-souris obscure ou C.-S. 9e, Azara, Parag. t., II, p. 288.

LE MOLOSSE A LONGUE QUEUE.

Molossus longicaudatus [1].

A un pouce six lignes de longueur, sans y comprendre la queue qui a quatorze lignes. Le pelage est cendré-fauve, composé de poils très fournis et feutrés. Sur le museau se prolonge, du front au bout du museau, un ruban étroit à arête vive, formé par la peau qui se relève. Sa patrie est inconnue [2].

Le second *mulot volant* de Daubenton [3], et le *molossus fusciventer* des naturalistes [4].

LE MOLOSSE CHATAIN.

Molossus castaneus [5].

Dont le poil est serré, doux, peu long, châtain sur le corps, blanchâtre en dessous; les ailes sont noires; long de quatre pouces neuf lignes sur treize pouces neuf lignes d'envergure, la queue de un pouce onze lignes. Les oreilles sont très larges, arrondies vers leur bord supérieur. Il vit au Paraguay.

1 Geoff., Mus., t. VI, p. 155 : *Vespertilio Molossus*, L., Screb., pl. 59.

2 Cette espèce diffère sans contredit du *mulot volant*, décrit par Daubenton, et qui vit à la Martinique. (Buffon, t. X, pl. 19, fig. 2.)

3 Buffon, t. X, pl. 19, fig. 3.

4 Geoff., Mus., t. VI, p. 155.

5 Geoff., Mus., t. VI, p. 155 : chauve-souris châtaine ou 6e Azara, parag. t. II, p. 282.

LE MOLOSSE A LARGE QUEUE.

Molossus laticaudatus [1].

Ce molosse, brun-obscur en dessus, à teinte blanchâtre sous le corps, a quatre pouces de largeur sur douze pouces d'envergure; la queue a dix-sept ou dix-huit lignes; la membrane interfémorale naît au tarse et se termine au milieu de la queue, qui, dans sa portion libre, se trouve bordée de chaque côté par un repli de membrane rudimentaire. L'oreille, étendue horizontalement, est large, arrondie, et se trouve munie en dessous d'un oreillon vertical. Des rides nombreuses marquent la lèvre supérieure dans le sens vertical; la langue est doublée par une duplicature de la muqueuse, qui simule une deuxième langue. Cette espèce vit au Paraguay.

LE MOLOSSE A GROSSE QUEUE.

Molossus crassicaudatus [2].

A le museau aigu et fendu; les oreilles médiocres, ayant un oreillon épais, lenticulaire, dirigé vers l'œil. La membrane interfémorale enveloppe plus de la moitié de la queue, et prolonge sa partie

[1] Geoff., Mus., t. VI, p. 156; chauve-souris 8e, ou obscure; Azara, Par., t. II, p. 286.

[2] Geoff., *loc. cit.* : chauve-souris brun cannelle ou 10e; Azara, Par., t. II, p. 290.

libre jusqu'à la pointe par deux replis latéraux. Le poil est court, d'une extrême douceur, brun-cannelle en dessus, à teinte plus faible en dessous. Le corps a trois pouces six lignes, la queue seize lignes, et l'envergure dix pouces neuf lignes. Est comme les espèces précédentes du Paraguay.

LE MOLOSSE A QUEUE POINTUE.

Molossus acuticaudatus [1].

A la queue longue, presque entièrement enveloppée dans la membrane interfémorale qui dessine un angle très aigu. Son pelage est brun-noir, lavé de fuligineux; ses ailes sont très étroites; ses oreilles grandes, peu relevées, à oreillon arrondi; le poil est doux, long; le corps a dix-huit lignes, la queue autant; les ailes sont très longues. Cette espèce a été découverte au Brésil par M. Auguste de Saint-Hilaire, et peut-être est-ce le jeune âge du molosse à poils ras?

LE MOLOSSE PEROTIS.

Molossus perotis [2].

A quelques rapports avec le molosse roux. Ses oreilles, grandes et très larges, sont partagées en deux poches; sa queue est robuste, nue, enveloppée

[1] Desm., Mamm., p. 116, esp. 160.
[2] *Dysopes perotis*, Wied Neuw., It., t. II, p. 227.

dans sa moitié à peu près. Les poils qui recouvrent le corps sont épais, gris-rougeâtre foncé et brun en dessus, plus clair en dessous. Une glande d'où suinte un liquide fétide s'ouvre sur la poitrine. La face est nue; le corps est long de quatre pouces trois lignes, la queue de vingt lignes, et l'envergure de vingt-un pouces. Ce molosse a été observé par le prince de Wied Neuwied, dans le village de *San-Salvador-dos-Campos*, sur les rives du *Parahiba.*

LE MOLOSSE OURSIN.

Molossus ursinus [1].

Est entièrement noir; son corps et ses membres sont épais et robustes; les oreilles se réunissent sur le front. Ses dimensions sont de trois pouces six lignes pour le corps, un pouce trois lignes pour la queue, et un pied trois pouces six lignes d'envergure. Les narines sont triangulaires; les oreilles arrondies, échancrées à leur bord, munies d'un oreillon externe, petit et subglobuleux. Le docteur Spix a rencontré cette chauve-souris dans la province du *Para.* Peut-être ne diffère-t-elle point de l'alecto?

Quelques naturalistes placent parmi les molosses le *vespertilio auripendulus* de Shaw [2], dont le museau est camus, les oreilles simples, acuminées et pendantes. Le pelage est d'un châtain foncé en des-

[1] Spix, Vesp. bras., pl. 35, fig. 4.

[2] Gener., Zool., t. I, p, 137; Pennant, Quad., t. II, p. 313.

sus, à teinte plus claire sur le ventre et cendrée sur les flancs. Sa taille est de trois pouces quatre lignes sur quinze pouces d'envergure ; sa queue alongée est à demi enfermée dans la membrane interfémorale, et se termine par un onglet. On le dit de la Guyane.

M. F. Cuvier paroît avoir adopté le nom de *dysopes* d'Illiger, tout en lui assignant de nouveaux caractères, car on lit dans l'ouvrage sur les dents, de cet auteur, que son *dysopes meops* de l'Inde a deux incisives supérieures, quatre inférieures, deux canines à chaque mâchoire, quatre fausses molaires, quatre normales de chaque côté en haut, quatre fausses et six vraies en bas. Dans ses écrits postérieurs, M. Cuvier ne parle plus de ce genre.

LES STÉNODERMES.

Stenoderma [1].

Ont vingt-huit dents, c'est-à-dire incisives $\frac{4}{4}$, canines $\frac{4}{4}$, et molaires $\frac{8}{8}$, sans fausses mâchelières. Leur nez est simple ; leurs oreilles moyennes, sont distantes et placées sur les côtés de la tête, munies en dedans d'un oreillon. La queue est nulle, et la membrane interfémorale rudimentaire borde les jambes. La seule espèce connue est le STÉNODERME ROUX (*Stenoderma rufa* [2]). A pelage roux-châ-

[1] Geoff., Egypte, Hist. nat., t. II.

[2] *Ibid.*, *loc. cit.* ; *Vespertilio*, L. ; *Pteropus*, Erxl.

tain uniforme, ayant les oreilles ovales, un peu échancrées au bord externe. Le corps est long de trois pouces sur dix d'envergure. On ignore le pays où elle vit.

LES NOCTILIONS.

Noctilio.

Les chauve-souris, qu'on a nommées *noctilions* et aussi *bec-de-lièvre*, font le passage des chauve-souris à face simple à celles où cette partie est couverte de divers appendices. Leur museau, court et très renflé, est fendu verticalement et est garni de verrues et de tubercules charnus. Le nez, aussi déprimé que les lèvres, n'a point de crêtes, de feuilles membraneuses ou de sillon. Les narines sont chacune entourées d'un bourrelet assez saillant. Une saillie triangulaire forme la partie moyenne de la lèvre supérieure et descend sur les dents, et se trouve séparée des parties voisines par deux sillons profonds. La langue, large, charnue, est couverte de papilles molles. L'oreille est étroite, longue, pointue, ayant un tragus ouvert en une sorte de poche au dehors, et un petit oreillon dentelé et supporté par un court pédicelle. Le scrotum est couvert d'épines; les ailes sont très développées, et la membrane interfémorale, plus étendue que la queue, laisse celle-ci libre dans le quart à peu près de son étendue. Leurs dents sont au nombre de vingt-six,

c'est-à-dire incisives $\frac{4}{2}$, canines $\frac{2}{2}$ et molaires $\frac{8}{8}$. Les incisives supérieures varient, les deux moyennes étant larges et les deux latérales rudimentaires, tandis que les deux inférieures sont lobées, et placées à côté l'une de l'autre. Les canines d'en haut sont plus longues que les deux qui leur sont opposées.

Les espèces de noctilion sont encore très mal connues et n'ont été rencontrées que dans l'Amérique méridionale. Le NOCTILION D'AMÉRIQUE (*noctilio Americanus* [1]) paroît avoir été décrit sous plusieurs noms suivant les divers états où les observateurs ont pu le rencontrer. De la taille du rat ordinaire de France, ce chéiroptère a les membranes des ailes d'un brun assez clair et le pelage d'un fauve-roussâtre uniforme. Les oreilles sont nues. On en connoît une variété [2] ou un âge différent, de même taille, ayant seize pouces d'envergure sur quatre pouces et demi de longueur, à pelage fauve-jaunâtre, traversé sur le dos par une bande longitudinale blanchâtre. Enfin dans son jeune âge [3] sa taille est moindre et son pelage varie du roussâtre au brunâtre en dessus, et du blanc au cendré-clair en dessous. Ces noctilions ont été rencontrés au Brésil,

[1] Linné, 12e édit., p. 88, *vespertilio leporinus*; Gm., *peruvian bat*, Penn., p. 365 : chauve-souris de la vallée d'Ylo, Feuillée Obs., t. I, p. 623. : *vesp. cato simlis americanus*, Séba, Mus., t. I, pl. 55, fig. 1 : *Vesp. americanus rufus*, Briss., 227 : *noctilio unicolor*, Geoff., Desm., esp. 165 : *noctilio rufus*, Spix, Vesp., pl. 35, fig. 1.

[2] *Noctilio dorsatus*, Geoff., Desm., 166; *pteropus leporinus*, Erxl.; chauve-souris rougeâtre, Azara, t. II, p. 280; *N. vittatus*, Wied.

[3] *Noctilio albiventer*, Geoff.; *peruvian bat*, Penn., var. B.

au Paraguay, au Pérou, dans les forêts qui bordent les fleuves ou même dans les édifices; mais il se pourroit, comme ces individus ont été assez mal étudiés, qu'on confondît sous un même nom plusieurs espèces réellement distinctes.

Le docteur Spix a figuré sous le nom de noctilion à ventre blanc une chauve-souris [1] qui semble encore appartenir à l'espèce précédente. Le corps est en dessus d'un fauve-brunâtre, passant au blanchâtre en dessous. Le dos est parcouru par une bandelette longitudinale blanchâtre. Le corps a trois pouces et demi, la queue cinq lignes, l'envergure quatorze pouces.

LES NYCTERES.

Nycteris [2].

Se distinguent suffisamment des autres chauve-souris par le singulier appareil de leur nez. Une fosse est creusée tout le long du chanfrein en ligne droite, et sur ses bords s'avancent deux replis de la peau de la face auxquels s'attachent deux lames arrondies recouvrant la partie moyenne de ce même sillon. Les narines s'ouvrent à l'extrémité de celui-ci sans avoir aucun organe foliacé ou compliqué. Les oreilles sont remarquables par leur ampleur, et leurs bords entiers et rapprochés se réunissent sur le

[1] Vesp. bras., pl. 35, fig. 2., 3.

[2] Geoff. St.-Hil., *Vespertilio*, auct.

front. Une sorte de bride les partage en deux cavités, et leur oreillon est très court. La lèvre supérieure est entière et simple, tandis que l'inférieure présente trois mamelons dénudés. La langue subarrondie est recouverte de papilles aiguës très fines. La queue, terminée par un cartilage bifurqué, se trouve complétement enveloppée par la membrane interfémorale.

Les dents sont au nombre de trente, c'est-à-dire $\frac{4}{6}$ incisives, $\frac{2}{2}$ canines et $\frac{8}{8}$ molaires. Les incisives supérieures sont lobées et séparées en deux paires, tandis que les inférieures, également lobées, sont disposées en cercle.

Ces chauve-souris se retirent dans les cavernes et ont leur peau peu adhérente aux muscles; on ne les rencontre que dans l'ancien monde, surtout en Afrique, et une espèce dans les îles de la Sonde.

Buffon n'a connu qu'un animal de ce genre, son autre *chauve-souris* et sa *chauve-souris étrangère* [1] est celle que Daubenton a décrite sous le nom de Campagnol volant [2], et qui est la nyctère de Daubenton [3] des auteurs systématiques.

Les autres nyctères sont, 1° LE NYCTÈRE DE JAVA (*nycteris Javanicus* [4]), ayant deux pouces six lignes de longueur, un pelage roux-vif sur les parties

[1] T. X, p. 88, pl. 20, fig. 1, 2.

[2] Acad., 1759, p. 387.

[3] *Nycteris Daubentonii*, Geoff., Desm., esp. 191 ; *vespertilio hispidus*, L.

[4] Geoff., Egypte, t. 2, p. 123; Desm. 192.

supérieures du corps, passant au roussâtre en dessous, et que l'on dit être de Java. Mais il se pourroit qu'il fût de la côte de Coromandel. 2° LE NYCTÈRE DU CAP (*nycteris Capensis* [1]), n'ayant que deux pouces de longueur sur dix pouces d'envergure, l'occiput et le dos d'un fauve-noir, les côtés du cou d'un blanc-sale, le dessous du corps cendré, les membranes alaires-rougeâtres, le sommet du tragus semi-arrondi, vêtu d'une touffe de poils blancs. Cette espèce vit dans l'intérieur de l'Afrique méridionale et dans l'île de Pâques. 3° LE NYCTÈRE APPROCHANT (*nycteris affinis* [2]), qui vit également au Cap, et dont la longueur ne dépasse pas deux pouces. Ses oreilles sont plus larges qu'au précédent; son tragus court est semi-arrondi au sommet, la queue est profondément fourchue. L'occiput et le dos sont rouge-fauve; les côtés du cou rouge-blanchâtre; une tache rousse derrière l'oreille, une teinte fauve-blanchâtre sous le corps, et des membranes noir-brunâtre. 4° La dernière espèce et la mieux connue est le NYCTÈRE DE LA THÉBAIDE (*nycteris Thebaïus* [3]), très bien figuré dans les belles planches du grand ouvrage de la commission d'Égypte. Le corps a vingt-deux lignes, la queue vingt-trois lignes sur neuf pouces d'envergure. Une tête grosse, un museau renflé, une bouche très fendue, une lèvre inférieure offrant deux bourrelets épais et denudés,

1 Smith, Zool. Journ., t. IV, p. 433.

2 *Ibid.*, loc. cit.

3 Geoff., Egypte, pl. 4, fig. 1 et 2. *N. Geoffroyi*, Desm., 190.

de très longues oreilles, donnent à ce nyctère une physionomie remarquable. Ses bras sont courts et proportionnellement larges, mais en revanche la membrane interfémorale longue dépasse notablement les pieds, et est régulièrement échancrée sur les côtés de son bord libre. Son pelage est gris-brun en dessus, teinté de gris-clair en dessous. Se rencontre en Égypte, au Sénégal.

LES RHINOPOMES.

Rhinopoma [1].

Les caractères de ces chéiroptères sont un chanfrein creusé en gouttière; des oreilles aussi larges que hautes, ayant un oreillon lancéolé, et toutes les deux réunies sur le front. Les narines, en fentes obliques, sont entourées par une sorte de sphyncter qui les ferme avec élasticité, et s'ouvrent à l'extrémité d'un petit groin détaché du museau par en haut et à angle droit. La lèvre supérieure ne descend point au delà de la partie inférieure du groin, et l'inférieure se termine par deux mamelons séparés par un léger sillon. Les ailes sont longues, la membrane interfémorale est en revanche très étroite, et laisse libre la queue dans sa longueur. Leurs dents sont au nombre de vingt-huit, c'est-à-dire, incisives $\frac{2}{4}$, petites, coniques, écartées l'une de l'autre en haut,

[1] Geoff.

et les quatre d'en bas trilobées, irrégulièrement placées, canines $\frac{2}{2}$ et molaires $\frac{8}{10}$, les deux antérieures de la mâchoire inférieure fausses.

Les rhinopomes ne diffèrent point par leur manière de vivre des vespertilions. On n'en connoît que deux espèces, l'une de l'ancien monde, et l'autre que l'on croit de la Caroline du sud. Ce sont : LE RHINOPOME MICROPHYLLE (*rhinopoma microphyllum*[1]) qu'on a cru à tort être l'espèce figurée par Belon (Ois., liv. II, p. 147), sous les noms de *nycteris*, souris chauve, rattepenade, etc. Car il s'agit d'un oreillard dans le livre du père de l'Ornithologie françoise. Le rhinopome microphylle ou à petite foliole nasale, a le pelage cendré, la queue très longue et très grêle, deux pouces dans les dimensions du corps, vingt-deux lignes pour la queue, sur une envergure de sept pouces quatre lignes. Les poils sont longs et touffus. Il vit dans les souterrains des pyramides d'Égypte. Son naturel est irritable, et il a la singulière habitude d'ouvrir et de fermer fréquemment ses naseaux. LE RHINOPOME DE LA CAROLINE (*rhinopoma Carolinense*[2]), qui n'est pas de cette partie du monde très probablement, et qui n'a été nommé ainsi que parce que M. Brongniart croyoit l'avoir reçu de la Caroline du sud, est caractérisé par des oreilles triangulaires de médiocre dimension, un pelage brun, une queue assez robuste engagée dans

[1] *Ibid*, Desm., esp. 193 ; *Vespertilio microphyllus*, Brunn, Copenh., pl. 6, liv. 1 à 4.

[2] Geoff. ; Desm., esp. 194.

la membrane interfémorale dans sa première moitié. Son corps a deux pouces, la queue dix-huit lignes sur huit pouces d'envergure.

LES MORMOOPS.

Mormoops [1].

Les chauve-souris, ainsi nommées par le docteur Leach, se distinguent des phyllostomes par leur système dentaire et aussi par quelques autres caractères. Ainsi on compte $\frac{4}{4}$ incisives, $\frac{2}{2}$ canines, $\frac{10}{12}$ molaires : total 34. Les incisives supérieures sont inégales, les deux moyennes profondément entaillées à leur milieu. Les deux latérales sont remarquables par leur petitesse, leur disposition aiguë et leur forme obliquement acuminée. Celles de la mâchoire inférieure sont toutes quatre assez régulièrement trifides, bien que chaque pointe soit arrondie à son sommet. Les canines supérieures sont du double plus grandes que les incisives, elles se trouvent être subcomprimées, creusées en gouttière en devant, et dilatées en dedans et à la base. Les inférieures sont moins hautes, et munies d'un renflement interne au point d'adhérence avec l'alvéole. Les molaires varient, en haut, la première est petite, aiguë, élargie à sa base, en arrière et en dehors. Les

[1] The caracters of seven genera of bats with foliaceous appendages to the nose, by *William Elford* Leach (Trans. soc. linn., Lond., t. 13, p. 73).

troisième, quatrième et cinquième ont un fort tubercule à leur partie basale interne, les troisième et quatrième marquées de trois mamelons externes, et de deux dents excavées internes, tandis que la cinquième n'a qu'un mamelon sur le bord interne. Les trois premières molaires inférieures sont aiguës, comprimées, dilatées, les quatrième, cinquième et sixième plus longues, ont en dessus cinq festons.

La seule espèce connue est une chauve-souris de la Jamaïque, découverte par M. Lewis : c'est le MORMOOPS DE BLAINVILLE [1], ayant une feuille droite sur le nez et adhérente avec les conques auriculaires. La queue est comme bifurquée à son sommet, et se trouve être entièrement engagée dans la membrane interfémorale qui la déborde de beaucoup, excepté une dernière vertèbre qui se trouve libre et flottante, bien que peu discernable. Le front est brusquement élevé, en laissant entre lui et les maxillaires une profonde dépression. La lèvre supérieure est lobée, légèrement crénelée, tandis que l'inférieure s'étend en une membrane à trois festons, ayant au milieu un appendice charnu disposé en une sorte de diadème. De chaque côté du menton part un feston membraneux qui va se souder avec le pavillon de l'oreille. La langue est hérissée de papilles recourbées, bifides en avant, et multifides et plus développées en arrière. Le palais transversalement élevé se trouve ondulé de sillons, le crâne paroît brusquement séparé de la face.

[1] *Mormoops Blainvillii*, Leach, *loc. cit.*, pl. VII.

Cette chauve-souris a de larges oreilles à deux lobes par le haut, et le nez recouvert de tubercules irréguliers. Sa face est des plus bizarres; son pelage est composé de poils longs, droits, peu épais.

LES MONOPHYLLES.

Monophyllus

Les monophylles ont $\frac{4}{0}$ incisives, $\frac{2}{2}$ canines et $\frac{10}{12}$ molaires; les incisives supérieures sont inégales, ayant les deux moyennes les plus longues, bifides, les latérales étroites, tronquées à leur bord externe, dilatées à leur base. Les canines d'en haut sont très renflées en avant et en arrière; celles d'en bas sont bordées en dedans et à leur base, n'ayant de dilaté que le bord postérieur. Les molaires supérieures sont distantes et bifides pour les deux premières, tuberculeuses pour les autres. La feuille nasale est simple, droite, la queue est courte. La face est alongée, et le crâne est un peu plus élargi que la face.

La seule espèce connue habite la Jamaïque : c'est le MONOPHYLLE DE REDMANN [2], ayant le menton couvert de longs poils, les oreilles arrondies, et la feuille nasale aiguë, blanchâtre et velue.

[1] Leach, Trans. soc. linn., Lond., t. 13, p. 7

[2] *Monophyllus Redmani*, Leach, *color supra fuscus, subtus murinus. Membranæ omnes, aures et rhinophyllus fusci.*

LES NYCTOPHILLES.

Nyctophillus[1].

Ont deux feuilles droites, dont la postérieure est la plus longue. L'extrémité de la queue, formée de cinq vertèbres, dépasse le rebord de la membrane interfémorale, et présente une pointe acuminée. Les oreilles sont larges, médiocrement élevées. Le système dentaire est formé de $\frac{2}{6}$ incisives, $\frac{2}{2}$ canines et $\frac{8}{8}$ molaires; total 28. En haut, les deux incisives sont alongées, coniques, aiguës; les canines sont de même forme, mais simples; la première molaire est aiguë, munie en arrière d'un tubercule. La deuxième et la troisième sont quadrituberculées, la quatrième n'en a que trois. En bas, les incisives sont égales, trifides, à lobes arrondis; les canines armées en arrière d'un appendice aigu; les molaires sont, la première simple, conique, aiguë; les deuxième, troisième et quatrième, tuberculeuses.

La seule espèce de ce genre est le nyctophille de Geoffroy[2], fauve-jaunâtre en dessus, blanchâtre en dessous, dont la patrie est ignorée.

1 Leach, *loc. cit.*, p. 78.

2 *Nyctophillus Geoffroyi*, Leach; *dorsum lutescente-fuscum. Venter pectus et gula sordidè albidæ; membranæ fuscescentæ nigræ.*

LES ARTIBÉES.

Artibeus[1].

Sont des phyllostomes par leurs incisives supérieures moyennes bifides, et par l'ensemble de leurs caractères, mais s'en distinguent par leurs incisives inférieures entières. Les artibées ont donc $\frac{4}{4}$ incisives, $\frac{2}{2}$ canines et $\frac{8}{10}$ molaires. Ils ont deux feuilles nasales, une horizontale ondulée, et l'autre verticale et acuminée; la queue nulle. La membrane interfémorale échancrée jusqu'auprès de sa base. La face est obtuse, marquée de deux sillons. Le crâne est ample, bien qu'à peine plus large que le museau.

Les incisives supérieures sont : les deux moyennes bifides, les latérales courtes et obtuses. Les inférieures sont tronquées, présentant les deux moyennes alongées, et creusées d'une gouttière en devant. Les canines d'en haut sont les plus fortes; elles sont étranglées en dedans, dilatées en arrière. Les molaires du maxillaire supérieur sont enflées en dedans, la première petite, la troisième la plus volumineuse. Celles du maxillaire inférieur sont, les première et deuxième, acuminées. La deuxième la plus longue. Les troisième et quatrième les plus larges, toutes tuberculeuses en dedans; la cinquième est la plus petite.

[1] Leach, Trans. soc. linn., Lond., t. 13, p. 75. *Phyllostoma*, Spix; Horstf.

Le docteur Leach n'a brièvement mentionné qu'une espèce de ce genre nommée par lui ARTIBÉE DE LA JAMAÏQUE [1], que plus tard Horsfield a décrite avec d'amples détails sous le nom de *phyllostome de la Jamaïque* [2]. Cette espèce de chauve-souris a un corps robuste couvert partout de longues soies molles; la couleur du dos, du dessus de la tête, est un gris tirant sur le brun, mais sans aucune nuance de jaune ou de rouge; en dessous, elle est plus pâle et bleuâtre; chaque poil du dessus se trouve être plus foncé à l'extrémité, de sorte que la fourrure paroît ou plus sombre ou plus claire suivant la position; sur le ventre, elle est satinée et a l'éclat de l'argent.

Les ailes, la membrane interfémorale et les appendices du nez sont presque noirs. Les oreilles très étroites, arrondies, sont tant soit peu alongées. Le nez est couvert sur les côtés d'un duvet moelleux, parmi lequel quelques soies rudes sont éparpillées. Des quatre incisives supérieures, les deux latérales sont les plus petites; les incisives inférieures sont de même longueur et disposées régulièrement. La membrane interfémorale est profondément échancrée. Les doigts sont semblables en longueur et en forme, et sont tous dans une même direction. Les

1 *Artibeus jamaicensis.*

2 *Phyllostoma jamaicense*, Horsf., Zool. journ., t. 3, p. 236, pl. suppl. 21. *Capite sub compresso, naso ad latera pilis brevibus vestito; vexillo nasali inferiore anticè abbreviato, adnato, lobo marginali utrinque sulco solitario exarato; corpore robusto, supra canescente fusco, subtus pallidiore; pilis subelongatis, molissimis.*

griffes sont partiellement couvertes de poils rudes.

Les lèvres sont bordées par une série régulière de verrues, et la bouche est pourvue intérieurement d'une membrane étroite et frangée. Son envergure est de quinze pouces sur quatre pouces dix lignes de longueur.

A ce genre appartient encore le *phyllostoma planirostrum* de Spix (figuré pl. 56), qui se distingue de l'espèce de la Jamaïque par la structure et l'adhésion de la portion inférieure de la membrane nasale, par l'absence des verrues sur les côtés du nez, ainsi que par d'autres particularités. Il vit au Brésil.

LES PHYLLOSTOMES.

Phyllostoma[1].

Les phyllostomes ont été ainsi nommés de l'appareil compliqué qui semble être une dépendance de l'organe de l'odorat, environnant ou surmontant les narines, tantôt disposé en feuille, tantôt formant un bourrelet diversiforme.

Le système dentaire est composé de trente-deux ou trente dents : $\frac{4}{4}$ ou $\frac{2}{4}$ incisives, $\frac{2}{2}$ canines, et $\frac{10}{10}$ molaires. Les incisives inférieures sont lobées et disposées régulièrement en arc de cercle, tandis que les supérieures sont, les latérales petites et rudimentaires, les moyennes bilobées.

[1] Geoff., Cuv., Illig., Desm. ; *vespertilio*, L.

La membrane nasale, arrondie à son attache, se dresse en se rétrécissant pour finir en pointe obtuse. Elle est cotoyée par deux sillons profonds qui se terminent aux narines, et qui la partagent en deux portions. L'inférieure assez semblable à un fer à cheval, et la supérieure qui imite un fer de lance. Enfin la partie moyenne de la feuille est plus épaisse et plus charnue que les latérales, qui sont fort rétrécies inférieurement par les sillons des narines, ce qui fait que la portion lancéolée s'atténue à ses deux extrémités. Cette membrane n'adhère aux téguments de la face que sur le rebord des narines.

Les oreilles sont larges, élevées, échancrées sur leur bord postérieur, puis terminées en bas par un petit lobule, ayant un oreillon pectiniforme. La bouche est assez largement ouverte, et les lèvres ont leur rebord mamelonné, et la partie moyenne de l'inférieure offre un mamelon environné de tubercules plus petits disposés à angle ouvert. Des papilles cornées recouvrent la langue. Les ailes sont amples, ayant le doigt du milieu avec une phalange de plus. La queue varie en longueur ou manque complétement, et la membrane interfémorale est courte.

Les phyllostomes vivent dans l'Amérique méridionale, et surtout à la Guyane, au Brésil et au Paraguay. Ces sont des chauve-souris nocturnes qui peuvent entamer la peau des animaux endormis, et sucer le sang qui s'échappe des plaies, à la manière des vampires.

Buffon a connu dans ce genre le *Phyllostoma hastatum*, qu'il a décrit sous le nom de *Chauve-souris-fer-de-lance*[1], et le *Phyllostoma perspicillatum*, qui est son *grand-fer-de-lance* de la Guyane[2].

Les autres espèces sont, 1° LE PHYLLOSTOME CRÉNELÉ (*Phyllostoma crenulatum*[3]). A museau court, épais et obtus, ayant des oreilles larges et ovalaires; une feuille nasale taillée en triangle et dentelée sur ses bords, ne se détachant pas du fer-à-cheval qui la supporte. Le bout de la queue est libre. Sa longueur est de trois pouces deux lignes sur douze pouces d'envergure. Sa patrie est inconnue. 2° LE PHYLLOSTOME A FEUILLE ALONGÉE (*Phyllostoma elongatum*[4]), dont on ignore également la patrie. Ses oreilles sont larges, striées et étroites vers le bout, ayant leur oreillon dentelé. Le museau est court et gros. La membrane interfémorale est coupée carrément, et le bout de la queue se trouve libre sur elle. La feuille nasale, très alongée et très aiguë à la pointe, et lisse à ses bords, repose à son attache sur un bourrelet sinueux soudé en avant au fer-à-cheval qui est très étroit. Il a de longueur quatre pouces trois lignes sur quinze pouces d'envergure.

3° LE PHYLLOSTOME RAYÉ (*Phyllostoma lineatum*[5]). Est long de trois pouces sur treize pouces

1 T. 13, pl. 33. *Vespertilio hastatus*, L.

2 T. 7, pl. 74. Encycl., pl. 32, fig. 4.

3 Geoff., Ann. Mus. 15, 183, pl. 10; Desm., 119.

4 Ibid., *loc.*, *cit.* pl. 9.

5 Geoff., Ann. du Mus., t. XV, p. 180. Ch.-souris rouge ou brune rayée, Azara, Par., 2, 271.

d'envergure. Son pelage à teinte brunâtre en dessus, plus clair en dessous, est marqué d'une raie blanche qui va de l'occiput au coccyx, en suivant la ligne dorsale. Quatre raies blanches se dessinent sur la face et s'arrêtent aux oreilles, également blanches, droites, à oreillon pointu. Le museau est obtus, la feuille très acérée, et le fer-à-cheval arrondi. On le trouve au Paraguay.

4° Le phyllostome a feuille arrondie (*Phyll. rotundum* [1]). A le museau plutôt aigu que plat, la feuille nasale arrondie à son sommet, parfaitement entière; le pelage brun-rougeâtre; deux pouces neuf lignes de longueur sur quinze pouces neuf lignes d'envergure. Cette espèce est commune au Paraguay, où elle court sur le sol avec prestesse, en se jetant sur les volailles, sur les animaux domestiques, et même sur l'homme, pour en sucer le sang.

5° Le phyllostome fleur de lys (*Phyll. lilium* [2]). A ses mâchoires alongées, les oreilles droites, une feuille nasale entière aussi haute que large, étroite à son attache. D'Azara assure que chaque maxillaire ne présente que deux incisives. Le museau est obtus, peu fendu. Le pelage est brun-rougeâtre, tirant au blanchâtre en dessous. Comme le précédent, ce phyllostome vit au Paraguay. Ces trois dernières espèces n'ont pas de queue, ainsi que les trois suivantes.

[1] *Ibid.* p. 181. Azara, t. 2, p. 273.

[2] *Ibid.* et Azara, t. 2, p. 277. Chauve-souris, 4e.

6° Le phyllostome a ailes courtes (*Phyll. brachyotum*[1]). A le corps épais, des oreilles courtes et larges, à tragus petit et arrondi, une feuille nasale aiguë, un pelage couleur de suie en dessus, plus clair en dessous. Il vit dans les forêts du Brésil, et s'approche des habitations au crépuscule. Le système dentaire est $\frac{2}{2}$ incisives, $\frac{2}{2}$ canines et $\frac{10}{10}$ molaires.

7° Le phyllostome obscur (*Phyll. obscurum*[2]). A ses oreilles ovales, la mâchoire inférieure proéminente, la feuille nasale étroite et ovalaire, pointue, le pelage noirâtre, fuligineux, passant au gris-cendré sur l'abdomen. Cette espèce a été observée à Villa-Vicosa sur les rives du Paraiba au Brésil. Ses dents sont ainsi disposées : $\frac{4}{4}$ incisives, $\frac{2}{2}$ canines et $\frac{8}{10}$ molaires.

8° Le phyllostome a sourcils (*Phyllostoma superciliatum*[3]). A son tragus court, pointu, blanc, un peu robuste; le pelage brun-foncé, avec une bande blanche s'étendant de la feuille nasale jusqu'à l'oreille. Il habite les bois de la *Lagoa de Ponta-Negra*, *Sago*, *Arema*, sur le pourtour des lacs, au Brésil.

9° Le phyllostome a courte queue (*Phyll. brevicaudatum*[4]). A une queue fort courte, n'excé-

1 Wied Neuwied, Mamm. du Brésil.
2 Ibid., *loc. cit.*
3 Wied Neuwied, *loc. cit.*
4 Ibid., *loc. cit.*

dant que peu la longueur de la feuille nasale. Ses oreilles sont larges, à tragus court, étroit, lancéolé. Le pelage est gris-rougeâtre, tirant au brun sur les parties supérieures, et au cendré-clair. Cette espèce, voisine du phyllostome alongé de Geoffroy, vit dans les grandes forêts du Rio-del-Espiritu-Santo, au Brésil.

LES VAMPIRES.

Vampyrus[1].

Ne diffèrent des phyllostomes que par leur système dentaire, qui est composé de $\frac{4}{4}$ incisives, $\frac{2}{2}$ canines et $\frac{10}{12}$ molaires. Les incisives supérieures ont les deux moyennes plus longues, tronquées au bord externe; les latérales obtuses sont très courtes. Les inférieures sont toutes égales. Les canines sont très robustes. Les oreilles sont aussi plus grandes que celles des phyllostomes. La lèvre inférieure n'a encore que deux mamelons, et leur museau rétréci est sensiblement alongé.

Le type de ce genre est le vampire de Buffon[2], de la Nouvelle-Espagne et de la Guyane (*Phyllostoma spectrum*, Geoff.), le *canis volans maxima aurita* de Séba (*Pl.* 56, t. 1), célèbre par son habitude de sucer le sang des animaux pendant leur

[1] Geoffroy.

[2] Tom. 20, page 49.

sommeil. Beaucoup d'auteurs s'accordent à nier cette faculté, mais M. d'Orbigny, qui a long-temps séjourné dans le Paraguay, affirme ce fait : « L'avidité de ces animaux pour le sang est telle, dit ce voyageur, que les naturels sont obligés, pour s'y soustraire, de passer les nuits sous des moustiquaires, et de renfermer soigneusement leurs poules et leurs animaux domestiques. Le Vampire choisit en général la nuque, le cou et le dos de sa victime, afin qu'elle ne puisse que difficilement se débarrasser de lui, ce qu'elle fait cependant en se roulant sur le dos. » Cette particularité de mœurs paroîtroit propre d'ailleurs aux phyllostomes et aux glossophages.

On doit regarder sans doute comme un vampire, le grand phyllostome décrit par le prince de Wied [1], ne différant de l'espèce la plus anciennement connue que par des caractères peu tranchés, bien que suffisants. Le prince de Wied dit qu'on le nomme au Brésil, sa patrie, *guandira* ou *jandira*, ce qui porteroit à croire que c'est le vrai *andira guacu* de Pison [2]. Son corps en dessus est gris-brun-foncé, tirant parfois au rougeâtre, à teintes beaucoup plus claires en dessous. Sa longueur est de cinq pouces sur vingt-deux pouces dix lignes d'envergure. La queue déborde très peu la membrane interfémorale. Les Botocudos l'appellent *nianghenat*. Quelques auteurs pensent que cette espèce est le *phyl-*

1 *Phyllostoma macrophyllum*, Itin. trad. franç., t. III, p. 204.

2 Brazil, p. 290.

lostoma hastatum de Geoffroy, la chauve-souris-fer-de-lance de Buffon, ce qui est douteux.

Il se pourroit que les vampires découverts par Spix [1], au Brésil, soient des phyllostomes.

LES MADATÉES.

Madatæus [2].

N'ont point de queue; deux appendices sur le nez, l'un, feuille nasale s'élevant verticalement, l'autre horizontale semi-lunaire. Les pieds sont munis de deux suspenseurs très courts. Ils ont des doigts égaux et des ongles petits et comprimés. Les lèvres sont frangées de papilles molles et déprimées. La langue est recouverte antérieurement de filaments minces et bifides, plus grands vers son extrémité; à son milieu se font remarquer des tubercules bi ou quinquéfides dirigés en avant; à sa base deux tubercules ovalaires sont situés dans une fossette. Le palais est en devant marqué d'une saillie longitudinale, et muni sur les côtés en arrière de tubercules dirigés en avant.

La formule dentaire se compose de trente dents. $\frac{4}{4}$ incisives, $\frac{2}{2}$ canines, et $\frac{8}{10}$ molaires. Les incisives supérieures sont inégales, car les deux médianes

1 *Vampyrus cirrhosus*, pl. 36, *fig.* 3; *V. bidens*, pl. 36, *fig.* 5; et *V. Soricinus*, pl. 36, *fig.* 2 et 6.

2 Leach, Trans. soc. Linn., t. XIII, p. 81.

sont les plus longues, bifides, à festons obtus, tandis que les latérales sont les plus courtes et obtuses. Les inférieures sont simples, égales entre elles et de forme acérée. Les canines d'en haut sont plus robustes et plus larges que celles d'en bas. A la mâchoire supérieure, les molaires présentent les particularités suivantes : la première est petite, aiguë, déclive sur son bord postérieur, dilatée à sa base en dedans; la deuxième, plus large et aiguë, est armée d'un appendice obtus; les troisième et quatrième sont bifides en dehors, à divisions obtuses, fortement renflées à leur base et en dedans où se dessinent deux tubercules; la quatrième, plus courte que la troisième, a une échancrure moins marquée au rebord postérieur. Les molaires du maxillaire inférieur sont : la première accuminée; la deuxième, plus grande, creusée d'un sillon en dedans, et renflée à la base en arrière; la troisième a quatre lobes obtus sur chaque côté; la quatrième en a trois en dedans; et la cinquième, la plus petite, n'a que trois tubercules.

La seule espèce connue de ce genre, la MADATÉE DE LEWIS [1], qui vit à la Jamaïque, a le pelage noirâtre, la membrane interfémorale légèrement échancrée, une envergure de dix-sept pouces et les dents striées en travers.

[1] *Madatæus Lewisii*, ibid., *p.* 82. *Rhinophyllus verticalis acuminatus, marginibus abruptè attenuatis, integris ad apicem non attingentibus, hinc, hastiformis; aures acuminatæ, mediocres.*

LES BRACHYPHYLLES.

Brachyphylla [1].

Ont les plus grands rapports avec les glossophages, mais s'en distinguent par divers caractères. Leur museau est tronqué, et le nez est séparé de la face par un profond sillon. La feuille nasale, très courte, est large et plane. La lèvre inférieure est échancrée, recouverte de verrues. La langue est alongée et très verruqueuse ; la queue est rudimentaire ; la membrane interfémorale est ample, échancrée, renfermant deux brides tendineuses. La formule dentaire est : incisives $\frac{4}{4}$, les moyennes d'en haut fortes, coniques, rapprochées, et les latérales très petites ; canines $\frac{2}{2}$, molaires $\frac{10}{10}$.

La seule espèce de ce genre est le brachyphylle des cavernes [2], qui se tient dans les souterrains de Saint-Vincent, une des îles du golfe du Mexique. C'est une chauve-souris longue de quatre pouces et demi sur une envergure de seize pouces. Sa feuille nasale est oblongue ; le tragus est alongé, irrégulier, trilobé ; quelques poils rudes recouvrent la face. Le

1 Gray, Proceedings of the zool. soc. of Lond., 1833 (26 nov.).

2 *Brachyphylla cavernarum*, Gray, *loc. cit.*; *V. Cavernarum* Guilding, MS.

B. *Suprà badia, pilorum apicibus saturatioribus, infra pallidè flavescenti badia. fœm. pallidior.*

mâle est de couleur bai en dessus, chaque poil ayant son extrémité plus foncée, et le dessous tirant au jaunâtre. La femelle a le cou et les ailes plus pâles.

Ce brachyphylle diffère des glossophages par la forme et la coupe de la feuille, la structure de la lèvre inférieure et ses dents. Par ses incisives supérieures, il se rapproche du *vampyrus soricinus* de Spix, et par les brides tendineuses de sa membrane interfémorale, il a de l'analogie avec le *v. spectrum*.

LES GLOSSOPHAGES.

Glossophaga [1].

Sont des phyllostomes dont le museau est alongé et étroit, et qui ont une langue disposée en bandelette fort longue, mais peu large en revanche, que recouvrent en avant des poils nombreux, tandis qu'elle est creusée à son milieu par un sillon longitudinal. Cette langue est roulée, extensible, ayant ses bords saillants ou relevés en bourrelet, ce qui forme un puissant organe de succion. Le nez est surmonté d'une feuille taillée en fer de lance. La queue est tantôt nulle, tantôt longue. Quant à la membrane interfémorale, elle est presque nulle ou rudimentaire. Leurs dents sont au nombre de vingt-

[1] Geoff. St.-Hilaire, mém. Mus. t. IV.

quatre, à savoir : $\frac{4}{4}$ incisives, $\frac{2}{2}$ canines et $\frac{6}{6}$ molaires. Les incisives sont rapprochées ou rangées par paires; les canines sont médiocres, et les molaires de même forme que celles des phyllostomes.

Ce sont des chauve-souris de l'Amérique méridionale, qui aiment sucer le sang des animaux, ce que leur rend facile la conformation de leur langue.

La première est le GLOSSOPHAGE DE PALLAS [1], qui vit à Surinam et à Cayenne, et que Buffon a décrite sous le nom de chauve-souris musaraigne [2].

Les autres glossophages ont été inconnus à Buffon; ce sont : 1° LE GLOSSOPHAGE A QUEUE ENVEVOPPÉE [3] du Brésil, ayant la membrane interfémorale large, une queue courte et terminée par une nodosité; le pelage brun-noirâtre, plus clair en dessous qu'en dessus. 2° LE GLOSSOPHAGE CAUDATAIRE [4], aussi des environs de Rio de Janeiro, ayant une membrane interfémorale très-courte, débordée par la queue, le pelage brun-noirâtre. 3° LE GLOSSOPHAGE SANS QUEUE [5], à membrane interfémorale rudimentaire, le corps brun-obscur. Des environs de Rio comme les deux précédents.

1 *Glossophaga soricina*, Geoff. mem. Mus., t. IV, p. 418 : *vespertilio soricinus*, Pallas, Spicil. 3, pl. 3 et 4; la *Feuille*, Vicq. d'Azyr, anat. 1, 3 : *Phyllostoma soricinum*, Geoff. Mus., t. 15, pl. 11 : Encycl., pl. 32, *fig.* 5; Desm., p. 122.

2 T. XX, p. 111, pl. 177, *fig.* 2.

3 *Glossophaga amplexicaudata*, Geoff., Mus., t. IV, p. 418, pl. 18, A.

4 *Glossophaga caudifer*, ibid. *loc. cit.* pl. 17.

5 *Glossophaga ecaudata*, *ibid.*, pl. 18, B.

LES DIPHYLLES.

Diphylla [1].

Sont des glossophages dont le nombre des dents est de vingt-huit : $\frac{4}{4}$ incisives, $\frac{2}{2}$ canines et $\frac{8}{8}$ molaires, et qui ont deux appendices sur le nez, tronqués, ne se prolongeant point sur les côtés, et tous les deux peu saillants. Les oreilles sont oblongues-lancéolées, courtes, à oreillon entier et en fer de lance.

La seule espèce de ce genre est la *dyphille sans queue* [2], qui vit au Brésil. Elle est longue de trois pouces neuf lignes sur dix pouces trois lignes d'envergure. Le pelage, villeux et abondant, est fauve-brunâtre sur le dos, brun-gris sur la tête et le ventre. Les ailes sont noirâtres, et la membrane interfémorale et la queue manquent complétement.

LES MÉGADERMES.

Megaderma [3].

N'ont point d'incisives à la mâchoire supérieure, mais quatre à l'inférieure, les canines comme à l'or-

[1] Spix, Vesp. Bras. pl. 36, *fig.* 7.
[2] *Diphilla ecaudata*, Spix, *loc. cit.*
[3] Geoff., Cuv. ; *vespertilio*, L. ; *phyllostomus*, Illig. *glis*, Séba.

dinaire. Quant au nombre, huit molaires en haut et dix en bas. Les incisives inférieures sont régulièrement rangées et sillonnées sur leur tranche. Les canines sont épaissies à leur base et munies d'un fort crochet en arrière. La feuille nasale est disposée comme celle des phyllostomes, seulement elle est à triplicature, de sorte que la base s'épanouit pour remplir les fonctions d'opercule aux narines, et l'autre extrémité est variable quant à sa forme. Les mégadermes ont un dernier caractère bien tranché, c'est de joindre à l'appareil compliqué du chanfrein les grandes oreilles des chauve-souris oreillards. Ces oreilles sont soudées sur le front par le bord antérieur, et leur oreillon est grand et lancéolé. Le troisième doigt des mains n'a que deux phalanges et le rudiment d'une troisième. La queue manque complétement, et la membrane interfémorale est coupée carrément. Leur langue est courte et lisse.

Les mégadermes vivent exclusivement en Afrique et dans l'Inde continentale, soit dans les forêts, soit dans les édifices ruinés.

L'espèce la plus anciennement connue a été découverte au Sénégal, par Adanson, c'est le *mégaderme feuille* [1], que Daubenton a décrit sous le nom de chauve-souris feuille dans les *Œuvres de Buffon*.

Les autres mégadermes sont : 1° LA LYRE [2], que

[1] *Megaderma frons*, Geoff.

[2] *Megaderma lyra* Geoff. Ann. Mus., t. XV, pl. 12 : Isid. Geoff. it. Bél., Zool., p. 86.

les habitants de la côte de Coromandel nomment *vaval*, où elle se tient dans les maisons inhabitées. Sa longueur est de quatre pouces sur douze pouces six lignes d'envergure. La feuille nasale est comme rectangulaire, coupée carrément à son sommet dans l'état ordinaire, mais paroissant avoir trois pointes lorsqu'elle est déplissée. La crête nasale a la figure d'une lyre; l'oreillon est formé de deux lobes en demi-cœur; la membrane interfémorale est pourvue dans son épaisseur de trois tendons qui partent du coccyx, et se dirigent l'un en ligne droite, et les deux autres obliquement aux tarses, tous pour plisser et replier la membrane sur elle-même.

Le dessus du corps est d'un gris lavé de roux, parce que tous les poils sont d'un gris foncé avec la pointe rousse. Le ventre est vêtu de poils presque entièrement noirs, mais blancs à leur pointe, d'où résulte une teinte générale d'un gris très-clair ou blanc-grisâtre. La tête est gris clair; des poils blancs et roux clair-semés revêtent la mâchoire inférieure; les portions membraneuses sont à teinte moins foncée que chez les autres chauve-souris.

2° Le spasme [1], qui habite l'île Ternate, long de quatre pouces neuf lignes. La feuille qui surmonte le nez est taillée en cœur, de même que sa portion ovalaire on operculaire. L'oreillon est bilobé, et le lobe extérieur est aigu, tandis que l'in-

[1] *Megaderma spasma*, Geoff. Mus., t. XV, pl. 12; *Vespertilio spasma*, L. Screb., pl. 48; *glis volans ternatensis*, Séba, t. I, pl. 56, *fig.* 1.

terne est ovalaire. Le front est roux-clair, et le reste du pelage roussâtre.

3° LE TRÈFLE [1], que les habitants de Java, sa patrie, nomment *Lovo*, mot générique qui paroît être consacré à toutes les chauve-souris javanaises, a été confondu à tort avec le spasme dont il se distingue par son oreillon en trèfle ou à trois branches, et sa feuille nasale ovalaire, supportée par un fer-à-cheval plus ample. Le corps est long de quatre pouces sur dix pouces d'envergure. Son pelage est doux et de couleur gris de souris.

LES DESMODES.

Desmodus [2].

Sont des rhinolophes dont la tête est petite, très courte, brièveté due surtout au raccourcissement des mâchoires, bien que l'inférieure vienne déborder légèrement la supérieure. Les membranes sont robustes, le pouce est composé de deux articulations seulement. La queue manque; la formule dentaire est celle-ci: $\frac{2}{4}$ incisives, $\frac{2}{2}$ canines, $\frac{0?}{6}$ molaires. Les incisives supérieures sont coniques, recourbées, comprimées, pointues et fort élargies à leur base. Celles d'en bas sont dirigées en avant et bilobées, chaque lobe cylindracé est arrondi. Les

1 *Megaderma trifolium*; Geoff. Mus., t. XV, pl. 12.

2 Wied-Neuwied, Beits. 11, p. 233 fig.

canines sont grandes, pointues, coniques, et celles d'en bas affectent surtout une disposition pyramidale. On ignore absolument le nombre et la forme des molaires supérieures. Les inférieures sont la première et la deuxième à une seule pointe, recourbées en arrière, et sont exactement adossées l'une à l'autre. La deuxième est à deux pointes.

Le nez est sillonné par divers replis de la peau, couverts de poils, offrant surtout trois saillies en bourrelets légèrement aigus. Les oreilles sont pourvues d'un tragus, mais la langue n'a point été examinée.

La seule espèce de ce genre a été découverte par le prince de Wied Neuwied, dans les vieilles constructions de la Fazenda de Muribeca sur les rives de l'*Itabapuana* au Brésil. C'est le Desmode roux [1], long de trois pouces neuf lignes sur quinze pouces d'envergure environ. Ses oreilles sont médiocres, plus alongées qu'arrondies, à tragus étroit, simple, acuminé au sommet et légèrement falciforme. Les narines sont obliques, entourées d'un bourrelet élevé. Les poils qui recouvrent le corps sont longs, mous, assez denses, d'un jaune clair à la base, roux ou d'un rouge cannelle au sommet, ce qui donne au pelage une teinte ferrugineuse. Les parties inférieures sont plus claires, d'un fauve jaunâtre, à reflets dorés. La membrane interfémorale est brunâtre, avec des poils fauves tirant sur le jaune de soufre.

1 *Desmodus rufus*, ibid. *loc. cit.*; *Rhinolophus ecaudatus*, Schinz. 1, 168.

LES RHINOLOPHES.

Rhynolophus [1].

Les chauve-souris auxquelles on a donné le nom de *Rhinolophes*, ont, comme les phyllostomes, la membrane nasale très étendue, mais toutefois bien plus compliquée dans sa structure et dans son action directe sur l'odorat. Le nez en effet est situé au fond d'une cavité assez large, sorte de réceptacle pour les effluves odorants, entouré d'une crête en forme de fer-à-cheval en devant, et surmonté d'une feuille. Les oreilles sont développées, mais privées d'oreillon. Ce dernier est remplacé par un lobe large et arrondi qui termine la conque dans sa partie inférieure. L'œil est situé proche l'oreille. Les lèvres sont entières, ayant chacune à leur partie moyenne deux éminences mamelonnées. La langue est large, épaisse, et couverte de papilles molles très fines. La membrane interfémorale est ample, et la queue, diversement longue, est le plus souvent complétement enveloppée. Sur la poitrine s'élèvent deux mamelles, et l'on remarque sur le ventre deux verrues pubiennes simulant des mamelles, mais privées de glandes lactifères.

Leur formule dentaire est la suivante : trente dents, dont $\frac{2}{4}$ incisives, $\frac{2}{2}$ canines, $\frac{10}{10}$ molaires. Les

[1] Geoff., *Vespertilio*, L.

incisives supérieures sont petites, coniques, écartées l'une de l'autre, et sortant à peine des gencives. Les inférieures sont trilobées. Les molaires ont des pointes aiguës à leur couronne.

Les rhinolophes habitent exclusivement dans l'ancien continent, soit en Europe, en Afrique, ou dans les îles asiatiques de la Malaisie. Ce sont des chauve-souris vivant d'insectes nocturnes ou crépusculaires qu'elles saisissent au vol. Dans le jour elles se retirent dans les cavernes profondes. Les espèces d'Europe passent l'hiver engourdies et suspendues par les pieds aux voûtes des souterrains.

Les types de ce genre se trouvent être les *petit* et *grand fer-à-cheval*[1] de Buffon, l'une et l'autre de la France et d'une grande partie de l'Europe.

Les espèces étrangères sont : 1° LE RHINOLOPHE TRIDENT[2]. A feuille nasale simple, laminaire, terminée par trois dents. Les oreilles sont en partie attachées au museau par un repli du tégument, et fortement échancrées à leur sommet en dehors. La queue est courte, débordant la membrane interfémorale, qui est peu large et coupée carrément. Le corps est long de deux pouces dix lignes, la queue comprise, sur huit pouces dix lignes d'envergure. Cette chauve-souris habite les cavernes et les tombeaux de l'Égypte.

1 *Rhinolophus unihastatus* et *bihastatus*, Geoff., ou *Rh. ferrum equinum* et *hipposideros*, Leach.

2 *Rhinolophus tridens*, Geoff., Egypte, pl. 2, *fig.* 1.

2° Le rhinolophe du Cap [1]. Dont l'existence dans ce genre est douteuse. Son corps est fuligineux, passant au blanchâtre en dessous; long de trois pouces six lignes, sans y comprendre la queue, qui a un pouce, sur une envergure de douze pouces. On le mentionne au cap de Bonne-Espérance.

3° Le rhinolophe de Geoffroy [2]. Qui vit dans le même endroit du globe que le précédent. Sa feuille nasale est acuminée au sommet. Le corps est en dessus d'un fauve couleur de bois, passant au rouge-feu en dessous. Les membranes sont noires, et l'interfémorale est sillonnée transversalement de veinules, et à peine débordée par l'extrémité libre de la queue. Le corps a trois pouces, la membrane interfémorale un pouce, sur treize pouces d'envergure. Le bord externe de l'oreille paroît être profondément échancré.

4° Le rhinolophe mamelonné [3]. Découvert par le voyageur Ruppell au milieu des rochers qui entourent la ville de Mohila, en Afrique, et que caractérisent les tubercules qui recouvrent l'appareil olfactif. Le corps est long de deux pouces six lignes sur dix pouces d'envergure. Les poils qui composent

1 *Rhinolophus capensis*, Lichst.

2 *Rhinolophus Geoffroyii*, Smith, Zool. journ., t. IV, p. 433.

3 *Rhinolophus clivosus*, Cretzsch., Rupp. Zool., pl. 18 : *apparatu olfactorio externo clivis gradatim elatis non dissimili; scypho parvulo fosæ nasali ferro equino membranaceo circumdatæ interposito, sequente membraná transversali concavatá, antrorsùm eminenti, culmine obtusá tunc membraná rectá, conjungente posteriorem transversarie positam, hastatam; corporis colore ex fusco cinerascente.*

le pelage sont mous, laineux et gris. Les oreilles sont profondément échancrées, et fauves ainsi que les membranes.

5° Le rhinolophe de Commerson [1]. Ainsi nommé par M. Geoffroy en l'honneur du savant Commerson, qui le découvrit à Madagascar, et qui en a laissé un dessin et une description sous le nom de *chauve-souris du fort Dauphin*, du lieu où il l'observa. Cet animal ressemble assez au *rh. diadême* de Timor, bien que sa taille soit plus petite. Sa feuille nasale est simple, à extrémité arrondie, sans aucune bourse sur le front. La queue est très courte, et la membrane interfémorale finit par un angle rentrant.

6° Le rhinolophe affinis [2]. A le pelage brun-jaunâtre en dessus, fauve en dessous, bien qu'à teinte plus foncée sur la gorge et la poitrine. La queue est plus courte que les pieds. La membrane interfémorale est lancéolée, plissée sur les bords. La cloison du nez est droite et uncinée, et les oreilles ont à leur bord externe sinueux un large lobe accessoire. Cette espèce habite l'île de Java.

7° Le rhinolophe petit [3]. Est de couleur plombée en dessus, teintée de fauve-brillant et passant au blanchâtre en dessous. La membrane nasale est dilatée, et la division supérieure est droite, lancéolée, ayant sur ses bords et à sa base un large repli mem-

1 *Rhinolophus Commersonii*, Geoff., Mus., t. XX, pl. 5.

2 *Rh. affinis*, Horsf., Zool. Java. texte.

3 *Rhinolophus minor*, Horsf. *loc. cit.*

braneux. La queue est plus courte que les pieds. Ses oreilles sont grandes, droites, échancrées au bord externe, et munies d'un lobe accessoire très grand. Son envergure est de neuf pouces anglois. Il habite l'île de Java.

8° Le rhinolophe noble [1], que les Javanais connoissent sous le nom de *kebblék*, et qui est remarquable par son pelage pruineux, comme saupoudré de blanc. Sa longueur est de quatre pouces sur dix-huit pouces six lignes d'envergure. Les poils qui les recouvrent sont longs, soyeux, un peu laineux à leur base, grisâtres en dessus, plus clairs en dessous, ayant sur les côtés du cou et de l'abdomen une tache axillaire d'un blanc pur; queue complétement engagée dans la membrane interfémorale, qui est anguleuse. Ses oreilles, larges à leur attache, ont leur sommet aigu.

Cette espèce est assez rare à Java. Elle se nourrit d'insectes.

9° Le rhinolophe déguisé [2], que les Javanais nomment *Lowo-sumbo*, est brun-jaunâtre en dessus, avec des teintes plus foncées en arrière, et d'un fauve-blanchâtre en dessous. Sa queue, plus courte que les jambes, dépasse de la pointe seulement la membrane interfémorale, qui est échancrée. Ses oreilles sont simples, amples, aiguës, droites, rapprochées et à base large. Sa longueur totale est de quatre pouces sur quatorze pouces d'envergure.

1 *Rh. nobilis*, ibid.

2 *Rhinolophus lavatus*, Horsf. res. Zool. in Java.

Cette espèce de Java, comme les suivantes, y est très rare.

10° Le rhinolophe vulgaire [1]. Est brun en dessus, blanchâtre en dessous. La queue est un peu plus longue que les jambes. La feuille nasale est simple à la base; les oreilles sont ouvertes, échancrées en dehors, munies à leur attache d'un lobule velu. Son envergure est de douze pouces six lignes. Il paroît être l'espèce la plus répandue dans l'île de Java.

11° Le rhinolophe déformé [2]. Brun en dessus, blanchâtre en dessous. Les membranes nasales sont comprimées. La face est alongée et plane. La queue est courte. Les oreilles sont larges et droites, un peu rapprochées. Son envergure est de douze pouces anglois. Il se trouve également à Java.

12° Le rhinolophe diadême [3]. Ayant une feuille nasale simple, à bord terminal arrondi, trois fois plus large que haute, enroulée sur elle-même de dehors en dedans; analogue par sa forme au fer-à-cheval qui la borde en devant, et formant avec lui une espèce de diadême ou de couronne qui entoure les narines. Le bourrelet de la base de la feuille est très saillant. Les oreilles sont moins échancrées que dans l'espèce qui suit. La membrane interfémorale se termine par un angle saillant. Son pelage est d'un roux-vif et comme doré, très lui-

[1] *Rh. vulgaris*, Horsf. *loc. cit.*
[2] *Rh. deformis*, Horsf. *loc. cit.*
[3] *Rhinolophus diadema*, Geoff. Mus., t. XX, pl. 5 et 6.

sant. Cette espèce a été découverte dans l'île de Timor, par Péron et Lesueur.

13° Le rhinolophe cruménifère [1] diffère des autres espèces par sa feuille nasale simple, ayant son bord arrondi, une cavité sans issue placée sur le front, en arrière de la feuille, ayant ses parois antérieures nues, et son bourrelet s'ouvrant par le moyen d'un sphyncter. Sur les côtés du fer-à-cheval se dessinent trois replis du derme. Le pelage est d'un gris tirant sur un roux assez foncé. Son envergure est de treize pouces et demi.

Ce rhinolophe habite l'île de Timor et celle Java, et sans aucun doute plusieurs des îles malaisiennes intermédiaires.

14° Le rhinolophe du Deccan [2]. A de grands rapports avec la cruménifère; mais il est plus petit, a les oreilles proportionnellement plus arrondies et plus larges, et son pelage est uniformément gris-de-souris en dessus. Son envergure est de dix pouces.

[1] *Vespertilio speoris*, Sch. in Screb.; *Rhinolophus crumeniferus*, Pér. et Les., it. Terres aust., pl. 65. *Rh. marsapialis*, Geoff. gal. de Paris; *Rhinolophus insignis*, Horsf. Zool. Research.

[2] *Rh. Dukhunensis*, Sykes (Proceed. of the Zoo. Soc., part. 1, p. 99). *Rh. suprà murinus, infrà albido brunneus; auribus capite longioribus; autibrachio corpus longitudine æquante.*

LE MACROCÉLIDE DE ROZET.

Macrocelides Rozeti, Duvernoy [1].

Dans le tome précédent, page 314, nous avons donné l'histoire d'un petit animal des plus intéres-

[1] Mémoires de la Soc. d'hist. nat. de Strasbourg, t. I, deuxième liv. (1833), pl. 1 et 2.

Caractères du genre *Macrocelides*, Smith, rectifiés par M. Duvernoy.

Formule Dentaire.

20 Dents.	Maxillaire supér.	Incisives.	6
		Canines	o
		Fausses molaires . .	o — o.
		Molaires.	5 — 5.
		Anormales.	o — o ou o — o
		Normales	2 — 2 ou 2 — 2
	Maxillaire infér.	Incisives.	4 ou 6.
		Canines	o
		Fausses molaires. . .	3 — 3
		Molaires.	3 — 3
		Anormales.	3 — 3 ou 1 — 1
		Normales	2 — 2 ou 3 — 3

Rostrum in proboscidem desinens, orificiis narium in apice parum oblique perforatis. *Oculi* mediocres, orbiti rotundi; *auriculæ* magnæ; *pedes* plantigradi; anteriores posterioribus multo breviores; omnes pentadactyli; ungues semi retracti.

1° *Macrocelides typus*, Smith.	Dents incisives.		$\frac{6}{6}$
	Fausses molaires	Anormales	$\frac{0 - 0}{1 - 1}$
		Normales.	$\frac{2 - 2}{3 - 3}$

Suprà luteo fulvus, albus infra; auriculis oblongis. Macula lutea

sans découvert au Cap par M. Smith, et qu'il a nommé Macrocélide type. Dans ses recherches sur le territoire d'Afrique, le laborieux géologue Rozet a rencontré une seconde espèce de ce petit genre anomal, si curieux par ses formes transitoires et ses points de contact avec divers rongeurs. La description qu'en a donnée M. Duvernoy, dans les Mémoires de la Société d'Histoire naturelle de Strasbourg, ne laisse rien à désirer, et nous la reproduirons dans la majeure partie de ses détails.

Les distinctions spécifiques à établir entre les deux [1] macrocélides ne sont pas très tranchées : elles suffisent cependant pour le zoologiste. Ainsi, le ma-

post eas. Rostrum acutum, longius. Dentibus primoribus intermediis approximatis in mandibula; ejusdem tribus primoribus imbricatis. Hab. in Africa meridionali propè Cap. de Bonne-Espérance.

2° *Macrocelides Rozeti*, Duvernoy. Dents incisives . . . . . $\frac{6}{4}$

Fausses molaires.

Anormales.	$\frac{0-0}{3-3}$
Normales	$\frac{2-2}{2-2}$
Molaires vraies. . .	$\frac{5-5}{3-3}$

Suprà fuscus, infrà subalbus, auriculis rotundatis; rostrum brevius, dentibus primoribus discretis in mandibula. Hab. in Africa septentrionali propè Oran.

[1] M. Smith écrit le 8 septembre 1830 (Proceed. of th. Zool. Soc., t. I, part. 1, page 11), qu'il a découvert une nouvelle espèce qu'il nomme *Macroscelides rupestris*, et qui vit dans les montagnes placées à l'embouchure de la rivière d'Orange, principalement dans les rochers. Ce genre de vie et la coloration de son pelage le distinguent suffisamment du *typus*; il n'a pas comme ce dernier la large tache arrondie placée derrière l'oreille à sa base.

crocélide type de M. Smith a les oreilles plus étroites et plus oblongues que ne le sont celles du macrocélide de Rozet, de M. Duvernoy. Le premier diffère encore du second par un pelage plus clair et plus nuancé de roux, par une large tache de jaune arrondie placée derrière chaque oreille, par une raie noire longitudinale qui occupe le milieu du museau, et enfin par un plus grand alongement de ce dernier organe. On croit même qu'il en existe une troisième espèce au musée de Paris, reconnoissable à ses oreilles beaucoup plus larges et tout-à-fait rondes, et qui pourroit bien être celle qu'auroit figurée Petiver.

Quelques autres distinctions, tirées de la disposition des dents et des proportions des membres, sont relatées ainsi qu'il suit, par M. Duvernoy :

A la mâchoire inférieure, les deux incisives moyennes ne sont séparées que par un très petit intervalle, à peine marqué, tandis qu'elles sont très écartées dans l'espèce d'Oran dédiée à M. Rozet.

La deuxième incisive touche la première. La première fausse molaire s'avance derrière la deuxième incisive, et pourroit tout aussi bien passer pour une troisième incisive, étant semblable à la seconde. Ces deux dents diffèrent beaucoup dans l'espèce d'Oran.

La deuxième fausse molaire abnormale est aussi en forme de hache et lobée. Il y a ensuite une fausse molaire normale ou à deux racines, ayant une petite pointe au milieu, et une petite surface tritu-

rante en arrière; puis, deux autres plus grandes avec une pointe saillante au milieu, une moins saillante en avant, et un creux en arrière.

Les trois molaires sont analogues à celles du haut, mais plus étroites et moins épaisses, ayant leur bord externe plus court que l'interne.

Les trois incisives supérieures sont à égale distance. Il y a un intervalle très marqué entre la troisième et la première fausse molaire.

Les cinq vraies molaires ont toutes quatre pointes, sauf la cinquième qui n'en a que trois. Leur bord interne est aussi le moins saillant; leur couronne moins large et plus hérissée, et ne présente pas ce creux très prononcé et dénué d'émail que nous avons signalé dans le macrocélide de Rozet. Cette différence, qui tient sans doute à divers degrés d'usure, et qui ôte pour ainsi dire aux vraies molaires de cette dernière espèce le caractère des insectivores, est un indice, dit M. Duvernoy, qu'elle se nourrit aussi de substances végétales.

Tableau des dimensions relatives du macrocélide type de Smith, et du macrocélide de Rozet, de Duvernoy.

	MACROCÉLIDE TYPUS.		MACROCÉLIDE DE ROZET.	
	pouces.	lignes.	pouces.	lignes.
Longueur totale.	9	0	9	4
Idem du corps.	5	0	4	8
Idem de la queue.	4	0	4	8
Idem de la tête, y compris la trompe.	2	2	1	10
Idem des membres antérieurs.	1	6	1	7
Idem des membres postérieurs.	2	3	2	9
Idem de la main.	0	6	0	5
Idem du pied.	1	3	1	2
Idem des oreilles.	0	8	0	0
Hauteur depuis l'occiput à sa pointe.	»	»	0	11
Longueur de la trompe, dès les premières dents.	»	»	0	5 ½
Distance du bord antérieur de l'orbite à l'extrémité de la trompe.	»	»	0	11
Idem du bord antérieur de l'oreille au bord postérieur de l'orbite.	»	»	0	4
Diamètre longitudinal de l'orbite et vertical.	»	»	0	3 ½
Dimensions prises sur le squelette.				
Longueur de la tête.	»	»	1	4
Idem du bord dentaire supérieur.	»	»	0	8 ¼
Idem du bord dentaire inférieur.	»	»	0	7 ½
Plus grande longueur de l'omoplate, depuis son angle postérieur à l'extrémité de l'apophyse coracoïde.	»	»	0	9
Longueur de la clavicule.	»	»	0	4 ¾
Idem des bras, y compris l'olécrane.	»	»	0	12 ⅔
Idem de la main jusqu'au bout des plus longs doigts.	»	»	0	5
Idem du fémur, depuis le grand trochanter à l'un des condyles.	»	»	0	11 ¼
Idem du tibia.	»	»	0	17
Idem du pied.	»	»	0	15
Idem des vertèbres cylindriques de la queue qui manquent d'apophyses épineuses et transverses.	»	»	4	6
Idem des autres vertèbres de la queue.	»	»	0	4
Idem des vertèbres sacrées.	»	»	0	4
Idem des vertèbres lombaires.	»	»	0	11
Idem des vertèbres dorsales.	»	»	0	10 ½
Idem des vertèbres cervicales.	»	»	0	3 ⅔
Idem du bassin, depuis l'extrémité de l'iléon à celle de l'ischion.	»	»	0	11

Le macrocélide de Rozet est remarquable par sa tête, qui se prolonge en un museau disposé en forme de trompe arrondie, couvert de poils jaunâtres, roux à son extrémité; complétement nu en dessous, où se dessine un sillon longitudinal, résultat de la séparation de la lèvre supérieure en deux replis. Les narines, de forme ovalaire, se trouvent être percées à l'extrémité du nez, et séparées par un petit sillon vertical. La bouche, assez fendue, laisse voir, quand elle est ouverte, une partie des vraies molaires. Les joues sont larges et forment comme une poche, au fond de laquelle sont les dernières vraies molaires. Les oreilles sont longues, ovales, ayant le bord antérieur un peu replié en arrière, depuis la base jusqu'à la moitié, et même près des deux tiers de la hauteur; il est simple : le bord postérieur forme un bourrelet épais dès la base, qui se bifurque à deux lignes de hauteur. Cette bifurcation en porte une autre, dont la fourche antérieure, plus longue, va se confondre vers le haut avec le bord de l'oreille, et dont l'autre, beaucoup plus courte, moins saillante, moins épaisse, se perd de suite en dedans de ce même bord postérieur. Dans la conque même, mais en avant, est un petit lobe de forme arrondie, libre dans sa partie supérieure, tenant par sa base au fond de la conque.

Les yeux sont ronds, de grandeur médiocre. Leurs paupières, peu développées, ont paru manquer de cartilage : on diroit qu'elles ne sont formées que d'un repli circulaire de la peau.

Le corps a une forme ramassée, épaisse et courte.

Quoique les extrémités postérieures soient beaucoup plus longues que les antérieures, on ne peut pas dire que cette différence se rapporte, comme dans les gerboises et les kanguroos, à un développement proportionnel beaucoup plus considérable de la partie postérieure du corps.

Celui-ci se termine par une longue queue.

L'ouverture de l'anus, placée sous l'origine de la queue, est garnie de petites glandes.

Sous elle, et en avant, est une large poche formée par deux replis transverses de la peau, qui vont d'une fesse à l'autre, et interceptent une cavité peu profonde, au fond de laquelle est proprement l'orifice de la vulve.

Toutes les parties des extrémités antérieures sont plus courtes que celles des postérieures, comme on peut le voir dans la table des longueurs qui a été donnée précédemment; mais cette disproportion est surtout remarquable dans les pieds de derrière, comparativiment à ceux de devant.

Les quatre extrémités sont terminées par cinq doigts bien distincts, bien séparés, armés de grands ongles tranchants en faucille, qui sont emboîtés sur un unguical de même forme, de manière à rester relevés dans la marche, et à ne pas s'user par le frottement. Il y a, sous l'articulation de la deuxième phalange avec la troisième, une callosité saillante, comprimée et arrondie.

Aux pieds de devant, le pouce est reculé et n'atteint pas la base du second doigt. Le quatrième est le plus long, et le cinquième le plus court après le pouce.

Aux pieds de derrière, le pouce ne s'avance guère plus qu'à la première moitié de la longueur du bord interne, y compris le second orteil. Les quatre autres doigts ont à peu près les mêmes proportions relatives qu'aux pieds de devant.

Le fond de tout le pelage du corps, de la tête, des cuisses, des bras, est gris de souris, plus foncé en dessus qu'en dessous, parce que la première partie des poils, celle de la base, qui reste en grande partie cachée, est de cette couleur. L'autre partie, jusqu'à leur extrémité, celle qui reste à découvert, est rousse ou brune sur tout le corps, excepté dans toute sa partie inférieure, et dans l'intérieur des bras et des cuisses, où elle est blanche.

L'étendue de cette teinte plus claire qui termine les poils, varie un peu suivant les régions. Sur la croupe les poils sont plus noirâtres, et n'ont que leur extrémité jaune. A la base de la trompe, ils sont presque entièrement jaunes. Sur les épaules et le garrot, ils ont aussi plus de jaune que sur la croupe. Les barbes ou les moustaches, qui sont fort longues, sont en partie jaunes ou blanchâtres, et en partie noirâtres.

Les oreilles sont couvertes d'un épiderme sale, avec très peu de poils. Ceux que l'on voit à la base,

en dedans, sont blanchâtres, de même que les poils qui bordent le tranchant de l'oreille, ou qui sont épars et rares sur les pieds et les mains.

Le dessous des mains est nu et couvert de callosités; celui des pieds est garni d'un épiderme composé de grosses écailles. Cette circonstance semblerait indiquer que l'animal appuie parfois sur le sol toute l'étendue de ses longs pieds.

La queue a un épiderme noirâtre formant des anneaux imbriqués, comme dans certains rats. Elle porte des poils roides, peu nombreux, d'un blanc sale ou jaunâtre; une partie a la pointe noire. Ceux de l'extrémité de la queue sont presque entièrement noirs. Ainsi, la couleur des poils de la queue est l'inverse de celle du corps, puisque dans ceux-ci c'est la partie foncée qui est en dedans, et conséquemment plus ou moins cachée par la partie claire, suivant que celle-ci est plus ou moins étendue. Cette disposition donne à notre animal une couleur mélangée de jaune ou de brun et de gris ardoisé, analogue à celle de plusieurs rats.

Le macrocélide de Rozet est rare dans les environs d'Oran, sa patrie, ou du moins le savant qui l'a découvert n'en a vu que deux individus, l'un vivant et l'autre mort, qu une couleuvre s'apprêtait à dévorer. Il se tient au milieu des broussailles, et probablement dans des petites galeries souterraines comme l'espèce du Cap. Il ne saute point comme les gerboises, mais marche sur ses quatre pieds en flairant avec sa trompe tous les objets qui se trou-

vent sur son passage. Ses mœurs sont douces et nullement sauvages. Celui que M. Rozet a observé en vie, restait volontiers dans la main qui le pressait, et se promenait paisiblement autour d'une table où plusieurs personnes prenoient leur repas, en recevant les miettes et les fruits qu'on lui offroit. Il buvoit même du vin en lappant à la manière des chiens [1].

En jugeant *a priori* les habitudes du macrocélide, on reconnoîtra que ce mammifère devra posséder la faculté de sauter, de courir avec énergie, tant est puissant le développement musculaire des membres postérieurs. Sa nourriture doit consister en insectes, et peut-être aussi en fruits, par la disposition de ses dents molaires à couronne creuse, et de la coupe oblique du rebord alvéolaire, disposition convenable pour la rumination.

Description anatomique du macrocélide de Rozet, par M. Duvernoy.

1° *Squelette.*

Tête. Le museau est long et prismatique, coupé presque verticalement en avant pour les ouvertures des narines; il s'élève en pente douce vers le front, qui est plat et légèrement incliné. Plus en arrière, le crâne est bombé sur les côtés, dans les deux tiers antérieurs de la surface formée par les pariétaux. Derrière cette portion bombée, le crâne est très

[1] Rozet, voyage dans la régence d'Alger, 1833, tome I, p. 246.

déprimé jusqu'à la crête occipitale. Cette partie déclive est divisée au sommet par une légère crête sagittale.

En arrière de la crête occipitale, l'os de ce nom présente une surface convexe, qui ne montre aucune portion du trou occipital, lorsqu'on la regarde en arrière, parce que ce trou est dirigé en bas, et percé à la face inférieure du crâne.

Les arcades zygomatiques n'ont pas de courbure verticale, mais seulement une courbure horizontale, qui cesse même au milieu de l'arcade, où celle-ci est aplatie et droite.

En dessous, l'arcade alvéolaire, large d'abord, devient plus étroite vis-à-vis la deuxième molaire, et encore plus vis-à-vis la première et la deuxième fausse molaire.

Les caisses sont remarquables par les deux grandes saillies sphériques qu'elles font de ce côté. C'est immédiatement derrière, et un peu entre elles, que se voit le trou occipital, dirigé en bas plutôt qu'en arrière; ce qui indique que la posture la plus naturelle à cet animal doit être celle qui approche de la verticale.

Tout le bord alvéolaire de la mâchoire inférieure s'engrène en dedans ou derrière le bord supérieur.

Les branches montantes de la mâchoire inférieure sont longues, et présentent une large surface d'avant en arrière. Ces mêmes branches forment de ce dernier côté une forte apophyse, qui semble plutôt in-

diquer que la mâchoire s'est continuée au delà de la portion verticale. Cette apophyse intercepte avec la branche montante une échancrure arrondie, qui embrasse en avant et en bas le pourtour de l'oreille.

Le condyle, qui a sa forme articulaire transversale, s'élève au niveau de l'apophyse coronoïde.

Les cavités orbitaires sont confondues avec les fosses temporales. Le frontal n'a pas même d'apophyse postorbitaire pour indiquer leurs limites réciproques.

Il y a un grand trou sous-orbitaire.

L'ouverture du canal auditif osseux, ou de la caisse, est extrêmement grande.

A la face, les os nasaux sont deux lames longues, étroites, formant toute la surface supérieure du museau. Leur suture avec les frontaux est transversale.

Les intermaxillaires forment la face latérale et antérieure du museau.

Les maxillaires occupent les deux autres tiers de cette face.

Les deux frontaux, réunis par une suture mitoyenne, sont courts et plats.

Les pariétaux ont une suture sagittale dans leur partie convexe qui est en avant, et une crête en arrière dans celle qui est déprimée.

Vertèbres. Il y a sept vertèbres cervicales, treize dorsales, sept lombaires, trois sacrées, trois cau-

dales à apophyses transverses et épineuses, comme les sacrées, et vingt-trois rondes n'ayant ni apophyses transverses, ni apophyses épineuses.

L'atlas est large, et présente une grande ouverture pour embrasser les condyles.

La deuxième vertèbre cervicale est encore assez large, avec une apophyse épineuse très forte.

La troisième et la quatrième ont aussi des apophyses épineuses très prononcées.

Les suivantes n'en ont que des rudiments : elles sont petites dans les trois vertèbres; mais jusqu'à la dixième elles sont grandes et inclinées en arrière. La onzième est à peu près verticale; dans la douzième et la treizième elles sont larges et dirigées en avant.

Le volume des vertèbres lombaires est bien plus grand.

Celles-ci vont en augmentant d'avant en arrière, ainsi que leurs apophyses. Les épineuses de la septième et de la sixième sont longues et grêles. Les transverses forment de larges lames dans les trois dernières, pour l'attache des muscles lombaires. Elles sont soudées en une seule lame dans les trois vertèbres qui forment le sacrum, qu'on distingue par trois larges apophyses épineuses verticales et élargies à leur sommet.

Les trois premières vertèbres caudales sont courtes, la première plus que la seconde, et celle-ci plus que la troisième. Elles ont des apophyses épineuses courtes, des apophyses transverses relevées,

et la deuxième et la troisième, des apophyses épineuses inférieures.

Les vingt-trois autres sont lougues, arrondies, n'ayant proprement que des apophyses articulaires. Les six dernières sont petites et grêles; la dernière surtout n'est qu'un petit rudiment.

Côtes. Les côtes sont au nombre de treize. Huit tiennent immédiatement au sternum; trois autres médiatement par des filets cartilagineux. Les deux dernières paroissent libres, quoique la pénultième ait aussi une portion cartilagineuse.

Le sternum a sept pièces; l'antérieure étroite, pointue en avant dans sa partie osseuse, élargie dans sa partie cartilagineuse, pour recevoir la clavicule et la première côte. La postérieure est bifurquée en arrière d'une manière très remarquable, et se termine par deux larges lames cartilagineuses.

Extrémités. Dans les membres antérieurs, l'épaule est composée d'une omoplate et d'une clavicule.

L'omoplate est triangulaire; son bord supérieur, qui est ici postérieur, ou l'épineux, est arqué et le plus court; le postérieur, qui est ici inférieur et le plus long, est en ligne droite; l'antérieur est aussi un peu courbé. C'est la forme de l'omoplate du hérisson.

Une crête assez élevée partage la face externe en deux parties à peu près égales; l'os se termine brusquement bien avant l'articulation, de sorte qu'il

n'y a pas proprement d'acromion, quoique cette crête finisse par une pointe.

L'apophyse coracoïde est courte, et s'unit à la clavicule; celle-ci est grêle, un peu arquée à ses extrémités, mais davantage à l'humérale.

L'humérus est droit, avec une crête mousse en avant.

Le cubitus est en partie rudimentaire; il forme en arrière de son articulation un olécrane fort et très saillant, arrondi à son extrémité, comprimé latéralement. En avant de son articulation, le cubitus se prolonge sous le tiers postérieur de l'avant-bras, où sa face interne est creusée d'une rainure. Au delà de ce tiers ce n'est plus qu'un filet osseux, appliqué contre le radius, et même soudé à cet os.

Le radius est devant le cubitus, et forme presque à lui seul tout l'avant-bras.

Les pieds antérieurs ont les cinq os du métacarpe bien distincts; celui du pouce est très court, et n'atteint que le milieu du second doigt. Dans le troisième et le quatrième doigt ils sont d'égale longueur.

La première phalange de chaque doigt est alongée, la deuxième de même; elles se dirigent dans le sens de la longueur du pied, tandis que la troisième, ou la phalange onguéale, s'élève verticalement en forme de faucille, de manière à rappeler la phalange onguéale des chats.

Le bassin est alongé et assez large, quoique son développement proportionnel ne soit pas aussi grand que celui des gerboises.

Les os des îles sont étroits et longs, conséquemment la surface pour l'attache d'une partie des muscles fléchisseurs ou rotateurs de la cuisse est très petite dans ce dernier sens.

Les pubis n'étoient pas réunis. La rupture de leur symphyse auroit-elle eu lieu au moment de la préparation du squelette? Dans ce cas, elle n'auroit existé que par une très petite surface, et l'union des pubis auroit été bien foible.

Les fémurs sont droits.

Le grand trochanter s'élève bien au-dessus du col. De cette proéminence part une large crête qui fait saillie à la face externe de l'os au tiers supérieur.

Le péroné et le tibia sont soudés dans leur articulation fémorale, et à l'endroit où le premier tiers de la jambe s'unit au second tiers de sa longueur. Entre ces deux points, le péroné est très séparé du tibia, et forme comme une anse, ainsi que cela se voit dans le hérisson. Plus bas, la jambe ne paroît composée que d'un seul os, du tibia, qui présente en avant, dans son tiers supérieur, une large crête pliée en dehors.

L'astragale est petit; le calcanéum très grand, très saillant en arrière.

L'os du tarse, qui répondroit à l'os cuboïde, en ce qu'il porte les deux os métatarsiens des deux derniers

doigts, est cylindrique et alongé, comme l'os du métatarse d'un autre animal.

Trois autres os, de même forme, placés parallèlement à celui-ci, supportent les trois autres métatarsiens.

Le métatarsien du pouce est grêle, et n'atteint que la moitié de la longueur des autres.

Ils sont tous quatre très longs et très rapprochés.

Les phalanges des doigts ont les mêmes caractères qu'aux pieds antérieurs.

L'articulation onguéale se fait en dessus et en dedans de l'extrémité de la deuxième phalange, comme dans les animaux à ongles rétractiles. Ceux-ci sont au moins semi-rétractiles.

Système dentaire.

Chaque mâchoire a vingt dents, dix de chaque côté.

A la supérieure, d'un bord seulement, comme l'os incisif est large et rejeté tout-à-fait sur le côté par la présence de la trompe et le prolongement des narines, il y a trois incisives à une seule racine, qui y sont implantées l'une après l'autre, de manière que la troisième est plus séparée de la seconde que celle-ci de la première.

La première est verticale, conique, obtuse à sa pointe, un peu courbée en arrière, et de beaucoup plus grande; un large espace vide la sépare en avant de l'analogue du côté opposé.

La seconde, beaucoup plus petite, a sa pointe plus aiguë et plus recourbée en arrière.

La troisième, un peu plus grande que la seconde, présente à peu près la même forme.

Ces trois dents rappellent les trois incisives du hérisson, dont les antérieures sont aussi les plus longues.

Vient ensuite une première fausse molaire, à deux racines, posée sur le bord de l'os maxillaire, dont la forme, vu de profil, est large à la base, et se rétrécit promptement d'arrière en avant, de manière à présenter une pointe aiguë et une légère saillie en arrière près de la gencive : elle est d'ailleurs un peu comprimée et tranchante par son bord postérieur.

La deuxième fausse molaire, plus distante de la seconde que celle de la troisième, est plus courte et plus longue : elle a deux pointes, dont la postérieure est moins longue que l'antérieure. Sa couronne est comprimée et tranchante.

Les cinq dents suivantes sont de vraies molaires : elles sont rapprochées l'une de l'autre de manière qu'elles se touchent. La première est séparée par un petit intervalle de la deuxième fausse molaire; vue de profil elle se termine par une pointe aiguë; son bord, tranchant en arrière, est interrompu par une seconde pointe, plus courte, obtuse, qui termine une saillie ou une côte de la face externe. Vue de face, la couronne présente, derrière la grande pointe, une aire élargie, creuse,

de substance osseuse, offrant un ovale irrégulier circonscrit par l'émail qui le festonne.

La deuxième molaire, un peu plus grande, a exactement la même forme.

Dans la troisième, qui est la plus grande de toutes, la seconde pointe descend presque autant que la première : elles terminent deux prismes de la face externe, séparés par un sillon profond. La couronne, vue de face, est large, et présente un creux presque carré, bordé par l'émail qui rentre au milieu de la face interne comme de l'externe, et forme de chaque côté les deux pointes.

C'est exactement la même chose pour la quatrième molaire, sauf qu'elle est plus petite.

La cinquième, qui est encore plus petite, a aussi deux pointes en dehors; mais comme elle est triangulaire, elle n'a en dedans qu'une pointe du côté antérieur, et elle en manque en arrière. Le creux de sa couronne a aussi la forme triangulaire.

Considérées dans leur ensemble, les couronnes de cinq molaires sont coupées obliquement de dehors en dedans.

A la mâchoire inférieure, une première dent, implantée à l'extrémité de cette mâchoire, inclinée en avant, présente sa face de chaque côté : elle est séparée de sa semblable par un intervalle très marqué, quoique moins grand qu'à la mâchoire supérieure.

Sa forme est un peu comprimée d'avant en ar-

rière, un peu élargie de la racine jusqu'au sommet, qui est arrondi et mousse.

La seconde est latérale, aussi inclinée en avant; mais un peu moins séparée de la première, exactement de même forme et sensiblement plus grande.

Viennent ensuite trois petites dents en forme de hache, c'est-à-dire que leur couronne est étroite à la racine et élargie à son sommet, qui est comprimé et tranchant, puis échancré de manière à présenter une petite pointe en arrière, du moins dans les deux dernières.

Ces trois dents sont bien séparées entre elles, ainsi que de la deuxième incisive.

M. Duvernoy les considère comme de petites fausses molaires abnormales à une racine.

Elles sont suivies de deux fausses molaires normales, à deux racines, beaucoup plus grandes, comprimées, tranchantes, ayant la couronne divisée par trois pointes, dont la moyenne est de beaucoup plus saillante, et l'antérieure plus haute et plus petite que la postérieure.

La première de ces deux fausses molaires est plus petite que la seconde.

Les vraies molaires sont au nombre de trois : la première est la plus grande, la seconde un peu moins, et la troisième sensiblement encore plus petite; elles ont toutes trois la même forme. En dehors elles présentent deux prismes triangulaires, séparés dans la première par un sillon qui se rétré-

cit dans la seconde et la troisième, de manière à n'être plus qu'une fente.

La couronne présente deux creux semi-lunaires ou irrégulièrement triangulaires : ils sont bordés par l'émail, qui porte cinq pointes, deux en dedans plus brillantes, au contraire des dents supérieures, deux en dehors et une en avant.

La surface triturante de ces molaires est coupée obliquement dans un sens opposé aux molaires de la mâchoire supérieure, c'est-à-dire de dedans en dehors, comme chez les ruminants. Aussi le bord alvéolaire des molaires supérieures est-il plus saillant, plus proéminent du côté externe, et beaucoup moins du côté interne; tandis que c'est le contraire dans les dents inférieures. Le type de ces molaires se rapproche d'ailleurs davantage du type secondaire des hérissons que de celui des autres insectivores.

La mâchoire inférieure étant plus courte et plus étroite que la supérieure, la première incisive d'en bas se place derrière la première d'en haut; la deuxième d'en bas, dans l'intervalle de la deuxième et de la troisième d'en haut. La première petite fausse molaire, entre la première fausse molaire d'en haut et la troisième incisive; la deuxième et la troisième petite fausse molaire, dans le long intervalle de la deuxième et de la troisième fausse molaire supérieure; la première grande fausse molaire d'en bas, entre la deuxième fausse molaire d'en haut et la première vraie molaire d'en haut; la première vraie molaire touche, à la deuxième

rencontre, la troisième et la seconde supérieures, et la dernière d'en bas répond à la pénultième et à la dernière d'en haut.

En résumé, il y aurait cinq incisives en haut, dont les deux moyennes les plus grandes, trois de chaque côté et quatre en bas; deux fausses molaires de chaque côté en haut, et cinq vraies molaires. En bas on a compté trois petites fausses molaires abnormales, deux grandes normales de chaque côté, et trois vraies molaires.

2° Myologie. — *Muscles des mâchoires.*

Le digastrique a deux faisceaux et un tendon mitoyen qui traverse le stylo-hyoïdien. Son faisceau antérieur se fixe au tiers postérieur de la mandibule; il s'avance même jusque près de la moitié de sa longueur, en s'attachant, non pas au bord inférieur, mais à la face externe.

Le zygomato-maxillaire, dirigé obliquement en arrière et en bas de l'arcade zygomatique à la face externe de la branche montante et de l'angle de la mandibule, est très fort et très épais.

Le temporal (temporo-maxillaire) recouvre l'occiput et les côtés du crâne, touche à son semblable au sommet de la tête, en forma une couche musculeuse peu épaisse, car le crâne est bombé au lieu d'être enfoncé dans la partie qui répond à la fosse temporale. Cependant, en raison de son étendue, ce muscle est médiocrement fort.

Les ptérygoïdiens sont très développés.

Il y a un sterno-mastoïdien et un cléido-mastoïdien, forts et assez écartés l'un de l'autre en arrière.

Muscles des extrémités postérieures.

Les muscles propres à produire l'extension du pied sur la jambe, ou de celle-ci sur la cuisse et de la cuisse sur le bassin, ont reçu un développement proportionné à l'usage que cet animal devait faire de ses extrémités postérieures. Plus particulièrement destiné à se dresser sur ces extrémités et à s'avancer en sautant par le redressement subit de leurs différentes parties, le macrocélide devait avoir, dans les muscles qui doivent opérer ce redressement, une force et un développement extraordinaires. C'est la principale modification qui a eu lieu dans le plan général de l'organisation de ces extrémités.

Muscles du bassin.

Le prélumbo-pubien vient des vertèbres lombaires : son tendon grêle longe le détroit supérieur du bassin, et s'attache au milieu de cette ouverture sur le côté.

Le carré des lombes est un muscle fort.

Muscles de la cuisse.

Le prélumbo-trochantinien est très long, par suite de l'alongement des lombes, et cylindrique.

L'iléo-trochantinien forme un muscle très épais, très fort, qui couvre toute la longueur de l'iléon en dessous, et ne devient tendireux que pour s'attacher au petit trochanter.

Le pubo-fémurien est large et mince : il s'insère par un tendon de même forme à la partie moyenne du fémur.

Il y a un premier adducteur, qui vient de la branche montante du pubis : il est large et plat, et s'insère au fémur derrière le précédent et même au delà. Puis un second, qui vient de la branche postérieure ou descendante du pubis ; il s'avance derrière le premier adducteur et le pubo-fémurien, jusqu'au tiers antérieur du fémur auquel il s'attache.

Il y a un muscle qui vient du sacrum ou de toute cette région de l'origine de la queue, recouvre les fessiers, donne un petit tendon au grand trochanter, et s'étend sur toute la face externe de la cuisse par une aponévrose très mince.

C'est sous lui que sont les fessiers, muscles très forts, très épais, très charnus, réunis en une seule masse attachée au sacrum et à l'os des îles d'un côté, fixée de l'autre par un tendon très fort au grand trochanter. On pourroit, à la rigueur, distinguer le grand, qui vient du sacrum, du moyen, qui vient de la crête antérieure de l'os des îles.

Muscles extenseurs et fléchisseurs de la jambe.

L'iléo-rotulien, ou droit antérieur est extrêmement développé; il forme une saillie très épaisse sur le devant de la cuisse. Une portion s'attache à l'os fémur, et tient lieu de vaste externe, tandis que le crural ne consiste que dans la portion qui répond au vaste interne.

L'analogue du demi-nerveux, ischio-prétibien, est très fort, très charnu, vient de l'ischion et de la branche postérieure du pubis, et s'insère par une large aponévrose au devant du quart supérieur du tibia.

L'ischio-soustibien est grêle, il s'attache au haut du tibia en arrière.

L'ischio-péronien est fort, et divisé inférieurement en deux parties: la supérieure se fixe par une large aponévrose à la portion supérieure du péroné; la seconde, plus petite, s'attache au-dessous de la première.

Muscles du tendon d'Achille.

Les jumeaux, bifémoro-calcaniens, sont énormes: ils forment une saillie très épaisse au haut de la jambe.

Devant eux se trouve le soléaire, tibio-calcanien, qui est très faible en comparaison, et qui forme un ruban mince, provenant d'un tendon plat et grêle, attaché derrière le tibia.

Organes d'alimentation : intérieur de la bouche.

Le palais a neuf rides transversales très-fortes, dont la dernière est interrompue au milieu, et la première très arquée. Il y a entre ces rides des tubercules de grandeur inégale.

Le voile du palais est épais, charnu, sans luette.

Glandes salivaires. Les parotides sont minces et étendues : elles recouvrent une partie du masséter et descendent jusqu'à la rencontre des sous-maxillaires.

Celles-ci forment une masse ronde et plate, plus épaisse que celle des parotides placées sous la gorge, adhérentes l'une à l'autre : elles cachent une partie de la face inférieure du cou. Il y a de chaque côté une petite glande sous-maxillaire accessoire, de même forme que la grande.

Les sublinguales sont très petites et alongées.

Os hyoïde. Le corps de l'os hyoïde forme une lame comprimée, aplatie, courbée dans le sens de son bord.

Les cornes thyroïdes continuent sur les côtés l'arc que ce corps forme en avant.

Les cornes styloïdes sont composées de deux os, l'un plus court à la base, large, dirigé en avant et en dessous, ayant avec le corps une articulation très mobile ; l'autre, plus long, grêle, un peu arqué en avant, s'élevant sur les côtés à la rencontre de l'os styloïde : celui-ci est également de forme grêle, excepté vers son extrémité antérieure, où il est

élargi en forme de cuiller, pour s'appliquer sous la cuisse et s'adapter à sa convexité. Il est attaché sous le bord de l'ouverture du conduit auditif. Les chauve-souris ont aussi un os styloïde, élargi en cuiller à son extrémité supérieure ; la composition de leur hyoïde ressemble, en général, beaucoup à celui du macrocélide.

Muscles de l'os hyoïde.

Ce sont :

1° Les stylo-hyoïdiens, muscles charnus, percés par le tendon du digastrique, et fixés par des fibres aponévrotiques à la partie moyenne de l'hyoïde.

2° Les géni-hyoïdiens, qui viennent du bord inférieur de la mandibule, au devant de l'attache des digastriques, et se portent à la partie moyenne de l'hyoïde.

3° Les sterno-hyoïdiens, qui sont attachés en dedans de la poitrine, sur le sternum, et s'avancent, collés l'un à l'autre, jusqu'à l'hyoïde (les sterno-thyroïdiens sont plus en dehors).

4° De très petits mastoïdo-styloïdiens, qui tiennent au haut de la cuisse par des fibres ligamenteuses très serrées, et s'attachent d'autre part à l'extrémité élargie de l'os styloïde.

La langue est proportionnellement très grande, étroite et obtuse. Sa surface n'a aucune aspérité. Sa base est déprimée, et présente trois papilles à calice, dont la mitoyenne, plus reculée, est plus petite que les latérales. A trois lignes en avant de ces papilles,

la langue se relève beaucoup, et présentoit de profonds sillons transverses, qui correspondoient aux rainures du palais, contre lesquelles la surface de la langue avoit été comprimée et moulée.

L'œsophage contenoit une fourmi et un morceau de feuille; il se dilate un peu vers le cardia. Sa membrane interne est mince; celle de l'estomac au cardia est épaisse, glanduleuse, sans plis.

Malheureusement on avoit enlevé le reste de l'estomac et la plus grande partie du canal intestinal: il ne subsistoit de ce dernier que la portion qui se trouve entre les reins et au-delà jusqu'à l'anus. Son diamètre étoit égal partout, et sans boursouflure. La membrane interne avoit quelques plis longitudinaux.

Le foie, de grandeur médiocre, est divisé en lobes distincts. Le lobe moyen, de forme arrondie, a deux scissures : la droite renferme la vésicule, qui n'atteint pas jusqu'au bord; la gauche est peu profonde. Le lobe gauche est oblong; c'est le plus grand après le lobe moyen : il y a un petit lobule rond à sa base. Le lobe droit est petit et rond, le lobule droit prismatique, bifurqué.

La vésicule est médiocre. Son canal est large, il réunit les canaux hépatiques. Vu par sa face convexe, le foie ne paroît avoir que trois lobes; le ligament suspenseur répond en partie à la scissure gauche.

Toutes les fois que le foie se trouve divisé en lobes distincts, cela a toujours lieu d'après un plan

uniforme. Ainsi, il y a constamment un lobe moyen, un lobe droit et un lobe gauche, et le plus souvent un lobule droit et un lobule gauche. Le lobe moyen a fréquemment deux scissures: l'une, celle de gauche, répond au ligament suspenseur; l'autre, celle de droite, renferme la vésicule du fiel, quand elle existe. Ces différens lobes et lobules varient beaucoup dans leurs formes et dans leurs proportions relatives.

Organes de la respiration et de la circulation.

La glotte est très en arrière de la base de la langue. C'est une ouverture circulaire tout entourée d'un rebord beaucoup plus saillant en avant et sur les côtés, parce que c'est l'épiglotte qui le forme dans ces trois sens: elle est un peu échancrée au milieu.

Les poumons ont chacun trois lobes. Le gauche a son lobe supérieur prismatique, le troisième est le plus grand. Du côté droit le lobe supérieur, aussi le plus petit, est bilobé; le moyen est arrondi, c'est le plus grand, et l'inférieur est prismatique.

Le cœur est ovale, obtus. Son ventricule droit a des parois si minces qu'elles sont affaissées; de sorte que la forme que conserve le cœur vient de son ventricule gauche.

Organes de la sécrétion urinaire.

La vessie est assez grande, à parois très épaisses.

Les reins sont grands, ovales, sans enfoncement pour le bassinet, aplatis du côté des glandes surrénales qui les touchent et sont d'une grande proportion.

Organes de la génération.

L'individu étudié étoit une femelle.

La vulve présente une large ouverture, et le clitoris n'est pas apparent.

L'utérus a un corps et deux cornes.

Le corps s'avance presque à la hauteur de la vessie, puis se divise en deux branches, qui vont, en se dilatant, jusqu'à une poche sphérique, qui termine cette corne par un cul-de-sac. La trompe, qui continue la corne, d'abord un peu large, va promptement en diminuant, de manière à ne plus former qu'un canal très étroit vers son extrémité.

LES AVAHIS.

Avahi [1].

Sonnerat le premier mentionna, sous le nom de *maki à bourre* ou d'*indri à longue-queue*, un lémurien dont les nomenclateurs adoptèrent la description sans être fixés sur le véritable genre auquel il devoit appartenir. M. Jourdan, dans ces derniers temps, en étudiant une dépouille bien conservée et complète, jugea convenable de séparer en une coupe générique, nommée *avahi*, cet animal rangé à tort parmi les *makis* ou les *indris*.

Le système dentaire de l'avahi est celui-ci : incisives $\frac{4}{4}$, canines $\frac{2}{2}$, fausses molaires $\frac{4}{2}$, vraies molaires $\frac{6}{6}$. Total trente.

Les incisives supérieures sont réunies par paires et distantes sur la ligne médiane. Les inférieures sont longues, proclives, et ne sont point séparées. Les canines ressemblent aux molaires qui les suivent, et celles-ci, au nombre de deux en haut, sont aplaties transversalement et tricuspidées, tandis que l'unique du maxillaire inférieur est proclive. Les grosses molaires supérieures ont leurs tubercules in-

[1] Jourdan, ac. des sciences, 19 juillet 1834.

ternes disposés en croissants, et leurs tubercules externes hérisonnés de tubercules plus petits. Il résulte de cette disposition, dans l'ensemble des dents, que l'avahi tient, par sa nutrition, des insectivores, des rongeurs et même des ruminants.

La seule espèce connue de ce nouveau genre est l'*avahi* des Madécasses bétanimènes, quadrumane un peu moins gros que le maki mococo, ayant onze pouces et demi du sommet de la tête à l'origine de la queue, qui elle-même a dix pouces. Ses formes sont généralement arrondies, et comme gonflées par l'abondance d'un pelage touffu et peu frisé. Sa tête est ronde, son museau petit, et ses oreilles ne font presque pas de saillie au delà des poils. La teinte du pelage est d'un fauve légèrement roussâtre, principalement sur le dos, la tête et les régions externes des membres, tandis qu'elle passe au gris-de-souris-clair sur la poitrine, le ventre, et en dedans des cuisses et des bras. La peau paroît être colorée dans l'état de vie en noirâtre assez foncé. Les membres postérieurs sont en outre deux fois plus longs que les antérieurs, et les doigts sont retenus par un repli membraneux noirâtre jusqu'à la première articulation phalangienne.

L'avahi paroît avoir des habitudes crépusculaires, et il semble s'accommoder pour sa nourriture aussi bien d'insectes que de fruits, de grains durs et de racines.

Le jour, on le trouve endormi, quelquefois au fond d'un trou d'arbre, où il est roulé sur lui-

même, ou le plus ordinairement accroupi sur des branches. Il s'éveille au crépuscule en poussant un petit cri lent et pleureur, recherche les animaux de son espèce de manière à former des petites troupes de huit à dix individus, et se met alors en quête de sa nourriture. Sa démarche est gênée et difficile, mais en revanche il saute avec une merveilleuse puissance, et franchit avec la rapidité du vol de larges espaces en passant de branches en branches. Les Madécasses chassent ces animaux pendant le jour, car leur engourdissement et leur paresse sont tels, que, bien qu'ils entendent approcher leurs ennemis, par inertie ils ne cherchent point à leur échapper. Les femelles ne portent qu'un petit; elles mettent bas vers la fin de février. C'est de ce mois, et aussi en avril et mars, qu'on les rencontre portant leur progéniture sur le dos, accrochée par leurs longues extrémités postérieures. L'avahi vit presque exclusivement dans les forêts qui avoisinent la côte orientale de Madagascar, depuis l'embouchure de la Manangara jusqu'à la baie d'Atongil.

LES HERISSONS.

Erinaceus.

De toutes les espèces aujourd'hui connues des naturalistes, Buffon n'a admis que le HÉRISSON COMMUN (*erinaceus europeus*), répandu dans toute l'Europe tempérée. Pallas a mentionné le premier les caractères du HÉRISSON A LONGUES OREILLES (*erinaceus auritus*[1]), supérieurement figuré dans le grand ouvrage de la commission d'Égypte [2], et qui, de taille toujours moindre que celle du hérisson d'Europe, a ses oreilles tellement amples qu'elles recouvrent les deux tiers de la tête. Ses piquants ont aussi des anneaux bruns plus étroits, et les poils du ventre sont d'un gris plus cendré. La femelle met bas le même nombre de petits, et a deux portées par an. Ce hérisson habite la Russie, et s'étend du nord de la mer Caspienne jusqu'en Égypte; et a, dans cette dernière contrée, les poils du thorax d'un fauve-jaunâtre. On le trouve abondamment dans la province d'Astracan et sur les bords du lac Baikal. Nous ne connoissons pas le HÉRISSON A COLLIER (*erinaceus collaris*), dont M. Gray a publié une figure dans ses Illustrations de la zoologie de l'Inde, dont

1 Pallas, Screber, pl. 163.

2 Pl. 5, *fig.* 3, et Encyl., pl. 38, *fig.* 3.

se rapproche le HÉRISSON SPATANGUE (*erinaceus spatangus*[1]) de M. Bennett, remarquable par une très petite taille, trois pouces trois lignes au plus, la forme alongée du corps, la régularité des rangées des épines, la coupe arrondie des oreilles. La tête, les pieds, le thorax, sont brun-fauve; les oreilles et le menton blancs, les piquants longuement marqués de noir-bleu à leur sommet, puis annelés de jaune. Ses moustaches sont remarquablement longues. Le HÉRISSON DE GRAY (*erinaceus Grayii*), également décrit par M. Bennett, habite, comme le précédent, les monts Himalaya. Il est de forme ovalaire, presque globuleuse, ayant aussi de longues oreilles; les piquants irrégulièrement fixés sur le corps, et six pouces de longueur. Les oreilles ont un pouce, la queue huit lignes. Les piquants, jaunes au sommet, sont annelés de brun. Les poils de la tête sont gris-brunâtre, les oreilles et le menton blancs, le thorax et les membres d'un brunâtre-clair. Le jeune, sans avoir encore de dents, possédoit des piquants jaunes, largement teints de noir à leur pointe, et des piquants entièrement blancs. La coloration affectoit les mêmes teintes, mais beaucoup plus claires, que celles des individus adultes. Les voyages dans l'intérieur de l'Afrique australe de M. Steedman ont procuré un nouveau hérisson que M. Bennett a fait connoître sous le nom de HÉRISSON FRONTAL (*erinaceus frontalis*[2]). Cet animal est long de cinq pouces six lignes, et ses oreilles oblon-

1 Proceed. 1, p. 123.
2 Procced. 1832, p. 193.

gues n'ont que sept lignes. Sa forme est alongée-ovalaire, et son dos est recouvert de piquants irrégulièrement plantés, blancs à leur base, roses au milieu, et blancs terminés de brun à leur pointe. Les poils sont bruns; et ceux qui forment sur le front une bande neigeuse présentent une notable rigidité. Cette espèce a donc de grands rapports avec celle d'Europe. On trouve à Madagascar un hérisson que les naturels de Tintingue nomment *soki*, et que nous ne savons à quelle espèce rapporter, faute de renseignements complets. Sa taille est petite, sa coloration brun-foncé, sa forme naturellement globuleuse; son museau est court et relevé; des soies grises revêtent les parties externes des membres. Ce hérisson se tient dans les bois pourris, ne sort que la nuit pour se nourrir de fruits tombés sur le sol. Les Malgaches regardent sa chair comme un mets délicat.

Ce n'est qu'avec doute qu'on doit admettre, dans le genre qui nous occupe, trois espèces qui reposent sur les figures fautives de Séba. La première est le HÉRISSON DE MALACCA (*erinaceus Malaccensis* [1]), que M. F. Cuvier soupçonne avec raison être un porc-épic. Son museau est camus, ses oreilles sont courtes et pendantes, et ses épines alongées sont attachées sur le corps par lignes parallèles. La deuxième est le HÉRISSON DE SIBÉRIE (*erinaceus Sibiricus* [2]), à oreilles planes, à nez simple, et que tout autorise

[1] Linné; Séba, Thes. t. I, pl. 31, *fig.* 1; Brisson, p. 183. *Hystrix brochyura*, Gmelin.

[2] Brisson, Règ. an., p. 182. *Acanthion echinatus*, Klein.

à penser n'être qu'une variété de l'espèce d'Europe. Enfin la troisième est le HÉRISSON D'AMÉRIQUE (*erinaceus inauris*[1]), sans conque externe aux oreilles, à épines cendrées et jaunâtres, et qui est dit vivre à la Guyane. D'Azara a supposé qu'il s'agissiot d'un coëndou; et la longueur du corps, qui est de huit pouces, semble le prouver.

[1] Linné ; Séba , t. I, pl. 49 , *fig*. 3.

LES TENRECS.

Centenes [1].

Le tenrec [2] et le tendrac [3] ont été décrits par Buffon. Il en est de même du tenrec rayé que Sonnerat a figuré dans son *Voyage aux Indes*, mais que Buffon [4] regardoit à tort comme un jeune tenrec. C'est bien évidemment une espèce distincte, couverte de soies mêlées aux piquants, rayée de jaune et de noir; ses mâchoires ont six incisives, et des canines grêles et crochues; sa taille est au plus celle de la taupe. Tous les tenrecs sont originaires de Madagascar, et naturalisés à l'île Maurice. M. Dujardin [5] a publié sur le tendrac une note qui renferme quelques détails intéressants. Les jeunes, à quelques mois, n'ont au plus que quatre pouces de longueur; et les bandes jaunâtres, qui se dessinent sur le fond brun de leur pelage, disparoissent en vieillissant, et font place à une teinte fauve uniforme. Les nègres sont tellement friands de leur chair, qu'ils les font griller pour les manger aussitôt

[1] Illiger, Prod. *Setiger*, Cuvier.
[2] *Centenes spinosus*, Desm.; *Erinaceus ecaudatus*, L.
[3] *Centenes Setosus*, Desm.; *Erinaceus setosus*, L.
[4] Supp., t. III, pl. 37.
[5] Ann. des sc. nat., t. XX, p. 179.

qu'ils les prennent. Les créoles de Maurice leur donnent le nom de *tandk* ou *tandka*. Les femelles mettent bas de quinze à dix-huit petits pour une portée. Un fait neuf de leur histoire, est leur habitude de se retirer dans les terriers souterrains à l'île Maurice, depuis juin jusqu'en novembre, et ils n'en sortent guère qu'en décembre. Le pelage d'une variété est remarquable par le rouge de sang qui colore et les poils et les piquants.

LES CLADOBATES, *ou les* TUPAÏAS.

Cladobates [1].

Les cladobates sont des mammifères récemment découverts dans les grandes îles de la Sonde et dans le Pégou; ils ont reçu des Malais le nom de *tupaïa*, bien que ce terme soit chez ces peuples générique pour désigner une foule de petits animaux grimpants. Ils sont un lien de transition entre les hérissons, les desmans, les taupes insectivores et les écureuils rongeurs, auxquels ils demeurent affiliés par leurs formes et par la prestesse avec laquelle ils gravissent à la cime des arbres les plus élevés. Leur corps, leur longue queue couverte de poils, les feroient prendre, de prime-abord, pour des Guerlinguets, si leurs oreilles nues et leur museau taillé en boutoir ne leur prêtoient une physionomie distinctive. La première mention qui ait été faite des tupaïas paroît être due à Valentin, qui mentionna sous le nom de *taupe* un petit animal de ce genre. Puis sir Raffles décrivit deux espèces que M. F. Cuvier, de son côté, faisoit connoître en France, à peu près à la même époque, sous le nom générique de *cladobates*. Horsfield, dans ses recherches sur Java, ajouta une troisième

[1] F. Cuvier; *Tupaia*, sir Raffles, Horsfield.; *Sorexglis*, Diard; *glisorex*, Desm.; *hylogale*, Temminck. Remarques sur les dents des Cladobates, par Huschke, Isis, t. XX, 1827, pl. 10.

espèce; et M. Bélanger une quatrième, originaire du Pégou. Toutefois, il se pourroit que les trois premiers ne fussent que des âges différents d'une seule race.

Les cladobates, suivant sir Raffles, présentent les caractères suivants : leur museau est alongé; les dents incisives sont au nombre de quatre en haut et de six en bas, penchées en avant et celles du milieu écartées. Les canines sont distantes, les molaires au nombre de six à chaque mandibule, et les pieds divisés en cinq doigts. A ces caractères incomplets il ajoute, habitudes et mœurs des écureuils. Leur formule dentaire est la suivante : incisives $\frac{4}{6}$, fausses molaires $\frac{4-4}{4-4}$, vraies molaires $\frac{3-3}{3-3}$. Les incisives supérieures sont petites, coniques, obtuses et crochues; les inférieures longues, couchées en avant, aplaties et elliptiques. Leurs yeux sont grands, leurs oreilles peu élevées, arrondies, nues et larges; leur bouche est ample avec une langue douce; le museau présente un mufle, sur le côté duquel s'ouvrent les narines. Leur pelage dense et moelleux; et les cinq doigts des extrémités sont armés d'ongles aigus, rétractiles et non usés par la marche. Ils vivent d'insectes et de fruits.

Le PRESS, *tupaïa ferruginea*[1], ou, comme le nomment les Malais de Sumatra, *tupaïa press*, habite les forêts de Singapore et de Bencoolen, où il se nour-

[1] Sir Raffles, Cat.; *Cladobates ferruginea*, F. Cuv.

rit des fruits du *kayo gadis*. Il est d'humeur vive et gaie, et n'a point les habitudes nocturnes, malgré la grosseur de ses yeux larges et brillants : son pelage est d'un marron-rouille sur le dos et les côtés du corps, blanchâtre sur le ventre. Les poils de la queue sont teints de brun-grisâtre, avec un mélange de noir et de blanc. Sa taille varie entre six ou huit pouces, la queue non comprise ; et celle-ci a environ cinq ou six pouces. Sa forme est arrondie, et abondamment recouverte de poils. Le *press* est docile, facile à soumettre à la domesticité ; il ne profite de la liberté qu'on lui laisse que pour s'ébattre, car il se rend avec ponctualité aux heures des repas de celui qu'il affectionne pour en obtenir des fruits ou du lait. Le TUPAÏA TANA[1], *tupaïa tana*, habite également l'île de Sumatra, et sa taille est plus forte que celle du *press*; il a de neuf à dix pouces de longueur, sans ajouter les sept pouces de la queue. Il ressemble au press par les teintes brunes de son pelage, excepté les parties inférieures du corps qui sont d'un rouge ferrugineux. La queue est aussi plus aplatie, assez analogue à celle de l'écureuil, et rougeâtre. Son museau est surtout alongé d'une manière remarquable. Les habitants rapportèrent à sir Raffles que les habitudes de cette espèce la tenoient fixée sur le sol, ou à une faible distance au-dessus; de là le nom de *tupaïa tana* ou *de terre*, que lui donnent les naturels. Le TUPAÏA BANGSRING OU SINSRING, *tupaïa*

[1] Sir Raffles ; Horsf. ; *Cladobates tana*, Fred. Cuvier.

javanica [1], vit exclusivement, ainsi que l'indique son nom, dans l'île de Java. Son museau est médiocre, et sa queue très longue. Son pelage brun est tiqueté de jaunâtre en dessus, passant au blanchâtre sale en dessous, et une étroite bandelette blanche naît au cou et vient de chaque côté se terminer au milieu de l'épaule. Le corps a six pouces et demi de longueur, et la queue neuf. C'est dans les forêts du district de Blambangan qu'il semble plus exclusivement habiter, au dire de M. Horsfield, et qu'il y vit de fruits, de noix et de quelques autres matières végétales.

Le TUPAÏA DU PÉGOU, *tupaïa Peguanus* [2], a son pelage roux tiqueté de noir en dessus, imitant les nuances du lièvre; la face externe et le devant des membres, le dessus de la tête, sont de ce même roux piqueté, tandis que les parties inférieures sont fauves; sur l'épaule apparoît une petite tache irrégulière fauve-clair. Les poils de la queue, distiques, forment une touffe noirâtre à sa terminaison : elle est longue de sept pouces et demi, tandis que le corps n'a que sept pouces. Ce tupaïa, assez commun dans les bois épais et humides de Siriam au Pégou, a les plus grands rapports avec le *tana* ou le *bangsring*.

1 Horsf., Resear. in Java.; *Cladobates Javanica*, F. Cuvier, 35e liv.
2 Isid. Geoff., Zool. de Bélanger, pl. 4.

LES MUSARAIGNES.

Sorex.

Les espèces nombreuses de ce genre n'ont été bien étudiées que dans ces dernières années, car Buffon n'a connu que trois espèces : la musaraigne commune ou musette, le *mus araneus* de Pline, la musaraigne d'eau, découverte par Daubenton, *sorex Daubentoni* d'Erxleben, et la musaraigne de Sonnerat figurée dans le septième volume des Suppléments, sous le nom de *rat musqué de l'Inde.* Quant à la musaraigne du Brésil de Buffon, c'est très probablement un sarigue, le touan (*didelphis tricolor*).

Les musaraignes sont reconnoissables à leur museau alongé, terminé par un mufle, à leurs yeux petits et peu apparents, à leurs oreilles courtes et arrondies, à leur aspect de souris. Leur pelage est épais et doux ; mais sur chaque flanc existe, sous les poils ordinaires, une bandelette mince de soies rigides, entre lesquelles suinte au temps des amours un liquide d'odeur musquée fragrante, secrété par un appareil glanduleux. Les pieds sont terminés par cinq doigts, dont la plante est calleuse, et six mamelles saillent sur le thorax et sur le ventre. Leurs

dents à couronnes cuspidées les rendent essentiellement entomophages. Ces animaux sont très difficiles à distinguer les uns des autres; aussi pour rendre leur description plus facile à saisir, les caractériserons-nous par les traits les plus essentiels, en les groupant par régions.

Les musaraignes européennes terrestres sont les suivantes : 1° La MUSARAIGNE PYGMÉE (*sorex pygmeus*[1]), décrite par Pallas, et qui habite les rives des fleuves de la Sibérie, de la Silésie et le Meklenbourg. C'est de tous les mammifères le plus petit, car sa longueur est, du bout du museau à l'anus, de vingt lignes, et sa pesanteur de trente-trois à quarante grains. Son pelage est fauve; sa queue, grêle et étranglée à la base, est annelée de soie. La variété de la Silésie est, suivant Gloger, d'un cendré fauve, à reflets dorés, passant au cendré sur le corps, et au blanc pur au menton. 2° La MUSARAIGNE D'ÉTRURIE (*sorex etruscus*[2]), toute aussi fluette dans ses proportions que l'espèce précédente, car elle n'a que vingt-deux lignes de longueur; un pelage gris-cendré, tirant sur le blanchâtre en dessous; des oreilles arrondies, la queue médiocre et comme quadrangulaire; elle répand une forte odeur musquée, et se tient dans les trous des arbres et sous leurs racines dans la Toscane. 3° La MUSARAIGNE LEUCODE (*sorex leucodon*[3]), a le corps long de

[1] Pallas. Laxmann; *Sorex minutus*, L.; *Sorex minutissimus*, Zimmerm.

[2] Savi, Mem., pl. 5.

[3] Hermann; Screber, pl. 159.

deux pouces dix lignes, la queue de seize lignes. Le pelage est fauve sur le dos, tandis que le ventre et les flancs sont blancs; la queue est quadrangulaire. Commune aux environs de Strasbourg. On la rencontre encore dans plusieurs lieux de la France et de l'Allemagne. On en distingue une variété décrite par Pallas [1], qui a les oreilles petites, la queue grêle et nue, le pelage à peu près fauve. Peut-être doit-on rapporter à la leucode deux autres espèces décrites par Pallas. La première, très commune dans les jardins et dans les forêts du Caucase, porte le nom de *sorex suaveolens*. Son pelage est fauve-cendré; sa queue grêle est couverte de poils courts entremêlés à des poils plus longs. La deuxième, du même pays, est la *sorex Gmelini*, roussâtre, à oreilles cachées, à queue unicolore vêtue de poils sétacés. 4° La MUSARAIGNE PLARON (*sorex constrictus* [2]), longue de quatre pouces, et qui vit dans les prairies de la France; a ses oreilles velues, très petites, entièrement cachées par les poils de la tête. Son pelage est noir-cendré, sa queue est aplatie à la base et à la pointe, ronde dans sa partie moyenne. A cette espèce se rapportent probablement comme variétés : la *sorex eremita* de Bechstein, à pelage noir; la *sorex cunicularius* ou *leucurus*, fauve en dessus, blanchâtre en dessous, à queue courte terminée de blanc; la *sorex unicolor*, cendré-fauve, à queue anguleuse à sa naissance. Le plaron se re-

1 *Sorex Güldenstadtii*.

2 Herm.; Encyl., pl. 4, *fig*. 6.

trouve en Allemagne, et se reconnoît à son museau velu et épais; à ses incisives jaunes, et à l'épaisseur relative de sa queue. 5° La MUSARAIGNE CARRELET (*sorex tetragonurus* [1]), de même que le plaron, pourroient bien n'être que des variétés d'âge de la musaraigne d'eau ou de Daubenton. Sa taille varie de trois pouces trois à cinq lignes, la queue comprise. Les incisives sont fauves, les oreilles courtes; les poils qui la recouvrent sont, sur le dos, noirâtres, et fauve-cendré sur le ventre. Sa queue, brusquement acuminée, est régulièrement quadrilatère; on la rencontre en France et en Allemagne. 6° La MUSARAIGNE MUSETTE (*sorex araneus*), si commune dans les campagnes et dans les prés de presque toute l'Europe, a été décrite par Buffon, et la *sorex vulgaris* de Linné et d'Hermann ne paroît point en différer. 7° La MUSARAIGNE COURONNÉE (*sorex coronatus* [2]), est longue de deux pouces dix lignes, et la queue a vingt lignes; toutes les parties supérieures sont d'un brun-roux foncé, avec une sorte de masque à teinte plus prononcée, qui enveloppe le devant de la tête à partir du bout du museau jusqu'à l'occiput, et qu'encadre une ligne mince, cendrée. Sa queue est tétragone. La gorge blanchâtre, les flancs gris-roussâtre, et toutes les dents teintées de rouge à leur pointe. Cette musaraigne à museau très-effilé est assez rare à Blou, sa patrie, dans l'ouest de la France, et se tient dans les lieux secs et sablonneux.

1 Herm. 48.

2 Millet, Faune de Maine-et-Loire, t. I, p. 18, pl. 1, *fig.* 1.

Les musaraignes européennes aquatiques, ou qui fréquentent le bord des eaux, comprennent dans leur tribû un assez grand nombre d'espèces. Elles ont des poils droits et roides, plus ou moins longs, mobiles et érectiles garnissant les côtés des tarses et des orteils, et qui servent à la natation. 1° La plus anciennement connue est la MUSARAIGNE D'EAU ou de DAUBENTON (*sorex fodiens* [1]), décrite par Vicq-d'Azyr sous le nom de *greber*, commune sur le bord des rivières et des fontaines de la plupart des contrées de l'Europe. Brehm [2] en admet trois espèces qui s'en rapprochent beaucoup. 2° La MUSARAIGNE AMPHIBIE (*sorex amphibius*), se distingue de toutes ses congénères par la brièveté de ses soies natatrices, de sa queue qui n'a que les deux tiers de la longueur du corps. Son pelage est uniformément d'un cendré-noirâtre, passant en dessous au roux-blanchâtre sale. Ses mains sont autant terrestres qu'aquatiques, et sa nourriture principale consiste en insectes, et même en viande. Elle fréquente l'Allemagne principalement l'hiver, car l'été elle disparoît ou devient rare. 3° La MUSARAIGNE A QUEUE EN RAME (*sorex natans*, Brehm), ayant sa queue munie de poils serrés, disposés en rames, et ses dents supérieures gris-blanchâtre. Sa taille est plus forte que celle des précédentes. Elle est rare sur le bord des eaux, qu'elle ne quitte guère dans

[1] Gmelin : *Sorex Daubentonii*, Blumenb. et Erxleb.; *Sorex carinatus*, Hermann ; *Sorex fodiens*, Becht.

[2] Ornis, 2e cah. 1826.

l'automne en Allemagne. 4° La MUSARAIGNE A DENTS BLANCHES (*sorex stagnatilis*, Brehm), qui ressemble singulièrement aux précédentes, mais qui s'en distingue par la blancheur de ses dents, et la forme toute spéciale des incisives inférieures et des canines. Elle paroît être très commune dans les étangs de la forêt montagneuse de Thuringe. 4° M. Geoffroy Saint-Hilaire distingue comme espèce, la MUSARAIGNE A LIGNES (*sorex lineatus*[1]), à queue grêle, arrondie, fortement carénée en dessous, à pelage brun-noirâtre plus pâle sous le corps, à gorge cendrée, mais distinguée par une tache sur chaque oreille et une ligne blanche sur le chanfrein. Sa taille est de trois pouces six lignes de longueur totale. Son museau est grêle et effilé; elle vit aux environs de Paris. 5° La MUSARAIGNE PORTE-RAME (*sorex ramifer*), décrite par le même naturaliste, a la queue quadrilatère à la base, comprimée à la pointe; son pelage brun-noirâtre-foncé en dessus, brun-cendré en dessous, et la gorge d'un cendré-clair. Elle fréquente le bord des eaux aux environs d'Abbeville. M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire en signale une variété assez caractérisée par son pelage noir-cendré en dessus, la gorge d'un gris net, et les soies des pieds et de la queue d'un beau noir. Son museau est très prolongé, et sa queue, garnie de squamelles, est légèrement villeuse. 6° La MUSARAIGNE A COLLIER (*sorex collaris*[2]), est totalement noire

1 Geoff. Ann. du Muséum, t. XVII, p. 181.

2 Geoffroy Saint-Hilaire.

avec un collier blanc. On la rencontre communément dans les petites îles placées à l'embouchure de l'Escaut et sur les rives de la Meuse.

L'Asie possède plusieurs musaraignes assez distinctes. La Sibérie en a deux : 1° la MUSARAIGNE A QUEUE DE RAT (*sorex myosurus*, Pallas), dont la queue est arrondie, épaisse, presque nue ; le museau renflé, le pelage blanc ou brunâtre chez le mâle ; et 2° la MUSARAIGNE GRÊLE (*sorex exilis*, Pallas), à queue ronde ; les formes massives, mais la taille très petite ; 3° Eversmann a rencontré dans les déserts sablonneux, entre Orembourg et Bukhara, la MUSARAIGNE GRACIEUSE (*sorex pulchellus*, Lichsteinstein), une des plus petites de la famille, à pelage gris-foncé sur le dos, gris-clair sur le sommet de la tête, ayant les flancs blanc-de-neige, les oreilles gris-ardoisé, et une tache blanche sur la nuque. Ses moustaches sont aussi d'un blanc-éclatant. Elle place son nid au milieu des roseaux.

L'Inde offre plusieurs espèces à dents blanches, que les voyageurs ont long-temps confondues sous un même nom, tant leurs rapports sont intimes. Ce sont les plus grandes que l'on connoisse : 1° la MUSARAIGNE SONNERAT (*sorex Sonneratii* [1]). A son pelage cendré, lavé de roussâtre en dessus et de gris-clair en dessous ; une queue épaisse et arrondie, et le corps long de quatre pouces. Elle habite l'Inde, surtout

[1] Isid. Geoff. Saint-Hilaire, mém. du Mus., 1827 : Zool. de Bélanger, p. 109 : Etudes Zoologiques, 13. Figurée par Buffon dans ses suppléments, est la *Sorex indicus*, auct.

le territoire de Pondichéry. On la trouve à l'Ile-de-France. C'est probablement de cette espèce que parle sir Raffles dans son catalogue, sous le nom de *sorex cærulescens*, comme existant au Bengale, et n'ayant qu'une seule glande de chaque côté du corps, sécrétant le fluide d'odeur musquée qui a valu dans toutes les colonies le nom de *rats-musqués* appliqué aux animaux de ce genre. 2° La MUSARAIGNE GÉANTE (*sorex giganteus* [1]). A son pelage généralement fauve, bien que les poils soient cendrés à leur origine et fauves à leur pointe. Ses oreilles sont assez grandes, non cachées par les poils des joues. La longueur totale du corps est de cinq pouces et demi; et la queue, épaisse et arrondie, n'a que le tiers de cette dimension. Cet animal vit au Bengale, et, suivant le dire de M. Bélanger, aux environs de Pondichéry, où sa trop rapide multiplication apporte de grands dégâts dans les magasins de riz. 3° LA MUSARAIGNE SERPENTAIRE OU MONDJOUROU (*sorex serpentarius* [2]). Vit également dans l'Inde, et s'est naturalisée à l'île Maurice. Peut-être est-ce la même espèce qu'on rencontre sur l'île de l'Ascension, où des navires l'auront transportée ? On a cru que son odeur pouvoit chasser les serpents des habitations. M. Leschenault de la Tour s'exprime ainsi : « Les » musaraignes sont communes dans les maisons de » Pondichéry, où elles deviennent incommodes par » l'odeur musquée qu'elles exhalent. Cette odeur

1 *Ibidem.*
2 Isidore Geoff. Saint-Hil., Voy. de Bélanger, p. 119.

» est si pénétrante, que si elles passent sur une » gargoulette, elles la communiquent à l'eau con- » tenue dans le vase; et l'on prétend que les ser- » pents les fuient et s'éloignent des lieux où elles se » trouvent. Elles font fréquemment entendre dans » leurs courses un petit cri aigu que l'on rend à peu » près par la syllabe *kouïk*. » Nous-même, dans nos voyages, nous avons vérifié la justesse de ces remarques; et dans les caves les vins ou les bouchons s'imprègnent tellement de ces effluves, qu'il devient impossible de s'en servir. 4° La MUSARAIGNE MURINE (*sorex murinus*, Linn.). Vit dans l'île de Java. Son pelage est généralement d'un brun-foncé, avec le dessus du corps, la gorge et la face interne des membres d'un gris-brunâtre. Sa queue est carrée, longue de vingt lignes, tandis que le corps et la tête n'ont guère plus de deux pouces quatre lignes. Ses oreilles sont grandes, sa queue écailleuse, et presque entièrement couverte de poils courts et fins, d'entre lesquels se détachent quelques longues soies.

Les musaraignes d'Afrique comptent quelques espèces intéressantes. 1° La plus curieuse est, sans contredit, la MUSARAIGNE SACRÉE (*sorex religiosus* [1]), sans doute éteinte depuis des siècles, et qu'on ne rencontre plus que dans les catacombes à l'état de momie. Olivier, le premier [2], découvrit les débris de la grande musaraigne dans un des puits des oiseaux

[1] Ibid. mém. du Muséum, 1827.

[2] *Sorex Olivieri*, Desm. Mamm., note, p. 153.

sacrés d'Aquisir, près de Memphis, et en fit graver une figure dans la relation de ses voyages; long-temps après M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire la retrouva dans les collections de M. Passalacqua, car ce voyageur avoit recueilli, dans la nécropolis de Thèbes, vingt-sept individus embaumés appartenant à plusieurs espèces distinctes. La musaraigne sacrée se distingue de ses congénères par sa très petite taille, à peu près égale à celle de la *sorex etruscus;* par sa queue fort longue, et dont l'extrémité pourroit atteindre et dépasser l'occiput. Ses oreilles sont très développées, et son pouce surtout est remarquablement court. Sa queue est régulièrement carrée comme celle de la *tetragonurus*. Son pelage, débarrassé par l'alcool des résines qui lui servoient de langes, a paru être un gris-de-souris uniforme. 2° La MUSARAIGNE A QUEUE ÉPAISSE (*sorex crassicaudus* [1]). Est, suivant le naturaliste prussien Lichsteinstein, celle dont M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire a figuré une dépouille embaumée dans les *Annales du Muséum*, en la rapportant à la *sorex giganteus*. Le type vivant habite toute l'Égypte inférieure, et se fait reconnoître à son pelage gris-argenté, à sa queue tétraédrique, munie de longs poils clair-semés. Sa taille est de cinq pouces et demi, et la queue a deux pouces neuf lignes; et, sous ces rapports, il y a conformité entre la musaraigne à queue épaisse et la géante. 3° La MUSARAIGNE CANNELLE

[1] Ehremberg et Hemprich; Lichsteinstein, Mém. sur les Musaraignes d'Afrique et d'Asie, 1829.

(*sorex cinnamomeus*, Lichst.). A le dessus du corps de couleur cannelle, et le dessous gris. Sa queue est cylindrique, couverte de poils serrés. Ses dimensions sont de cinq pouces pour le corps et de vingt-une lignes pour la queue. Elle vit dans le midi de l'Afrique. 4° La MUSARAIGNE BLONDE (*sorex flavescens*, Isid. Geoff. [1]). A été découverte au cap de Bonne-Espérance, par M. Delalande. Elle habite plus particulièrement la Cafrerie et le pays des Hottentots. Adulte, elle a quatre pouces six lignes de longueur, tandis que la queue ne compte que dix-huit lignes. Le dessus du corps est un blond-roussâtre de teinte fraîche et satinée, tandis que le dedans des membres, le ventre, sont d'un blanc lavé de cendré. Sur le chanfrein et sur le nez se dessine une ligne longitudinale brunâtre qui tranche avec les couleurs claires des parties voisines. La queue présente quelques longues soies dirigées en arrière. Le museau est très effilé. Les poils des jeunes sujets sont bien plus fortement colorés que ceux des adultes. Les oreilles, blanches à leur base, sont brunes au sommet. 5° La MUSARAIGNE DES CHÉMINS (*sorex varius* [2]). A pelage roux grisâtre en dessus, cendré-clair en dessous; les oreilles grandes, non cachées dans les poils. Sa queue, un peu comprimée dans sa première portion, est arrondie à son extrémité, et garnie de longues soies clair-semées, dirigées en arrière. Elle a trois pouces de longueur,

1 Etudes Zool., pl. 13.
2 Isidor. Geoff., Voy. de Bélang., Zool, p. 127.

et la queue deux. Cette musaraigne, découverte au Sénégal par M. Perrottet, se trouve le plus ordinairement sur les chemins, le long des haies, ou cachée sous les racines des arbres, et ne se rencontre qu'accidentellement dans les habitations. 6° La MUSARAIGNE DU CAP (*sorex Capensis*). N'est regardée par plusieurs zoologistes que comme un double emploi de la musaraigne de Sonnerat, ou *sorex Indicus*. M. Lichsteinstein cependant la croit distincte, bien que l'ensemble de leurs caractères soit identique. Celle du Cap ne différeroit de l'espèce indienne que par la couleur de la queue, qui est rousse, et par la plus grande longueur de cette partie, et encore par une taille moindre.

L'Amérique compte aussi quelques musaraignes, et plusieurs se trouvent avoir été décrites dans ces derniers temps. La première est la MUSARAIGNE DE SURINAM (*sorex Surinamensis*, Shaw, Screber, p. 575, 6), qui a été observée dans la partie de la Guyane, dont elle porte le nom. Son pelage est à teinte cannelle en dessus, jaune cendré en dessous. Son museau est blanc et assez court; ses oreilles sont amples, arrondies et nues; la queue, blanche en dessous, est longue de dix-huit lignes, et le corps a trois pouces. 2° La MUSARAIGNE MASQUÉE (*sorex personatus* [1]) est, par sa taille, une des plus petites espèces du genre; elle vit aux États-Unis, où elle a été découverte par M. Milbert. Sa couleur est en dessus brun-roux, passant au cendré-clair en des-

[1] Isid. Geoff., Etudes, pl. 14.

sous. Le bout du museau est brun-noirâtre; les dents se trouvent être colorées à leur extrémité; les oreilles petites, sont entièrement cachées par les poils. La queue est carrée, ne formant que le tiers des proportions du corps, qui a au plus deux pouces de longueur. 3° La MUSARAIGNE NAINE (*sorex parvus*, Say [1]) paroît être bien distincte de la précédente. Son pélage est brun-cendré en dessus, gris-cendré en dessous; sa queue est courte et ses dents sont noirâtres; sa taille est de deux pouces trois lignes, et la queue n'a que neuf lignes. Son museau est effilé, et les pieds sont d'une teinte blanchâtre. Elle a été rencontrée près *Council-Bluffs*, sur les rives du Missouri. Richardson en décrit une variété qui a une queue plus longue, et qui vit au détroit de Behring. 4° La MUSARAIGNE DES MARAIS (*sorex palustris* [2]) a trois pouces six lignes de longueur, la queue deux pouces sept lignes. Ses oreilles sont abondamment couvertes de poils doux; le corps est noir-cendré sur le dos, et cendré sur le ventre. Elle fréquente les bords des lacs de la baie d'Hudson. 5° La MUSARAIGNE DE FORSTER (*sorex Forsteri* [3]) a la queue tétragone, de la longueur du corps; les oreilles poilues et brèves; son pelage gris-brun en dessus et brun-jaunâtre en dessous. Un petit pinceau de poils termine la queue, qui est longue de quinze lignes, lorsque le corps a deux pouces trois lignes. Forster

1 Long's Expéd., t. I, p. 163.
2 Richardson, Faun. am. bor., p. 5.
3 *Ibidem*, p. 6; Gapper, Zool. journ., n° 18, p. 201, pl. 7.

décrivit le premier cette espèce, qui vit par des températures rigoureuses au nord de l'Amérique, dans le tome 62, page 381, des *Transactions philosophiques de Londres*. 6° La MUSARAIGNE A COURTE QUEUE (*sorex brevicaudatus*, Say [1]) a trois pouces neuf lignes, et la queue un pouce. Son pelage est noir-plombé en dessus, et à teinte plus claire sur les parties inférieures. Ses dents sont noirâtres, et sa queue courte et trapue. Elle vit dans le Missouri. M. Godman a nommé musaraigne de Peale, *sorex Pealii*, une musaraigne américaine, dont M. Harlan a imprimé la description, traduite de M. Desmarest, comme étant identique avec la musette de France. Mais nous ne connoissons pas les caractères de cette espèce, très commune, à ce qu'il paroît, aux environs de Philadelphie. 7° La MUSARAIGNE TALPOÏDE (*sorex talpoïdes* [2]) vit dans les marécages du Haut-Canada. Sa queue est arrondie, longue d'un pouce; le corps est couvert de poils denses, d'un brun-gris en dessus, plus clair en dessous; il a quatre pouces et demi de longueur. Or, cette espèce est bien distincte de toutes les musaraignes américaines, par sa forte taille, la brièveté de sa queue, et son museau conique.

Telles sont les espèces admises par les naturalistes; mais on conçoit que les nuances fugitives, qui distinguent à peine quelques-unes d'entre elles,

1 Long's Expedit., t. I, p. 164 : Harlan, Faune am., p. 29.

2 Gapper, Zool. journ. n° 18, p. 202, pl. 8.

rendent leur étude difficile; et que ces animaux demanderoient un travail spécial, accompagné de détails anatomiques et de bonnes figures coloriées. Tout est donc à refaire dans ce petit genre.

LES DESMANS.

Mygale, Cuvier; *Myogalea*, Fisher.

Buffon a décrit le *desman de la Moscovie*, que Linné rangeoit parmi les castors; mais M. Desrouais a fait connoître depuis une espèce distincte qui vit en France aux environs de Tarbes au pied des Pyrénées, et nommée le desman des Pyrénées (*mygale pyrenaïca* [1]). Cet animal, long de quatre pouces, a la queue plus longue que le corps, puisqu'elle mesure quatre pouces six lignes. La forme de cette dernière partie est un cylindre, diminuant graduellement de volume jusqu'à l'extrémité, qui se trouve comprimée dans le sens vertical. Son pelage, formé de longues soies et de feutre, est brun-marron en dessus, passant au gris-brun sur les flancs, et au gris argentin sur le ventre. Ses ongles sont du double plus longs que ceux du desman de Russie. Ses mœurs sont inconnues, mais cette espèce doit, comme la précédente, fréquenter le bord des ruisseaux pour s'y creuser des galeries souterraines, dont l'ouverture est sous l'eau, bien qu'une grande portion des conduits soit tracée de

1 Geoff. Ann. du Mus., t. 17, pl. 4, *fig.* 1. Encycl. supp., pl. 4, *fig.* 1 à 4.

manière, par son niveau, à ne jamais être submergée. Sans doute que ce desman se nourrit de vers, d'annélides et d'insectes aquatiques.

Les CHRYSOCHLORES (*chrysochloris*[1]), comprennent deux mammifères décrits par Buffon sous les noms de *taupe dorée* et de *taupe rouge d'Amérique*, et peut-être aussi de *taupe de Pensylvanie* du même auteur. En 1829 M. Smith a fait connoître la CHRYSOCHLORE HOTTENTOTE (*chrysochloris hottentotus*[2]), longue de quatre pouces, et qui habite le territoire intérieur de l'extrémité méridionale de l'Afrique, mais qu'on ne rencontre jamais dans les environs du Cap-de-Bonne-Espérance; tandis que la chrysochlore dorée est très commune dans cette dernière localité. La hottentote a le museau alongé, dénudé et couleur de chair; des taches blanches, plus ou moins étendues, se dessinent sur le front. Le corps est d'un brun rougeâtre à teinte ferrugineuse, ou marron; les jeunes individus ont leur pelage d'un vert noirâtre plus ou moins foncé.

1 Cuvier.
2 Zool. journ., t. IV, p. 436.

LES CONDYLURES.

Condylura, Illiger.

La taupe du Canada de Buffon est le condylure à museau étoilé [1], type de ce petit genre. On en distingue 1° Le condylure a longue queue (*condylura longicaudata* [2]), qui paroît au docteur Godman reposer sur un individu mutilé de la taupe du Canada, auquel on aura enlevé dans la préparation les appendices charnus et rayonnés qui entourent le museau. Cette espèce, décrite par Pennant sous le nom de *long-tailed mole*, est restée dans le genre taupe de M. Cuvier; mais ce n'est que par erreur qu'on l'a crue privée des organes charnus du pourtour du museau, suivant le docteur Richardson [3]. C'est toutefois un animal distinct par l'ensemble de ses caractères de la taupe du Canada, et les Chippewais le nomment *naspass-kasic*. Sa tête alongée se termine par un museau entouré d'appendices cartilagineux sur le pourtour des narines, ayant huit rayons à la circonférence, et deux plus courts et bifides implantés sur les narines. Son pelage, formé

1 *Condylura cristata*, Desm.

2 Desm.; *Talpa longicaudata*, Pennant, Erxleb.

3 Fauna am. boreal., p. 13.

de poils ras, est en dessus d'un brun-noir luisant. Sa queue grêle est d'un tiers plus courte que le corps, qui a quatre pouces neuf lignes. Le condylure est commun à la baie d'Hudson, vers le lac supérieur. Ses habitudes sont inconnues. Dans ces dernières années, les naturalistes américains ont fait connoître deux espèces de ce genre. 2° Le CONDYLURE A GROSSE QUEUE (*condylura macroura* [1]), qui vit sur les bords de la Colombie, dans le Missouri, est remarquable par l'ampleur du diamètre de sa queue. Sa tête est large, son corps court et épais, et son museau possède seize rayons au pourtour, et deux fourchus entre les narines, surmontés de deux lèvres. Ces rayons sont cartilagineux, et granulés sur leur surface. Les poils sont doux, très luisants et plus longs que les autres espèces. Ils sont teints sur le dos d'un brun-bistre tirant au noir, et d'un brun-clair sur le ventre. La queue, mince à son insertion, se renfle subitement de manière à acquérir jusqu'à dix-huit lignes de diamètre, puis elle s'amincit graduellement pour finir par un mince pinceau. Elle est arrondie ou légèrement comprimée, et à soies rudes. Cet animal a quatre pouces trois lignes de longueur, et la queue présente deux pouces six lignes. 3° Le CONDYLURE A PELAGE VERT (*condylura prasinata* [2]) ne doit pas être admis sans un nouvel examen. Sa fourrure présente une magnifique colo-

[1] Harlan, Faun. amer., p. 39 et Richardson, Faun. am. borea., p. 284, pl. 24.

[2] Harris, journ. de Boston, août 1825.

ration en vert d'émeraude, et ses poils sont longs et fins. Vingt-deux lanières composent la portion nasale musculaire qui distingue ce condylure. Sa queue, mince et grêle, n'a que les trois quarts de la longueur du corps, qui est de quatre pouces et demi. Elle est couverte de poils verticillés. On l'a rencontré dans le New-Jersey, aux États-Unis.

LES SCALOPES.

Scalops, Cuvier [1].

N'ont point été connus de Buffon. Ce sont des petits animaux qui tiennent des musaraignes par leur museau pointu, cartilagineux, terminé par un boutoir, et des taupes par leurs mains élargies, armées d'ongles robustes très propres à creuser la terre. Leurs yeux petits, leurs oreilles cachées, leurs mœurs enfin les rapprochent également des taupes, mais leurs dents, assez semblables à celles des desmans, peuvent être rendues par la formule suivante : incisives $\frac{2}{2}$, petites molaires $\frac{5}{5}$, vraies molaires $\frac{5}{5}$, total vingt-quatre. Leur queue est courte ; le corps est trapu, couvert de poils ras, très doux, très fins, implantés perpendiculairement sur la peau comme celui des taupes. Les scalopes se tiennent de préférence le long des rivières et des ruisseaux, et les deux seules espèces connues habitent les États-Unis. 1° Le scalope du Canada (*scalops Canadensis* [2]), qui vit depuis le Canada jus-

1 *Sorex*, Linné ; *Talpa*, Pennant ; *Talpasorex*, Lesson, Man.

2 Desm. 245 ; Richardson, p. 9 ; *Sorex aquaticus*, L. *talpa fusca*, Pennant ; Screb., pl. 158.

qu'en Virginie, est long de sept pouces et demi, et la queue n'a que neuf lignes. A son pelage gris-brun, et ressemble singulièrement à la taupe commune. 2° Le SCALOPE DE LA PENSYLVANIE (*scalops Pensylvatica* [1]), long de six pouces six lignes, ne diffère du précédent que parce que ses molaires se touchent, et que leur couronne est légèrement dentelée, avec un sillon qui se prolonge sur le bord interne. De plus, la formule dentaire est la suivante : incisives $\frac{2}{4}$, molaires $\frac{11-11}{6-6}$, total quarante. Cette espèce, encore douteuse, habite la Pensylvanie.

Le scalope du Canada est la taupe des voyageurs Lewis et Clarke. Il est excessivement multiplié sur les rives de la Colombie, où il se creuse de profondes galeries. Le docteur Godman rapporte que cet animal, très vif le matin, cesse d'être agile vers le soir, et que régulièrement un individu observé vivant, prenait son repas à midi, et mangeait indifféremment de la viande et des légumes. C'est de cet animal qu'il s'agit, lorsqu'on trouve mentionnée dans les livres américains la taupe d'Europe.

[1] Harlan, Faune am., p. 33; *Talpasorex*, Less., Man. 124.

LES TAUPES.

Talpa, L.

Il ne s'agit pas dans cet article de la taupe [1] ordinaire, mais bien de cette espèce italienne qu'a fait connoître M. Savi, quoiqu'elle soit répandue en France et appelée *petite taupe*. C'est la *talpa cæca* [2] caractérisée ainsi : ouverture des voiles palpébraux oblitérée, tandis que la taupe ordinaire a une petite ouverture à ces mêmes voiles. Cette taupe aveugle paroît être commune dans toute l'Europe, puisqu'Aristote la mentionne en Grèce, Savi en Suisse et en Italie, Lecourt en France, Schelhammer à Hambourg. Elle ressemble complétement, par tous ses autres caractères, à l'espèce vulgaire, mais sa taille est plus petite.

1 *Talpa Europea*, L. Brisson, 1756.

2 *Sopra la talpa cieca degli antichi*, *Pisa*, 1822, et Memorie scientifiche, p. 29.

LES OURS.

Ursus, L.

Les naturalistes placent les ours à la tête de la famille des animaux *carnivores* dans la tribu des *Plantigrades*, c'est-à-dire de ceux qui marchent sur la plante des pieds, par opposition aux *Digitigrades*, tels que les chats, qui ne posent sur le sol que l'extrémité des membres. Leur nombre s'est beaucoup accru depuis la mort de Buffon, puisqu'on ne trouve de décrits dans son histoire naturelle que les ours brun (*ursus arctos*, L.), noir (*ursus Americanus*, Pallas), et blanc (*ursus maritimus*, L.). M. Gray a réservé le nom d'ours proprement dit aux espèces d'Europe et d'Amérique, tout en séparant par le nom de *danis* l'ours féroce du Missouri, et par celui de *thalarctos* l'ours blanc des régions polaires du Groënland et du Spitzberg. M. Horsfield a consacré à deux espèces asiatiques des îles malaisiennes la dénomination d'*helarctos* [1].

Parmi les ours proprement dits, on compte, 1° l'OURS ORDINAIRE (*ursus arctos*, L.), dont on a distingué dans ces derniers temps quelques variétés

[1] D'ηλιως, soleil et αρητως, ours; Horsfield, Zool. journ., t. II, p. 221.

tranchées, érigées en espèces par des zoologistes éminents, et qui sont, 2° l'OURS DES PYRÉNÉES OU DES ASTURIES[1]. D'une taille moindre que celle de l'ours brun ou des Alpes, ayant dans les premières années son pelage d'un blond-jaunâtre, plus foncé sur la tête, et ses pieds noirs. Les poils n'ont que leur extrémité de couleur blonde, car le reste de leur étendue est d'un brun-uniforme. On doit supposer que cette dernière teinte devient dominante sur l'individu adulte. 3° L'OURS DE NORWÉGE[2], dont on ne connoît qu'un jeune individu âgé de cinq semaines, de couleur brune-terre-d'ombre, sans aucuns vertiges de collier blanc. 4° L'OURS DE SIBÉRIE[3]. Susceptible d'acquérir une grande taille; son pelage est d'un brun-foncé chez les jeunes comme chez les adultes, chez les femelles comme chez les mâles. Sur les épaules se dessine une bande blanche qui varie de largeur. 5° L'OURS DU MONT-LIBAN (*ursus syriacus*[4]). Le *dab* des Hébreux et le *dubb* des Arabes, paroît former une espèce distincte au savant voyageur Ehremberg, qui la caractérise par cette phrase diagnostique : son pelage est blanc-jaunâtre, le plus ordinairement unicolore, ou parfois varié de fauve. Ses oreilles sont alongées, son front un peu bombé. Les poils sont pour la plupart serrés, recouvrant une bourre très peu abondante, formant entre les épaules une crinière dressée par leur alongement et

[1] F. Cuvier, Mamm., 45e liv. oct. 1824.
[2] Ibid., avril, 1819.
[3] *Ursus Collaris*, F. Cuvier, Mamm., 42e liv.
[4] Ehremb. et Hemprich., *Symbolæ physicæ*, 1er déc., pl. 1.

leur rectitude. Sa longueur totale est de trois pieds huit pouces. Cet ours habite le Mont-Liban, au pied des pitons neigeux de *Gebel-Sanin* et de *Makmel*; il vit d'herbes, de pois chiches et de fruits pendant l'été, et descend pendant l'hiver dans les régions inférieures. Ses excréments, nommés par les Arabes *bar ed dub*, jouissent d'une grande réputation dans toute l'Égypte et la Syrie pour guérir les maux d'yeux, et son fiel est recherché comme un médicament précieux. Les montagnards estiment beaucoup sa fourrure. Nul doute que ce ne soit l'ours de Syrie qu'aient en vue les Anciens quand ils parlent d'ours blancs montrés dans les fêtes si célèbres de Ptolomée Philadelphe. 7° Enfin, doit-on aussi distinguer de l'ours commun, le noir (*ursus niger* [1]), dont on ignore la patrie, et qui est remarquable par l'aplatissement de son front, qui est concave dans le sens transversal; son pelage fauve-noir, et son museau fauve-roux?

Le Bengale nourrit un ours qui paroît y être commun : sa docilité et sa grande intelligence l'ont entièrement soumis aux jongleurs indiens, qui le plient à une foule d'exercices dans lesquels il excelle, en surpassant en bonne volonté et en adresse les ours des Alpes, que les bateleurs promènent dans les villes d'Europe. C'est L'OURS AUX GRANDES LÈVRES (*ursus labiatus* [2]), qui a été l'objet de discussions en-

[1] G. Cuvier, Ann. du Mus., t VII, p. 332, pl. 18 et 19. *Ursus arctos*, var. *Niger*, L.

[2] De Blainv., Soc. phil. 1817. *Bradypus ursinus*, Shaw, gen. Zool.,

tre divers naturalistes. Un individu amené en Europe avoit eu les incisives arrachées, de sorte que ses mâchoires, lisses en devant, et ses lèvres extensibles lui donnoient une physionomie fort étrange. Shaw en fit un paresseux (*bradypus ursinus*), et Illiger créa pour cet animal le genre *prochilus*; puis Meyer le baptisa du nom de Blaireau-ours, *melursus*; et Fischer, de Moscou, l'appela *chrondorhynchus*. M. de Blainville rectifia le premier cette grave erreur, en rapportant parmi les ours le carnassier ballotté dans tant de genres; bien que le colonel Sykes ait penché en ces derniers temps à le classer dans une tribu à part.

De taille d'un huitième moindre que l'ours des Alpes, celui-ci a un museau épais, fort alongé, faisant une grande saillie sur une tête petite que relèvent des oreilles proportionnellement grandes; le nez a une large plaque cartilagineuse, très mobile; et comme la lèvre inférieure avance de beaucoup sur la supérieure, il en résulte un jeu de physionomie tout particulier. Jeune, les membres étant alongés et les poils courts, ses formes se trouvent être sveltes en quelque sorte; mais plus tard le corps s'épaissit, les poils s'allongent en forme de crinière touffue sur le cou, enveloppant la tête ou tombant presque à terre sur le train postérieur, de manière à le faire apparoître lourd et difforme. Le pelage est donc en-

t. I, part. 1, p 47 : *prochilus*, Illiger, Prod. 109; *Ursus Longirostris*, Reichemb., act. de Bonn., 1826, t. XIII, pl. 15, p. 335. *Paresseux*, *ours*, journ. de physiq. 1792, pl. 1; F. Cuvier, Mammif. 39e et 46e livraison.

tièrement noir, la poitrine exceptée, où se dessine une large tache blanche en forme d'Y renversé; parfois, sous les yeux, existe une petite maculature albine. L'ours à grandes lèvres est l'*aswail* des Mahrattes. Le colonel Sykes n'a jamais rencontré plus de quatre dents incisives à la mâchoire supérieure, mais constamment six à l'inférieure. Il habite les cavernes, et creuse la terre avec ses griffes : il aime les thermites ou fourmis blanches, les fruits du borassus à éventail, le miel et le riz. Il vit par couples, conduisant deux petits, qui gravissent sur le dos de leur mère lorsqu'ils sont en danger.

Au Thibet vit un OURS (*ursus Thibetanus*[1]) à pelage noir, ayant la lèvre inférieure, et une grande marque en croissant sur la poitrine, blanches; son profil est presque droit, et ses ongles sont foibles. M. Owen[2] en a distingué un individu long de trois pieds quatre pouces, dont le tube digestif mesuroit trente-trois pieds. Sa langue étoit large et longue, très papilleuse à sa surface. Cette espèce, figurée dans la *Tower menagerie*, p. 129, paroît habiter toutes les montagnes du Nord de l'Inde, puisque M. Wallich l'a trouvée dans le Népaul, et M. Duvaucel dans les montagnes du Sylhet.

Le Népaul auroit aussi un ours qui lui seroit propre, suivant le docteur Horsfield[3]. L'OURS ISABELLE

[1] Fred. Cuvier, Mammif.; G. Cuvier, Oss., t. IV, p. 325.

[2] Owen, Anat. of the *Thibet bear*, Proc. 1831, 76.

[3] *Trans. of the Linn. Soc. Lond.*, t. XV, première partie, p. 332 : Bull. Férus., t. 17, p. 443.

(*ursus isabellinus* [1]) n'est toutefois connu que par une peau mutilée, recueillie dans les montagnes du Népaul, par M. Colebrooke. Le crâne avoit été enlevé, mais les dents incisives se trouvoient conservées aux deux mâchoires, et n'offroient rien qui ne se représentât chez les autres ours. Les dimensions de cette peau étoient de trois pieds dix pouces, sur une largeur, à l'abdomen, de deux pieds trois pouces. La fourrure du sommet de la tête, du cou, des épaules, est longue, épaisse et frisée, tandis qu'elle est courte et très serrée sur les flancs et sur le ventre; des poils rigides, assez semblables aux soies d'un sanglier, sont implantés sur les cuisses. Les griffes des membres antérieurs sont petites, obtuses et épaisses, fortement arrondies en dessus et presque droites; celles des membres postérieurs n'en diffèrent que par une plus grande petitesse: à leur attache, elles sont couvertes de brosses roides et épaisses. La nuance générale du pelage est une couleur de tan ou brun-rougeâtre très pâle, que dominent des reflets jaune-sale ou isabelle. Quelques touffes plus claires, passant même au blanchâtre, se trouvent mêlées aux boucles rudes du sommet de la tête; la queue n'a guère qu'un pouce de long. Cet ours ressemble donc à l'espèce d'Europe par sa structure, autant qu'il est possible d'en juger sur une pelleterie fort incomplète.

[1] Horsfield, *sordide fulvus, nitore isabellino, pilis colli dorsique elongatis, molliusculis, crispatis; ad latera rigidis, adpressis; unguibus, brevibus, rectis, obtusis.*

Les grandes îles de l'archipel des Indes orientales, telles que Sumatra et Bornéo, présentent deux espèces d'ours qui ne s'éloignent de celles de la Terre Ferme d'Asie et d'Europe que par quelques particularités de détails, et surtout par la forme des ongles qui leur permet de grimper sur les troncs les plus lisses. Le docteur Horsfield leur consacre le nom générique d'*helarctos* [1]. Ces ours paroissent être organisés pour vivre sous l'équateur même, où ils se nourrissent plus spécialement de matières végétales, en s'approchant des villages où les attirent les cocotiers; pris, ils s'apprivoisent aisément, et dans les forêts leur longue langue gluante les favorise pour saisir le miel et les abeilles dont ils sont friands. Les hélarctos ont la tête globuleuse, dilatée, et renflée sur les côtés; le front large, la face arrondie et le museau court; les yeux sont petits, les oreilles à rebord dénudé sont abondamment vêtues de poils à leur base; leur langue est très extensible, mince, et la lèvre supérieure lâche, ample et très dilatable. Le corps a des formes épaisses, des poils courts, brillants; quatre mamelles, deux pectorales et deux ventrales; des pieds robustes, des doigts comprimés, armés d'ongles falciformes, grêles, fortement recourbés, coupés dans le sens oblique, et plus prononcés aux pieds de devant. La première espèce est l'OURS MALAIS (*helarctos malayanus* [2]). Sir Raffles

[1] Zool. journal, t. II, p. 221 à 234.

[2] Ibid., p. 234. *Ursus malayanus*, sir Raffles, Trans. soc. Linn., t. 13, p. 254; Horsf. Zool. research.; F. Cuvier, 47e liv.

s'exprime en ces termes : « Le *bruang* des Malais » mérite d'être regardé comme une espèce distincte » de l'ours commun et de celui du continent des » Indes. La différence la plus remarquable est dans » son pelage, qui est beaucoup plus court, plus bril- » lant et plus fin; et, par cette particularité, il res- » sembleroit à l'ours d'Amérique; il a aussi une » grande tache blanche en forme de cœur sur la poi- » trine. Le museau est de couleur ferrugineuse; il » est moins élevé, mais plus fort et mieux propor- » tionné que ne l'est l'ours commun.

» Étant pris jeune, il s'apprivoise fort bien. J'en » ai possédé un pendant deux ans, que l'on menoit » dans la chambre de la nourrice de mes enfants, et » lorsqu'on l'admettoit à ma table, ce qui arriva » souvent, il donnoit une preuve de son goût en » refusant de manger d'autres fruits quc des man- » gues, et en ne buvant d'autre vin que du cham- » pagne. Une seule fois je le vis prendre de l'humeur, » et ce fut occasioné par l'absence du champagne. » Son naturel étoit caressant et enjoué, et jamais il » n'a été nécessaire de le punir ou de l'enchaîner. Cet » ours avoit l'habitude de manger dans le même plat » que le chat, le chien et un petit oiseau bleu de » montagne, ou lory de la Nouvelle-Hollande. Son » compagnon favori était le chien, dont il supportoit » gaiement, et rendoit de même, les agaceries et les » coups. En grandissant il devint très vigoureux; et » dans ses promenades dans le jardin, il saisissoit les » plus grands bananiers, et, quoiqu'il pût à peine les » embrasser, il les déracinoit. »

La deuxième espèce est L'OURS DE BORNÉO (*helarctos euryspilus* [1]), à pelage d'un noir de jayet. Son museau et la région des yeux sont d'un brun-jaunâtre, et la large tache qui forme sur la poitrine un ample plastron, tire sur le jaune-orangé. Ce plastron caractéristique est irrégulièrement quadrangulaire, puis échancré en ses bords, et surtout supérieurement; des bandelettes d'un gris-clair règnent sur les doigts à la naissance des ongles. Sa taille est de trois pieds neuf pouces, et sa circonférence de deux pieds cinq pouces, et ses dimensions sont par conséquent moindres que celle de l'ours malais. Un individu conservé vivant dans la ménagerie de la Tour de Londres, aimoit se tenir dans une position verticale en ne s'appuyant que sur les pieds de derrière. Les sens de l'odorat, de la vue, étoient très développés, et rien de ce qui se passoit sous ses yeux, même au loin, ne lui échappoit. Il avoit la plus tendre affection pour le gardien qui prenoit soin de lui. Son appétit étoit vorace, et à bord du vaisseau qui le transporta en Europe, il vécut en bonne intelligence avec un singe et quelques autres jeunes animaux. Il a les habitudes de l'ours malais, et cependant M. Horsfield le croit inférieur en sagacité et en intelligence.

L'Amérique a aussi des ours qui lui sont propres. Le plus remarquable d'entre eux, vivant au milieu

[1] Horsfield, ibid., planche supplémentaire, n° XI. *Ater, pectore plagâ amplâ supernè profundè emarginatâ, pedibus fasciâ transversâ cinereâ*. Pl. 8 de notre atlas. *The Bornean bear*, Tower menag., p. 133, avec figure en bois.

de glaces du pôle, aussi bien sur les côtes du Spitzberg, du Groënland, que sur celles où s'ouvrent les baies de Baffin, les détroits de Lancastre et de Behring, etc., est L'OURS BLANC ou maritime (*ursus maritimus*, L.), dont M. Gray a fait un *thalarctos*. Cet ours est donc confiné dans les mers polaires, et appartient tout aussi bien à l'Europe qu'à l'Amérique, et son histoire laisse peu à désirer dans l'ouvrage de Buffon.

La seconde espèce, de l'Amérique méridionale, est l'ours des Cordillières du Chili (*ursus ornatus*, F. Cuvier[1]), dont un jeune individu a vécu au Jardin des Plantes. Cet animal avoit trois pieds de longueur sur seize pouces de hauteur. Son pelage, lisse et noir, étoit relevé par le blanc neigeux du dessous du cou, de la poitrine jusqu'aux jambes de devant; de son museau gris-roux partoient deux traits fauves remontant sur le front et se divisant pour envelopper les yeux en deux demi-cercles imitant des lunettes, qui prêtoient à cet ours une physionomie caractéristique par leur enjolivement. Le seul ours connu de cette espèce avoit été acheté à Valparaiso par le commandant de la station françoise du Chili.

L'Amérique septentrionale a deux ours. La première espèce est L'OURS NOIR d'Amérique (*ursus Americanus*[2]), dont le front est très peu bombé,

[1] Mammif., liv. 50. juin 1825.

[2] Pallas, spicileg. 14: Encycl., pl. 5, *fig.* 1; Cuvier, mém. du Muséum, belle figure par Miger; Screber, pl. 141: *Black bear*,

et le museau tout d'une venue ou presque droit. Ses oreilles sont assez grandes et distantes. Son pelage, assez doux au toucher, est d'un beau noir, composé de poils droits et alongés. Une tache fauve règne sur les côtés du museau, et chez quelques individus on remarque de semblables maculatures sous l'œil et sur la poitrine, maculatures qui deviennent blanches. *L'ours gulaire* de M. Geoffroy St.-Hilaire est cette espèce marquée de taches blanches à la gorge et au thorax, et M. Catton a donné une figure dessinée d'après le vivant d'une variété à pelage entièrement jaunâtre et unicolore. Enfin les habitants de New-York en reconnoissent eux-mêmes deux variétés qu'ils distinguent par les noms d'*ours à longues* ou *courtes jambes*.

L'ours américain se tient dans les fourrées des forêts, où il vit de graines d'érables, des fruits de nyssa, des glands de chênes verts, d'œufs, de petits oiseaux et de quadrupèdes. On dit qu'il pêche avec adresse des harengs, et son goût pour le miel, les prunes, les groseilles, les tubercules de pommes-de-terre, est fort vif. En août et septembre, il se rend dans les champs de maïs qu'il ravage en mangeant les épis, renversant les chaumes sur lesquels il aime à se vautrer. Sa demeure la plus habituelle est le creux de quelque vieil arbre toujours vert. Il paroît habiter une vaste zone de l'Amérique septentrionale, s'étendre depuis le Canada jusqu'aux

Tower menag., p. 115 : Richardson, Faun. am. 14 Godman, Mast. 1, 194.

plaines du Missouri, et l'on suppose même qu'il existe au Kamtchatka, au Japon, aux îles Kouriles. Les Indiens *Chepewians* le nomment *sass*, et les *Creks*, *musquaw*. Toutefois, ces derniers en reconnoissent deux races, l'une noire, le *Cuskecteh musquaw*, et l'autre cannelle, le *oosaw musquaw*. C'est encore, le jeune du moins, le *maconsh* des Algonquins.

M. Richardson décrit un ours du nord des États-Unis qui ne se rapporte point à l'espèce précédente, ni à l'ours féroce, et qu'il regarde comme une variété américaine de l'ours d'Europe [1], que mentionna pour la première fois Hearne [2]. La plupart des traits qui se rapportent à son histoire, ont été confondus avec les détails que l'on possède sur l'ours gris, et cette dernière épithète donnée à deux animaux différents, n'a pas peu contribué à embrouiller les notions qui les concernent, et a rendu, dans l'état actuel des choses, impossible une bonne détermination spécifique. Tout porte à croire que cette prétendue variété, mieux connue, formera une espèce distincte et indélébile dans ses formes comme dans son organisation. Sa longueur totale est de cinq pieds huit pouces, sur une hauteur de deux pieds neuf pouces. Son pelage est partout d'un brun-jaunâtre uniforme, à teinte plus claire, toutefois sur le dos et sur le devant de la tête. Son crâne est bombé, ses cuisses longues et ses ongles pointus. Il est

1 *Ursus arctos? Americanus*, Richardson, p. 21.

2 *Grizzly bear*, voyage; Pennant, vol. 1, p. 62.

commun sur les rivages de la mer arctique qu'il abandonne au mois d'août. Il vit de phoques, de spermophiles, des racines sucrées des astragales et des hedysarum, des baies d'Empetrum et de quelques petits gramens. Hearne a donné le nom de *Mont des ours gris* [1], à une montagne où cette espèce lui apparut fréquemment : Richardon la distingue de celle qui suit par le nom de *Barren-ground bear* ou d'ours des prairies.

Enfin le dernier, comme le plus célèbre des ours de l'Amérique du nord, est celui qui a reçu l'épithète de féroce des voyageurs Lewis et Clarck, lorsqu'ils explorèrent les immenses plaines du Missouri, et les monts rocheux [2]; mais avant eux, Umfreville dans son voyage à la baie d'Hudson [3], en parle sous le nom d'ours gris, *grizzle bear*, de même que Mackensie [4] qui l'appelle *grisly bear* [5]; c'est le *meesheh musquaw* des Indiens Creks, et le *hohhost* des *Chopunnish*, et l'*ours blanc* des coureurs de bois canadiens.

L'ours féroce a jusqu'à dix pieds et plus de longueur, des poils très longs recouvrent le corps et les membres, et il ressemble assez à la variété Norwégienne de l'ours commun, quant à l'aspect de ses traits. Son pelage paroît jaunâtre, parce que

1 *Grizzly-bear hill.*

2 *Ursus ferox*, Lew. et Clark, Exp. ; Choris, Voy. pitt., pl. 5. *Ursus cinereus*, Desm. 253 ; *Ursus candescens*, Smith, Griff. an. Kingd. 2, 229 ; *Ursus horribilis*, Say, Long's exp., 2, 264.

3 1790, p. 168.

4 1801, p. 160.

5 *Grizzly bear*, Godman 1, 131 ; F. Cuvier, Mammif.

la pointe de chaque poil est de cette couleur, tandis que le reste de leur étendue est brun. Beaucoup de poils gris sont implantés sur la tête, et la teinte de ceux des flancs est moins foncée que sur le dos et sur le ventre. Ses oreilles sont beaucoup plus courtes et plus coniques que celles des ours noir et brun, et ses ongles sont surtout remarquablement comprimés et recourbés.

La force et la férocité de cet ours l'ont rendu redoutable aux chasseurs indiens qui ne l'attaquent qu'avec des précautions infinies, et l'on cite des traits d'une assurance audacieuse qui prouvent une vigueur inouie, puisque des carcasses de buffalos, pesant plus de mille livres ont été emportées, et des chasseurs enlevés par lui au milieu même de leurs compagnons terrifiés. Il se nourrit principalement de chairs, et plus rarement de végétaux. Il recherche cependant, lorsqu'il est pressé par la faim, les racines de quelques psoralées et sainfoins, les fruits de quelques éricées et de l'*hippophaë canadensis*, dont l'effet purgatif ne le dégoûte même pas. Cet ours gris habite les monts rocheux et les plaines immenses qui les bornent à l'orient jusque par soixante-un degrés de latitude boréale et peut-être plus au septentrion encore. Les jeunes et les femelles hybernent, tandis qne les mâles adultes sont en quête de leur nourriture en toute saison. Les guerriers indiens portent les ongles de ses pieds en décorations comme une haute marque de valeur et de prouesse.

Des débris fossiles d'ours ont été rencontrés dans

plusieurs cavernes de la Hongrie, de la Franconie et du Hartz. Ils appartiennent à deux espèces différentes des ours vivants connus, et nommés ours des cavernes (*ursus spœleus*, Blum.), et ours à front plat (*ursus arctoideus*, Blum.); le frontal du premier est très élevé au-dessus de la racine du nez, et marqué de deux bosses, tandis que cet os est assez semblable à celui de l'ours noir, avec moins d'élévation verticale chez le second. Le museau est aussi plus alongé. M. Bravard a décrit sous les noms d'*ursus etuerarium* et *issiodorensis*, deux espèces fossiles de l'Auvergne. Goldfuss [1], a fait connoître les restes d'un ours trouvés dans une caverne proche Muggendorf qu'il nomme *ursus priscus*, et Nesti [2] a rencontré dans les terrains d'alluvion de la Toscane, les restes de l'ours qu'il appelle *ursus cultridens*, les mêmes que M. Cuvier a décrits comme appartenant à l'*ursus etruscus*. Enfin, MM. Croizet et Jobert mentionnent parmi les animaux détruits de l'Auvergne, les *ursus arvernensis*, *cultridens arvernensis* et *cultridens issiodorensis* des espèces qui font probablement double emploi avec celles de M. Bravard.

1 Nov. act. nat. cur., t. X, pl. 20, p. 257.
2 1826, Pisa in-8°; Bull., t. XVI, p. 457.

LE RATON D'HERNANDEZ.

Procyon Hernandezii [1].

Buffon a décrit le raton ou raccoon des Américains (*ursus lotor* de Linné); dans cet article il ne s'agira que d'une espèce nouvellement introduite dans nos livres d'histoire naturelle. Le *raton d'Hernandez* a le pelage grisâtre ou brunâtre, passant à la teinte obscure ou noirâtre, avec des taches blanches et les extrémités fauves. Son museau est brun, si l'on en excepte une bandelette blanche qui traverse obliquement la région oculaire; l'intérieur des oreilles de même que les soies sont blanc pur, et la queue brunâtre se trouve annelée de cercles noirs. Les parties nues des pattes, de même que le bout du nez, sont d'un incarnat teinté de noirâtre; les poils sont longs, rigides, fauves à leur origine, puis blanchâtres au milieu pour devenir noirs vers leur extrémité; ils sont alongés et blancs sur les fesses, très courts et presque ras sur les membres : la queue, qui se trouve être longue et terminée de noir, présente six anneaux, dont deux sont mal arrêtés. Les

[1] Isis, n° 5, p. 510, 1831. Le *tepe maxtlaton*, Fernand., Thes. p. 9. *Griseo-sive fuscescente nigrescens, albido-irroratus, maniculis ac podariis fuscus; facie tota alba, exclusa vitta infrà-oculari obliqua nigra; auriculis intus et vibrissis albis; fauda fuscescente nigro annulata.* W.

ongles robustes et fauves cornés, sont comprimés, et *subretractyles* à ce que l'on croit. Les incisives ont leur face antérieure plane, à tranchant assez distinct, ayant deux ou trois sillons : les plus externes sont moins grandes que les moyennes, les inférieures ont sur leur face interne un sillon médian longitudinal. Les canines ont à leur base une sorte de prolongement anguleux; de plus on remarque un bouquet de poils à l'extrémité postérieure de l'avant-bras : les oreilles, de forme ovalaire, sont velues sur toutes leurs faces.

Cet animal vit au Mexique.

LES BASSARIS.

Bassaris [1].

Les bassaris se distinguent des autres mammifères de la famille des ours par leur système dentaire, qui présente $\frac{6}{6}$ incisives, $\frac{2}{2}$ canines et $\frac{6}{6}$ molaires ou 32 dents.

Leur tête est aiguë, un peu à la manière de celle des genettes, et se termine par un museau dénudé, à nez obtus et légèrement saillant. Les oreilles sont de médiocre dimension, bien que plus étroites et plus ovalaires que celles des genettes; on ignore la forme de la langue. Les yeux occupent l'espace intermédiaire entre le tour du nez et l'insertion du pavillon auriculaire, et leur ouverture n'est ni petite ni grande. Le corps est svelte, mince, couvert de poils très longs, et la queue, aussi très prolongée, est villeuse et de même forme que celle des genettes. Les mamelles n'ont point été examinées. Les pieds, appartenant, par leur organisation, à la forme nommée *digitigrade*, sont terminés par cinq doigts libres, et leur surface plantaire est velue, bien que l'éminence calleuse hypodactyle soit comme chez

[1] Lichsteinstein, Katfenfrer.; Isis, n° 5, 1831, p. 510.

les chats complétement dénudée; les ongles sont falciformes, comprimés, élevés à leur base, recourbés, très acérés et rétractiles.

Les dents incisives du maxillaire supérieur sont très rapprochées, droites; les quatre intermédiaires sont égales, à tranchant acéré, régulièrement implantées, tandis que les deux plus externes sont beaucoup plus courtes, de forme conique. Les six inférieures sont rapprochées, droites, offrant les quatre moyennes d'entre elles régulières, et les latérales plus fortes et plus larges, à tranchant sinueux. Les canines aiguës, coniques, un peu courbées, sont aussi légèrement anguleuses à leur base. La première molaire de chaque côté, en haut comme en bas, est la plus petite et de forme trigône. Les deux suivantes sont tricuspides; les trois autres vraies molaires, sont à couronne quadrispidée.

Les bassaris tiennent, par l'ensemble de leurs caractères, autant des *coatis* que des genettes. La seule espèce connue est le *bassaris astula* [1], ou le CACOMIXLE des Mexicains actuels, suivant le voyageur Keerl. Cet animal se rencontre principalement dans les environs de Mexico. Son pelage est fauve-grisâtre, avec des poils noirs très longs, implantés sur la ligne dorsale de l'épine. Les joues et le ventre sont blancs; une tache de même couleur occupe le devant de l'œil de chaque côté, tandis qu'en arrière on observe une bordure noire. Les oreilles peu

[1] Lichsteinstein, Mus. Berol., Isis, *loc. cit. Tepemaxtla*, Fernandez, Thes., p. 6, cap. XVI.

velues, sont blanches en arrière, et la queue est régulièrement marquée de sept anneaux noirs et de six blancs; le bout de la queue est noir-mat chez les jeunes comme chez les adultes.

Le bout du nez comme les parties nues des pattes, sont couleur de chair; les ongles sont blancs. Les vieux individus ont, du museau au bout de la queue, vingt-cinq pouces; du nez à l'origine de celle-ci on compte treize pouces, douze pour la queue, trois pouces neuf lignes pour la tête, et un pouce deux lignes pour les oreilles. Les jeunes ne diffèrent point des adultes par leur coloration.

LES BENTURONGS OU LES ICTIDES.

Ictides [1].

Les ictides sont des animaux si voisins des ratons, que MM. Diard et Duvaucel en envoyèrent un dessin en Europe, sous le nom de *ratons à queue prenante*; ce dessin fut publié par M. F. Cuvier, sous le nom de *benturong*, que l'animal porte dans l'Inde. Mais c'est à M. Valenciennes que l'on doit leur séparation générique, et il emprunta le nom d'*iktis* qu'Aristote donnoit à un petit quadrupède, qui pourroit bien être le putois. Les ictides sont des animaux plantigrades, ayant à chaque pied cinq doigts comprimés et fort aigus; l'oreille petite, le museau terminé par un muffle, l'œil muni d'une pupille alongée. Leur queue, longue et velue, s'enroule comme si elle étoit prenante. Leurs dents sont, quant au nombre, semblables à celles des civettes; mais, par leur épaisseur, elles se rapprochent de celles des ratons (molaires $\frac{6}{4}$, fausses molaires $\frac{6}{6}$).

Leurs mœurs sont peu connues. Les auteurs en

1 Valenciennes, Ann. sc. nat., t. IV, p. 57 (1824); *Arctictis* Temm. Monog.; Fisher, Syn., p. 157.

admettent trois espèces qui pourroient bien en constituer une seule, dont le pelage varie suivant les âges et les sexes. Le BENTURONG (*ictides ater* an *benturong* [1]), à poils noirs glacés de cendré-roux en dessus, plus foncés sous le corps. La femelle a le front et le museau blancs [2], et le jeune [3] est en entier d'un riche fauve-doré, à poils plus longs et plus soyeux, et de la taille d'un chat.

L'histoire qu'en a donnée sir Raffles, sous le nom de *viverra benturong*, est assez complète pour que nous la citions textuellement: « Le *benturong* doit » être placé entre les genettes et les ours; il a été » découvert à Malacca [4], par le major Farquhar, et » j'ai pu étudier, en 1819, un individu qu'il con- » servoit vivant. Le corps de cet animal a environ » deux pieds et demi de long, la queue à peu près » de même longueur, épaisse, prenante; sa hauteur » est de douze à quinze pouces. Il est entièrement » couvert, à l'exception des jambes et de la face, » d'une épaisse fourrure de poils noirs. Il est lent » et se tapit volontiers; le corps est long, pesant, et » bas sur jambes. La queue est touffue à son ori- » gine, diminuant graduellement de grosseur jus- » qu'à l'extrémité, où elle est contournée en dedans. » Le museau est court et pointu, tant soit peu re- » levé vers le nez, et est couvert de poils rudes, » bruns à l'extrémité, qui se raccourcissent à me-

1 *Arctictis binturong*, Ibid., p. 157.

2 *Ictides albifrons*, Valenc. *loc. cit.*

3 *Ictides aurea*, L'ictide doré, F. Cuvier, Mus. IX, pl. 4, p. 47.

4 M. Reinwardt l'a trouvé à Java.

» sure qu'ils divergent, en formant un cercle ra-
» dié autour de la face, ce qui lui prête une phy-
» sionomie caractéristique. Les yeux sont grands,
» noirs et avancés; les oreilles sont courtes, arron-
» dies, bordées de blanc, et terminées par des
» touffes de poils noirs. Il y a six incisives courtes et
» arrondies à chaque mâchoire, deux canines qui
» sont longues et aiguës, et six molaires de chaque
» côté. Les trois premières sont pointues dans la
» mâchoire supérieure; et dans la mâchoire infé-
» rieure, les deux premières sont pointues et la der-
» nière est plus petite et imparfaite. Les molaires
» sont éloignées des canines dans le haut, et rap-
» prochées dans le bas. Les pieds ont cinq doigts,
» armés de fortes griffes : la plante des pieds est nue,
» et s'appuie sur la terre dans toute sa longueur;
» ceux de derrière sont plus longs que ceux de de-
» vant. Le poil des jambes est court et d'une teinte
» brunâtre. Lorsque l'animal est en repos, il se met
» en rond en s'enveloppant le corps avec sa queue :
» celle-ci lui sert à grimper aux arbres, car sa force
» est extrême. L'individu que posséda M. Far-
» quhar a vécu plusieurs années. Il se nourrissoit
» également de végétaux ou d'animaux; mais il re-
» cherchoit de préférence les bananes, bien qu'il
» mangeât aussi des têtes de volailles, des œufs, etc.
» Ses mouvements sont lents et son naturel est ti-
» mide : il dort beaucoup dans le jour, et devient
» actif pendant la nuit. »

LES ARCTONYX.

Arctonyx [1].

L'animal qui porte ce nom est encore peu connu : il tient des ours une allure plantigrade, et cinq doigts fouisseurs à chaque pied ; mais son museau est terminé par une sorte de groin assez semblable à celui des cochons. Il a six incisives à chaque maxillaire, toutes égales et grêles, et deux canines. On ignore la forme et le nombre des molaires. Les yeux sont petits, les oreilles courtes, sa queue est nue ; de sorte que cet arctonyx semble être le lien de transition entre les ours et les sangliers. C'est de Baracpour, dans l'Inde, que M. Duvaucel a envoyé l'ARCTONYX BALI-SAUR [2] (*arctonyx collaris*) à pelage blanc-jaunâtre, paroissant ondé de noir, parce que la pointe de chaque poil est de cette couleur. Le groin est rosé, et relevé par une bandelette brune qui remonte de chaque côté sur les yeux, et va jusqu'aux oreilles en suivant les jugulaires et encadrant une large tache blanche de la gorge. Les membres sont brunâtres ; des poils rares recouvrent à peine le ventre et le dedans des membres.

[1] F. Cuv., Mamm., Liv. 51 ; Atlas, pl. 10, fig. 2.

[2] *Bali-saor* signifie en indien *Cochon de sables*.

LES KINKAJOUS OU LES POTTO.

Cercoleptes [1].

Le seul animal connu de ce genre ne se lie à aucune famille, tant il y a d'anomalie dans ses caractères. Par sa marche plantigrade c'est près des ours qu'il doit être classé; par sa longue queue enroulée et prenante, il a des rapports avec les singes sapajous, par sa tête arrondie et ses oreilles, il tient de quelques makis. Le potto a son pelage laineux d'un gris-jaunâtre : son naturel est doux, bien qu'il se nourrisse indifféremment de fruits, de miel, de lait et de sang. La figure que Buffon a fait graver [2] est mauvaise; celle que nous en donnons [3] a été peinte sur nature par madame Lesson, née Clémence Dumont de Sainte-Croix [4]. C'est le *potos caudivolvulus* [4] des méthodistes.

[1] Illiger.
[2] Supplém., t. III, pl. 50.
[3] Atlas, pl. 13.
[4] Geoffroy : *Viverra Caudivolvula*. Gm.

LES BLAIREAUX.

Meles [1].

Le blaireau d'Europe [2] a été décrit par Buffon. Cet article sera consacré à une espèce fort voisine, regardée comme une simple variété par Buffon et par quelques autres auteurs, et décrite comme distincte par d'autres. C'est le BLAIREAU DU NORD (*meles hudsonius* ou *labradoria* [3]) que les Indiens creks appellent *mistonusk*, et les Paounis *chocartoosh*. C'est à tort que Buffon donne le nom de *carcajou* à cet animal, c'est la *wolvérenne* qui le porte dans le langage des chasseurs canadiens. Ce blaireau fréquente les plaines sablonneuses de la région des monts rocheux, au nord de la rivière de la Paix, par 58 degrés de latitude boréale; il est excessivement commun dans les plaines qu'arrose le Missouri, sur les rives de la *Saskatchewan* et de la *rivière Rouge*. C'est un animal timide, engourdi pendant les mois d'hiver de novembre à avril, et beaucoup plus carnassier que celui d'Europe. Une femelle, tuée par Richardson, avoit dans son estomac une marmotte entière. Le blaireau du Labrador a donc le pelage

[1] Brisson.

[2] *Meles vulgaris*, Cuv.; *Ursus Meles*, L.

[3] Richardson, Fauna, 37, pl. 2.

plus clair que celui de l'Europe, beaucoup plus court; et enfin il présente quelques autres légères différences, dans le nombre des dents surtout.

Le BLAIREAU INDIEN (*meles indica* [1]) est noir en dessus, blanc en dessous; il a de longueur deux pieds quatre pouces sur quatre pouces de hauteur, le nez, et la face au-dessus des yeux, noirs. Les Indiens le nomment *bajou*, et il habite l'Inde, entre *Chuna-ghur* et *Delhi;* cet animal n'appartient pas probablement au genre blaireau, et semble être plutôt un paradoxure ou une genette.

1 Hardwice, Linn. Trans., t. IX, p. 115, pl. 9; *Ursus indicus*, Shaw, gen. Zool., t. I, p. 470.

LES RATELS.

Mellivora [1].

Sont des gloutons par les caractères généraux, bien qu'ils retiennent quelques particularités des hyènes, des putois et des martes; ils sont, après les chats, les plus carnassiers des animaux, sans être dangereux. Leur museau court se termine par un mufle, et ne permet pas de penser que le sens de l'odorat soit très perfectionné. Leurs oreilles, très petites, donnent à l'audition peu de finesse; leur langue est papilleuse comme celle des chats; leur pelage est grossier et dur. Leurs pieds trapus ont cinq doigts garnis d'ongles très robustes, avec lesquels l'animal peut se creuser les terriers qu'il habite. La queue est brève, le corps épais; le pelage, gris en dessus, présente sur les côtés deux bandes blanches longitudinales, qui s'étendent des oreilles jusqu'à la queue. Sa taille est d'environ trois pieds quatre pouces.

Célèbre dans toutes les relations des voyageurs à l'extrémité australe de l'Afrique, le RATEL (*mellivora capensis* [2]) a été décrit par Sparmann; par La-

[1] Storr; F. Cuvier, dict. sc. nat., t. LIX, p. 446.

[2] *Gulo capensis*, Desm.; *Viverra mellivora*, Blumenb.; *Taxus mellivorus*, Thienem; *Viverra capensis*, Screber, pl. 125.

caille, qui le nomme *blaireau puant*, et est connu des Hollandois sous le nom de *chercheur de miel* (*honig freter*). On rapporte qu'averti par un oiseau nommé, à cause de cette particularité de mœurs, *coucou indicateur*, de l'existence des ruches d'abeilles sauvages, il s'arrange de manière à butiner le miel qui s'y trouve en laissant des parcelles pour son complice ailé, à titre de récompense. Le ratel, toutefois, est encore très mal connu, et n'existe pas dans la plupart des musées européens.

LES GLOUTONS.

Gulo[1].

Trois gloutons ont été décrits par Buffon, le *glouton* proprement dit, le *grison* et le *tayra* ou *galera*; mais, certes, leurs descriptions laissent beaucoup à désirer, et renferment de nombreuses erreurs. La *petite fouine de la Guyane*[2], entre autres, paroît reposer sur le mélange des caractères du *grison* (*gulo vittatus*) avec ceux tirés d'une peau de coati, déformée par l'empaillage. La *grande marte de la Guyane*, du même auteur, fait double emploi avec le *tayra* (*gulo barbatus*). La *volverenne* (*gulo luscus*), pour quelques auteurs, n'est qu'une variété du *glouton du nord* ou *rossomak* des Russes. Le *tayra* est encore la *viverra poliocephala* du docteur Traill; et ce nom de *tayra* est contracté des mots *hyrara* ou *trara*, par lesquels les Brasiliens le désignent, bien qu'ils se servent quelquefois du nom de *jupium*, qu'il porte chez les Botocudos. Enfin le *grison* (*gula vittatus*[3]) est le type du genre *galictis*[4], de M. Bell.

1 Storr; *Grisonia*, Gray.
2 C'est la *Mustela lanata* de Schinz et le *Gulo lanatus* de Fisher.
3 Desm., Mamm.
4 Proceed. 1833, p. 140.

LES HÉLICTIS.

Helictis [1].

Ce sont des animaux voisins des gloutons et des martes par leur appareil buccal, et des *mydaüs* par leur coloration. La formule dentaire est celle-ci : incisives $\frac{6}{6}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, et molaires $\frac{5-5}{6-6}$, total 38. Dans le nombre des molaires il y en a $\frac{3-3}{4-4}$ fausses, coniques, comprimées. Les canines du maxillaire supérieur sont trilobées, et marquées d'une arête interne ayant deux éminences coniques à son sommet : les tuberculeuses $\frac{1-1}{1-1}$ d'en haut sont transverses, celles d'en bas petites. La tête est alongée, les pieds sont courts, à plante à peu près dénudée jusqu'au talon, et sont terminés par cinq doigts armés d'ongles robustes ; ceux de devant comprimés. La queue est cylindrique, et de longueur moyenne. L'espèce type est l'HÉLICTIS MUSQUÉ (*helictis moschata* [2]), remarquable par le blanc-argentin de la partie supérieure du corps, dû à ce que les poils sont colorés en gris à leur base, puis d'un blanc-satiné à leur pointe. Cette même teinte neigeuse rè-

[1] Gray, Proceed., t. 1, p. 94 (1831).
[2] Ibid., *loc. cit.*

gne sur les flancs et à l'origine de la queue, tandis que la tête, les membres antérieurs, sont d'un fauve-cendré. L'intervalle des yeux est rempli par une tache blanche, et cette couleur apparoît de nouveau entre les oreilles, à la nuque, à la lèvre supérieure, au menton, à la gorge, en dedans des cuisses. L'hélictis musqué a vingt-trois pouces et demi de longueur, en y comprenant la queue pour huit pouces: il habite la Chine, et répand une forte odeur de musc. On ignore quelles sont ses mœurs.

M. Gray regarde comme un hélictis le GLOUTON ORIENTAL (*gulo orientalis* [1]), que le docteur Horsfield a rencontré dans l'île de Java, où il est nommé *nyentek*. Son corps est alongé (vingt-huit pouces), terminé par une queue peu longue (six pouces), à pelage fauve-brunâtre, excepté l'occiput et une ligne longitudinale sur le dos; les joues, la gorge et le devant du cou qui sont blancs. C'est un animal qui vit solitaire dans les districts les plus reculés des provinces orientales de la grande île de Java.

[1] Horsfield, Zool. Research. avec figure. *Mydaus macrurus*, Griff, t. 5, p. 336.

LES PAGUMA.

Paguma [1].

Se rapprochent des viverres par leurs dents, des ictides par leur coloration, et des civettes par l'odeur qu'ils répandent. Leur formule dentaire est celle-ci : incisives $\frac{6}{6}$, égales ; canines $\frac{1-1}{1-1}$; molaires $\frac{6-6}{6-6}$. En haut, trois petites sont comprimées, fausses, la carnivore, courtement trilobée, ayant un arête interne bituberculeuse au centre, anguleuse en dedans. En bas, il y a quatre fausses molaires, dont la carnivore est à un seul tubercule. Les pieds de derrière sont plantigrades, c'est-à-dire que la plante des pieds est dénudée jusqu'au talon. La queue amincie est assez longue. La seule espèce de ce petit genre encore mal connu, est le *paguma larvata* [2], à pelage gris, ayant un bandeau blanc sur le front, puis une bandelette de même couleur, s'étendant longitudinalement sur le museau du nez à la région frontale. Le bout de la queue

[1] Gray, Proceed. 1831, p. 95.

[2] *Ibid.*; *Paradoxurus larvatus*, Gray, Proceed. 1832, 63; *Viverra larvata*, Gray, spicil. Zool., p. 9; *Gulo larvatus*, Hamilt. Smith, Griff., t. II, page 281, avec figure. *Gulo larvatus*, Temm.

est noir. Le paguma a été rapporté de Chine par M. Reeves.

Peut-être est-ce à ce genre qu'on devra joindre le GLOUTON FERRUGINEUX (*gulo ferrugineus*[1]), dont la patrie est inconnue. Ses formes corporelles sont alongées, grêles, vermiformes comme celles des martes, tandis que les membres sont robustes. Son pelage est long, rude, mélangé de fauve et de marron que relève la teinte noire de la queue. Les pieds sont fauves, et la tête élargie paroît fortement déprimée. Cet animal, imparfaitement déterminé, est long de quatre pieds, dans lesquels la queue entre pour les deux tiers.

[1] Hamilton-Smith in Griff., V, 338, ou *Gulo castaneus* du même, avec figure.

LES MYDAUS.

Mydaus [1].

Les mydaüs, par la forme de leurs dents, la division des pieds, et les couleurs du pelage, sont de vraies mouffettes; mais ce qui les distingue sont un museau tronqué imitant un groin, une queue courte et tronçonnée. La seule espèce connue est le *télagu* des Malais, suivant sir Raffles; nom travesti par erreur typographique en *Pélagon* par M. F. Cuvier. Les habitants de Sumatra, au dire de Marsden, écrivent *téleggo;* les Javanais, dans le district de Scheribon, prononcent *teledu*; et enfin les montagnards de Scheribon, jusqu'à Bantam, l'appellent *seng-gung*. Le MYDAUS A TÊTE DE BLAIREAU, *mydaus meliceps* [2], avoit été décrit par M. Desmarest, d'après un individu découvert par Leschenault de la Tour, sous le nom de *mouffette de Java* [3], nom adopté par sir Raffles [4]. Voici ce qu'en dit ce dernier auteur :

« Cet animal est très voisin de la *mouffette* » *d'Amérique*, mais il en diffère par sa queue très

[1] F. Cuvier, Mammif., t. I; Horsfield, Zool. Research.

[2] Fréd. Cuvier, Mammif.; Horsfield, *loc. cit.*

[3] *Mephitis Javanensis*, p. 187.

[4] Cat., Linn. Trans., t. XIII, p. 251 (Atlas pl. 12). *Mephitis meliceps* Griff., Reg. an., V, 359-2.

» courte, qui n'excède pas un pouce de longueur, » puis en ce qu'il y a une ligne blanche le long » du dos qui couvre le sommet de la tête, et de- » vient plus étroite en descendant vers la queue qui » est blanche aussi. Le reste du corps est d'une cou- » leur brune-foncée. Le museau est long et pointu. » La direction des poils sur le devant du corps est » particulière; ils sont dirigés vers le bas dessous » la gorge; et en haut et en avant sur le dos, la » tête et le cou. Les cinq orteils des pieds de de- » vant sont garnis de longues griffes propres à creu- » ser. Il a six incisives, deux canines et cinq mo- » laires à chaque mâchoire, dont les cinq premières » ne sont pas tuberculées.

» Lorsqu'il est irrité ou en danger, il s'échappe » du rectum un fluide de la plus insupportable » puanteur. »

Le mydaüs habite les îles de Java et de Sumatra, et a un pied deux pouces de longueur.

LES MOUFFETTES.

Mephitis, Cuvier.

Le conépate ou mouffette d'Amérique, le chinche et la mouffette du Chili sont les trois seules espèces que Buffon paroît avoir connues de cette petite tribu de carnassiers digitigrades, car son coase paroît être une espèce fictive établie sur une peau de coati défigurée.

Les mouffettes sont très mal déterminées; et bien que nos catalogues aient été enrichis de quelques espèces dans ces dernières années, il est fort difficile de préciser chacune d'elles et d'en tracer des descriptions satisfaisantes. Ce sont des animaux qui sécrètent par des glandes anales une odeur tellement fétide, qu'on leur a donné les noms de *bêtes puantes*, d'*enfans du diable*, etc., et que l'on n'a jusqu'à présent rencontrés qu'en Amérique. 1° Le MAPURITO [1] de la Nouvelle-Grenade, a, suivant Mutis et de Humboldt, un pelage touffu noir-foncé, marqué sur le dos d'une raie blanche; la queue noire terminée d'un flocon blanc. Ses oreilles sont peu apparentes. Il se creuse des terriers, et se nourrit de vers et de larves d'insectes. 2° La MOUFFETTE DU CHILI [2], rapportée par le célèbre voyageur Dom-

[1] *Viverra mapurito*, Gm.

[2] *Mephitis chiliensis*, Geoff.

bey, ne paroît être à M. G. Cuvier qu'une variété du chinche répandue à la Plata, au Mexique, au Brésil, à la Louisiane, et même dans le nord des États-Unis. Il est de fait que chez ces animaux les nuances blanches paroissent éprouver dans leur arrangement de grands changements. 3° L'ATOK ou le ZORRA DE QUITO [1], dont le corps noir est marqué de deux bandelettes blanches longitudinales. Ses oreilles sont petites, noires et poilues; sa queue, très touffue, d'un tiers moins longue que le corps, est noire et blanche. 4° La MOUFFETTE INTERROMPUE [2] habite la Louisiane. Son pelage présente deux raies courtes dirigées parallèlement sur les côtés de la tête, quatre longitudinales sur le dos coupées par quatre transversales, toutes d'un blanc pur sur un fond brun. 5° La MOUFFETTE DE LA CALIFORNIE [3] paroît être bien distincte des autres espèces, principalement par la forme de son nez, dont le mufle est très saillant. Ses proportions sont trapues, son pelage, très épais, composé de poils alongés, sétacés et rigides, est noir, relevé par une simple bandelette blanche qui part des sourcils pour se développer le long de la ligne médiane du dos en s'élargissant, et gagnant la queue qu'elle parcourt dans toute son étendue. Un caractère assez remarquable de cette espèce est la dénudation complète de la plante des pieds. Sa longueur totale est de seize

1 *Mephitis quitensis*, Humb.

2 *Mephitis interrupta*, Rafinesq.

3 *Mephitis nasuta*, Bennett, Proceed., 1833, p. 39.

pouces, tandis que la queue n'a que neuf pouces et demi, le pinceau de poils qui la termine compris.

Richardson, dans sa Faune du nord de l'Amérique, ouvrage plein de documents intéressants, et de figures gracieuses, décrit une variété de la MOUFFETTE AMÉRICAINE ou *chinche* [1], connue des Indiens Creks sous le nom de *sicawk*, et qui s'étend jusque par les cinquante-six ou cinquante-sept degrés de latitude nord. Cet animal se tient dans les rochers et les bois, bien qu'il soit plus ordinaire de le rencontrer dans les bouquets d'arbres des plaines sablonneuses de Saskatchewan. Il vit de souris, et dans l'été on l'a vu pêcher des grenouilles. Le fluide qui chez lui répand tant de puanteur est jaune, placé à la naissance de la queue dans une petite poche, d'où il s'échappe lorsque l'animal veut se dérober à la poursuite de ses ennemis; ce fluide est tellement persistant, que les peaux séchées de cette mouffette en restent imprégnées pendant un long espace de temps. Sagard Théodat, dans son histoire du Canada [2], en parlant du *fiskatta* ou *chinche* de Buffon, dit: « Les enfants du diable, que les Hurons appel-
» lent *scangaresse*, et le commun des Montagnais,
» *babougi manitou* ou *ouinesque*, est une bête,
» fort puante, de la grandeur d'un chat; mais elle a
» la tête un peu moins aiguë et la peau couverte
» d'un gros poil rude et enfumé, et sa grosse queue

[1] *Mephitis Americana*, var. *Hudsonica*, Fauna, p. 55.

[2] Page 748.

» retroussée de même, et se cache en hiver sous la » neige et ne sort point qu'au commencement de » la lune du mois de mars, laquelle les Montagnais » nomment *ouiniscou pismi*, qui signifie la lune de » la *ouinesque*. Cet animal, outre qu'il est de fort » mauvaise odeur, est très malicieux et d'un laid » regard ».

LES MÉLOGALES.

Melogale [1].

Les mélogales ont trente-huit dents comme les mouffettes, c'est-à-dire incisives $\frac{6}{6}$, canines $\frac{1-1}{1-1}$, fausses molaires $\frac{3-3}{4-4}$, carnassières $\frac{1-1}{1-1}$ et tuberculeuses $\frac{1-1}{1-1}$. Leurs membres sont assez courts, mais assez épais et robustes parce que le corps est alongé ; tous sont terminés par cinq doigts. Leur paume est en partie dénudée, ce qui dénote des habitudes semi-plantigrades, et comme les ongles de devant sont longs, arqués et très forts, on doit en conclure qu'ils servent à fouir comme ceux des mouffettes et des mydaüs. Le museau est terminé par un mufle qui dénote une grande perfection dans l'odorat. La nature du pelage est de deux sortes, des poils laineux cachés par d'abondans poils soyeux, en général rudes et grossiers. La queue longue et touffue. Leur tête est conique, prolongée, ayant un museau fin non terminé en groin ; l'espèce type est la MÉLOGALE MASQUÉE, *melogale personata* [2], à

[1] Isid. Geoff. St.-Hil., Zool. voy. de Bélanger, pl 5, p. 129.

[2] *Ibid.* (Atlas pl. 17.)

pelage sur le corps brun lavé de roux-clair, mais relevé entre les yeux par une grande plaque blanche, irrégulièrement triangulaire et encadrée de brunâtre. Les lèvres, les joues, l'oreille et le pourtour des yeux sont d'un blanc pur, ainsi que la gorge et le dessous de la tête. Une bandelette blanche part de la nuque jusqu'à la partie postérieure du dos. Les membres sont d'un gris-roussâtre. De longs poils flottants recouvrent la queue. Ils sont en dessus de la teinte de ceux du dos et blancs en dessous. Le mufle et les oreilles paroissent couleur de chair, et les moustaches sont brun-roux. La longueur du corps est de treize pouces, et celle de la queue doit dépasser huit pouces. La mélogale vit au Pégou, dans les environs de Rangoun, où M. Bélanger s'en est procuré un individu vivant qu'on lui a dit provenir des bois : son humeur paroît être irritable, et l'animal hérisse son poils à la moindre contrariété. Sa nourriture principale en captivité consiste en riz, de sorte que la mélogale sauvage peut indifféremment rechercher les matières animales ou végétales. M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire nomme MÉLOGALE BRUNE [1], l'animal de Java que M. Horsfield a décrit sous le nom de glouton oriental (*voyez page* 283). Ce seroit donc une deuxième espèce de ce genre. Il est de fait que ce *gulo orientalis* ressemble singulièrement à l'espèce type, dont il se distingue par son pelage qui est généralement brun, excepté quelques parties blanches, telles que l'extrémité de la

[1] *Melogale fusca*, Mag. de Zool., pl. 16.

queue, le dessus de la tête, une ligne médiane sur le dos, les joues, les sourcils, les parties inférieures de la gorge, du thorax et le ventre. Les ongles sont blanchâtres et les poils sont de deux sortes, les uns soyeux, longs, rudes au toucher et brillants, les autres laineux et duveteux. Sa taille est de treize pouces, la tête ayant trois pouces neuf lignes, et la queue six.

LES MARTES.

Mustela, L.

Buffon a décrit les martes putois, furet, pérouasca, belette, hermine, zorille, commune, fouine, zibeline, vison et pekan. Les écrivains modernes ajoutent à ce genre quelques autres espèces : 1° le PUTOIS DE SIBÉRIE (*mustela Sibirica*[1]), le *chorok* des Russes, le *nonno* des Tongouses, le *kulon* des Tatars se rapproche du putois de Pologne ou pérouasca, bien que son pelage soit d'un fauve uniforme et clair, marqué de brun sur le nez et autour des yeux, tandis que le bout du museau et le dessous de la mâchoire inférieure sont blancs. On le rencontre l'été dans les profondes forêts des montagnes de la Sibérie. 2° Le FURET DE JAVA (*mustela nudipes*[2]), à pelage fauve doré brillant, excepté la tête et l'extrémité de la queue qui sont blancs. La plante des pieds est complétement dénudée, ce qui annonce une allure en partie plantigrade. Il habite la grande île de Java. 3° La BELETTE D'AFRIQUE (*mustela Africana*[3]), brune-roussâtre sur le corps qui est blanc-jaunâtre en dessous, marquée sur le ventre par une

1 Pallas, Spicil. XIV, 4, p. 2.
2 Fréd. Cuv., Mamm., 32e liv.
3 Desm., Mamm. 276.

bande longitudinale rousse. On ignore de quel point de l'Afrique elle provient. 4° La BELETTE RAYÉE DE MADAGASCAR (*putorius striatus*, Cuv.), qui est de la taille de la belette d'Europe; mais marquée de cinq raies longitudinales blanchâtres sur un fond brun-roussâtre, et le dessous du corps et presque toute la queue blanchâtres. 5° Le MINK (*mustela lutreola* [1]) aussi nommé *noerz* ou *norck* ou *putois des rivières*, a été confondu par Buffon avec le *vison*. Ce mink a les doigts des pieds légèrement palmés, un pelage brun-roussâtre; le tour des lèvres et le dessous du maxillaire inférieur blancs. Par la forme de ses dents et la disposition arrondie de sa queue, le mink appartient aux putois, mais il tient des loutres par la longueur et la finesse de sa fourrure. Il fréquente le bord des eaux, dans le nord comme dans l'est de l'Europe, depuis la mer Glaciale jusqu'à la mer Noire. Sa nourriture consiste en grenouilles et en écrevisses. Le *vison* ou putois des rivières de l'Amérique septentrionale a aussi les pieds demi-palmés, mais le bout du menton est seulement marqué de blanc, et parfois une ligne de cette couleur règne sur la gorge.

6° La MARTE RENARD (*mustela vulpina* [2]) est fauve, marquée de trois grandes taches jaunâtres sur la gorge, la poitrine et l'abdomen. Les joues sont blanches, ainsi que le dedans des oreilles et une tache sur la nuque. Le tiers terminal de la queue

[1] Pallas, Spicil. XI. 1; Lech., Stock. 1739, pl. 11; Screber, pl. 127.

[2] Rafinesque, Sillim. journ. 1, p. 82.

est également blanc, ses pieds sont noirâtres, mais les doigts sont blancs. Cette marte est longue de dix-huit pouces sans y comprendre la queue qui à neuf pouces. Des brosses de poils serrés recouvrent les doigts. Ses ongles sont blancs et sa queue fort touffue. Cette marte habite les rives du Missouri. On doit regarder comme un jeune âge de cette espèce la marte aux pieds blancs (*mustela leucopus*[1]) qui vit au Canada; sa taille est de quinze pouces et demi, la queue a un peu moins de neuf pouces, les pieds et leurs ongles sont blancs, son pelage est d'un brun-roussâtre plus pâle en dessous. Le devant du cou passe du jaune-roussâtre à une teinte blanchâtre. Les oreilles fauves en dehors sont blanches en dedans. 7° La MARTE PÊCHEUSE (*mustela piscatoria*[2]), est noire, excepté les flancs qui sont fauves, la face qui est cendrée et sur laquelle tranche le noir profond du nez, longue de vingt-huit pouces (la queue en a dix-sept), ses oreilles sont larges, arrondies, percées et bordées d'un liseré blanc; elle vit dans le nord de l'Amérique. 8° La MARTE DE GODMAN (*M. Godmani*[3]), dont parle Hearne sous le nom de *Wejack*, est jaunâtre passant au brun-marron sur la tête. La poitrine est brune avec quelques poils blancs; le ventre et les cuisses sont d'un brun noir, et la queue d'un noir luisant est grise

1 Kuhl, Beit. 74.

2 *Viverra piscator*, Shaw, Zool. I 414; *Mustela Pennantii*, Erxl. 470; M. *melanorhyncha*, Bodd., Elench. 88.

3 *Mustela Pennantii*, Godman, Mast., 203.

à son extrémité. Cette espèce habite la Pennsylvanie sur les bords du grand lac des Esclaves. 9° La MARTE HURO (*M. Huro*[1]), est uniformément jaunâtre, plus claire en dessous, ses pieds et le sommet de sa queue sont fauves; ses ongles sont enveloppés par des poils abondants, elle a été découverte dans le haut Canada par M. Milbert; sa taille est celle de la fouine commune. 10° Le CUYA (*M. Cuya*, *Molina*) du Chili est noir, et à pelage épais; sa queue aussi longue que le corps est très touffue. Cette marte se nourrit de rats, et n'est que très mal connue. Il en est de même, 11° du QUIQUI (*M. Quiqui*[2]) qui se rapproche de la belette commune, et dont le pelage est brun, la tête aplatie, terminée en un museau en forme de groin. Une tache blanche occupe le milieu du nez, ses oreilles sont courtes est arrondies; elle se creuse des terriers et vit de petits animaux au Chili sa patrie. 12° Le ZORRA (*M. sinuensis*[3]), qui vit à la nouvelle-Grenade, a son pelage uniformément gris-noirâtre, le ventre blanc, la queue de la longueur de la moitié du corps, les oreilles droites, aiguës et blanches en dedans, la tête d'un renard. 13° La MARTE MARRON (*M. rufa*[4]) longue de dix-neuf pouces, a pelage roux-marron plus foncé en dessus, formé de poils annelés de brun-marron et de jaunâtre; la queue est terminée de

[1] F. Cuvier, dict. Sc. nat., 29, 256.
[2] Molina, Chili.
[3] De Humboldt, Zool. I, 348.
[4] Desm., Mamm. 285.

brun, on ignore sa patrie. 14° La Marte Grise (*M. poliocepha* [1]) remarquable par les longs poils de sa fourrure, plus longs sur la nuque où ils dessinent une sorte de collerette, et par la teinte noirâtre du corps, la couleur grise de la tête et du cou, la plaque jaune encadrée de noir de jais qui occupe la gorge. Cette espèce habite les forêts de Démérary à la Guyane.

La zorille de Buffon présente deux variétés assez distinctes. 1° L'une du Cap [2] avec d'étroites taches blanches et celle du Sénégal [3] à taches blanches larges, confluentes, à queue annelée de noir et de blanc, que Bodwich a mentionnée le premier.

Quelques auteurs regardent comme une variété du putois d'Europe, l'animal [4] que M. Lichsteinsten a décrit dans la relation du voyage d'Eversmann à Orenbourg et à Bukkara. Sa coloration est un jaune-clair; les poils des lombes sont fauves au sommet; la poitrine et les membres sont fauves. Le corps a dix-pouces et la queue six; celle-ci est noire.

M. Gebler a mentionné un *putois des Alpes* [5], jaune-soufre, fauve en dessus, à menton blanc, qui a le port du putois, mais avec une taille plus grêle, la tête moins alongée et plus atténuée; il vit sur les monts Altai, autour des mines d'argent de Rid-

1 *Viverra poliocephala*, Traill.
2 M. *Capensis*.
3 M. *Senegalensis*.
4 *Mustela Eversmanni*. M. *Putorius*, Licht.
5 *Mustela alpinus*, mém. Soc. de Moscou, VI, p. 213.

dersk où il se blottit sous terre et dans les crevasses des rochers.

M. Harlan dans sa Faune américaine décrit sous le nom de MARTE A TÊTE DE LOUTRE (*M. Lutreocephala*) une espèce qu'on avoit confondue avec le vison, dont elle diffère par la coloration et par la taille, car elle est d'un blanc sale plus foncé en brunâtre sur le corps. Sa queue est d'un brun ferrugineux; ses doigts sont à demi palmés, et ses formes, analogues à celles d'une marte, ont la tête et les oreilles d'une loutre. Elle vit dans le Maryland.

On regarde comme une marte distincte l'animal figuré par Seba [1] sous le nom de *mustela javanica* [2], rousse en dessus, jaune-clair en dessous avec la queue noire à l'extrémité. Sa taille est d'environ huit pouces; elle ressemble davantage à la belette qu'à l'hermine. Sa patrie est l'île de Java, s'il faut s'en rapporter aux indications le plus souvent fautives de Séba, cette marte a la plus grande ressemblance avec celle décrite par Sevastianoff [3] sous le nom de *mustela brasiliensis*, dont le corps, d'un roux-clair à teinte verdâtre, passe au jaune en dessous. La queue longue est noire à son extrémité, une tache presque quadrilatère blanche se dessine entre les yeux. Ses dimensions sont, pour le corps, onze pouces, et pour la queue sept pouces et demi. Ses formes sont celles de l'hermine, dont on doit la

1 Thes. I, pl. 48, *fig.* 4.

2 *Viverra javanica*, Brisson, règ. an. 245.

3 Mém. de l'Ac. de Pétersb., t. IV, p. 56, pl. 4

distinguer par ses proportions plus fortes, sa queue plus longue, les poils jaunes du thorax. L'auteur russe lui donne pour patrie le Brésil, et aussi les îles de Java et de Bornéo, deux sortes de localités qui s'excluent formellement et qui ne doivent reposer que sur des indications fautives.

La *mustela boccamela* de Bechstein [1], décrite par Cetti sous le nom de BOCCAMÈLE, est une marte de Sardaigne fort mal caractérisée, dont la queue est, dit-on, médiocre et noire à l'extrémité, et dont le dos est rayé par une bande longitudinale également noire, sur un fond roux, tandis que le dessous du corps est blanc de neige.

Nous connoissons très mal la BELETTE PALMÉE (M. *palmata*), qui vit en Égypte et en Arabie, et qui ressemble, dit-on, à l'hermine par les couleurs de son pelage brun-marron-pâle, mais qui s'en distingue par les membranes natatoires dont ses doigts sont munis, de sorte qu'elle est le lien qui rapproche les martes des loutres.

M. Richardson indique dans sa Faune américaine boréale, cinq martes comme très répandues dans le continent américain; ce sont : les martes vulgaire, hermine, vison, marte proprement dite, du Canada et sa variété albine, toutes bien connues.

M. Horsfield a figuré sous le nom de *mustela Hardwickii* [2], une marte indienne, de la taille de la fouine dont elle a les habitudes et les formes.

1 Nat. deut., p. 819.
2 Zool. journ., t. IV, pl. 8, p. 239

Longue de deux pieds deux pouces cette marte a la queue cylindrique, mesurant dix-neuf pouces. Son corps est alongé, mince, assez élevé et assez robuste au train de derrière. La tête, le cou en dessus, les extrémités et la queue sont d'un noir intense, tandis que le corps et le cou sont d'un jaune-clair sale, et que la gorge est blanchâtre. Assez répandu dans les forêts des montagnes du Népaul, cet animal vorace, grand destructeur d'oiseaux et de petits mammifères, est connu des indigènes sous le nom de *mull-samprah*, et n'est sans aucun doute qu'une variété de LA MARTE A GORGE DORÉE (*mustela flavigula*[1]), à laquelle elle ressemble par certaines dispositions de la masse des couleurs qui caractérisent son pelage. Ainsi, la marte à gorge dorée a le cou jaunâtre-cendré, passant au jaune-pur sur la gorge, tandis que la tête, les membres et la queue sont noirs, les joues et le menton blancs. Le corps a dix-huit pouces de largeur, et la queue autant. Le capitaine Shore[2] a donné des renseignements récents sur cette marte jusqu'alors connue par une description incomplète de Boddaert qui la croyoit d'Afrique, tandis qu'elle vit dans les hautes chaînes de l'Himalaya, dans les provinces de Kumoun, Gurhouall et Sirmour. On la rencontre aussi dans le Népaul. Elle se tient de préférence dans les chaudes vallées, bien qu'elle apparoisse dans des localités assez analogues par leur température au

[1] Boddaert, Elench. 88; *Mustela quadricolor*, Shaw, Zool. I, 429.
[2] Zool. journ., n° 18, p. 271.

midi de la France. Son séjour de prédilection est dans les rochers ou les arbres, où elle guette les oiseaux, les rats, les souris, les lièvres et les jeunes faons du *kahur*, sorte de petit daim à peine haut de 20 pouces. Cette marte, au dire du capitaine Shore, varie beaucoup en couleurs, puisque plusieurs individus tués par lui présentoient les parties supérieures de la tête, du dos, les membres et la queue d'un brun noir, passant au noir profond chez d'autres; le menton et les joues d'un blanc de neige, la poitrine chez les uns d'un jaune briqueté, orangé chez d'autres, ou enfin de couleur tannée chez quelques-uns. Ces changements paroîtroient tenir, non à l'influence des saisons, mais à des modifications purement individuelles. Les indigènes nomment cette marte, ceux de Gushoual et de Kumoun *Tooturalœ* et ceux de Sirmour *Kosean* ou *Kousiar*. Tout nous autorise donc à penser que la marte d'Hardwicke, décrite plus haut, ne peut être admise comme espèce. Peut-être doit-on encore ne pas distinguer de la marte à gorge dorée celle que MM. Temminck et Hamilton Smith ont nommée *mustela leucotis* [1] d'un riche fauve, à oreilles blanches, longue de 20 pouces et dont la patrie est ignorée.

C'est, dit-on, près des martes que doit être placé le genre EUPLÈRE (*eupleres*) crée par M. Doyère, pour recevoir un petit mammifère carnassier découvert dans l'île de Madagascar par M. Goudot.

[1] Griff., an. kingd. V, 357-9.

Par son système dentaire, c'est près des insectivores qu'il doit prendre place, tandis que par sa tête alongée, son museau pointu et sa longue queue, il a de l'analogie avec les coatis et les martes. Les doigts sont au nombre de cinq à chaque extrémité et tous armés d'ongles très-aigus. Ses dents incisives sont en même quantité que chez les taupes, six supérieures et huit inférieures. Cet animal nous est complétement inconnu, et sa description paroît n'avoir point encore été publiée.

LES LOUTRES.

Lutra[1].

Le nombre des loutres reconnues comme espèces s'est de beaucoup accru par les travaux des naturalistes modernes, bien qu'on puisse désirer des renseignements plus complets pour les distinguer entre elles; leur ressemblance commune fait régner une incertitude désespérante dans leur histoire. Aussi Buffon a-t-il très mal circonscrit les traits distinctifs des espèces qu'il nomme *loutre*, *saricovienne*, *loutre du Canada* et *loutre marine*; car il a entaché ses descriptions de renseignements qui appartiennent à des êtres types qu'il n'avoit pu reconnoître, tant étoient, et sont encore incomplètes les données rassemblées sur eux.

Les loutres forment donc un genre très naturel, dont les espèces ne peuvent être distinguées les unes des autres que par des nuances difficiles à saisir, à la suite d'un examen minutieux et comparatif de leurs dépouilles. Leur corps très alongé est supporté par des membres raccourcis dont les cinq doigts sont réunis par une membrane natatrice. Leur queue puissante et fort longue est aplatie horizontale-

[1] Brisson, Cuvier.

ment comme une rame dont elle doit faire l'office. D'épaisses moustaches, des oreilles très courtes, de grands yeux et une tête arrondie, mais déprimée, leur donnent quelque ressemblance avec les phoques. Comme ces derniers elles vivent de poisson, et habitent le bord des eaux douces ou de la mer. Leurs mâchoires sont armées de trente-six dents, et leur langue est rugueuse. Leur fourrure est l'objet d'un commerce actif et d'armements importants. Des vaisseaux expédiés d'Europe vont les recueillir à la côte N.-O. d'Amérique pour les transporter en Chine où elles sont très prisées par les riches habitants. Franklin rapporte que plus de 7,300 peaux furent importées aux États-Unis dans la seule année 1821.

La loutre d'Europe [1] est l'espèce la plus anciennement connue. Brune en dessus, elle est blanchâtre sous le corps, autour des lèvres et sur les joues. Quelques individus sont mouchetés, quelques autres atteints d'albinisme. Diverses loutres étrangères se rapprochent singulièrement de celle-ci devenue type. En diffèrent-elles réellement par une individualité propre et fondamentale? On doit le supposer, bien que des nuances ne puissent suffire à résoudre cette question, car ces nuances peuvent être aussi le résultat de la climature. La première de ces variétés de la loutre d'Europe et celle dite du CANADA [2], connue seulement par une tête osseuse

1 *Lutra vulgaris*, Erxl.; *mustela lutra*, L.

2 *Lutra Canadensis*, F. Cuv., Dict. Sc. Nat., t. XXVII, p. 242.

dont la ligne du profil est bien plus inclinée que dans le crâne de la loutre d'Europe, en même temps qu'il se présente en outre quelques autres différences dans la disposition des pièces osseuses. 2° LA LOUTRE DE LA GUYANE [1] est longue de deux pieds et la queue a dix-huit pouces. Son pelage est bai-clair en dessus, plus pâle en dessous, la gorge et les côtés de la face jusqu'aux oreilles sont blancs. Son crâne diffère aussi de la forme de ceux des deux espèces précédentes. 3° LA LOUTRE DE LA CAROLINE [2] a les poils de sa fourrure longs et touffus, les soyeux recouvrant les laineux qui sont épais et doux. Leur couleur est un brun foncé noirâtre, plus clair sur les parties inférieures du corps. Les joues, les tempes, le tour des lèvres, le menton et la gorge sont d'un gris-brunâtre pâle, tandis que la partie inférieure du cou passe au brunâtre. Sa taille est de deux pieds neuf pouces, et la queue a un pied cinq pouces. Le jeune âge est remarquable par la rareté des poils soyeux, et sa coloration est un brun foncé. Cette loutre habite la Caroline du Sud, où elle a été observée par M. L'Herminier. 4° LA LOUTRE DE LA TRINITÉ [3] a des poils courts, très lisses et presque ras, composés de soyeux qui recouvrent entièrement les laineux, courts, très touffus et très doux. La couleur du pelage est un brun châtain clair, plus pâle sur les flancs, et pas-

[1] *Lutra enudris*, F. Cuv., *loc. cit.*

[2] *Lutra lataxina*, F. Cuv., *loc. cit.*

[3] *Lutra insularis*, Fréd. Cuv., *loc. cit.*

sant au blanc-jaunâtre sur le dessous du corps et les côtés de la tête, avec une nuance plus sale au pourtour des lèvres, au menton, sur la gorge, le dessous du cou et sur la poitrine. Sa taille est de deux à trois pouces, et la queue a un pied six pouces. 5° La saricovienne [1] de Buffon paroît être l'animal décrit par Marcgrave sous les noms d'*iiya* et de *carigue-bequ*. Mais tout porte à croire que la description tracée par les auteurs de la loutre de la Guyane renferme deux espèces fort distinctes l'une de l'autre. 6° La loutre du Kamschachska [2] est la véritable loutre de mer, figurée per Screber [3] et décrite par Buffon.

Sir Stamford Raffles, dans son catalogue [4] dit :

« Il y a deux espèces de loutres à Sumatra, appelées communément *anjing ayer*, ou *chien des* » *eaux*. La plus grande est distinguée par le nom » de *simung*, et la plus petite par celui de *barang* » *barang* ou *ambrang*.

» La dernière paroît très voisine de la *lutra* » *lutreola* (*mustela lutreola*, Linn.) ; elle a environ un pied et demi de long ; est d'une belle cou- » leur brune luisante, la gorge et la bouche blanches. » Les pieds sont couverts de poils, mais les doigts » ne sont pas d'égale longueur. La queue est plus » courte que le corps, très poilue, épaisse à sa base » et terminée en pointe. » Or cette petite espèce est

1 *Lutra Brasiliensis*, Geoff. ; *mustela Brasiliensis*, Gm.

2 *Lutra lutris*, Cuv. ; *mustela lutris*, L.

3 Pl. 128.

4 Trans. of the Linn. Soc., t. XIII.

LA LOUTRE BARANG [1], à pelage dur et hérissé, à poils soyeux très longs et recouvrant les laineux. Elle est d'un brun de terre sombre et grisâtre, plus pâle sous le corps, tandis que les tempes, la gorge, le dessous et le bas des côtés du cou sont d'une teinte gris-brunâtre qui se fond insensiblement avec le brun-cendré du reste du pelage. Les poils laineux sont d'un gris-brun sale, et les soyeux, généralement bruns, prennent une coloration blanchâtre à leur pointe snr le dessous du cou. Sa taille est de vingt pouces pour le corps et huit pouces pour la queue.

M. F. Cuvier parle d'un jeune individu qu'il suppose appartenir à cette grande espèce, remarquable par ses poils brun-foncé, prenant une teinte roussâtre sous le corps et la queue. Le tour des yeux, les côtés de la tête, le rebord de la lèvre supérieure, les côtés et le dessous du cou sont d'un blanc-fauve-jaunâtre, le menton est blanc. M. Horsfield a nommé cette grande espèce [2] LOUTRE AUX PETITS ONGLES [3], bien qu'elle paroisse avoir été déjà signalée par Illiger [4] : on la rencontre sur les bords des rivières, aussi bien à Java qu'à Sumatra ; dans la première contrée elle porte le nom de *overlingsang* ou de

1 *Lutra barang*, F. Cuv., *loc. cit.*

2 *Lutra leptonyx*, Zool. Research. *Fusca nitore fulvo ; gulâ sordidè flavescente ; cauda corpore dimidio breviore, unguibus brevibus obtusis sub laminaribus.*

3 C'est la *lutra barang* de Temminck.

4 *Lutra cinerea*, Illiger ; L. *perspicillata*, Isid. Geoff. St.-Hilaire ; Dict. classiq., t. IX.

owargul; elle a deux pieds un pouce anglois de longueur; la queue mesure un pied. Sa voracité passe pour très grande.

L'Inde continentale produit une espèce de loutre que M. Leschenault a rencontrée aux environs de Pondicherry, où elle porte le nom de *nir-nayie*, c'est la LOUTRE NIR-NAYER [1] des naturalistes modernes. Son pelage se compose de poils assez doux et peu longs, colorés et châtain-foncé, plus pâle sur les côtés, passant au blanc-roussâtre en dessous. Les joues et les parties latérales du cou, le rebord des lèvres, le menton, la gorge et le dessous du cou sont d'un blanc-roussâtre-clair assez pur. Le bout du museau est roussâtre, et l'on remarque au-dessus comme au-dessous de l'œil une tache d'un brun-fauve-roussâtre-clair. Les moustaches sont blanches. Les jeunes ont leur fourrure plus douce, à poils plus longs, colorés moins vivement; le menton et la gorge en entier d'un blanc-paillé. Les adultes ont deux pieds quatre pouces, et la queue a un pied cinq pouces.

Molina a mentionné sous le nom araucan de CHINCHIMEN un animal que Shaw a introduit dans le genre loutre [2], bien que la description de ce moine italien soit fort incomplète. On lui donne vingt pouces de longueur, la queue non comprise,

1 *Lutra nair*, F. Cuv., *loc. cit.*

2 *Lutra felina*, Shaw; *cauda corporis dimidii longitudine*; *dentes molares* $\frac{4-4}{4-4}$, primores, $\frac{6}{6}$ *ungues falculares; palama pilosa, ferox, rugit.*

qui en a dix, et les mers qui baigne le Chili pour patrie.

Nous avons rangé dans un genre distinct[1] la LOUTRE DU CAP[2], dont on doit la connoissance à feu Delalande, un des marchands d'histoire naturelle du Muséum. L'animal type est une loutre par la forme générale du corps, la coupe des oreilles, les contours du muffle, mais ses extrémités grosses et courtes sont à peine palmées en arrière et nullement en devant. De plus, les deuxième et troisième doigt, bien plus longs que les autres, sont soudés ensemble jusqu'à la troisième articulation, et toutes les extrémités des phalanges sont dépourvues d'ongles, les deuxième et troisième doigt de l'arrière exceptés. Ceux-ci présentent une lame cornée demi-circulaire, au milieu de laquelle s'élève un tubercule épais et arrondi. Cette anomalie paroît constante et s'être présentée sur tous les sujets examinés par M. Delalande, aussi bon observateur que collecteur infatigable. Le pelage de cette loutre du Cap est doux, épais, d'un brun-châtain plus foncé sur la croupe, les membres et la queue, plus clair sur les flancs, et gris-brunâtre sur la tête, puis blanc presque pur sur le ventre. La taille est pour le corps de deux pieds dix pouces, pour la queue d'un pied huit pouces : elle habite les étangs salés non loin de la mer, au Cap même, et se nourrit de crustacés et de poissons. Sa retraite habituelle

1 *Aonyx*, Less., Man.

2 *Lutra inunguis*, F. Cuv. ; *Aonyx Delalandi*, Less., Man., p. 157.

se trouve être les joncs et les broussailles qui garnissent les bords des marécages.

LA LOUTRE DE MER [1] est le type d'une petite tribu nommée ENYDRIS, par le docteur Fleming. On en distingue la loutre grêle [2] de Pennant, bien que l'une et l'autre nous paroissent appartenir à une seule espèce [3] décrite et figurée par Cook, et dont la description dans Buffon se trouve mêlée avec l'histoire de la saricovienne, être mixte, reposant ainsi sur ce que nous a laissé Steller de la loutre de mer, et sur ce que dit Marcgrave de la loutre du Brésil ou *cariguebeya*. La loutre de mer est deux fois plus grande que l'espèce commune. Sa queue n'a que le quart de la longueur totale du corps qui est fort alongé. Les pieds de derrière sont courts, son pelage noirâtre à éclat de velours, et la tête est assez habituellement blanchâtre. La mâchoire inférieure n'a que quatre incisives. Cette loutre est singulièrement estimée par la beauté de sa fourrure, sa valeur, et la recherche qu'en font les Européens qui vont sur la côte N.-O. d'Amérique en faire la traite. Ces fourrures sont vendues ensuite chez les Asiatiques du nord, tels que les Chinois et les Japonois; car elles sont chez eux l'objet d'un goût universel en parures de luxe pour les hommes et les femmes.

[1] *Enydris stelleri, nigra, capite cano; gulâ albâ; auriculis erectis pilosis.*

[2] *Lutra gracilis*, Shaw; *Flender otter*, Pennant.

[3] *Mustela lutris*, L.

LES CHIENS.

Canis, L.

Les nombreuses races de chiens répandues sur toute la surface de la terre, et qui comptent un grand nombre d'espèces qui se rattachent à l'homme par les liens d'une véritable amitié, se sont beaucoup enrichies par les découvertes des voyageurs, principalement dans les vingt années qui viennent de s'écouler.

Les variétés que l'on peut regarder comme appartenant au chien domestique sont : le DINGO (*canis australasiœ*, Desm.) à pelage fauve, à queue touffue, et qui suit, aux alentours du port Jackson, les misérables tribus de nègres de l'Australie. LE CHIEN DE L'HYMALAYA, ayant deux taches noirâtres aux oreilles, que les Boteaniens nomment *wah*, par analogie avec son cri. Le chien sauvage de SUMATRA (*canis Sumatrensis* [1]) roux-ferrugineux; le QUAO (*C. quao*, Hardw.), voisin du précédent, mais qu'on ne rencontre que dans les montagnes de *Ramghur* sur le continent indien. LE CHIEN de la Nouvelle-Irlande (*canis novœ Hyberniœ* [2]), que les

1 Hardwiche, *Wild dog of Sumatra*, Trans. soc. Linn., t. XIII p. 235.

2 Lesson, Zool. de la Coq., t. I, p. 123.

naturels nomment *poull*, a le pelage brun-fauve ras, et les membres grêles, et les oreilles droites. Sa chair est estimée des peuplades noires dont il est le commensal, bien qu'il se nourrisse de crâbes, de mollusques et de débris de toutes sortes rejetés par les flots. Le chien de Java[1], fauve, à dos, jambes et queue noirs, est très peu connu, et semble se rapprocher du loup.

M. Sykes [2] a fait connoître trois espèces de *canis* du pays des Mahrates. La première, LE KOLSUN (*canis dukunensis*, Syk.) est roux, à teinte plus claire sous le corps; il diffère du *quao* de Sumatra, d'où il se rapproche toutefois. La deuxième, LE LANDGAH (*canis pallipes*, Syk.) est d'un roux-blanchâtre sale, tacheté sur le dos de noir et de ferrugineux. Les pieds sont de cette dernière couleur. C'est le représentant de notre loup dans l'Inde. La troisième est LE KOKRÉE (*C. kokri*, Syk.) gris-roussâtre en dessus, blanc-sale en dessous, et qui rappelle par son aspect le renard d'Europe, ou le *corsac*, dont elle a les formes extérieures.

M. Hodgson parle d'une sorte de renard intermédiaire au jackal et au renard indien, qu'il nomme *canis primævus*[3] et que les habitants du Nepaul appellent *buansu*. Ses oreilles sont droites, son pelage roux en dessus, jaunâtre en dessous, et sa queue est très touffue. C'est un animal qui chasse

1 *Canis Javanicus*, F. Cuv., Dict., t. VIII, p. 557.
2 Proceed., t. I, p. 100 (1831).
3 *Ibid.*, 1833, t. III, p. 3.

pendant la nuit, et qui, pris jeune, n'est pas insensible aux caresses.

Eschscholtz[1] a figuré un loup de la Californie, nommé CAJOTE par les habitants (*lupus ochropus*), d'un fauve ocreux, à poils du corps fauves à leur base, ferrugineux à leur milieu, noirs au sommet; les pieds de devant d'un jaune ocreux franc, marqués d'une ligne noire. Ce loup, voisin des *C. latrans*, *nubilus* et *mexicanus*, en est bien distinct suivant notre auteur. Le loup du Mexique (*lupus Mexicanus*, L.), anciennement connu, est gris-roussâtre avec du noirâtre, a le tour du museau, le dessous du corps et les pieds blanchâtres. Le *cajote* n'en est probablement qu'une variété. On en distingue toutefois L'AGOURAGUAZOU ou loup rouge d'Amérique (*canis jubatus*, CUV.), d'un roux cannelle brillant, ayant une courte crinière noire le long de l'épine dorsale, et qui vit dans les pampas de la république argentine.

L'AGOUARACHAY ou renard gris du Paraguay est le *cachorro do mato* ou *raposa* des Brésiliens[2]. Il habite les forêts de la Plata et du Brésil, où il chasse aux lapins. Son pelage est jaune-cendré, ayant du noirâtre sur les parties supérieures, et une bande noire sur les pieds de devant. La queue est terminée par un flocon blanc.

M. F. Cuvier distingue du chacal (*canis aureus*, L.), que Buffon a décrit sous trois types en

1 Zool. atlas, 1829, pl. 11.

2 *Canis brasiliensis*, Schinz; *canis azaræ*, Wied.

parlant du *chacal*, de l'*adive* et du *petit chacal*, un animal très voisin qui vit au Sénégal, et qu'il nomme *canis anthus* [1]. Son pelage est gris, avec quelques maculatures jaunâtres en dessus, blanchâtres en dessous ; la queue fauve, marquée d'une ligne noire longitudinale à sa base, et terminée de noire. Erxleben avoit déjà distingué le *chacal du Cap* (*canis mesomelas*), à flancs roux, à poitrine et ventre blancs, ayant le dos marqué d'une plaque triangulaire gris-noirâtre. Le karagan (*canis karagan*) de Pallas, dont les marchands d'Orembourg apportent les fourrures en Russie, est fort peu connu.

Richardson [2] a donné de précieux détails sur les espèces de loups, de chiens et de renards du nord du continent américain. Il rapproche de notre loup d'Europe l'animal qu'il décrit sous le nom de *canis lupus occidentalis* [3], et il en distingue comme variétés : L'AMAROK des Esquimaux, qu'il nomme *lupus griseus*, couvert de longs poils gris et noirs; le loup blanc (*lupus albus*) en pelage d'hiver; le *lupus sticte* des rives de la Mackensie ; le *canis nubilus* de Say, qui exhale une odeur forte et désagréable, et dont le pelage est pommelé; le loup noir (*lupus ater*), décrit par M. Harlan sous le nom de *canis lycaon*. Toutes ses variétés se rencontrent dans les plaines du Missouri, et au pied des montagnes rocheuses.

1 Ruppell, Mammif., pl. 17.
2 Fauna Boreala-amer., p. 60 et suiv.
3 Wilson, Illust. of. Zool., pl. 29.

Une espèce indélébile décrite par Say est le loup de prairie (*canis latrans*) ; son pelage est gris-cendré, varié de noir et de fauve. Il vit en troupes dans les plaines de Missouri, chassant les daims, et ne dédaignant pas même les fruits quand il est pressé par la faim. Les Indiens l'appellent *meesteh-chaggoneesh*.

Les variétés du chien domestique qui vivent dans les régions arctiques boréales, et mentionnées par M. Richardson, sont : le chien des Esquimaux (*canis familiaris borealis*, Desm.)[1]. La figure donnée sous ce nom par M. F. Cuvier paroît avoir été faite sur un métis sorti d'un vrai chien des Esquimaux et d'une chienne de Terre-Neuve. Le *lagopus*, élevé par domesticité par les Indiens qui fréquentent les rives de la Makensie et les bords du lac du Grand-Ours ; le chien du Canada (*canis canadensis*), le compagnon des diverses peuplades américaines, paroît être la race la plus étendue sur les terres septentrionales du Nouveau-Monde. Les sauvages Creks l'appellent *attim*, les Slouaccousses *oualts*, les Indiens des Chutes *hudther*, les Sarcis *hey*, les Algonquins *animous*, les Stones *shong*, les Pieds-Noirs *ametou*, et les Chippewais *thling*. M. Richardson en sépare le chien de la Nouvelle-Calédonie (*canis*, var, *novæ caledoniæ*), dont les poils sont tachetés. Parmi les renards, le même auteur distingue le *canis* (*vulpes*) *lagopus* de Linné, le

[1] Zool. Jour., t. II, pl. 1. (Bonne figure.)

peszi des Russes, le *terienniak* des Groenlendais, et le *terriani-ariou* des Esquimaux de la presqu'île Melville. Son pelage d'hiver est d'un blanc pur, et ce qui le sépare des autres renards, entre autres du renard rouge, est la brièveté de ses oreilles, dont la coupe est arrondie. Une des variétés les plus remarquables du renard arctique est le renard bleu (*canis fuliginosus*, Shaw), à pelage noir ou brunâtre dans toutes les saisons. On distingue encore le renard rouge des plaines (*canis fulvus*, Desm.) des régions boisées de l'Amérique, qui se rapproche singulièrement de l'espèce d'Europe; le *beloduschki* des Russes (*canis decussatus*, Geoff.), ou le renard barré ou *tsinantontonque*, décrit par Sagard Théodat, dans son Histoire du Canada [1]. Le renard argenté (*canis fulvus*, *argentatus*, Desm.), ou le *tschernoburi* des Russes, à pelage d'été noir, à pelage d'hiver blanc de neige. Le renard gris [2] (*canis virginianus*, Gm.) a les poils d'une teinte grisâtre, et ses caractères sont peu tranchés. Enfin, MM. Say et Harlan [3] décrivent un renard véloce (*canis velox*, Say), qui diffère du corsac par sa tête brune ferrugineuse, mélangée de grisâtre, et son pelage fauve, et qui, comme lui, vit dans les terriers souterrains qu'il se creuse dans les prairies dégarnies.

On se rappelle que Christophe Colomb, dans une lettre au docteur Chanca (2e Voyage), s'exprimait

1 P. 745.

2 *Canis cinereo-argenteus*, Say, Long's exp., II, 340.

3 Fauna am., p. 91.

ainsi : « On n'a jamais vu dans ces îles de quadru-» pèdes, excepté quelques chiens de toutes cou-» leurs, comme dans votre patrie. Leur espèce res-» semble à celle de nos gros carlins. » Or, ce passage formel et peu connu ne permet plus de croire que Colomb n'ait eu en vue que des carlins, et nous ignorons quel degré d'exactitude on doit reconnoître à la figure du *chien sauvage d'Amérique*, gravée dans l'Encyclopédie (pl. 104, fig. 1), ou à celle qu'on trouve dans un neptune de 1565, avec ces mots : *canis leporarius ex Indiis occidentalibus* (Gades, 1564), et représentant une sorte de levrier.

De toutes les contrées, l'Afrique semble être la plus riche en renards. Au *corsac* ou *adive*, au *mésomèle* du Cap, viennent s'adjoindre plusieurs espèces distinctes, rapportées par les voyageurs Ruppell et Delalande, de la Nubie, de l'Abyssinie et du cap de Bonne-Espérance. La première est l'*abuhossein* de Nubie [1], ayant les plus grands rapports avec le *corsac* [2], dont elle ne semble être qu'une légère modification de localité. La deuxième, le *sabora* des Arabes, ou renard d'Egypte [3], à lèvres blanches, fauve en dessus, gris en dessous, la queue terminée par un flocon blanc. La troisième est le renard tacheté [4], à queue médiocre, à pelage fauve tacheté de noir, et qu'on rencontre en Nubie aussi

[1] *Canis pallidus*, Cretzm., pl. 2, p. 33.
[2] *Canis corsac*, Gm.
[3] *Canis niloticus*, Geoff., Ruppell, pl. 15, p. 41.
[4] *Canis variegatus*, Cretzm., pl. 10, p. 31.

bien qu'en Egypte. Nous ignorons quels sont les *canis riparius* et *pygmæus* que MM. Hemprick et Ehremberg disent être voisins du *zerdo* ou *zerda*.

Mais c'est à l'Afrique qu'appartient exclusivement la petite tribu des renards à grandes oreilles : les *megalotis* d'Illiger, remarquables, en effet, par la longueur peu ordinaire de leurs conques auriculaires, et la rigidité des soies qui forment leurs moustaches. L'espèce typique [1] a été rapportée du cap de Bonne-Espérance par le voyageur Delalande. C'est un animal moins fort de taille que notre renard, mais plus haut sur jambes, gris-jaunâtre en dessus, blanchâtre en dessous, ayant une ligne noire sur la queue qui est fort touffue.

La seconde est le *famel* [2] jaune-grisâtre en dessus, jaune-blanchâtre en dessous, avec une ligne marron sur le dos et la tête, couleur d'ocre, que le voyageur Ruppell a découverte dans le Kordofan.

La troisième, et la plus célèbre de toutes, est le *zerdo* ou *zerda* de Sparmann, le *fennec* de Bruce, et l'*animal anonyme* de Buffon, sur laquelle tant de divagations ont été écrites dans ces derniers temps [3]. M. Leuckart, dans l'Isis, publia le premier une description du fennec, suffisante pour faire apprécier cet animal; et Cretzmar, dans le voyage de Ruppell,

1 *Canis megalotis*, Desm. ; *megalotis palandii*, Smith.

2 *Canis famelicus*, Ruppell, pl. 5.

3 Bruce, pl. 28 ; Buffon, supp., pl. 19 ; Encycl, pl. 108, *fig.* 4 (mauvaises figures, toutes copiées de celle de Bruce) ; Ruppell, pl. 2 (médiocre figure) ; Derham, atlas, pl. 10, trad. franc. (figure pas assez exacte et reproduite dans notre atlas, pl. 15.)

et Vigors, dans celui de Denham, en firent graver de nouveaux portraits. Le fennec est donc aujourd'hui dénué des prestiges dont de vagues et incomplètes notions l'entourèrent pendant long-temps. C'est tout simplement un renard en miniature, remarquable par ses longs poils laineux, abondants, blond-pâle et blanc satiné, passant au jaune-paille; ses membres grêles, son museau effilé : il se creuse des terriers dans les sables de la Nubie [1]. Le genre *fennecus* des auteurs doit ainsi disparoître de nos catalogues systématiques.

Près des chiens vient se placer un nouveau genre, celui des CYNHYOENES [2], destiné à recevoir l'animal décrit pour la première fois par M. Temminck, et qu'il nomma *hyène peinte* [4], très bien figuré depuis par Ruppell, sous le nom de *chien peint* [3]. Ce *chien-hyène*, ainsi que l'indique son nom, contracté du grec, a le système dentaire des chiens : quatre doigts seulement à chaque pied au lieu de cinq qu'ont ceux-ci, et le pelage bygarré des hyènes. Sa taille est celle du loup, mais ses formes sont plus élancées, et son pelage est marbré par larges plaques de noir, de fauve, de blanc pur et de gris. Sa queue, d'abord

1 *Vulpes minimus saarensis*, Skiöld., 1777; *zerda*, Sparm.; *viverra aurita*, Blumenb.; *megalotis zerdo*, Illig.; Observations sur l'ostéologie du fennec, par W. Jarrell, Zool. journ., t. III, pl. 401 et 453.

2 *Cinhyœna*, F. Cuv., Dict. Sc. nat., t. LIX, p. 454.

3 *Hyæna picta*; Ann. des Sc. physiques, 1820, t. III, p. 54, pl. 35.

4 *Canis pictus*, Cretzm., pl. 12.

fauve, puis noire, est à moitié terminée de blanc neigeux. Il vit par grandes troupes qui dévastent les alentours de la ville du Cap, et il s'avance jusqu'en Arabie, où il est nommé *simir*. C'est la hyène chasseresse de Burchell [1].

Un nouveau genre établi par M. Ogilby [2] vient se placer sur la limite des chiens, des civettes et des mangoustes, ainsi que l'indique son nom de CYNICTIS, et présente des formes de transition intéressantes. Ses incisives sont au nombre de $\frac{6}{6}$, ses canines $\frac{2}{2}$, et ses molaires $\frac{10}{12}$. Ses pieds ont cinq doigts en avant, quatre en arrière, tous munis d'ongles fouisseurs recourbés et robustes; la queue est fort touffue et très alongée. L'espèce type a l'aspect d'un petit renard, tant par la coloration que par les formes, et paroît avoir été indiquée par Sparmann, sous le nom de *meer-kat*. Ce cynictis, dédié à M. Steedman [3], qui l'a découvert dans les environs d'Uitenhage, sur la limite du pays de Cafres, où il se cache dans des terriers, a un pied six pouces de longueur corporelle, un pied à la queue, et le pelage roux, plus foncé sur le dos; les joues, les flancs et la queue mélangés de roux et de gris; cette dernière partie terminée de blanc sale.

[1] *Hyæna venatica*.

[2] Proceed. of Zool. Soc., 1833, p. 49; mém., t. I, 1re partie, p. 29, pl. 3 : Ann. Sc. nat., 1834, p. 374.

[3] *Cynictis Steedmanni*, Ogilby.

LES VIVERRES.

Viverra, L.

Les viverres forment une famille très naturelle, divisée en plusieurs petites coupes génériques par les naturalistes modernes; dont les espèces sont fort difficiles à caractériser, tant les nuances de leur pelage ont d'analogie et leurs formes de similitude. Leurs membres sont tous terminés par cinq doigts munis d'ongles plus ou moins rétractiles, leur langue est couverte de papilles cornées, et près de l'anus sont des glandes et une poche qui sécrètent des fluides odorants. Leurs habitudes sont carnassières.

La première tribu à poche anale est celle des CIVETTES (*viverra*, Cuv.), dont les deux principales espèces, la *vraie civette* et le *zibeth* [1], ont été décrites par Buffon. On doit à M. Horsfield

[1] Sir Raffles parle en ces termes du zibeth, que les Malais nomment *tangalung* à Sumatra : « Cet animal est élevé par les naturels » dans le but d'obtenir le parfum célèbre qu'ils appellent *jibet* ou » *dedes*, contenu dans un double sac sous l'anus. Le zibeth a plus » de deux pieds de long, la queue est plus courte que le corps et » annelée. Une bande noire court le long du corps. Il a plusieurs » raies longitudinales derrière le cou, et une large bande entoure » la partie inférieure de la gorge. Les flancs sont tachetés, et les » taches deviennent ondulées sur les membres. Le poil est court et » épais. Les naturels en distinguent une variété plus petite sous le » nom de *tang-galung padi*. »

la connoissance d'une espèce regardée comme une genette par quelques auteurs, et fort voisine du zibeth, c'est la *viverra rasse* [1], grise teintée de fauve, à oreilles courtes, ayant huit raies très noires sur le dos, trois lignes interrompues sur les flancs, et que l'on distingue de la *viverra indica* [2], parce que celle-ci et gris-isabelle, à oreilles longues, huit bandes noirâtres sur le dos, et celles des flancs continues. La première habite les forêts des Ghauts à l'occident, et la seconde les plateaux à l'est des mêmes montagnes. Pallas, Zimmermann, Screber, Shaw et Gmelin ont admis une *viverra hermaphrodita*, originaire de Barbarie, et très voisine du zibeth, à pelage noir-cendré, moins foncé sur les parties inférieures, n'ayant sur le dos que trois raies noires. M. Gray [3] y ajoute les *viverra undulata*, *tangalunga* et *pallida*, qui nous sont inconnues. Il regarde comme une civette la *viverra linsang* d'Hardwicke, ou *Felis gracilis* d'Horsfield.

La seconde tribu est celle des GENETTES à simple fente périnéale (*genetta*, Cuv.), et on doit y rapporter les animaux décrits par Buffon sous le nom de *genette* [4], *genette du cap de Bonne-Espé-*

1 Hors. Zool. Research.; Sykes, proc. II, 23; et V. *Gunda.*, Hamilt.

2 Geoff. St.-Hil.

3 Spic. Zool., pl. 8.

4 Sir Stamford Raffles rapporte à la *viverra genetta* de Linné un animal de Sumatra nommé *musang sapulut*, de couleur gris-foncé, avec des raies et des taches noires, la queue mélangée de gris et de noir, mais non terminée de blanc comme à la *musanga*.

rance, *Bizaam*, pour la genette commune, *civette noire* dont la civette de France est une espèce différente de type, aujourd'hui du genre paradoxure[1]; la *fossane* et le *putois rayé de l'Inde*[2]. La civette de Malaca de Sonnerat est pour Thunberg la *viverra felina*[3], comme le chat bizaam de Vosmaer est la *viverra tigrina* de Screber. Or, ces deux espèces nous paroissent être évidemment des genettes communes. Quelques espèces ont été admises ou décrites sous divers noms; ce sont : 1° la genette du Sénégal (*viverra senegalensis*, F. Cuv.), à pelage blanc légèrement lavé de jaunâtre, la queue blanche au bout, ayant de dix à douze anneaux noirs. 2° La genette à bandeau (*viverra fasciata*, Desm.), jaune-clair avec des taches fauves disposées par rangées longitudinales, avec un bandeau blanc en travers de la face. On ignore sa patrie. 3° La genette de Ceylan (*viverra zeylanica*, Pallas), dont le genre est douteux, et qui est peut-être une marte[4], à pelage cendré mélangé de fauve en dessus, blanchâtre en dessous. 4° La genette hyénoïde de M. F. Cuvier a été depuis étudiée par M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, et forme le genre protèle[5]. 5° La genette de Barbarie[6] ou la *shib-beardou* des Maures, grise, à plaque noire par rangées régulières, à museau

1 Voyez le t. IV de ce supp., p. 295.

2 *Viverra striata*, Desm.; *viverra fasciata*, L.

3 *Viverra malaccensis*, Gm.

4 *Martes philippinensis*, Camell., Ac. angl.

5 Décrit t. IV de ce supp., p. 345, et figuré pl. 18.

6 *Genetta afra*, F. Cuv.; Shaw, It., t. I, p. 218.

blanc relevé par le noir des joues. 6° La genette du Cap [1] grise tachetée de noir. 7° La genette panthérine (*genetta pardina*[2]), qui vit dans l'intérieur du Sénégal, distincte de toutes les autres espèces par la vive coloration de ses taches qui sont roux-vif encadrées de noir et disposées par rangées sur les flancs, tandis qu'elles sont pleines et sans encadrement sur les membres. Sa queue est annelée de noir et de blanc, et les anneaux noirs sont les plus grands. L'individu type a vécu à la ménagerie du Muséum : douce et recherchant les caresses quand elle fut donnée à l'établissement, cette genette ne tarda pas à reprendre ses habitudes sauvages.

La troisième tribu, à plante de pieds dénudée est celle des PARADOXURES (*paradoxurus*, F. Cuv.), dont nous avons décrit quatre espèces dans le t. IV, p. 292 et suiv. de ce supplément. Depuis, M. Gray a donné une révision de ce genre, qu'il a enrichi de plusieurs espèces nouvelles; leurs yeux ont une pupille verticale, et toutes vivent exclusivement sur le continent de l'Inde ou dans les îles de la Malaisie. 1° Le paradoxure type, la genette de France de Buffon, a été décrit t. IV, p. 295. 2° Le paradoxure de Pennant [3], brun-cendré, à bandes obscures sur les flancs, à pourtour des yeux blanc, est du Bengale. 3° Le *bondar* [4] ou chat musqué du Bengale,

1 Genette mâle, F. Cuv., Mammif.

2 Isid. Geoff., fascic. 2e, pl. 8.

3 *Paradoxurus Pennantii*, Gray, proceed. 1832, p. 66.

4 *P. bondar*, Ibid.

la *viverra boudar* de Blainville, a le pelage fauve marqué d'une bande dorsale noire, les quatre pieds et le bout de la queue noirs. 4° La viverre préhensile [1], décrite t. IV, p. 299. 5° Le *musanga* [2] décrit t. IV, p. 298. 6° Le paradoxure douteux [3] qui semble être le jeune âge du précédent. Son pelage et d'un cendré-jaunâtre-clair, tirant au blanc-jaunâtre en dessous, de Java. 7° Le paradoxure hermaphrodite de Pallas, indiqué précédemment parmi les vraies civettes. 8° Le paradoxure de Pallas [4], gris-noir, varié de noir et de blanc, mais de teinte plus claire en dessous, la face noire, tachetée de blanc neigeux, de l'Inde. 9° Le paradoxure de Cross [5], noirâtre en dessus, jaunâtre en dessous et au front. Un individu vivant est conservé dans la ménagerie de Londres. 10° Le paradoxure aux pieds blancs [6], décrit t. IV, p. 301 de ce supplément. 11° Le paradoxure d'Hamilton [7], gris-cendré avec six ou sept rangées de taches noires, un bandeau de cette dernière couleur sur les yeux. 12° Le paradoxure décrit par M. Hamilton Smith, sous le nom de *gulo larvatus*, est le type du genre *paguma* de Gray. 13° Le paradoxure à trois lignes [8], gris-noi-

[1] *Viverra prehensilis*, Blainv., fig., pl. 16, f. 1 de notre atlas.
[2] *V. fasciata*, Desm.; *V. musanga*, Horsf., Zool. Research.
[3] *P. dubius*, Ibid.
[4] *P. Palassii*, Gray. *loc. cit.*; *P. albifrons*, Lister, 1831.
[5] *Paradoxurus Grosii*, Gray, *loc. cit.*.
[6] *P. leucopus*, Ogilby.
[7] *P. Hamiltonii*, Gray, *loc. cit.*
[8] *P. trivirgatus*, Gray ; *viverra trivirgata*, Reinw., Leyde.

râtre, passant au gris-clair en dessous, à trois raies brunes sur le dos, des Moluques. 14° Le *paradoxurus binotatus* [1], peut-être aussi des Moluques; ayant deux bandes seulement. 15° Le paradoxure de Finlayson [2], d'un brun-pâle, avec une bande brune sur la face, une deuxième sur les yeux, et une longitudinale sur le dos, provient de Siam.

La quatrième tribu est celle des MANGOUSTES (*herpestes*, Illig. [3]), à formes alongées, à queue très volumineuse à son attache, ayant des membres courts terminés par des doigts à demi palmés, et qui habitent exclusivement les contrées les plus chaudes de l'Afrique et de l'Asie. Buffon en a décrit quatre espèces : la *mangouste*, la *grande mangouste*, le *neipse* ou *nems*, et le *mungo*.

Tous les détails relatifs aux mœurs des mangoustes, au rôle qu'elles ont joué dans la croyance des peuples, sont consignés dans l'histoire de l'ichneumon des Egyptiens, et du mungos des Indiens. Ce genre ne s'est donc enrichi dans ces derniers temps que de quelques descriptions minutieuses des variétés que présentent les dépouilles d'espèces regardées par M. G. Cuvier comme distinctes de celles que nous venons de nommer. 1° La mangouste de Java (*herpestes javanicus* [4]) est brune-roussâtre, les joues marron-roux, et la gorge nuancée de fauve; 2° la

1 *V. binotata*, Reinw.
2 *P. Finlaysonii*, Gray.
3 *Mangusta*, Olivier; *Ichneumon*, Geoff.
4 Geoff. St.-Hil.

mangouste du Sénégal (*H. albicaudus*), grise, à queue entièrement blanche; 3° la mangouste des marécages (*H. paludosus*), de grande taille, et qui vit au Cap; son pelage est roux-brun uniforme, tirant au noirâtre, et plus pâle sur le menton; 4° la mangouste à pinceau (*H. penicillatus*), grise-fauve, ayant le bout de la queue blanc. Cette dernière a été décrite par M. Smith [1] sous le nom de mangouste de Levaillant (*M. Levaillantii*). Le corps a dix-sept pouces de longueur, la queue dix, les yeux brun-rougeâtre, à pupilles transverses, le pelage fauve-rougeâtre en dessus, mélangé de poils variés de fauves et de noirâtres, passant au fauve en dessous. L'extrémité blanche de la queue est caractéristique. Elle est répandue dans tout le sud de l'Afrique, où elle habite les plaines arides. Peut-être une cinquième espèce, décrite par M. Smith, fait-elle double emploi avec la mangouste des marécages; c'est celle que cet auteur nomme *mangusta urinatrix*, à pelage à peu près noirâtre ou teinté de fauve; les poils du dos, de la queue, de la tête, variés de rougeâtre et de blanchâtre. Sa queue se termine en pointe aiguë. Elle habite les lieux marécageux et les bords des petites rivières de toute l'extrémité australe de l'Afrique, vivant de grenouilles et de crabes. Elle va à l'eau, et peut y séjourner quelque temps. On ignore la patrie de la mangouste rouge (*H. ruber*), à pelage ferrugineux lustré [2].

[1] Zool. journ., 3, 437; Féruss., Bull. 18, 275.
[2] Ibidem.

La cinquième tribu est celle des SURICATES (*ryzæna*, Illig.), décrite t. IV, p. 324.

La sixième tribu est celle des MANGUES (*crossaschus*, F. Cuv.), qui joignent au système dentaire, au museau, à la poche, aux allures du suricate, les organes générateurs des mangoustes. Leur tête est globuleuse, la pupille ronde, le museau érectile, la queue aplatie, la poche anale sécrète une matière onctueuse horriblement puante. La seule espèce connue est la mangue (*crossarchus obscurus*, F. Cuv.), à pelage gris-brun uniforme, plus clair sur la tête, et qui habite le territoire de Sierra-Leone. C'est un animal qui se nourrit de viande, doué d'intelligence, très doux et très propre.

La septième tribu est celle des ATILAX (*atilax*, F. Cuv.), qui sont très voisins des mangoustes, mais qui s'en distinguent par deux fausses molaires de moins, des doigts entièrement libres, et en ce qu'ils sont privés de poche anale. Leur crâne est très large, et leur museau est camus. La seule espèce connue est l'*atilax vansire* [1], décrit deux fois par Buffon sous les noms de *vansire* et de *petite fouine de Madagascar*.

La huitième et dernière tribu est celle des CRYPTOPROCTA (*Bennett* [2]), dont la seule espèce a reçu le nom trivial de *ferox*. Ces animaux ont les plus grands rapports avec les paradoxures, dont ils ont la marche presque plantigrade, les ongles rétrac-

1 Le Vansire, Buff.
2 Proceed. 3, p. 46.

tiles, bien qu'ils tiennent des chats par quelques rapports d'organisation viscérale. Le corps est plus ramassé que celui des paradoxures, et la queue est plus arrondie et plus grêle, également couverte de poils sur tous les points de sa surface. Ils ont une poche anale et un pelage uniformément coloré. Le cryptoprocta féroce habite l'île de Madagascar.

LES HYENES.

Hyæna, Storr.

Buffon, dans son Histoire de la hyène, n'a eu en vue que l'espèce d'Orient (*hyæna vulgaris*, Cuv., ou *canis hyæna*, L.), qui habite depuis l'Inde jusqu'en Abyssinie, la Perse jusqu'en Barbarie et au Sénégal. Cette hyène, connue de toute antiquité, mentionnée par Aristote et par Appien, a été cependant confondue avec deux autres vraiment distinctes. La première est la hyène brune (*hyæna brunnea*, Thunberg [1]), que M. Smith a décrite comme nouvelle [2] sous le nom de *hyæna villosa*, et M. G. Cuvier sous celui d'*hyæna rufa*, et M. Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire sous celui d'*hyæna fusca*. Cette hyène a les poils qui la recouvrent très longs, très touffus, de couleur gris-brun foncé uniforme, les membres exceptés, où l'on remarque des rayures rapprochées. C'est le *loup des rivages* des colons du cap de Bonne-Espérance. La deuxième espèce, plus anciennement décrite, est la hyène

[1] Actes de Stockh., 1820, part. 1, pl. 2.

[2] Trans. Soc. Linn., t. XV, 2e p., p. 461, pl. 19; Zool. journ., t. III, p. 589; Bull. Féruss., t. 18, p. 442.

[3] Dict. classiq. d'hist. nat.

TACHETÉE (*hyæna crocuta*, L.[1]), dont parle le voyageur Kolbe, qui l'appelle *loup-tigre*, à pelage en entier d'un jaune-roux, avec des bandes longitudinales sur le corps, formées de taches brunes indécises. Elle paroît répandue dans tout le midi de l'Afrique, et s'étendre même jusqu'en Barbarie. Dans les dépôts d'ossements fossiles on rencontre souvent des débris de hyènes, notamment de la *H. fossilis* de Goldfuss, assez abondants dans les cavernes de la Franconie, de Baumann (Doubs), de Montmartre, de Kirckab, de Sundwige, et de Gailenreuth. A Saint-Macaire, proche Bordeaux, on a trouvé les os de la hyène maculée.

[1] Screber, pl. 96, *fig.* B; *hyæna capensis*, Desm.

LES FÉLIS.

Felis, L.

Malgré les travaux consciencieux d'un grand nombre de naturalistes de l'Europe et de l'Amérique, l'histoire des animaux du genre *félis* est encore un dédale où l'on se perd quand on veut séparer par des distinctions précises une foule d'espèces entre elles. La partie poétique de leur histoire a été moins négligée, quoique tracée d'après des idées purement conventionnelles; car, qui n'a retenu quelques longues tirades sur la magnanimité du lion, ce roi des animaux, sur la férocité du sanguinaire tigre, la duplicité et la perfidie des chats, etc., etc.? Il n'en est plus de même lorsqu'il s'agit de distinguer les grandes espèces à pelage couvert de rosaces diverses. Des erreurs accumulées par les anciens écrivains viennent à chaque pas embarrasser la distinction que l'on cherche à établir entre elles. Nous essaierons donc de retracer le plus brièvement possible les idées les plus communément reçues sur l'ensemble de cette grande famille, que nous diviserons en petites tribus naturelles.

La première section est celle des LIONS, ou des félis à pelage ras et uniforme dans sa coloration, à longue queue terminée par un flocon de poils. Le

lion en est le type. Les trois principales variétés de pays sont : le *lion du Sénégal*, à pelage jaunâtre, à crinière peu fournie ; le *lion d'Arabie*, à pelage Isabelle et à épaisse crinière ; et enfin le *lion du Cap*, jaune et brunâtre. Le capitaine Smee en distingue le *ontiah baug* ou *chameau-tigre* des Indiens de Guzarate, qu'il appelle *felis leo*, *varietas goojratensis* [1], qui paroît être inoffensif pour l'homme. Dans ces dernières années, M. Deshaies [2] a retrouvé à la queue du lion de Barbarie l'ongle ou aiguillon implanté dans la dernière vertèbre caudale qu'elle termine au milieu de la touffe de poils, et qu'Homère avoit indiquée. Ce fait étoit demeuré inaperçu pendant une longue serie de siècles.

A cette tribu nous ajoutons le Puma, nommé aussi le *lion d'Amérique*, décrit par Buffon sous le nom de *couguar* (*felis discolor*, L.), et qui vit dans toutes les régions chaudes et tempérées de l'Amérique méridionale. C'est évidemment le *gouazouara* de d'Azara et le *tigre rouge* des Péruviens. Doit-on en distinguer le *félis* unicolore (*felis unicolor*, Traill.) des profondes forêts de Démérary, dans la Guyane hollandoise, de taille moindre de moitié que le puma, à pelage fauve-brunâtre sans taches, les oreilles sans bordure noire et la tête beaucoup plus pointue que celle du conguar ? On regarde comme une espèce fort mal décrite le *jagueréte* de

[1] Proceed., t. III, p. 140. *Jubâ maris cervicali brevi, erectâ ; cauda flocco apicali maximo nigro.*

[2] Ann. sc. nat., t. XVII, p. 79.

Pison, dont Buffon a fait son COUGUAR NOIR (*felis discolor*, Screb.), que l'on dit habiter Cayenne et le Brésil, mais que personne n'a revu parmi les dépouilles qui proviennent journellement de ces contrées.

La deuxième tribu est celle des TIGRES. Les poils du pelage sont ras, la tête ronde, leur coloration fauve-doré avec de grandes rayures noires et pleines dirigées dans le sens vertical. Leur queue n'est pas terminée en touffe. LE TIGRE ROYAL (*felis tigris*, L.) est répandu sur une vaste étendue de pays. Dans les îles Malaises, on en rencontre une variété qui est l'*arimaou bessar* des habitants, ou le *madjangedé* des Javanais. Sir Raffles mentionne le tigre à Sumatra, et ajoute :

« Deux seules espèces de ce genre sont dans la » collection, le tigre royal et une espèce de chat-» tigre. Le dernier est précisément le même que le » *felis Bengalensis*, le chat-tigre du Bengale décrit » par Pennant, et est appelé par les Malais *rimau* » *bulu*. Les tigres sont très nombreux à Sumatra, » et sont très dangereux sur la côte occidentale. Les » naturels en distinguent plusieurs variétés, telles » que le *rimau kumbang* ou tigre noir; le *rimau* » *samplat*, et autres. »

On doit regarder comme une variété du tigre royal ou du Bengale le tigre de la Russie asiatique, qui vit dans un climat plus froid que l'Allemagne du Nord; car on le rencontre entre les quarante-cinquième et les cinquante-troisième degrés de la-

titude nord dans la Mongolie, la Dzoungarie et la Boukarie. Cette variété s'éloigne par quelques différences de taille du tigre du Bengale, et s'en distingue surtout par un pelage plus fourni et beaucoup plus long. Elle est très commune dans l'Irtysch, les steppes des Kirghises, et sur les bords du lac Baïkal [1].

La troisième tribu est celle des CHATS-PANTHÉRINS. Leur taille est forte et puissante. Leur pelage est fauve ou blanc, avec des taches noires en forme de roses creuses ou pleines, ou des maculatures noires. La queue, à sa pointe, se recourbe vers en haut : leur coloration a de la tendance à passer à un état opposé à l'albinisme, puisque le fauve devient noir-luisant, et constitue un véritable *mélanisme* chez plusieurs espèces. Les chats-panthérins sont : 1° La PANTHÈRE D'AFRIQUE (*felis pardus*, L.), connue des anciens qui l'appelaient *pardalis*, et que les Arabes nomment *faahd* [2]; elle a un large fanon sur la gorge, et paroît être répandue en Afrique, en Asie et même dans l'archipel des Indes, dans les parties équatoriales. Le *felis melas*, que Péron a observé le premier à Java, et dont nous avons vu un individu vivant à Sourabaya, ne paroît être qu'une variété atteinte de mélanisme : sa fourrure très noire laisse apercevoir des rosettes plus noires encore et lustrées. On le rencontre surtout dans le district

1 Obs. sur le tigre du Nord, Ehrenb., Ann. sc. nat., t. XXI, p. 387; Féruss. Bull., t. XXV, p. 207.

2 Le léopard de M. Temminck (*felis leopardus*).

de Blambangan. 2° La PANTHÈRE DES INDES ORIENTALES (*felis pardus*, Temm.[1]) plus basse sur jambes que le léopard, ayant la queue de la longueur de la tête et du corps, et les taches noires du pelage plus nombreuses et plus petites que celles de la panthère. Elle habite exclusivement le Bengale. 3° Le LÉOPARD (*felis leopardus*, L.), assez semblable à la panthère d'Afrique, a cependant dix rangées de taches beaucoup plus petites[2]. Ces trois espèces sont confondues par les fourreurs. 4° La PANTHÈRE DU NORD (*felis irbis*, Muller[3]), méconnue jusqu'à ce jour, est remarquable surtout par le grand alongement de sa queue et par ses poils longs et blanchâtres, crêpés et laineux à leur base. Elle a été figurée par plusieurs auteurs sous le nom D'ONCE (*felis uncia*, L.), notamment par Buffon, planches coloriées, n° 193, et par Griffith dans la traduction angloise du règne animal. L'individu que M. de Humboldt s'est procuré à Semipalatna, appartenoit au sexe féminin. Sa taille étoit de trois pieds huit pouces, tandis que la queue avoit trois pieds. Les poils du ventre n'avoient pas moins de trois pouces de longueur. La coloration générale étoit un gris-blanc, avec des roses noires, marqué sur le milieu du dos d'une large raie d'un gris plus foncé. Cette

1 *Felis chalybeata*, Herm.; Screb., pl. 101.

2 On en connoît une variété atteinte de *mélanisme*.

3 Observ., etc.; Ann. sc. nat., t. XXI, p. 387; Bull., t. XXV, p. 210. *Cauda longiore; corpore albido macularum nigricantium annulis ocellatis maximis irregularibus obtecto, villoso.* (Ehremberg.)

panthère vit dans les contrées montagneuses et boisées de la Sibérie orientale, sur les rives du Jenisei, de l'Olenk et de l'Amour, et surtout sur les bords du lac Baïkal. Pallas rapporte qu'elle monte sur les arbres comme le lynx, et qu'elle se rencontre en Perse.

Le Nouveau-Monde a aussi une panthère [1], remarquable par sa forte taille et ses goûts carnassiers. C'est le JAGUAR ou tigre d'Amérique, la grande panthère des fourreurs (*felis uncia*, L.), très bien figurée par M. F. Cuvier. Fauve-vif en dessus, marquée le long des flancs de quatre rangées de taches noires en anneaux ponctués de noir à leur centre. Blanc en dessous avec des raies noires. Le jaguar est parfois atteint de mélanisme, et c'est alors le jaguar noir (*felis nigra*, d'Erxleb.). Cet animal se rencontre au Paraguay, au Brésil, à la Guyane, généralement dans les forêts des Savannes des régions américaines équatoriales. Le jaguar de la Nouvelle-Espagne de Buffon ne paroît pas différer de l'espèce type.

La quatrième tribu est celle des CHATS-OCELOÏDES. Leurs jambes sont fortes et courtes, de manière à ce que le corps est bas. Leur queue est robuste, assez longue, tout d'une venue, c'est-à-dire qu'elle est encore forte à sa terminaison. Le pelage, assez court, est généralement roux-doré, avec des taches

[1] Le jaguar est le type de la description que Buffon donne de sa panthère, car Buffon n'a point connu la vraie panthère d'Afrique ni celle des Indes.

noires, vides au centre, alongées et disposées par bandes régulières ou interrompues. La queue est annelée, les oreilles sont courtes et arrondies. Ce sont en un mot des panthères en miniature, et qui vivent exclusivement dans l'Amérique chaude. 1° Le type de cette tribu est l'OCELOT (*felis pardalis*, L.) ayant de grandes bandes fauves bordées de noir, disposées obliquement sur les flancs, dont le fond est gris. C'est le *maracaya* des Brésiliens, au dire du prince de Neuwied, et le *chibiguazou* de d'Azara, suivant M. Temminck. L'ocelot vit dans l'Amérique méridionale, depuis la Plata jusqu'au Mexique. 2° Le FÉLIS OCELOÏDE (*felis macroura*, Wied.[1]), se rapproche de l'ocelot. Il est fauve, gris-roussâtre en dessus, blanchâtre en dessous. Cinq bandes longitudinales obscures se dessinent sur le cou, et le corps est couvert de taches gris-brun ou noir. Il vit dans les grandes forêts primitives des bords du Parahyba, du Mucuri, où il est nommé par les Brésiliens créoles *gattos pintados*. 3° Le CHATÉ (*felis mitis*, F. Cuv.), fauve, avec quatre rangées de taches noires non liées, les oreilles noires avec une grande tache blanche. On le dit de mœurs douces. Il vit au Paraguay. 4° Le MARGAY (*felis tigrina*, L.) ou le *baracaya* de d'Azara, fauve, avec des taches d'un brun-noir alongées et formant cinq bandes longitudinales. Il vit au Brésil et à la Guyane. 5° Le CHAT DU BRÉSIL (*felis Brasiliensis*,

[1] Wied, Braz., pl. 11; Zool. journ., t. II, p. 531—533.

F. Cuv., Mamm., t. 2,) gris-fauve, avec des cercles noirs irréguliers encadrant des taches fauves; la queue largement annelée de blanc et de noir. Il est du Brésil. 6° Le CHAT A COLLIER (*felis armillatus*, F. Cuv., 65e liv.), fauve, avec de larges bandes brunes, quelques-unes fauves encadrées de noir, le ventre blanc ponctué de noir. L'individu décrit par M. Cuvier avoit vécu à la ménagerie du Muséum; on ignoroit sa patrie. 7° Enfin, la dernière espèce des *chats-oceloïdes* est celle que nous avons décrite sous le nom de CHAT ÉLÉGANT (*felis elegans*, Lesson, Cent., zool., pl. 21). Ce chat, long de dix-huit pouces, la queue ayant douze pouces et demi, a les maxillaires armés de dents peu puissantes. La supérieure a six petites incisives régulières, les quatre du milieu un peu débordées par les deux plus externes. Les canines sont longues, fortes, aiguës; elles sont suivies d'une molaire, petite, à peine apparente. Les molaires suivantes sont robustes, tranchantes, tricuspides. La mâchoire inférieure présente la même forme de dent, excepté que l'espace qui isole la canine et la première forte molaire, est sans doute la petite mâchelière rudimentaire qu'on remarque dans celle d'en haut.

Ce chat a le pelage épais, court, très fourni, très doux. Sa couleur sur les parties supérieures est d'un roux fort vif, avec des taches d'un noir intense, tandis que les flancs et le dessous du corps sont d'un blanc tacheté de brun-foncé. Les membres, roux en dehors et blancs en dedans, sont mouchetés de

brun, et la queue est annelée de brun, sur un fond roux en dessus et blanchâtre en dessous.

Mais en reprenant chaque partie en détail, nous trouverons les particularités suivantes :

La tête, d'un roux-doré-vif en dessus, présente un cercle noir autour des yeux, et deux raies, qui partent du milieu de la paupière, montent parallèlement sur le crâne et se continuent sur le cou. L'espace qui les sépare est rempli de taches brunes formant des sortes de lignes interrompues sur l'occiput. Les côtés de la tête, le dessous et le rebord de la lèvre supérieure sont blancs. Deux lignes brunes partent de chaque côté, l'une de devant l'œil, l'autre du bord postérieur de la paupière en descendant sur le cou, pour l'unir à une large tache brune qui règne sur la gorge et y former une sorte de croissant irrégulier. Les moustaches, longues de trois pouces et demi, sont blanches dans toute leur étendue. Les oreilles, médiocres et garnies de poils roux et fauves en dedans, sont d'un noir intense à leur base en dehors, d'un gris-blanc à leur bord externe et à leur extrémité. Le cou est d'un roux-doré en dessus et blanc en dessous. Deux raies d'un noir profond et plein se dessinent longitudinalement en dessus et sur les côtés, et deux taches brunes se joignent presque en dessous et à la base. Tout le dessus du corps est roux-doré, mais de nombreuses raies, interrompues de taches arrondies d'un noir profond, en occupent toute la surface. Vers la ligne médiane les taches noires sont pleines et alon-

gées, sur les côtés elles s'arrondissent en roses, dont le centre est fauve-vif et le pourtour cerclé de noir; mais ces cercles arrondis sont rarement très distincts, ils s'allongent, se confondent avec leur voisin, et simulent des sortes de bandelettes sinueuses, interrompues ou continues, qui n'ont rien de régulier. Les flancs sont blanchâtres, mêlés de fauve-clair, tachetés de noirâtre et de brun-clair. Tout le dessous du corps est blanc, tacheté de brun peu intense.

Les membres antérieurs, roux en dessus, sont mouchetés irrégulièrement de noir, dont l'intensité décroît en avançant vers les doigts. Ils sont blanchâtres en dessous, tachetés de brun. Seulement les poils de la surface plantaire des pieds sont fuligineux. Il en est de même des extrémités postérieures, seulement tout le derrière du tarse, depuis le talon, est d'un brun-fuligineux uniforme. Les ongles de cette espèce sont petits, peu aigus, et entièrement cachés dans le feutre poilu qui enveloppe les doigts.

La queue est rousse en dessus, annelée de cercles bruns larges, irréguliers, formant une dizaine d'anneaux, qui sont interrompus et peu marqués en dessous, sur un fond blanchâtre.

Ce chat vit au Brésil.

A cette tribu appartiennent encore divers chats distingués par M. Hamilton Smith, et figurés dans l'édition angloise du Règne animal donné par Griffith. C'est ainsi que cet auteur place près du chat : le CHIBIGUAZU de d'Azara, dont le pelage est rougeâtre, avec le nez, la face, le cou, les épaules

fauves, les rosettes creuses et noires. On en distingue probablement à tort le FÉLIS D'HAMILTON (*felis Hamiltoni* [1]), blanc-roussâtre, ayant le nez, le museau, le cou et les épaules fauves comme le précédent, et quelques variantes dans la disposition des bandes noires et des rosaces. Le CHAT DE GRIFFITH (*felis Griffithii*), plus petit que le précédent, est d'un cendré-ocreux en dessus et blanchâtre en dessous, et la queue est terminée par une touffe blanche. Ce dernier est de Mexico, et les deux précédents, ainsi que le suivant, sont de l'Amérique méridionale. Cette quatrième espèce est le *felis catenata* (Hamilt. Sm.), roux-jaunâtre, à région temporale, de couleur d'ocre.

La cinquième tribu est celle des RIMAOUS ou chats malaisiens, qui remplacent les tigres dans les grandes îles de l'archipel indien. Leur queue est longue, leur pelage ras, marqué de larges plaques irrégulières encadrées de noir. Les premières notions sur ces grands tigres sont dues à sir Raffles qui, dans son catalogue des animaux qui vivent dans l'île de Sumatra, s'exprime ainsi : « De deux espèces de » chats, le premier, appelé *rimau mangin* dans les » districts du Nord, est, dit-on, aussi grand que le » tigre, plus dangereux et plus destructeur que lui; il » attaque d'une manière différente, ne se tapit pas et » ne s'élance pas d'une tanière, mais court avec force et » fureur et même se fraye un chemin dans les maisons

1 Fisher, suppl. synops., 368.

» et dans les villages. Il a une crinière de longs poils » sur sa tête et sur son cou; une touffe à l'extrémité » de sa queue; sa couleur est plus uniforme et plus » sombre, et sa tête plus large et plus longue que » celle du tigre. Toutes ces particularités de forme » et de mœurs montrent qu'il est une espèce de lion. » On l'a vu en différentes parties du pays, mais il » est rare.

» Le *rimau dahan* est presque de la taille du » léopard, mais sa couleur est plus sombre et moins » irrégulièrement tachetée. Il vit principalement sur » les arbres, poursuivant les oiseaux, et s'en nourris» sant. Les naturels disent qu'il dort habituellement » étendu sur l'enfourchure des grosses branches. »

Ce *rimau mangin* ne peut être l'animal figuré par Griffith sous le nom de *the clouded tiger* (*felis nebulosa*), fauve-brun sur le dos, à larges maculatures fauve-doré encadrées de noir profond, que la plupart des auteurs rapportent au *rimau dahan*, et que M. Horsfield a décrit sous le nom de *felis macrocelis* [1]. Or, des comparaisons de ce naturaliste résulte une identité parfaite entre le chat nébuleux et le macrocelis. Le pelage de ce dernier est gris, avec des taches noires, transversales et grandes sur les épaules, obliques sur les flancs et par plaques anguleuses ou arrondies, unies ou séparées, rarement ocellées [2]. Ce félis vit à Sumatra et à Bornéo, et aussi, dit-on, à Siam.

[1] Zool. Journ., t. I, p. 542, pl. 21. Sir Raffles, Trans. linn. soc., t. XIII, p. 250. *Felis Diardi*, G. Cuv., Oss. foss., t. IV, p. 337.

[2] Atlas, pl. 19, d'après Horsfield.

La sixième tribu est celle des GUÉPARS ou tigres chasseurs. Les félis de cette section se distinguent de toutes les autres par leur tête courte et très arrondie, une sorte de crinière sur le cou, et par leurs ongles qui ne sont pas rétractiles. La seule espèce connue est le GUÉPAR (*felis jubata* et *felis guttata*, Screber [1]), qui vit en Afrique et dans l'Inde jusqu'à Sumatra. C'est le *pardalis* d'Appien, et le *youze* des Persans. Sa taille est celle du léopard, mais ses formes sont plus élancées et ses jambes plus élevées. Son pelage est fauve, semé de petites taches noires uniformes. Son naturel est doux, et cet animal n'a rien de la sauvagerie des grands félis, car il s'apprivoise avec facilité et peut être dressé pour la chasse. Il est très commun au Sénégal. Le *felis venatica* d'Hamilton Smith n'est que le félis à gouttelettes de Screber.

La septième tribu est celle des CHATS-SERVALS. Leur taille est petite, leur queue moyenne, leurs oreilles longues, droites et aiguës. Leur corps est proportionnellement assez élevé. Ils sont tous des parties chaudes de l'ancien continent. 1° Le SERVAL (*felis serval*, L.), est jaunâtre, à taches irrégulières noires. Il vit au Sénégal. 2° L'espèce qui s'en rapproche le plus est celle que nous avons nommée CHAT DU SÉNÉGAL (*felis Senegalensis* [2], Less., Illust. de zool.,

1 Pl. 105 et 105 *bis*.

2 *Felis rufo-fulvoque griseus, subtus rufescenti-albidus. Auriculis latis intus albidis, suprà nigerrimis cum vitta lata nivea. Dorso et lateribus tribus vittis nigris, necnon lineis formatis numerosissimis maculis atris;*

pl. 61). Nous décrirons complétement cette espèce encore inédite.

Cette jolie espèce de chat, entièrement nouvelle, et que nous avons eue vivante, provient du Sénégal, où l'espèce paroît être commune et très répandue sur les bords des fleuves. Elle se rapproche du *felis viverrinus* décrit par M. Bennett, et qui vit au Bengale; mais elle s'en distingue suffisamment.

L'individu que nous avons sous les yeux est de la taille du chat domestique, mais ses membres assez robustes annoncent qu'il doit acquérir une taille plus considérable. Son pelage est entier, d'un roux-grisâtre uniforme, plus clair en dessous, et couvert de taches d'un noir profond, disposées par lignes sur le dos, et plus irrégulièrement semées sur les pates. Deux bandes d'un noir profond, encadrant une bande blanche, rendent ses oreilles très remarquables, et son museau blanc, ainsi que le menton, sont bordés par le noir profond du nez, qui s'étend jusqu'aux yeux, en formant un chevron de cette couleur.

La tête est donc arrondie et surmontée de deux oreilles amples, élevées, à bords lisses, très poilues en dedans, et rappelant celles des servals. Les yeux brillent de l'éclat le plus suave de l'émeraude. Ses moustaches sont courtes et blanches, peu fournies. Le front est d'un roussâtre-gris. Quelques petites li-

caudâ longâ, rufuscenti grisea, nigro annellata. Facie rufa duabus lineis et nasa aterrimis ; rostro albo : pedibus rufo-grinis punctatis. Hab. *rivulos fluminis Senegalensis.* (Lesson, l'Institut, 1834.)

gnes noires se dessinent sur le sommet de la tête. Deux rebords blanchâtres indiquent les parois latérales du nez, et sont, sur le sourcilier, marqués par deux taches noires. Le nez et les ailes sont noir profond. Le pourtour des lèvres et le menton sont blanc pur. La gorge est blanchâtre, marquée de quelques points noirs. Ses dents sont peu robustes, et les muqueuses ont une teinte noirâtre. Tout le corps sur le dos et les flancs est d'un roussâtre-brunâtre, plus foncé sur les flancs. Sur le milieu du dos se dessine une raie noire uniforme, qui s'étend longitudinalement jusqu'à la queue, bordée par deux autres moins annelées à leur naissance surtout. Des rangées de points noirs un peu oblongs sont rapprochés et semés avec assez de régularité sur les flancs, les épaules et les cuisses. Les taches des épaules sont petites et nombreuses, de même que celles des pates. Quelques bandes brunes recouvrent les membres en dedans et en haut. Les doigts sont forts, épais et armés d'ongles assez robustes, très rétractiles et qui sont blancs. Le dessous du corps est blanchâtre et sans tâches. La queue est alongée, pointue, roussâtre, terminée de noir et marquée de sept à huit anneaux noirs incomplets.

Le pelage est assez épais, très fourni ; ce chat habite les bords du fleuve Sénégal, dans nos établissements d'Afrique. L'individu décrit vit dans l'hôpital de la marine à Rochefort.

3° Le FÉLIS VIVERRIN (*felis viverrinus* [1]), rem-

[1] Bennett, Proceed., t. III, p. 68. *Fulvo-cinereus, subtùs albescens ;*

place le serval sur le continent de l'Inde. Son pelage est fauve-cendré avec des bandelettes noires ou des maculatures sur les flancs, le ventre et les membres.

La huitième tribu est celle des VRAIS CHATS, dont la taille est médiocre ou petite, les oreilles nues, arrondies aux bords, les membres proportionnés, le pelage épais et soyeux, diversement couvert de barres et de taches. On peut les diviser en petites sections :

Les VRAIS CHATS SERVALINS de l'ancien continent sont : 1° Le CHAT DE LA CAFRERIE (*felis Cafra*, F. Cuv., 62e liv.), gris-brun-jaunâtre-sale, avec des bandes brunâtres circulaires, et la queue terminée de noir. Sa taille est celle du chat sauvage, et ses formes sont élancées. Il a été rapporté de la Cafrerie par M. Delalande. 2° Le CHAT GANTÉ (*felis maniculata*, Cretzschm, Pl. I), voisin du précédent, gris-brun en dessus, à teintes claires et ocreuses en dessous, les membres annelés de brun et des zones jaunes sur la poitrine. Découvert dans le Kordofan par M. Ruppell. 3° Le CHAT A TACHES DE ROUILLE (*felis rubiginosa*, Isid. Geoff. [1]), à pelage gris-rougeâtre tiqueté de blanc, et varié de taches rousses, passant au noir intense sur le ventre. Ce chat habite les bois de lataniers sur les coteaux aux alentours de Pondichéry. Il est de la taille du chat

capite, nuchâ, dorso, genis, gulâque nigro vittatis; lateribus, ventre, pedibusque nigro maculatis.

[1] Zool. de Bélanger, pl. 6, p. 140.

domestique. 4° Le CHAT DU NÉPAUL (*felis torquata*, F. Cuv. [1]) et du BENGALE, de la taille du chat ordinaire, gris-fauve en dessus, blanc en dessous, le front marqué de quatre lignes brunes, deux sur les joues, un double collier, et des taches brunes sur le dos, le ventre et les pieds. Il vit au Bengale et au Népaul. 5° Le CHAT NOIR DU CAP (*felis obscura*, Desm. [2]), brun-noir-foncé avec des bandes transversales noires. 6° Le CHAT DE MOORMES (*felis moormensis*, Hogson [3]), fauve en dessus, plus pâle en dessous, ayant le sommet des oreilles et de la queue noir, le menton blanc, les raies de la face jaunes bordées de noir. Sa taille est plus forte que celle des chats ordinaires, et il est très élevé sur ses membres. Cet animal paroît être rare dans les montagnes du Népaul, sa patrie.

Les *vrais chats* sont répandus dans l'Ancien-Monde et dans le Nouveau. Déjà sir Raffles, en parlant de ceux de Sumatra, a dit :

« Il est à propos de mentionner aussi la variété » de chats domestiques particulière à l'archipel » Malais, remarquables par leur queue tortillée ou » terminée en houppe, en quoi ils ressemblent à » ceux de Madagascar. Quelquefois ils n'ont pas de » queue du tout. Cette coïncidence avec la variété » de Madagascar est encore plus frappante, ainsi

1 *Felis Bengalensis*, Desm., suppl., p. 540 ; *felis Nepalensis*, Horsf. et Vigors, Zool. journ., IV, 382.

2 *Felis Capensis*, Forster, Griff.

3 Proceed, t. II, p. 10.

» que la ressemblance entre le langage et les cou-
» tumes des habitants de Madagascar et ceux des
» îles malaises, qui ont souvent été un sujet
» d'observation.

» Outre ces espèces, les naturels ont parlé de
» deux autres qui existent à Sumatra, le *chigau* ou
» *jigau*, et le *rimau dahan*. »

Les chats de l'ancien continent sont : Le CHAT COMMUN (*felis catus*, L.), originaire des forêts de l'Europe, dont le *manul* de Pallas, qui vit dans la Tartarie mongole, ne seroit qu'une variété. Brisson en a distingué la race domestique (*felis domestica*, Brisson), et ses nombreuses variétés, décrites par Buffon, celles de Chine et du Japon exceptées, la première à longs poils laineux blancs, à oreilles pendantes, et la seconde tachetée de blanc, de noir et de jaune, à queue courte.

Les chats ondés, de Java et de Sumatra, paroissent ne former qu'une espèce. Le premier (*felis undata*, Desm. [1]), a le pelage gris-sale, tacheté de noirâtre. Il est de la taille du chat domestique. Le second (*felis Javanensis*, Horsf., Zool. research.), nommé par les Javanais *kuwuk*, est gris-fauve, avec quatre raies fuligineuses interrompues sur le dos, des taches oblongues sur les flancs, une seule bandelette sur le museau et deux au cou de teinte de suie. Le troisième (*felis Sumatrana*, Horsf., Zool. research.), est d'un gris-ferrugineux nuancé de

[1] *Felis minuta*, Temm.

jaunâtre, avec des raies confluentes d'un noir-fauve sur le dos, et des taches irrégulièrement anguleuses sur les flancs, c'est le *rimaou-boulou* des Malais. Le CHAT AUX PIEDS NOIRS (*felis nigripes*, Burchell[1]), de couleur ocreuse, plus clair en dessous, avec des taches oblongues noires, qu'on trouve dans la Cafrerie, ne diffère peut-être pas du *felis Cafra* mentionné plus haut.

Nous pensons que c'est ici que doivent être placés deux chats de Sumatra, décrits par MM. Vigors et Horsfield[2], qu'ils nomment : le premier (*felis planiceps*), brun-roux, les poils des flancs blancs à leur pointe, le dos plus foncé en couleur, la tête rousse, deux lignes entre les yeux allant jusqu'à l'occiput, les joues, la poitrine et le bas-ventre blancs. La queue est très courte, et ce qui caractérise cet animal est une dépression qui va de la racine du nez jusqu'au bout du museau. Le second (*felis Temminckii*), est roux, ayant sur le front deux bandelettes blanches alternant avec trois noires, les oreilles blanches en dedans, noires en dehors, le menton, le thorax et le ventre blancs. Sa taille est celle du chat domestique. Sa queue a douze pouces de longueur, le corps en mesure dix-neuf.

Les vrais chats américains ont des formes plus ramassées, la tête plus arrondie, les couleurs plus tranchées. On peut distinguer : 1° Le JAGUARONDI (*felis jaguarundi*, Desm.) de d'Azara, en entier,

[1] Travels, II.

[2] Zool. Journ., t. III, p. 449; Bull. Féruss., t. XIX, p. 105.

d'un brun-noirâtre, piqueté de blanc sale, et qui vit dans les bois du Chili, les plaines du Paraguay, où il chasse aux oiseaux. 2° Le CHAT A VENTRE TACHETÉ (*felis celidogaster*, Temm.), gris de souris, avec des taches pleines brun-chocolat, cinq ou six bandes brunes sur la poitrine, et qui vit au Chili ou au Pérou. 3° Le COLOCOLO (*felis colocolo*, Molina [1]), blanc, transversalement rayé de noir et de jaune, du Chili et de Surinam. 4° Le GUIGNA (*felis guigna*, Molina [2]), fauve, tacheté de noir, également du Chili. 5° Le CHAT DE LA CAROLINE (*felis carolinensis*, Desm.), fauve-clair, le dos strié de noir, des taches brunes sur le ventre, indiqué par Collinson, à la Caroline. 6° Le PAJEROS OU CHAT PAMPA (*felis pajeros*, Desm.) du Paraguay, à poils longs et mous, d'un fauve-blanchâtre en dessus, marqué sur la gorge et le ventre de bandes transversales rousses. 7° L'EYRA (*felis eyra*, Desm.) de d'Azara, d'un roux-clair, tacheté de blanc sur les côtés du nez, à queue touffue. 8° Le CHAT MEXICAIN (*felis mexicana*, Desm. [3]), que Buffon a figuré sous le nom de chat sauvage de la Nouvelle-Espagne, à pelage unicolore, blanc-bleuâtre, ondé de noirâtre. Toutefois, la plupart de ces espèces exigeraient un nouvel examen.

La neuvième et dernière tribu est celle des LYNX ou des LOUPS-CERVIERS, dont le pelage est formé de

[1] F. Cuvier, Mammif.
[2] Poeping, Bull. Féruss., t. XIX, p. 99.
[3] *Felis Novæ Hispaniæ*, Schinz.

longs poils, la queue assez courte, les oreilles grandes, dressées et terminées par un fort bouquet de poils. Ces animaux vivent aussi bien dans le nord des deux continents que dans les parties chaudes de l'Ancien-Monde. On doit y classer: 1° Le CARACAL (*felis caracal*, L.), à pelage roux-vineux, presque unicolore, et qui vit en Perse et en Turquie. Cet animal paroît être le *lynx* des anciens, rendu si célèbre par la bonté de sa vue. On en distingue le *caracal d'Alger*, à pelage roussâtre, avec des raies longitudinales en croix; le *caracal de Nubie*, ayant des taches fauves sous le corps; et le *caracal du Bengale*, ayant une très longue queue [1]. 2° Le CHAUS (*felis chaus* [2]), ou le lynx des marais, gris-brun-jaunâtre, ayant une queue qui touche les jarrets, et qui est annelée de noir au bout. Il habite les marécages du Caucase, de la Perse et de l'Egypte, et chasse aux oiseaux d'eau. On en distingue: 3° Le LYNX BOTTÉ (*felis caligata*, Temm. [3]), un peu plus petit, à oreilles rousses en dehors. Il se trouve en Afrique, depuis l'Égypte jusqu'au cap de Bonne-Espérance, et aussi dans le midi de l'Asie. 4° Le CHAT-CERVIER DES FOURREURS (*felis rufa*, Guld. [4]), fauve-roussâtre ou grisâtre, ou moucheté de brunâtre, ayant des ondes brunes sur les cuisses, la queue annelée de brun ou de noir. 5° Le LYNX DE

1 Buffon, pl. enl., n° 292.

2 Guldensletdt; Screber, pl. 110; Ruppell, pl. 4.

3 Temm., Monog., p. 121. Le lynx botté, Bruce, 2e voy., t. IX, p. 296, pl. 30.

4 Screber, pl. 109, B.

Mexico[1] (*felis maculata*[2]), roux-grisâtre, plus foncé sur le dos; les flancs et les membres maculés de brun du côté externe, la gorge, le dessous du corps et le dedans des membres blancs, largement tacheté de brun. 6° Sous le nom de loups-cerviers, les pelletiers confondent plusieurs animaux distincts comme espèces. C'est ainsi que la Suède nourrit trois *lynx*, décrits sous le nom de *felis lynx* par Linné[3]. 7° La première de ces espèces est le *felis lupulinus* de Thumberg, le vrai *felis lynx* de Linné, ayant des taches ferrugineuses parsemées de taches noires; c'est le *varg-lo* des Suédois, ou *lynx-loup*. 8° La seconde de ces espèces de la Scandinavie est le *katt-lo* ou *lynx-chat* des chasseurs, le *felis borealis* de Thumberg, à pelage blanchâtre, maculé de stries noires petites[4]. Et 9° la troisième est le *raf-lo* ou *lynx-renard*, le *felis vulpinus* de Thumberg, à pelage roux, avec des taches noires peu nombreuses. Pontoppidan a mentionné cette dernière espèce sous le nom de *raf-goupe*; elle est très rare en Suède, et l'académie d'Upsal n'en possède qu'un seul individu tué aux environs de la ville.

On doit distinguer des *lynx de la Suède* les suivants : 10° Le lynx d'Asie (*felis cervaria*, Temm.), gris-roussâtre, avec des mouchetures noires brillantes. Cet animal est de la taille du loup, et pro-

1 Lyon, ms.
2 Horsf. et Vigors, Zool. Journ. IV, pl. 13, p. 381.
3 Thumberg, Deuk. Schr., t. IX, p. 187.
4 *Ibid*, Oct. de Stoc., 1815.

vient du nord de l'Asie par la voie de Moscou. 11° Le LYNX DU CANADA (*felis borealis*, Temm.), qui nous paroît différer de la même espèce de Suède, à pelage épais, touffu, gris-cendré, sans aucune tache distincte, seulement ondé de brun, et qui est répandu dans toutes les contrées boréales de l'Amérique. 12° Le LYNX de l'Europe tempérée (*felis lynx*, Temm.), roux, tacheté de roux-brun, et se rencontre dans les Pyrénées, les Apennins, et aussi, dit-on, en Afrique. 13° Le LYNX du midi de l'Europe (*felis pardina*, Oken), plus petit et moins velu que le précédent, roux, moucheté de noir, ayant des mouchetures même sur la queue, et qu'on rencontre en Portugal, en Sardaigne, en Sicile et en Turquie. Cet animal paroît être le *loup-cervier* décrit par Perrault, dans les Mémoires de l'Académie (t. 3, p. 125, pl. 17).

Rafinesque a décrit quelques *lynx* de l'Amérique du nord qui sont très mal caractérisés, et qu'on ne doit, par conséquent, admettre qu'avec doute. 1° Le LYNX A BANDES (*lynx fasciatus*, Raf.[1]), à pelage épais, roux-fauve, rayé et ponctué de noir, la queue blanche, terminée de noir. De la côte nord-ouest d'Amérique, où le rencontrèrent Lewis et Clark. 2° Le LYNX DU MISSISSIPI (*lynx montanus*, Raf.), à pelage grisâtre, sans taches en dessus, blanchâtre en dessous, tacheté de fauve. Des monts Alleghanys, du Pérou, de New-Yorck. 3° Le LYNX

[1] Amer. month. Mag., 1817, p. 46.

DE LA FLORIDE (*lynx floridanus*, Raf.), à pelage blanchâtre, tacheté sur les flancs de fauve-jaunâtre et de bandelettes noires ondulées. Il habite la Floride, la Géorgie et la Louisiane. 4° Le LYNX DORÉ (*lynx aureus*, Rafinesq.), à pelage d'un jaune-clair, parsemé de taches noires et blanches, brillantes. Le ventre d'un jaune-pâle, sans taches. Habite les rives de Yellow-Stone, dans le Missouri. Paroît être le chat sauvage indiqué dans le voyage de Charles Le Raye.

On doit regarder comme un caracal le FÉLIS DORÉ (*felis chrysothrix*, Temm.), bien que ses oreilles soient à peine garnies d'un pinceau de poils. Plus grand que le caracal, son pelage, court et lustré, est rouge-bai très vif, sans tache sur le corps. Ses pates sont courtes, d'un roux-doré, brillant. On ignore la patrie de cet animal.

LES PHOQUES.

Phoca, L.

Dans le volume précédent (p. 347 et suiv.), nous avons inséré un travail général sur les phoques. Il ne peut donc être question dans cet article que de trois espèces d'otaries, décrites récemment. Ce sont : 1° L'OTARIE JAUNATRE (*otaria flavescens*, Desm. [1]), qui fréquente les côtes du Chili, où on la nomme *lobo de mar*. Il se rend sur le rivage des îles de la Motcha, où les chasseurs en éteindront la race déjà bien diminuée. Son pelage est fauve-cannelle, plus clair en dessous. Ses nageoires sont brunes, et les trois doigts intermédiaires de celles de l'arrière sont seuls munis d'ongles ; tous les doigts sont débordés par des festons membraneux. Sa longueur varie de six à sept pieds. Ce phoque nous paroît être identique avec notre otarie molosse. 2° L'OTARIE CENDRÉ (*otaria cinerea*, Péron [2]), figurée planches 12, 13 et 15 de l'atlas de MM. Quoy et Gaimard, dans le voyage de *l'Astrolabe* [3]. 3° L'OTARIE

[1] Poeping, Bull. Féruss., t. XIX, p. 100.

[2] Voyage aux terres australes, t. II, p. 54.

[3] *Otaria tota cinerea ; membris nigricantibus ; pilis capitis et colli rudibus et longis, sub coactis ; fulvis.*

AUSTRALE (*otaria australis*, Quoy et Gaim.[1]), a le corps gris, avec des reflets jaunâtres. Ses moustaches sont blanches, et les poils du corps, même ceux du cou, sont courts et serrés. Ce phoque habite le port du Roi-Georges, à la Nouvelle-Hollande.

[1] *Otaria, corpore suprà griseo, subtus fulvo; collo crasso; artubus infrà nigricantibus.*

LES MARSUPIAUX ou ANIMAUX A BOURSES.

Les animaux de cette famille ont vu s'accroître singulièrement leur nombre depuis quarante années, notamment depuis l'établissement des Anglois à la Nouvelle-Galles du sud, et par suite des explorations dirigées sur les côtes de la Nouvelle-Hollande. Avant 1789, on ne connoissoit que les didelphes ou filandres de l'Amérique, mentionnés par Marcgrave et Pison, et le phalanger des Moluques, décrit par Valentin, et figuré par Séba. Buffon lui-même n'a connu que six *didelphes* : le sarigue des Illinois ou à longs poils, le crabier, l'opossum, le cayapollin ou le filandre de Surinam, la marmose et le toan, un *chironecte*, la petite loutre de la Guyane, et deux *phalangers* ou couscous, le phalanger mâle, et le couscous roux que cet auteur prenoit pour la femelle de son phalanger. Aujourd'hui les naturalistes connoissent un grand nombre d'espèces renfermées dans douze genres nettement circonscrits.

Aucune famille de mammifère n'a donné lieu à plus d'écrits que celle des marsupiaux. La plupart des idées extravagantes émises sur son mode de génération sont déjà oubliées ; mais ce qu'on peut admettre de plus positif dans la double nutrition

des petits, dans l'acte dit de la marsupialité, est que cet acte s'opère à l'aide d'une duplicature de la peau du ventre qui renferme les organes de la lactation, et qu'après la fécondation les embryons contenus dans la matrice, ayant pris un certain accroissement, se trouvent expulsés de l'utérus, et soumis à un autre mode de vitalité purement externe. Ces embryons, encore peu développés, sont alors collés aux tétines renfermées dans la poche marsupiale qui les protége et les garantit des influences extérieures, tandis que les mamelons s'allongent et les abreuvent d'un lait nourricier. Puis, à une époque plus avancée, les petits, plus robustes, peuvent abandonner le sein qui les allaite, se familiariser avec l'air extérieur, développer leurs facultés instinctives, et se blottir au moindre signe de danger dans cette poche protectrice que leur mère referme sur eux, en usant, pour sauver elle et sa famille, des voies de prudence que la nature lui a départies. On ignore au juste comment les embryons abandonnent la matrice pour être portés dans la poche marsupiale, bien que M. Owen, par exemple, admette des canaux péritonéaux, à travers lesquels s'opère le déplacement, et qu'il a découverts en disséquant un kangourou femelle [1]. Des os particuliers, dits marsupiaux, servent d'appui aux parois de cette poche, bien qu'ils existent également chez les mâles, et ceux-ci présentent la

[1] Proceed. of the zool. soc. I, p. 159.

singularité d'avoir le scrotum pendant en avant de la verge.

Les marsupiaux se ressemblent par des formes générales telles, qu'il seroit fort difficile de les séparer, sans les dissemblances profondes fournies par les dents, le tube digestif, et par suite le genre de vie, et par les pieds. On trouve donc parmi eux de vrais insectivores, des carnassiers, des rongeurs, des herbivores, des édentés. Les vrais sarigues sont du Nouveau-Monde, les phalangers des grandes îles malaisiennes, les péramèles de la Papuasie et de la Nouvelle-Hollande; puis tous les autres genres appartiennent exclusivement au continent justement nommé *Australie*.

Ainsi, par leurs incisives petites et rudimentaires, leurs longues canines, leurs arrière-molaires hérissées de pointes, les *sarigues*, les *chironectes* et les *phascogales* sont insectivores; les *thylacines* et les *dasyures* sont carnivores; les *péramèles* ont des ongles fouisseurs.

Les incisives larges et tranchantes, les canines d'en bas rudimentaires font des *phalangers* et des *petaurus* des animaux plus phytophages qu'entomophages.

Les *potorous* sont frugivores, et manquent de canines à la mâchoire inférieure; les *kangourous* sont complétement herbivores et n'ont pas de canines du tout, et de même que le potorous ils rappellent les gerboises par l'extrême alongement de leurs membres postérieurs, et par le développement de leur

queue. Enfin les *koalas* et les *phascolomes* vivent d'herbes et sont de véritables rongeurs sous plusieurs rapports.

Les DIDELPHES (*didelphis*, L. [1]) forment un genre très naturel dont les espèces sont répandues dans toute l'Amérique intertropicale, et dans les zones tempérées aussi bien au nord qu'au sud. Ce sont des animaux nocturnes, répandant une odeur fétide, se tenant sur les arbres où ils poursuivent les oiseaux, se nourrissant d'œufs, de fruits et d'insectes. Quelques sarigues ont en place de poche marsupiale un repli longitudinal de la peau sur chaque côté du ventre. Les espèces inconnues à Buffon sont les suivantes :

1° Le SARIGUE D'AZARA (*D. Azaræ*, Screb. [2]) ou GAMBA, qui se trouve au Paraguay et au Brésil, et

[1] *Philander*, Briss.; *sipalus*, Fisher ; sarigue vient de *carigueia*, nom que donnent à ces animaux les Brésiliens, suivant Marcgrave. Au Paraguay on les nomme *micouré*, *manicou* dans les îles Caraïbes, *opossum* aux Etats-Unis, *thlaquatzin* au Mexique, d'après Fernandez. Les anciens Mexicains leur donnoient le nom de *chouchouacha* et les adoroient, ainsi que semble le prouver ce passage d'un voyage à Mexico :

« Sur un autel placé en face de la porte orientale, de manière à » recevoir les premiers rayons du soleil levant, s'élevoit une idole » représentant un *chouchouacha*. Cet animal, de la grosseur d'un » cochon de lait, a le poil du blaireau, la queue du rat, les pates » du singe : la femelle porte sous le ventre une poche où elle nour- » rit ses petits. A droite de l'image du *chouchouacha* étoit la figure » d'un serpent à sonnettes, à gauche un marmouset grossièrement » sculpté. »

[2] Temm., p. 30 ; *Micouré premier*, d'Azara, Par.; *didelphis aurita*, Wied, It. ; fig. Dict. classiq. d'hist. nat.

qui diffère du sarigue opossum (*D. virginiana*, Shaw), par la teinte noire intense de son museau et de ses oreilles, et par sa longue queue. 2° Le DIDELPHE DE LA CALIFORNIE (*D. californica*, Benn.), à pelage laineux, la pointe de chaque poil noire, tandis que les longues soies sont blanches, la face d'un pâle-brun-noirâtre; le pourtour des yeux foncé, les lèvres et les joues blanches. Sa taille est de douze pouces, la queue longue également de seize pouces. Habite la Californie. 3° Le QUICA (*D. quica*, Natt.), qui vit au Brésil. Le mâle est gris en dessus, blanc en dessous, la femelle est fauve-noirâtre, passant au roux sous le corps. La queue aussi longue que le corps et blanche à son extrémité. 4° Le DIDELPHE MYOSURE (*D. nudicaudata*, Geoff.[1]), à très grandes oreilles, à pelage doux, serré, très court, brun-roussâtre en dessus, blanc-roussâtre en dessous. Sa queue ressemble à celle du rat ordinaire par sa nudité. Cet animal est rare à la Guyane et commun au Brésil. 5° Le DIDELPHE GRIS (*D. grisea*, Desm.[2]), qui diffère peu du cayopollin. Son pelage est gris en dessus, blanchâtre en dessous, le pourtour des yeux cerclé de noir et de blanc. La queue très longue. Cette espèce se tient dans les creux des arbres au Paraguay. 6° Le DIDELPHE A TÊTE COURTE (*D. breviceps*, Benn.[3]), à pelage laineux, à museau brun-noirâtre-clair, une

1 *D. myosuros*, Temm. 38; Wied.
2 Le micouré 4e, d'Azara, Par.
3 *Proceed.*, t. III, p. 40.

bande oculaire noire allant du nez aux oreilles. La queue, aussi longue que le corps, a douze pouces. Habite la Californie.

Parmi les espèces qui n'ont que des plis sur le ventre, il faut ranger : 1° Le DIDELPHE CENDRÉ (*D. cinerea*, Wied [1]), de la taille du rat ordinaire, et ayant comme lui une grande partie de la queue nue, un pelage court et épais, gris-cendré-clair en dessus, blanchâtre en dessous, roussâtre sur la poitrine. Cet animal a été découvert au Brésil par le prince Maximilien de Wied Neuwied. 2° Le SARIGUE DORSAL (*didelphis dorsigera*, L., Temm., p. 48), de la taille d'un rat, à queue grêle, brune dans sa partie dénudée. Les yeux enveloppés par une tache marron. Son pelage est fin, court, peu fourni, gris-brun. Le front est blanc-jaunâtre ainsi que les joues. De Surinam. 3° Le didelphe de Cuvier (*D. Cuvieri*), est une espèce fort voisine de la marmose, et dont on rencontre les débris dans les carrières à plâtre de Montmartre. 4° La musaraigne du Brésil de Buffon est pour les naturalistes modernes le *didelphis tristriata* (Kuhl), long de sept pouces, la queue y étant comprise pour deux, son pelage roux-brunâtre plus clair en dessous, et marqué en dessus de trois bandes noires. 5° Le TOUAN de Buffon paroît être le *D. tricolor* (Geoff.) distinct du *D. brachyura* de Screber, qui vit à Monte-Video, à pelage gris-fauve en dessus, le ventre et les pieds

[1] Temm., Monog., p. 46.

blancs. La queue n'atteint que la moitié du corps. 6° Le DIDELPHE LANIGÈRE (*D. lanigera*, Desm.[1]) à pelage laineux, couleur de tabac d'Espagne en dessus, blanc en dessous, ayant la queue triangulaire à la naissance, beaucoup plus longue que le corps, et qui vit au Paraguay. 7° Enfin le DIDELPHE NAIN (*D. pusilla*, Desm.[2]), gris de souris en dessus, blanchâtre sous le corps, ayant une queue grêle, nue et blanchâtre. Il vit également dans le Paraguay.

Les CHIRONECTES (*chironectes*, Illig.), forment le deuxième genre de la famille des marsupiaux. On n'en connoît qu'une espèce d'Amérique, décrite sous le nom de *didelphis palmata* par M. Geoffroy, et sous celui de *petite loutre de la Guyane* par Buffon. Le mot *chironectes* indique la palmure des mains qui servent en effet à la natation.

Les THYLACINES (*thylacinus*, Temm.) sont les plus grands animaux carnassiers de la Nouvelle-Hollande, où ils semblent remplacer notre loup.

Lorsque les expéditions européennes visitèrent pour la première fois le continent austral, des ornithorhynques, des échidnés, des kangourous, se présentèrent à leur regard, et les étonnèrent par la bizarrerie de leurs formes. Rien sur ce sol singulier ne rappeloit les animaux des autres parties du monde; toutefois, après quelque temps de colonisation, plusieurs Anglois parlèrent dans leurs rela-

1 Micouré laineux, Azara.

2 Micouré nain, Azara.

tions de *loups* qui vivoient sur la terre de Diémen; mais l'existence de ces carnassiers austraux resta douteuse, jusqu'à ce que M. Harris en ait publié une description accompagnée de figures qu'on trouve insérée dans le neuvième volume (pl. 19) des Transactions de la société linnéenne de Londres. M. Desmarest reproduisit le dessin gravé en noir de M. Harris dans la planche n° 7, feuille 3, de ses figures supplémentaires pour l'Encyclopédie.

L'intérêt, dont est pour la science l'animal qui nous occupe, nous a engagé à en donner une représentation coloriée, d'après le bel individu qui orne les galeries du Muséum.

Le THYLACINE DE HARRIS (*thylacinus Harrisii*, Temm.[1]) a été séparé du genre dasyure, *dasyurus*, Geoff., par M. Temminck. Ce nom vient du grec θύλαχος, qui veut dire bourse, et il convient à tous les marsupiaux. Déjà M. Harris avoit entrevu quelques-uns des points de rapprochement qui unissent cet animal avec les espèces du genre *canis*, en lui donnant le nom spécifique de *cynocephalus*, tout en lui appliquant abusivement le nom générique de *didelphis*, à cause de sa poche abdominale, quoique les didelphes soient tous de l'Amérique.

Le thylacine a quarante-six dents, c'est-à-dire

[1] Monog., t. I, p. 63; *didelphis cynocephala*, Harris, Trans. soc. linn., t. IX; *dasyurus cynocephalus*, Geoff.; Desm., esp. 401; Cuv., Règ. an., t. I, p. 178; *thylacinus Harrisii*, Lesson, Cent. zool., pl. 2. (Atlas, pl. 26.)

huit incisives, deux canines, quatorze molaires à la mâchoire supérieure et six incisives; deux canines et quatorze molaires au maxillaire inférieur. Les incisives supérieures occupent une sorte de demi-cercle, et sont séparées sur la ligne médiane par un petit intervalle libre. Les canines et les dernières molaires sont assez semblables à celles des chiens et des chats; mais les premières mâchelières sont puissantes et hérissées sur leur couronne de trois tubercules.

Les extrémités sont terminées en devant par cinq doigts, et en arrière par quatre seulement, et tous sont armés d'ongles forts, puissants, presque droits et un peu obtus à leur sommet. Le museau est assez pointu, terminé par un muffle assez analogue à celui des chiens, et divisé au milieu. Les narines sont latérales et très ouvertes. La queue est pointue, garnie de poils courts, et comme comprimée à l'extrémité.

Le thylacine de Harris est grand comme un loup de médiocre taille, mais son corps est proportionnellement plus long et aussi plus bas sur jambes. Il marche sur les doigts à la manière des digitigrades, en appliquant parfois le talon sur le sol comme les plantigrades. La verge du mâle, dont le gland est bifurqué, est placée en arrière du scrotum, et celui-ci semble se cacher dans un repli sacciforme de la peau placé entre les cuisses : il est couvert de poils courts, serrés, rougeâtres en dessus, et nu en dessous. Le museau est alongé, un peu

resserré sur les côtés, et terminé par une bouche très fendue. Ses oreilles sont larges à la base et arrondies à leur sommet, et les yeux sont dirigés presque de face au lieu d'être latéraux. Le pelage de cet animal se compose de poils lisses, très rudes, courts, un peu plus longs sur le cou, plus serrés sur le dos, et de nature plus mollette sur le ventre. Il est de couleur gris-brun-jaunâtre, pointillé de noirâtre, passant au jaune sur les joues. Mais ce qui rend remarquable le thylacine, sont douze ou seize larges bandes d'un noir profond qui occupent régulièrement la partie postérieure du corps, depuis le dos jusqu'à la naissance de la queue, et qui descendent sur les cuisses. Une bande longitudinale noire suit l'épine dorsale et reçoit toutes les autres bandes noires qui la traversent. Le dessous du corps et le dedans des membres est d'un gris-clair, que relève le rouge des parties dénudées des organes de la génération. La queue, moins longue que le corps, est d'abord arrondie, puis s'aplatit vers son extrémité que termine une légère touffe de poils : et cette forme a fait penser à M. Geoffroy Saint-Hilaire que le thylacine était un quadrupède nageur.

Les dimensions d'un thylacine ordinaire, mesuré par M. Temminck, ont offert :

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur totale.	5	2	5
——— de la queue.	1	7	2
——— de la tête.	8	11	»
——— du nez à l'œil.	4	6	»
Hauteur des oreilles.	3	6	»
——— du corps aux épaules.	1	4	7
——— à la croupe.	1	5	7

Le thylacine de Harris vit exclusivement à la terre de Diémen ou Tasmanie, sur les bords de la mer. Il ne quitte guère les rivages dont les rochers lui servent de retraite, et se nourrit de cétacés échoués, de phoques qu'il poursuit et aussi de kangourous, de poissons et de crabes laissés sur les grèves. Ses mœurs et ses habitudes sont inconnues, et on doit désirer que quelque naturaliste, établi à Hobart-Town, veuille bien s'en occuper.

M. Cuvier a présenté à l'Institut des os de thylacine, en tout semblables à ceux de l'espèce qui habite nos antipodes, découverts à l'état fossile dans les carrières à plâtre de Montmartre.

Les PHASCOGALES (*phascogale*, Temm.) ont encore été séparés des *dasyures* pour y placer primitivement un petit animal décrit sous le nom de *dasyurus penicillatus*. Les caractères que M. Temminck donne à ce nouveau genre sont pris de l'organisation ou des formes du système dentaire, qui présente deux incisives mitoyennes, dont les deux supérieures sont saillantes, épaisses, arrondies, pointues au bout, convergentes à la pointe, et séparées des incisives latérales par un espace vide. Les inférieures sont un peu couchées en avant, et sont du double plus grandes que les latérales. Les incisives latérales sont au nombre de trois en haut et de chaque côté, et de deux en bas : elles sont petites, égales et bien rangées. Le nombre total des incisives est donc de huit en haut et de six en bas. Les canines sont de moyenne gran-

deur, celles d'en bas sont les moins fortes. Les molaires sont au nombre de sept de chaque côté, dont trois fausses molaires, coniques, très pointues et cannelées intérieurement; les quatre vraies molaires sont triangulaires, plus hérissées, et moins égales entre elles que dans les sarigues. Le nombre total des dents du genre phascogale est donc de quarante-six. Temminck, jugeant du genre de nourriture par la forme dentaire, pense que les phascogales doivent être insectivores, et que l'arrangement des incisives donne à ces animaux une apparence de boutoir comme dans les sarigues, dont ils doivent être les représentants dans l'Australie. Ils diffèrent des dasyures, suivant lui, 1° par le nombre des molaires, les phascogales en ayant sept, tandis que les dasyures n'en ont que six, et par les incisives, qui chez les premiers sont inégales et de deux sortes, tandis que chez les seconds elles sont disposées sur une seule rangée. Les dasyures vrais n'ont point de boutoir et leurs oreilles sont couvertes de poils.

Les deux espèces connues sont : 1° Le PHASCOGALE A PINCEAU (*phascogale penicillata*, Temm.), un peu plus gros qu'un surmulot à queue très touffue, à pelage uniforme cendré, court, laineux, épais, plus clair en dessous. Il se tient sur les arbres à la Nouvelle-Hollande. 2° Le PHASCOGALE NAIN (*Ph. minima*, Temm.), plus petit que le lérot d'Europe, à pelage cotonneux, dense, et d'un roux uniforme. Il habite la pointe

méridionale de la Tasmanie ou terre de Van-Diémen.

Les DASYURES (*dasyurus*, Geoff.), dont le nom tiré du grec, δασῦς et οὐρὰ, signifie *queue-velue*, ont deux incisives et quatre molaires de moins que les sarigues à chaque mâchoire, ce qui porte le nombre de leurs dents à quarante-deux. Leur tête est très conique, pointue; leurs oreilles sont médiocres, couvertes de poils; leurs pieds de derrière ont le pouce réduit à un simple tubercule qui manque même parfois, leur queue garnie de longs poils n'est pas prenante. En un mot, par leur facies général, ce sont des renards, et ils semblent remplacer ces animaux sur le continent de la Nouvelle-Hollande. Ils vivent d'insectes, de cadavres, et s'insinuent dans les maisons des colons, où leur voracité les fait redouter. Les espèces que l'on doit admettre sont : 1° Le *spotted martin* de Phillipp, ou DASYURE TACHETÉ de Peron [1] (*dasyurus macrurus*, Geoff.), grand comme un chat, brun tacheté de blanc, se tenant sur les bords de la mer, aux alentours du port Jackson, et il dépèce les animaux morts rejetés sur les rivages par les flots. 2° L'OURSIN (*D. ursinus*, Geoff. [2]), dont le pelage se compose de longs poils grossiers, noirs, avec quelques taches blanches; la queue de moitié plus courte que le corps, presque nue en dessous. Il vit sur le bord de la mer à la

1 Atlas, pl. 33; Screb., pl. 152, B. a.

2 *Didelphis ursina*, Harris, Trans. Soc. linn., t. IX, pl. 19, f. 2 : Encycl., pl. 7, fig. 6, suppl.

terre de Diémen; sa taille est celle du blaireau. 3° Le MAUGÉ (*dasyurus Maugei*, Geoff. [1]), de la taille du putois, olivâtre en dessus, cendré en dessous, moucheté de blanc; la queue unicolore. Sa voracité est très grande, il chasse la nuit aux environs du port Jackson. 4° Le VIVERRIN (*D. viverrinus*, Geoff. [2]), brun-noir, moucheté de blanc, du port Jackson. 5° Le TAFA (*D. tafa*, Geoff.), ou *topoa-tafa* de J. White, qui diffère à peine du précédent, et qui pourroit bien n'en être qu'une variété d'âge. Son pelage est brun, non moucheté, et sa taille est plus mince que celle du viverrin. Il habite également le pourtour boisé et rocailleux du vaste port Jackson, à la Nouvelle-Galles du sud.

Les PÉRAMÈLES (*perameles*, Geoff.) ont été décrits t. IV, p. 478 et suiv. de ce supplément. Nous ajouterons aux espèces australiennes, jusqu'à ce jour les seules connues, le *kaloubou* (*perameles doreyanus* [3]), de la Nouvelle-Guinée. Nous avons signalé ce *kalubu* ou *kaloubou* dans l'île de Waigiou, et nous l'avons décrit dans la partie zoologique du Voyage de *la Coquille* (t. I, part. 1, p. 123), d'après des notes, ayant perdu, dans le naufrage de M. le docteur Garnot, sur la côte du cap de Bonne-Espérance, la seule dépouille que nous avions pu nous procurer. Ce péramèle a la queue nue, le corps

1 Quoy et Gaim., Ur., pl. 4, p. 54.

2 *Spotted opossum*, Philipp, It.; atlas, pl. 25.

3 Quoy et Gaim., Astrol. zool., t. I, p. 100, pl. 16, fig. 1 à 5.

épais, brun en dessus, fauve en dessous, les oreilles larges et arrondies, les poils planes, rugueux, lancéolés. Adulte ses dimensions vont jusqu'à dix-huit pouces, tandis que sa queue n'a que trois pouces. MM. Quoy et Gaimard trouvèrent cet animal sur les bords du havre de Dorey [1].

Les PHALANGERS (*phalangista*, Cuv.) ont été l'objet de notre étude au tome IV, p. 445 de ce complément. Nous ajouterons deux espèces nouvelles, décrites par M. Ogilby [2], et qui viennent prendre place à côté du phalanger oursin : l'une (*phalangista fuliginosa*) a le pelage crépu, en entier brun de suie, une queue longue, couverte de poils et d'une seule couleur dans toute son étendue. L'autre (*Ph. xanthopus*), a son pelage très touffu, d'un gris de cendre-blanchâtre en dessus, passant au blanc-sale en dessous. Les pieds sont jaune-roux. La queue est terminée de blanc. On ignore de quel point de l'Australie ces deux animaux proviennent. M. F. Cuvier a également enrichi ce genre du PHALANGER DE BOUGAINVILLE (*Ph. Bougainvillei*, Règ. an.), grand comme un écureuil, cendré dessus, blanc dessous, ayant la moitié terminale de la queue noire, et l'oreille à moitié blanche.

Les PÉTAURUS (*petaurus*, Shaw; *phalangista*, Illig.), ou phalangers volants, rappelant dans les marsupiaux, par suite de l'extension de la peau des flancs entre les membres, les pelatouches de l'ordre

[1] Shaw a figuré le *P. obesula*, t. VIII, p. 298 de ses Misc.
[2] *Proceed*, I, p. 135.

des rongeurs. Ils ont été décrits t. IV, p. 435 et suiv. de ce complément.

Les POTOROOS ou mieux POTOUROUS (*hypsiprymnus*, Illig.), ont également été décrits t. IV, p. 489. Depuis notre travail, M. Ogilby a fait connoître une nouvelle espèce (*H. setosus*[1]), qui a été découverte sur les bords de la rivière des Cignes-Noirs, sur la côte occidentale de la Nouvelle-Hollande. Les habitants de Sidney l'appellent *bettang kangaroo* : son pelage fauve-cendré tire sous le corps au blanchâtre. Ses oreilles sont amples, nues et noires. Sa queue, médiocrement longue, est grêle, squammeuse, et légèrement recouverte de poils courts et rigides.

Les KANGUROOS, ou mieux CANGOUROUX (*macropus*, Shaw[2]), sont des marsupiaux dont une seule espèce vit à la Nouvelle-Guinée, tandis que toutes les autres sont propres aux terres australes; ils sont complétement privés de dents canines, et représentent, à la Nouvelle-Hollande, les gerboises de l'ancien continent, et nous devons dire que la première espèce de kangourou, que Cook figura en 1779, fut classée avec les *yerbua*, par l'extrême alongement du train de derrière, ce qui lui valut, de Shaw, le nom de *macropus*, qu'Illiger changea plus tard en *halmaturus*. L'inégalité dans les proportions des

[1] Ogilby, Proceed., I, 149.

[2] *Halmaturus*, Illiger (queue propre à sauter); *kangurus*, Lacép.; Geoffroy Saint-Hil., sur la gestation des kangourous, Ann. sc. nat., t. IX, p. 341: Férussac, Bull., t. XXIII, p. 265; sur les glandes mammaires, Bull., t. XXIII, p. 266.

membres rend donc la progression à quatre pates fort difficile, tandis qu'elle facilite l'action de sauter. Les pieds de derrière possèdent une puissance musculaire des plus énergiques, et les kangouroux s'en servent, pour frapper leurs ennemis, avec une force dont on ne les croiroit pas susceptibles. Les kangouroux sont méchants par nécessité, doux par caractère, entièrement herbivores, et s'apprivoisent au point d'être de la plus grande familiarité. Leur pelage éprouve des variations telles, qu'il est fort difficile d'en tirer de bons caractères pour la distinction des espèces.

Buffon n'a connu qu'une espèce de ce genre, le kangourou géant[1], et cependant Valentin[2] et le voyageur Lebruyn[3] avoient sous le nom de *filander*, de *pélandoc* d'*Aroë*, ou de lapin des îles d'Arou des Malais, décrit assez nettement une espèce que Gmelin nommoit *didelphis Brunnii*, et que Screber figura pl. 153 de ses portraits d'animaux. Nous appelâmes les premiers l'attention sur ce mammifère, que nous retrouvâmes à la Nouvelle-Guinée, où les Papous le nomment *podin*[4], et que viennent de représenter MM. Quoy et Gaimard dans la partie zoologique du Voyage de *l'Astrolabe*[5]. Son pelage

1 *Didelphis gigantea*, Gm.; *macropus major*, Shaw.

2 Amboina, t. III, p. 272.

3 Voy. aux Indes, t. I, p. 347, fig. 213.

4 Zool. de la Coq., t. I, p. 163; *macropus veterum*, Less. Man. 1827, p. 227; Fisher, Synop., p. 283.

5 Atlas, pl. 20, t. I, p. 116. *K., capite longo, obtuso; corpore suprà fusco-griseo, infrà griseo-fulvo; membris robustis; auribus minimis.*

est gris-brun en dessus, gris-fauve en dessous. Son museau est largement rosé. Il a vingt-deux pouces de longueur, et la queue a douze pouces. Il habite les Moluques, l'île de Waigiou et la terre des Papous. Les naturels nous donnèrent ce mot *podin* pour nom indigène, et *kopenn* à MM. Quoy et Gaimard.

Les vrais kangourous des terres australes sont : 1° Le GÉANT (*macropus giganteus*, Shaw [1]), ou kangourou à moustaches, qui est le plus grand des mammifères que nourrit la Nouvelle-Hollande, car il atteint jusqu'à six pieds de hauteur. Les colons le recherchent pour sa chair, bien qu'elle soit un peu coriace. Son pelage est gris-clair, moins foncé en dessous ; ses extrémités sont noires. Il vit en troupes, que l'on dit être conduites par de vieux mâles, et fait des bonds énormes quand il veut fuir. Il s'est éloigné des environs de Sidney, au fur et à mesure que les colons abattoient les forêts, et se trouve relégué aujourd'hui au delà des plaines de Bathurst et des Montagnes Bleues. 2° Le KANGOUROU PORTE-LAINE (*M. laniger* [2]), à pelage laineux, frisoté, entièrement d'un beau roux-cannelle, des alentours du port Macquarie. 3° L'ENFUMÉ (*M. fuliginosus*), d'un brun fuligineux uniforme, le sommet de la queue excepté, qui est roux. 4° Le BANKSIEN (*M. Banksianus*), encore peu connu, d'un roux-vif, ayant des taches fauves sur la tête, et que les nègres des Montagnes Bleues nomment *waring*.

1 Misc., 1790, t. I, pl. 33.
2 Quoy et Gaim., Ur., pl. 9, p. 65.

5° Le RUFICOL (*M. ruficollis*), blanchâtre sur le corps et les flancs, le cou en arrière, d'un roux-vif, de l'île King. 6° Le ROUXGRIS (*M. rufo-griseus*), roussâtre en dessus, plus clair en dessous, les pieds et le bout de la queue fauves, de la Nouvelle-Hollande, sans indication précise de localité. 7° L'EUGÈNE (*M. Eugenii*), blanc-fauve, roux en devant, blanchâtre en dessous, de l'île d'Eugène, où il vit par troupes. 8° L'OUALABAT (*M. ualalabus* [1]), ou kangourou de buisson des colons de Sydney, décrit avec détails t. IV, p. 502 de ce complément. 9° Le K. DE LABILLARDIÈRE (*M Billardieri*), à oreilles courtes, à pelage blanchâtre, lavé de fauve, tirant au roussâtre en dessous, de la terre de Van-Diémen. 10° Le *bagari* des nègres australiens, le *silver* ou *brush kanguroo* des colonistes (*M. elegans*, Lamb. [2]), médiocre, à pelage satiné, les oreilles obtuses, et les pieds de devant pentadactyles. Il est excessivement rare, et vit solitaire. 11° Le KANGOUROU A COURTE QUEUE (*M. brachiurus* [3]), brun, tacheté de noir, roux sur le ventre, ayant des poils longs et droits, de petites oreilles arrondies, et une queue très courte. Il habite le port du Roi-Georges. Il n'a guère que vingt-cinq pouces de longueur, et la queue n'a que sept pouces et demi.

M. F. Cuvier réserve le nom d'*halmaturus* aux kangourous, dont la queue est dénudée, et qui ont de chaque côté cinq molaires.

[1] Lesson, Zool. Coq., pl. 7, p. 161.
[2] Linn. Trans., t. VIII, pl. 16, p. 318.
[3] Quoy et Gaim., Astrol., pl. 19, p. 114.

Cette petite tribu ne renferme que deux espèces : 1° Le KANGOUROU A BANDES (*K. fasciatus*, Péron [4]), d'un roux-grisâtre, rayé en travers sur le dos de bandes rousses et fauves, la queue terminée de noir. Il vit sur l'île Bernier. 2° Le K. THÉTIS (*H. thetidis*, F. Cuv.), roux-cendré, plus clair en dessous; les flancs blanc-jaunâtre, les côtés du cou rouges, la queue noire, écailleuse. Le corps mesure vingt-cinq pouces, et la queue vingt. Il est de la Nouvelle-Galles du sud.

Les KOALA (*lipurus*, Goldf. [2]), COALA OU KOLOK, ont le corps trapu, les jambes courtes, nul vestige de queue, cinq doigts aux extrémités antérieures, se partageant en deux groupes pour saisir le pouce et l'index d'un côté, les trois autres doigts de l'autre. Le pouce manque aux pieds de derrière, et les deux premiers doigts sont réunis comme chez les phalangers et les kangourous. Les ongles sont forts et très propres à fouir. La seule espèce connue, dont M. Griffith a donné une figure que nous avons reproduite [3], est le KOALA OU WOMBAT DE FLINDERS (*lipurus cinereus*, Gold. [4]), cendré, le museau noir. La mère porte son petit sur son cou, se tient dans les arbres ou dans les terriers qu'elle se

4 Péron et Les., Voy. pl. 27. (Atlas, pl. 35—1.)

1 Buffeuil, Voyage de la Thétis, avec figure peinte par Bessa.

2 *Phascolarctos*, de Blainv.; *koala*, G. Cuv.; *merodactylus*, Cuv.; *wombatus*, Knox.

3 Atlas, pl. 31.

4 *Phascolarctos fuscus*, Desm.; Screb., pl. 55, A.

creuse, sur la côte méridionale de la Nouvelle-Hollande.

Les PHASCOLOMES (*phascolomys*, Geoff.) ne renferment qu'une espèce, le *wombat* de Péron et Lesueur, que l'on trouvera décrite avec détails au t. IV, p. 500 de ce complément, et figurée dans l'atlas, pl. 37.

LES MONOTRÊMES OU LES PARADOXAUX.

Les monotrêmes [1] sont de tous les mammifères ceux qui présentent l'organisation la plus paradoxale ou la moins normale. Des volumes entiers ont déjà été écrits à leur sujet, et les plus vives controverses ont été émises sur leur organisation et sur les fonctions qui en découlent. C'est surtout leur mode de reproduction qui a fait naître le plus de doutes. Quant à leur classification, les idées sont loin d'avoir arrêté la place qu'ils doivent occuper dans la série animale. M. Cuvier place les monotrêmes à la suite des *édentés*, de Blainville [2], dans une sous-classe des *didelphes anomaux*, à la fin de la série des mammifères. M. Latreille les rejette dans sa seconde classe, en les séparant en deux ordres : les macroglosses, l'*échidné*, et les pinnipèdes, l' *ornithorhynque*. Enfin, quelques auteurs les placent sur les confins des oiseaux et des reptiles, comme un lien intermédiaire qui les unit aux animaux à mamelles.

Les monotrêmes n'ont donc qu'un cloaque et une

[1] « *Monotrêmes*, nom d'un ordre d'animaux qui tient autant des » mammifères que des oiseaux : cet ordre ou classe est composé des » genres *ornithorhynque* et *echidné*.» Geoff. Saint-Hil., Phil. anat., t. I.

[2] Dissertation sur la place que la famille des ornithorhynques et des echidnés doit occuper dans les séries naturelles, thèse in-4, 1812.

ouverture extérieure pour la semence, l'urine et la défécation. Ils n'ont pas de poche abdominale, mais la présence des os marsupiaux atteste l'état rudimentaire ou l'ébauche de cette poche. L'urèthre s'ouvre dans le cloaque, et dans le repos la verge enveloppée d'un fourreau peut sortir par une ouverture qui en occupe le fond. Deux canaux tiennent lieu de trompes et de matrice, et s'ouvrent chacun par un double orifice dans le canal uréthrale, qui est largement ouvert dans le cloaque. Leur génération est ovi-vivipare, et l'enveloppe de l'œuf, membraneuse, se déchire pour laisser sortir le fœtus. On ignore comment peut s'opérer la lactation. Meckel indique comme glandes mammaires des corps glanduleux occupant les côtés du corps, et que M. Geoffroy [1] regarde comme l'analogue de l'appareil que présentent les musaraignes, les desmans; glandes qui sécrètent un liquide odorant, et probablement huileux, destiné à rendre la peau des animaux qui vont dans l'eau peu impressionnable à de longues immersions [2]. Enfin, les mêmes anomalies que présentent les parties molles se reproduisent dans le squelette, et une clavicule commune aux deux épaules est tout-à-fait l'équivalent de l'os de la fourchette chez les oiseaux. De plus, les mâles ont aux pieds de derrière un ergot particulier percé d'un tube, et qui aboutit par des canaux à une glande occupant la région interne de la cuisse. On

[1] Mém. lu à l'Ac. des Sc., 3 janvier 1827.

[2] Ann. sc. nat., t. II, p. 75.

a supposé que cette glande sécrétoit un fluide vénéneux, bien qu'on n'ait aucun exemple d'accidents survenus par suite de blessures [1].

Tout est donc anomal dans les monotrêmes; leurs mâchoires sont sans dents, à moins qu'on ne prenne pour des dents, chez les ornithorhynques, deux tubercules fibreux, aplatis et quadrilatères, n'ayant ni matière osseuse, ni émail dans leur texture. Leurs pieds sont tous terminés par cinq doigts, leurs membres courts. Ils vivent exclusivement à la Nouvelle-Hollande.

Les ÉCHIDNÉS (*echidna*, Cuv.; *tachyglossus*, Illig.) ont leur museau alongé et mince, terminé par une bouche très petite, à travers laquelle passe une langue très extensible, à la manière de celle des fourmiliers; aussi leur a-t-on donné le nom de *fourmiliers épineux*. Leur corps est ramassé, recouvert de forts piquants, parfois entremêlés de poils, comme celui des *hérissons*. Leur palais est garni de quelques petites épines qui remplacent les dents dont sont privées les mâchoires. Leurs pieds courts sont terminés par cinq ongles fouisseurs très robustes. Leur queue est à peine apparente, et leur verge présente à son sommet quatre tubercules. Ce sont des animaux nommés *hedges-hogs*, *cochons de buissons* ou *hérissons* par les Anglois colonistes de la Nouvelle-Galles du sud et de la terre de

[1] M. Bennett affirme, dans une lettre écrite à M. Owen, avoir tué une femelle dont la glande mammaire très-développée sécrétait du lait. (Proceed., I, p. 82.)

Diémen, seules contrées où l'on ait rencontré ces animaux. C'est principalement dans les Montagnes Bleues que se tiennent les échidnés qui vivent d'insectes, et surtout de fourmis qu'ils saisissent avec leur longue langue gluante. Ils se tiennent cachés sous terre lors des sécheresses, ne sortent qu'au temps des pluies, et peuvent supporter sans inconvénients de longs engourdissements. Ils se roulent en boule, à ce que l'on assure, au moment du danger. Les deux espèces admises dans ce genre ne sont regardées, par beaucoup de zoologistes, que comme des variétés d'âge, de sexe ou de localité d'une unique espèce. Shaw en donne la première figure [1] sous le nom de fourmilier épineux; sir Éverard Home le distingua par l'épithète d'ornithorhynque hérisson [2]. C'est l'*echidna histrix* de Cuvier, recouvert en entier par de gros piquants. On en a distingué, sous le nom d'*echidna setosa*, une variété ou une espèce dont les piquants sont entremêlés et à moitié cachés par des poils épais, nombreux et de couleur marron [3].

Les ORNITHORHYNQUES (*ornithorhynchus*, Blum. [4]) sont remarquables par l'étrangeté de leur museau

[1] (Atlas, pl. 52) : *Myrmecophaga aculeata*, Shaw, Nat. misc., t. III, pl. 109.

[2] *Ornithorhynchus aculeatus.*

[3] Consultez pour l'anatomie de l'échidné Quoy et Gaim., Zool. de l'Astrol., t. I, p. 118, et pl. 21 : Owen, Proceed., t. II, p. 179 : sur ses mœurs, Garnot, Ann. sc. nat., t. VI, p. 504.

[4] Mag. de Voigt, 1800. Le nom d'ornithorhynque a prévalu, bien que Shaw, six mois avant Blumenbach, lui ait consacré le nom de *platypus* (Atlas, pl. 53) ; *dermipus*, Wiedem.

élargi, aplati, et ayant sur ses bords des lamelles transverses comme le bec de certains canards. Des tubes fibreux remplacent les dents au fond de la bouche. Leur corps bas, couvert de poils serrés, aplatis, leur queue déprimée en rame, leurs pieds de devant débordés par une large membrane natatoire, membrane qui ne dépasse pas la racine des ongles aux pieds de derrière, en font des animaux essentiellement aquatiques.

Leur langue semble être double, par un repli qui occupe les mandibules et que recouvrent de nombreuses villosités, tandis qu'un second repli, situé à la base du premier, présente en avant deux petits prolongements charnus. On ne sait rien des habitudes et du genre de vie de ces singuliers animaux, qui se tiennent dans les rivières de la Nouvelle-Galles du sud, notamment sur les bords de la *Nepean*, de *Fish-River*, de la *Maquarie* et de la *Campbell*, au pied comme au delà des Montagnes Bleues. On dit cependant qu'ils se creusent de profonds terriers où ils se nichent et se tiennent cachés, et que bien que les ouvertures de ces souterrains soient sous l'eau, les galeries intérieures se trouvent être élevées au-dessus de la ligne des plus grandes eaux, où l'animal n'a rien à craindre des inondations. La femelle fait un nid en jonc. Le nom de *water-mole* ou *taupes d'eau* des colons est assez bien appliqué quant à l'aspect et aux mœurs; les naturels les nomment *monflengong* ou *mullingong*.

La première figure qu'on a eue de l'ornithorhynque est celle de Shaw [1]. Celle de Blumenbach, qui parut six mois après, est remarquable par son exactitude. C'est à cet auteur que cet animal dut une rapide célébrité. Les noms qu'il donna y contribuèrent puissamment [2]. « Cette créature très » extraordinaire, dit-il, se distingue de tous les » mammifères connus jusqu'à présent par la con» formation singulière de son museau, etc., etc. [3] » Deux espèces avoient été admises par Péron et Lesueur. Les ORNITHORHYNQUES ROUX (*D. rufus*) et FAUVE (*O. fuscus*); le premier d'un roux-pâle, avec les ongles antérieurs aigus, et le second à museau et pieds noirs, avec les ongles de devant étroits et obtus, le pelage brunâtre. M. Geoffroy [4] n'admet qu'une seule espèce, l'ORNITHORHYNQUE PARADOXAL, et en cela il a suivi l'opinion de Meckel, Vander-Howen, et plusieurs autres anatomistes. M. Macgillivray, a décrit dans les Mémoires de la société wernérienne (t. V, p. 573), un ornithorhynque à poils crépus (*ornith. crispus*), qui ne paroît différer du précédent que par le frisotement des poils immergés dans un liquide conservateur. M. Ogilby vient, dans ces derniers temps [5], de distinguer

1 *Platypus anatinus*, Misc., t. X, pl. 385 et 386.

2 *Ornithorhynchus*, bec d'oiseau, et *paradoxus*, paradoxal.

3 Manuel, t. I, p. 163 de la trad. franç.

4 Sur l'identité des deux espèces nominales d'ornithorhynques, Ann. sc. nat., 1826, t. II, p. 151.

5 Proceed., t. III, p. 150 (1831).

spécifiquement l'ORNITHORHYNQUE A MUSEAU COURT (*O. brevirostris*), à pelage très épais, fauve-vineux, métallisé en dessus, blanc-argenté en dessous, et dont les mandibules sont très courtes. Sa taille est de douze pouces anglois; la queue a trois pouces et demi, et le museau seulement dix-huit lignes en longueur et en largeur. Cette espèce provenoit de Port-Jackson, sans aucune autre indication de localité.

L'ornithorhynque habite donc principalement les bords des rivières dans les endroits où l'eau est profonde, et sur les rives ombragées par des arbres. L'entrée des canaux qu'il se creuse est étroite, et à quelque distance, le principal sillon se bifurque en deux souterrains qui vont en demi-cercle, et qui se joignent à l'endroit où est établi le gîte de la famille, placé dans une sorte de chambre, couverte de mousses et de feuilles, et distante quelquefois de plus de vingt toises de l'eau, et a au moins deux pieds au-dessus de son niveau. Le capitaine Maule rapporte avoir rencontré une vieille femelle avec deux petits, qu'il put garder vivante près de deux semaines en la nourrissant de vers, de lait et de pain, et en lui donnant abondamment de l'eau. Elle mourut par suite d'accident [1].

[1] Proceed., t. II, p. 145. Consultez Knox, Zool. journ., t. III, p. 598; Ann. sc. nat, t. X, p. 193; t. XVIII, p. 157; t. XVI, p. 461; Vander-Hoeven, Act. ces. leop. cur., t. XII, part. 2, 1825; Geoff. Saint-Hil., Mém. du Mus., t. XX, p. 1, etc., etc.

LES RONGEURS.

Glires, L.

Forment une grande famille naturelle, dont tous les genres s'enchaînent par une filiation non interrompue.

Linné donnoit, pour caractères généraux à ses *glires*, deux dents incisives en haut et en bas; de manquer de molaires; d'avoir les pieds unguiculés, et propres à sauter; de vivre en rongeant les écorces, les racines et autres matières végétales. Ce nom de *glires* répondoit au LOIR, le *glires* des anciens est le type de l'ordre.

Illiger proposa le nom de *prensiculantia*, inventé par Buttmann, parce que les animaux de cette famille se servent des pates antérieures, à la manière des quadrumanes.

Les rongeurs peuvent être caractérisés de la manière suivante : les pieds sont onguiculés; le corps est d'une forme ovale; les membres sont courts et le plus ordinairement disproportionnés, c'est-à-dire que les antérieurs sont plus courts que les inférieurs, de sorte qu'ils sautent plus qu'ils ne marchent; leurs intestins sont fort longs; le cœcum est souvent plus volumineux que l'estomac, qui est

simple; les parties de la génération sont trop développées; le cerveau est lisse et sans circonvulution; les orbites et la fosse temporale n'ont point de lignes de démarcation. Les yeux sont toujours latéraux.

Mais ce qui caractérise plus particulièrement les rongeurs sont : la forme et l'organisation des dents. Les incisives n'ont d'émail que sur leur face antérieure; elles n'ont point de racines, et c'est ce qui leur permet de croître sans cesse; leur nombre est, le plus ordinairement, de deux à chaque mâchoire, excepté chez les lièvres et les lagomys, où elles sont au nombre de quatre en haut. Les dents molaires se composent parfois de racines distinctes de la couronne, et appartiennent aux rongeurs omnivores; d'autrefois, au contraire, les dents sont réduites à une seule couronne qui est propre aux rongeurs frugivores. La nature des dents molaires varie : les unes sont composées de matière osseuse et d'émail, et les autres ont, de plus que les deux matières de ces premières, la substance corticale. La surface des couronnes est hérissée de collines et de sillons qui prennent diverses formes, suivant les degrés d'usure, et beaucoup de genres ne reposent que sur ces caractères fugaces.

Ces animaux vivent dans tous les climats, et se nourrissent de fruits, de graines, de feuilles et d'herbes. Ils sautent beaucoup plus qu'ils ne marchent. La plupart se creusent des terriers, vivent en troupes nombreuses. Un grand nombre ont peu d'instinct et très peu d'attachement pour leurs pe-

tits; d'autres, au contraire, sont remarquables par leur intelligence et leur industrie.

On a divisé les *rongeurs* en deux grandes sections, suivant qu'ils ont les clavicules complètes ou seulement rudimentaires; et nous allons successivement passer en revue les genres qui entrent dans cette grande famille.

Les ÉCUREUILS (*sciuri*, L.) forment le premier genre de rongeurs qui doive nous occuper. Buffon n'en a décrit que treize, c'est-à-dire sept écureuils, deux guerlinguets, un tamia et trois polatouches; mais ce nombre s'est singulièrement accru dans ces dernières années, et il devient nécessaire, pour établir un peu d'ordre dans l'étude des soixante-quinze à quatre-vingts espèces de ce genre, que nous adoptions quelques distinctions générales.

La première tribu, entièrement indienne et madécasse, sera celle des FUNAMBULES (*funambulus*), elle comprend les écureuils dont la tête est bombée, les oreilles sans pinceaux, courtes et arrondies, les formes corporelles trapues, les membres assez minces, la queue très longue, arrondie et garnie de poils sur toute sa surface, le scrotum très développé; le type de cette tribu est L'ÉCUREUIL DE MADAGASCAR [1], décrit par Buffon. La deuxième espèce est le GRAND ÉCUREUIL DE LA CÔTE MALABAR [2], de Sonnerat, le *rasou*

[1] Buffon, suppl., pl. 63, *sciurus madagascariensis*, Shaw, Gen. zool.

[2] *Sc. maximus*, Screber; Horsf. Zool. research; *Sc. macrourus*, Forster.

des montagnards indiens, et qui se trouve dans plusieurs contrées des Indes, sur le continent, à Java et à Ceylan. Son pelage est noir, tandis que les flancs et l'occiput sont d'un beau marron-vif; la tête et le dedans des membres sont jaune-pâle. Il se tient sur les palmiers, et recherche le lait émulsif des noix de cocos. 3° Le LARY [1] de Sumatra, que les Javanais nomment *bokkol*, fauve, varié de gris en dessus, blanc en dessous, marqué de trois bandes noires longitudinales, et de bandelettes ferrugineuses sur les côtés du cou et des flancs. 4° L'AFFINIS [5] de sir Raffles; à son sujet nous lisons dans le catalogue des animaux qui vivent à Sumatra : « Qu'on le trouve abondamment dans les bois de Singapore; il a un ongle plat sur le pouce des mains, qui est très court, cendré ou brunâtre sur la partie supérieure de la tête, du corps et de la queue et à l'extérieur des membres, et presque blanc en dessous et aux parties intérieures. Il a à peu près la taille du *sciurus bicolor*. La séparation des couleurs sur le corps n'est pas aussi brusque que dans cette espèce, une raie brune-rougeâtre marque la transition. Le gris domine sur les parties supérieures; mais il paroît varier considérablement en différentes saisons (peut-être au temps du rut), changeant en brun-clair et même en jaune-foncé. Les premiers individus que l'on se procura en février étoient de cette dernière couleur; cinq mois

1 *Sc. insignis*, F. Cuv., 34e liv., Horsf. Zool. research.

2 *Sc. affinis*, Raffles, Cat.

après on les trouva gris. L'un d'eux, que j'ai possédé dix mois et qui vit encore, n'a pas changé visiblement de couleur dans ce temps. Cet animal est très doux, et est un compagnon très assidu et très divertissant au déjeuner.

» On n'a pas examiné un assez grand nombre des *sciurus maximus* et *bicolor* pour décider s'ils sont sujets aux mêmes variations de couleur. Un jeune des derniers, venu du détroit de la Sonde, avoit toute la queue de couleur fauve comme son ventre, tandis que chez les adultes elle est entièrement noire, ainsi que la partie supérieure du corps. Ces faits prouvent combien il faut apporter d'attention pour ne pas multiplier le nombre des espèces dans ce genre sur la simple variété de couleurs, parce que des variétés intermédiaires seront souvent trouvées unir des espèces en apparence assez éloignées. »

5° Le TUPAÏ [1], que sir Raffles décrit en ces termes : « Cette espèce, qui paroît voisine du *sciurus gingianus*, est plus petite que le *S. affinis*. On la trouve fréquemment dans les bois de Bencoolen, vivant principalement sur les palmiers. Cet animal fait un trou dans les noix de coco dans le dessein de boire le lait qui y est contenu. On l'y appelle chez les Malais *tupaï*, ce qui paroît être le nom générique des écureuils. Il a environ huit pouces de long, et la queue à peu près autant. Les oreilles sont ron-

[1] *Sciurus vitattus*, sir Raffles ; *Sc. bivittatus*, F. Cuv., 34e liv.

des, assez semblables aux oreilles de l'homme pour la forme, et non velues. La couleur de la partie supérieure du corps et de la queue est grise-jaune mélangée, chaque poil étant deux fois annelé de noir et de fauve. Les parties inférieures sont rouge-brunâtre ou fauve. Sur les côtés, depuis l'épaule jusqu'à la jambe de derrière, est une raie blanche, séparée des parties fauves par une raie noire. La queue est ronde, les poils en sont uniformément disposés, ne s'étendant de chaque côté, par quoi il ressemble au *S. guerlingus* (*mioxus guerlingus*, Pennant). Il la porte élevée comme les autres écureuils, et elle est de la même couleur que le corps, à l'exception de l'extrémité qui est garnie de quelques poils fauves. Le scrotum est très grand et pendant. Les yeux sont entourés par un cercle fauve. Les moustaches sont noires.

» Il y a une autre espèce très rapprochée de la précédente, mais beaucoup plus petite, n'ayant que cinq pouces de long; elle a des caractères identiques : les oreilles arrondies, la queue ronde, et un grand scrotum; mais elle diffère en n'ayant pas la raie blanche sur les côtés; en ce que les parties inférieures sont d'un blanc-grisâtre et non pas fauve; en ce que la queue manque de poils fauves à son extrémité, et en ayant les couleurs claires et foncées plus distinctes et tant soit peu annelées. Pour tout le reste et pour la couleur du dos il ressemble exactement au premier, et n'en est peut-être

qu'une variété. » 6° Le PALMISTE [1], brun-roussâtre, avec trois bandes dorsales blanchâtres, très commun dans les palmiers des alentours de Pondichéry et dans les jardins du Dukheu, où les habitants le nomment *khurry*. 7° Le BANANISTE [2], gris en dessus, jaunâtre en dessous, avec une ligne blanche sur chaque flanc, est le *plantan squirrel* de Pennant, qui vit dans l'île de Java. 7° L'ÉCUREUIL A VENTRE DORÉ [3], est de la taille du grand écureuil de la côte du Malabar. Sa queue est excessivement alongée, et dépasse de beaucoup le corps. Les poils sont partout en dessus jaune-clair, passant au jaune-safrané en dessous. Le bout du museau est blanc. Il vit à Java. 8° L'ÉCUREUIL A CROUPION ROUX [4], roux-brun en dessus, roux-cannelle en dessous, des forêts de Syriam au Pégou. 9° L'ÉCUREUIL DE KÉRAUDREN [5], découvert par M. Reynaud dans l'empire des Birmans, où il est nommé *sin-nii*, d'un roux-brun-foncé, le bout de la queue seul est blanc, et les extrémités noires. 10° L'ÉCUREUIL A QUEUE DE CHEVAL [6], ayant de longs poils noirs à la queue, la tête et les fesses brunes, le dos roux, le dessous du corps orangé-vif. De l'île de Java. 11° L'ÉCUREUIL A VENTRE GRIS [7], aussi de Java, à

[1] *Sciurus palmarum*, Briss., Buff., enl. 121.

[2] *Sciurus plantani*, Horsf., Zool. research.

[3] *Sciurus auriventer*, Isid. Geoff. Saint-Hil., Etudes, pl. 5, p. 15.

[4] *Sciurus pygerythrus*, Isid. Geoff., Zool. de Bélanger, pl. 7, p. 145.

[5] *Sciurus Kesaudrenii*, Regn. in cent. zool., pl. 1; *sciurus ferrugineus*, F. Cuvier, 59e liv.

[6] *Sciurus hippurus*, Isid. Geoff., Etudes, pl. 6.

[7] *Sciurus griseiventer*, Isid. Geoff., Etudes.

queue annelée, brun-fauve sur le dos, gris sur le ventre. 12° L'ÉCUREUIL AUX MAINS JAUNES [1], brun tiqueté de roussâtre en dessus, roux-marron sous le corps et sur les membres, mais ayant le museau et le devant des membres antérieurs fauves, et la queue entièrement annelée. Habite Ceylan et la Cochinchine. A toutes ces espèces nous ajouterons les suivantes : 13° L'ÉCUREUIL DE BRAAM [2], que l'on dit vivre aux Indes orientales, où l'auroit découvert le voyageur Van Braam, est fauve sur les parties supérieures, tandis que toutes les parties inférieures et le dedans des membres sont d'un roux-pâle : une raie blanche longitudinale parcourt les flancs. 14° L'ÉCUREUIL D'EPHINSTON [3], qui vit dans le pays des Mahrattes, où les habitants le nomment *shekrou*. Il a la taille du *sciurus maximus*, et vit exclusivement dans les forêts des Ghants occidentales. Son pelage est d'un beau marron-luisant, passant au roux-blanchâtre sous le corps, tandis que la moitié de sa queue est d'un roussâtre-pâle. Peut-être devroit-on placer cette espèce parmi les vrais écureuils. 15° L'ÉCUREUIL DE PRÉVOST [4], noir en dessus, jaune sur les flancs, marron en dessous, la queue brune. Habite l'Inde. 16° Peut-être ne doit-on pas distinguer du précédent l'ÉCUREUIL DE RAFFLES [5],

1 *Sciurus flavimanus*, Isid., Etudes.
2 *Sciurus redimitus*, Van Der Boon Mesch, Amst., 1829 ; Bull., t. XXIV, p. 76.
3 *Sciurus Ephinstonii*, Sykes Proceed., t. I, p. 103.
4 *Sciurus Prevostii*, Desm., 537.
5 *Sciurus Rafflesii*, Horsf. et Vig., Zool. journ., t. IV, p. 113, pl. 4.

noir en dessus, roux en dessous, ayant une bande latérale allant de l'humérus à la cuisse, blanche, ainsi qu'une tache de cette couleur derrière la bouche, et les joues grises. Habite l'île de Sumatra. 17° L'ÉCUREUIL DE LESCHENAULT [1], découvert dans l'île de Java par le voyageur Leschenault de la Tour, a parfois son pelage brun-foncé; mais le plus ordinairement brun-clair, excepté la tête, la gorge, le ventre et le dedans des membres qui sont d'un blanc-jaunâtre. 18° Le BICOLORE [2], brun-foncé-noirâtre en dessus, fauve-vif en dessous, les yeux cerclés de noir. Habite Java. 19° L'ÉCUREUIL RAYÉ DE NOIR [3], voisin par ses rapports de l'espèce nommée le bananiste. Cet animal, également de l'île de Java, est varié de fauve, de gris et de brunâtre, à teintes plus claires sur les flancs et autour des yeux, et blanc sous le corps. Une raie noire se dessine sur les flancs, et la queue, fort longue, est annelée de noir. 20° Le FINLAYSON [4], que Buffon paroît avoir connu sous le nom d'*écureuil blanc de Siam* [5], a son pelage blanc de neige nuancé de jaune sur le dos, les yeux, les moustaches et la plante des pieds très noirs. La queue n'a que quelques poils noirs clair-semés. Le docteur Finlayson a rencontré cet écureuil dans l'île Sichang dans le golfe de Siam.

[1] *Sciurus Leschenaultii*, Desm.; *sciurus albiceps*, Geoff.
[2] *Sciurus bicolor*, Sparmann, Desm., 539.
[3] *Sciurus nigrovittatus*, Horsf., Zool. research.
[4] *Sciurus Finlaysonii*, Horsf., Zool. research.
[5] Hist. nat., t. VIII, p. 256.

21° L'ÉCUREUIL FLUET [1], rapporté de Sincapore par M. Finlayson, a le pelage fauve intense, nuancé finement de brun, les flancs jaunâtres, et le dessous du corps cendré-jaunâtre, la queue brune, annelée de noir. 22° Le TUPAÏ JINJANG OU TANKRAWA [2], des Malais, très commun dans les îles de Java et de Sumatra. Sa coloration est remarquable par sa teinte cannelle, brunâtre sur les flancs, blanc sur les côtés de la tête. La queue, plus longue que le corps, est jaunâtre à sa pointe. C'est une grande espèce voisine du *S. bicolor*, ayant quatorze pouces de longueur, et la queue en a quatorze à seize. 23° L'ÉCUREUIL ANNELÉ [3], dont la patrie est ignorée, nous paroît devoir être rapporté à ce groupe, car nous le supposons originaire de l'Inde. D'un blanchâtre teint d'olive en dessus, blanc en dessous. Sa queue, plus longue que le corps, est grêle, et annelée de cercles noirs-blancs alternatifs. 24° L'ÉCUREUIL GINGY [4], vient clore la série d'écureuils à oreilles arrondies. Son pelage est roux-cannelle, marqué de chaque côté d'une raie neigeuse, tandis que le dessous du corps et le dedans des membres sont blancs. Sa queue est annelée de noir et de blanc. Ses ongles sont fort alongés. On en distingue une première variété, grise-roussâtre, à l'extrémité de la queue noire [5]; une deuxième, qui est

[1] *Sc. tenuis*, Horsf., Zool. research.
[2] Sir Raffles; *sciurus hypoleucus*, Horsf., Zool. research.
[3] *Sc. annulatus*, Desm., 546.
[4] *Sc. albovittatus*, Desm.; Horsfield, Zool. research.
[5] Desm., Dict. hist. nat., X, 110.

l'*écureuil de gingi* de Sonnerat[1], varie de noir-roux-ocreux en dessus, blanc en dessous. Cette espèce habite les Indes orientales, Java et la presqu'île de Malacca.

Deux espèces originaires de l'Inde sont encore mal connues. Ce sont : 1° L'ÉCUREUIL ROUGE[2], mélangé sur le corps de jaune et de brunâtre, tandis qu'il est en dessous d'un fauve-sanguin. Les oreilles sont ciliées. Ce qui en feroit un véritable écureuil. On le dit des Indes orientales. 2° L'ÉCUREUIL JAUNE[3], dont les oreilles sont arrondies, le pelage jaune, la queue grêle et poilue. On a dit cet écureuil d'Amérique. Pennant le signale comme indigène de Guzurate, et de quelques autres points des Indes orientales. Nous croyons que cette espèce est identique avec le *sciurus auriventer* de M. Geoffroy Saint-Hilaire fils.

La seconde tribu, exclusivement africaine, est celle des SPERMOSCIURES (*spermosciuri*), caractérisée par le grand alongement du corps, le renflement du dos, les membres antérieurs plus longs et plus grêles que ceux des vrais écureuils, des oreilles courtes, nues, arrondies, ne dépassant pas la tête, qui est longue, uniformément déprimée, un scrotum très développé, une queue touffue, couverte de poils lâches ou serrés, tous les poils rudes ou cassants. Leurs mouvements sont lents, et n'ont

1 *Sc. dschinschinus*, L.; *Sc. gingianus*, Shaw.
2 *Sc. crythræus*, Pallas, Horsf.
3 *Sc. flavus*, L.

rien de la pétulance de ceux des écureuils ordinaires. Le type de cette tribu sera : 1° Le SCHILLU D'ABYSSINIE [1], fauve, tiqueté de blanc et de noir en dessus, blanc en dessous, la queue touffue, fauve sur sa face dorsale, ayant d'épaisses moustaches. Habite le Kordofan et le Sennaar. 2° L'*aguimp* des Hottentots [2], roux-ocreux, noirâtre en dessus, blanc en dessous, à poils rigides, spinescents, du Cap. 3° Le NAMAQUOIS [3], noir en dessus, brun en dessous, ayant une ligne blanche latérale. Du pays des Namaquois, dans l'intérieur du Cap. 4° Le FOSSOYEUR [4], entièrement fauve, plus ou moins brun-verdâtre. La teinte verdâtre est plus pure sur les flancs et les cuisses. Les membres sont fauves en dehors. Tout le dessous du corps est blanc-pur. Sous l'oreille existe une tache blanche, et une bandelette transversale neigeuse part du bas, et va gagner la naissance de la cuisse. La queue fort touffue est olivâtre, rousse, et variée de brun par sortes d'anneaux incomplets. Il vit au Sénégal et au Bornou. Le nom de fossoyeur lui a été donné par M. Geoffroy Saint-Hilaire, d'après un individu qui avoit vécu en captivité, et qui avoit des ongles très développés, ce qui faisoit supposer qu'il étoit fouisseur, et ce qui est au reste fort probable. 5° L'ÉCUREUIL AUX PIEDS

[1] *Sciurus rutilis*, Ruppell, pl. 24.

[2] *Sciurus setosus*, Forster; *Sc. capensis*, Thunb.; *Sc. Levaillantii*, Kuhl.

[3] *Sciurus namaquensis*, Lichst., cat. 16.

[4] *Sciurus erythropus*, Geoff. Saint-Hil.; Fréd. Cuv., 62e liv.; *sciurus dschinschicus*, Voyage de Denham, t. III, p. 232.

ROUX [1] habite la côte de Sierra-Leone en Afrique, et plus exclusivement la petite île de Fernando-Po. Entièrement olive-foncé ou verdâtre en dessus, blanc en dessous. Cette espèce se distingue par l'orangé-vif de ses joues, de ses fesses et de ses quatre extrémités. De plus, une bandelette blanche se dirige longitudinalement sur les côtés du corps. Sa queue est variée de roux-olivâtre-brun, et a des poils longs et distiques. 6° Le BRACHYOTE [2], qui vit en Abyssinie, où il a été découvert par MM. Ehremberg et Hemprich, a le corps et les flancs tiquetés de gris, de noir et de roux, le devant des membres et le dessous du corps d'un blanc-sale, la queue touffue et comme annelée de roux et de brunâtre, disposition due à ce que les poils sont annelés de roux et de brunâtre. Doit-on ajouter à cette petite famille les espèces suivantes? 7° L'ÉCUREUIL OCULAIRE [3], qui a le dessus du corps d'un bleu-blanchâtre, passant au blanc-pur en dessous. Le museau en dessus et une tache derrière les oreilles sont blancs. Une bandelette noire traverse les joues. Le seul individu observé par M. Smith a été trouvé dans un arbre creux près de la baie de Slettenberg, au cap de Bonne-Espérance. 8° L'ÉCUREUIL D'ABYSSINIE [4], noir, ferrugineux en dessus, gris en dessous,

[1] *Sc. pyrropus*, F. Cuv., 66e liv.

[2] *Sc. brachyotus*, Hemp. et Ehremb., déc. I, pl. 9.

[3] *Sc. ocularis*, Smith, Zool. journ., t. IV, p. 439; Bull., t. XVIII, p. 276.

[4] Gmelin, Thevenot, Voy., t. V, p. 54.

trois fois plus grand que notre écureuil. 9° L'ÉCUREUIL DU CONGO [1], varié en dessus de noir et d'olivâtre, ayant deux bandes blanches longitudinales, bordées d'un liseré noir à leur bord inférieur, les flancs blanc lavé de jaunâtre, la queue variée de noir et de jaune, les oreilles petites, privées de pinceau de poils. Du Congo. 10. L'ÉCUREUIL DE PERSE [2], à teinte obscure, les flancs blancs, le dessous du corps jaunâtre, les oreilles sans pinceaux, la queue annelée de brun-cendré et de blanc. Le pourtour des yeux est noir, les parties nues des pieds et des mains sont rouge-vif. Il habite la province de Gilan en Perse. 11° L'ÉCUREUIL ANOMAL [3] est encore très mal connu. Guldensteldt le dit de la Géorgie, et Kuhl assure qu'il vit dans l'Inde. Il est fauve en dessus, avec du cendré sur les côtés, et tacheté de noir et de roux, ce qui tient à ce que les poils sont cendrés à leur base, puis jaune-roux, et brun-noir, et puis jaune-roussâtre à leur sommet. Les noirs sont les plus longs. La queue est grande, touffue, d'un roux-vif en dessous et fauve en dessus. 12° Enfin, l'ÉCUREUIL BARBARESQUE [4], remarquable par ses quatre bandes longitudinales blanches sur le dos, et qui vit en Afrique, pourroit appartenir à la seconde section.

Mais nous allons décrire comme de vrais *spermo-*

[1] *Sc. congicus*, Kuhl, Beitr., 66.

[2] *Sc. persicus*, Gm.

[3] *Sc. anomalus*, Güld. in Screber, pl. 215.

[4] *Sc. getulus*, L., Briss., pl. 27.

sciures, trois espèces inédites du Sénégal qui ont les plus grands rapports de formes avec le *schillu* d'Abyssinie. La première, que nous nommons ÉCUREUIL MARABOU [1], a de onze à quatorze pouces de longueur, et la queue longue de sept à dix pouces. Ses oreilles sont nues et légèrement échancrées au bord externe de la conque. Sa tête est remarquablement alongée. Son pelage est fauve-brunâtre tiqueté de roux-vif en dessus, tandis que le tour des yeux, les joues, la gorge, la poitrine et le bas du ventre sont blancs. Les côtés du corps sont au contraire blanc-sale, et une bande longitudinale, allant des bras aux lombes, est de teinte neigeuse. Les poils de la queue sont épais, très abondants, longs, roux-vifs à leur moitié, puis blancs, et ensuite noirs, et enfin terminés de blanc. La deuxième espèce est l'ÉCUREUIL MODESTE [2], long de dix pouces, la queue ne mesurant que huit, tiqueté de gris, de fauve et de brun en dessus, blanchâtre en dessous. La queue est gris-fauve, comme annelée de brun. La troisième espèce est l'ÉCUREUIL GRIOT [3], de petite taille, celle de notre écureuil commun, et à pelage roux-brunâtre, tiqueté de noir. Une bandelette blanche longitudinale va de l'épaule jusqu'aux lombes. Le tour des yeux, le devant du cou, le dedans des membres sont blancs. Sa queue est médiocre, atténuée et pointue, parfaitement ronde, et garnie de poils as-

1 *Sc. marabutus*, N.
2 *Sc. simplex*, N.
3 *Sc. prestigiator*, N.

sez courts, blanchâtres. Tous les poils sont secs, rudes et cassants.

Les GUERLINGUETS [1] sont des écureuils de l'Amérique intertropicale, à formes assez robustes, à membres courts, à museau garni d'épaisses moustaches. Les oreilles sont pointues, mais privées de pinceaux de poils. Leur queue, beaucoup plus longue que le corps, est mince, arrondie et garnie de poils courts. On en connoît deux, de la Guyane et du Brésil, le grand [2] et le petit [3] guerlinguet, décrits et figurés par Buffon. Ils forment une troisième tribu naturelle.

La quatrième tribu sera celle des VRAIS ÉCUREUILS [4], reconnoissables à leur taille plus réduite, à leurs membres proportionnés, à la queue de la longueur du corps, touffue et à poils souvent distiques, à leur tête courte et bombée, à leurs oreilles aiguës, saillantes, poilues ou parfois terminées par des pinceaux de poils. Leurs mouvements sont agiles, leurs ongles peu forts, leurs habitudes les retiennent exclusivement sur les arbres des forêts. Leurs poils, abondants et soyeux, changent suivant les saisons; car ce sont des animaux des régions glaciales et tempérées de l'Ancien et du Nouveau-Monde, et qui n'habitent que les zones refroidies entre les tropiques, en ne quittant pas alors les hautes montagnes.

1 *Macroxus*, Pars.; F. Cuv.; *myoxus*, Shaw.

2 *Sc. æstuans*, L.

3 *Sc. pusillus*, Geoff.

4 *Sciurus*.

La première espèce est l'ÉCUREUIL VULGAIRE [1] qui garde dans nos climats son pelage rouge-marron, et qui dans le Nord prend, l'hiver, un pelage gris-bleu-tendre [2]; on dit même que dans le nord de l'Asie il devient brun-noir; mais il est presque certain que cette livrée appartient à l'espèce suivante. L'écureuil est donc répandu dans toute l'Europe tempérée et boréale, puis il s'est propagé dans l'Asie et même dans le nord de l'Amérique. 2° On distingue du précédent l'ÉCUREUIL DES PYRÉNÉES [3], dont le pelage est un brun assez foncé, tiqueté de blanc-jaunâtre sur toutes les parties supérieures du corps, et d'un blanc pur endessous. Les lèvres sont marquées par un rebord blanc. Il habite les chaînes montagneuses de presque toute l'Europe.

Le mont Liban possède un véritable écureuil, le *sciurus syriacus*, fig. 9, pl. 8 des Décades de MM. Hemprich et Ehremberg, dont les oreilles sont saillantes, mais non terminées par un pinceau de poils. Il est brun-noir en dessus, tiqueté de blanc; la tête, les flancs et le dessous du corps d'un roux couleur de buffle. Sa queue est d'un roux-vif, mélangé de noir et de blanchâtre.

L'Amérique est, sans contredit, la patrie d'adoption des écureuils, tous privés de pinceaux de poils aux oreilles. Nulle part ils ne se présentent en

[1] *Sc. vulgaris*, L.

[2] C'est alors le *petit gris* du commerce, quand on prend seulement le dos, et le *vair* quand on choisit le blanc satiné du dessous du corps.

[3] *Sc. alpinus*, F. Cuv., Mammif., t. I.

aussi grand nombre que dans sa portion boréale, bien que d'autres contrées de ce vaste continent nourrissent quelques espèces distinctes. Le Chili a le *degu*, connu par une courte indication de Molina[1], et type d'un nouveau genre, intermédiaire aux rats et aux écureuils. Le Brésil, que l'on supposoit n'avoir qu'un guerlinguet, possède aussi sur ses montagnes un véritable ÉCUREUIL, depuis long-temps indiqué par Marcgrave[2], et décrit par M. F. Cuvier[3], comme ayant la taille de l'espèce vulgaire d'Europe, le pelage brun, tiqueté de fauve sur le dos, à nuances fauves sur les membres et la queue, fauve-vif sous cette dernière partie, tandis que le ventre et la gorge sont d'un blanc-grisâtre, que tranche une ligne fauve qui va de la poitrine au scrotum.

La Colombie a donné, dans ces derniers temps, un seul ÉCUREUIL, que M. Isidore Geoffroy a nommé *sciurus variabilis* (Études, pl. 4), fauve-jaunâtre en dessus, tirant au marron-vif sur les flancs et la croupe, blanc pur en dessous. La queue longue, variée de roux, de noir et de jaune-ocreux.

La Californie possède trois espèces, qui sont : 1° L'AURÉAUGASTRE[4] gris-glacé, le dessous du corps et les membres exceptés, où les poils sont ferrugineux. La queue, ample et touffue et grise en dessus, blanche sur les côtés, rousse en dessous. Il habite la Chine, entre Mexico, la Vera-Crux et la Californie.

[1] *Sc. degus*, Gm.

[2] Hist. bras., p. 230.

[3] *Sc. brasiliensis*, F. Cuvier, suppl., t. I, p. 307.

[4] *Sc. aureogaster*, F. Cuvier, 59e liv.

2° Celui que nous avons nommé ÉCUREUIL DE BOTTA (*S. Bottæ*, Less., Cent. zool., pl. 76). Cet écureuil, rapporté de la Californie par le docteur Botta, a de longueur totale seize pouces, et, dans ces dimensions, la tête entre pour deux pouces, et la queue pour six pouces six lignes. Les membres ont deux pouces et demi de hauteur, et les postérieurs trois et demi. Cette espèce a la queue arrondie, à poils médiocrement distiques, et sa forme est légèrement pointue à l'extrémité, par l'amincissement successif, depuis sa base des vertèbres jusqu'à leur terminaison. Les moustaches sont composées de poils fins, grêles, assez nombreux et noirs. Les oreilles sont pointues, garnies en dedans de poils très courts, qui s'allongent au sommet en un petit pinceau grêle et mince. Tous les doigts sont revêtus jusqu'aux ongles, en dessus et sur les côtés de poils ras et serrés. Le dedans des mains et des pieds est nu à partir des surfaces palmaire et plantaire. Le pouce de la main est complétement rudimentaire. Celui du pied est assez robuste, bien que plus court que le doigt extrême. Les trois doigts moyens sont au pied à peu près de même longueur. Le pelage de cet écureuil est partout médiocre, serré, assez dense et un peu rude. Les poils s'allongent sur les lombes et sur les fesses, et principalement sur la queue. Chaque poil est coloré par portions presque égales de blanc, de brun, de blanc-fauve et de roux. Il en résulte une teinte générale, fauve, ondée de roux, et surtout de noir sur toutes les parties supérieures

et externes. Le dessous du corps, au contraire, est en entier, à partir du menton jusqu'à l'anus, d'un fauve-clair tirant au blanchâtre. Ainsi, le sommet de la tête paroît roux, les joues et les côtés du cou sont gris, le milieu du dos et les flancs, le haut des membres en dehors, sont d'un roux-fauve-clair varié de noir. La queue est de cette nuance fauve et brune, chaque poil se trouvant terminé de fauve très clair. Les pieds et les mains en dessus sont fauve-clair, les ongles sont bornés, petits, peu robustes et assez aigus. Les parties nues sont couleur de chair vive. Les oreilles de cet écureuil sont remarquables en dessus par le noir qui les colore, et qui s'affoiblit sur le bord postérieur en prenant de l'intensité au sommet. 3° L'ÉCUREUIL DE BENNETT [1], à pelage noir, varié de blanc-sale, à teintes claires en dessous, grisâtres; on remarque derrière les oreilles une tache blanche, et la queue est annelée de blanc et de noir; des montagnes qui séparent la Californie de Mexico.

Le Mexique et ses hauts plateaux montagneux possèdent en propre les espèces suivantes : 1° Le *coztiocotequallin* d'Hernandez [2], ou *sciurus hyppopyrrhus* [3], à longue queue noire variée de fauve-grisâtre. La tête et les pieds noirs sont ondés de jaune-grisâtre. Les oreilles et le nez sont noirs, tandis que les parties inférieures sont ferrugineuses. Il

1 *Sc. nigrescens*, Benn., Proceed. III, 41.

2 Thes., p. 8, cap. 26

3 Wagler, Isis, n° 5, p. 510 (1831).

se cache l'hiver dans les trous et les cavernes qu'il approvisionne en graines de maïs, et où il élève ses petits. 2° L'ÉCUREUIL NOIR ou le *quauhtechalost thilltic* d'Hernandez, le *sciurus mexicanus*, ou *niger* des auteurs [1], pourroit bien être le pelage complet de l'espèce précédente. Il est en entier brun fuligineux intense, et sans doute que le COQUALLIN de Buffon (*sciurus variegata* d'Erxleben), aussi du Mexique, n'en est qu'une variété.

Le Haut-Canada a le *sciurus leucotis* [2] teinté sur le corps de noir, de blanc et d'ocre, blanc-grisâtre dessous, les oreilles blanches et la queue liserée de cette dernière couleur. Long de douze pouces anglais, la queue en mesure treize. Il paroît être rare. M. Gapper signale encore dans cette partie de l'Amérique les *sciurus Lysteri*, *hudsonius* et *niger*, qui y sont plus communs.

Mais ce sont principalement les montagnes rocheuses, les bassins qu'elles forment en serpentant entre les États-Unis, la Nouvelle-Géorgie, la Nouvelle-Bretagne, jusqu'au nouveau Cornouailles, dans ces vastes terrains vagues qu'arrose le Missouri, qu'on rencontre le plus d'écureuils en compagnie de tamias. L'espèce la plus répandue est le *chickaree* des habitants des États-Unis, ou ÉCUREUIL DE LA BAIE D'HUDSON [3]. L'*aroussen* des Hurons, le *siksik* des

1 F. Cuv., Mammif., t. III.

2 Gapper, Zool. journ., n° 18, p. 206, pl. XI; Bull. Féruss., t. XXIII, p. 264.

3 *Sc. hudsonius*, Pennant., F. Cuv., t. III et 65e liv.

Esquimaux, plus petit que notre écureuil dont il rappelle les formes, remarquable par l'olivâtre de son dos, le roussâtre de sa face, le blanc pur du dessous du corps, le marron de ses quatre pates, le noir qui borde ses oreilles et ses flancs. Sa queue touffue est variée de brunâtre ou de roux-vif. M. F. Cuvier en a figuré une variété albine. 2° Le PETIT-GRIS de Buffon, qui n'est point l'animal qui fournit le *petit-gris* du commerce, décrit sous le nom de *capistrate* par Bosc [1]. Cet écureuil est cendré, la tête exceptée, qui est noire, avec le nez et les oreilles d'un blanc pur. C'est alors l'ÉCUREUIL A MASQUE de M. Cuvier. C'est au contraire l'ÉCUREUIL GRIS de M. F. Cuvier [2], lorsque sa livrée est entièrement d'un gris de perle tiqueté de brunâtre. Enfin, il arrive que les poils deviennent complétement noirs, ceux des pieds exceptés qui restent blancs [3], ou bien que, blanc sur le corps, cet animal reste noirâtre sous le ventre, et c'est alors le *sciurus nigriventer*. Enfin, varié de roux et de noir en dessus, roux-orangé en dessous, c'est le *coquallin* de Buffon, figuré pl. 218 de ses Enluminures de quadrupèdes. Ce capistrate, très commun dans la Caroline du sud, paroît répandu sur une vaste étendue de l'Amérique septentrionale. 3° L'ÉCUREUIL DE LEWIS [4], découvert dans les plaines du Missouri par les voya-

1 *Sc. capistratus*, Bosc; *Sc. cinereus*, Screb., pl. 213, f. B: *Sc. bicolor*, Forst.; *Sc. vulpinus*, Gm.

2 T. III.

3 *Sc. niger*, Brown, Illust., pl. 47.

4 *Sc. Lewisii*, Griff., t. III, p. 190; Fisher, Synops., suppl. 401.

geurs Lewis et Clark, paroît être d'un cendré-ocreux en dessus, tirant au jaune d'ocre franc en dessous et aux quatre extrémités. Sa queue est très fournie, marquée de sept anneaux noirs et de six blancs. Ses oreilles sont petites et arrondies, et ses lèvres sont bordées d'un liseré blanc. 4° Le CAPISTRATE A LONGUE QUEUE [1], très commun dans les bois qui bordent le Missouri, est très remarquable par sa forte taille, puisqu'il a quinze pouces de longueur, sans y comprendre la queue qui en a dix-huit, et qui, de plus, est amplement couverte de longs poils jaunes, gris seulement à leur sommet. Les poils qui recouvrent le corps sont annelés de noir, de blanc et de jaune, de sorte que les teintes varient suivant que ces couleurs dominent. Ainsi la tête est noire sur le crâne, grise-brune sur les joues, blanche aux oreilles, au museau et sur la gorge. Le dos et les flancs sont olivâtres, le dessous est blanc, et une sorte d'écharpe jaune traverse les épaules.

Quelques espèces bien moins connues habitent les mêmes contrées que les précédentes. Ce sont : 5° L'ÉCUREUIL ROUGE [2], rouge dessus, blanc dessous. Du Missouri. 6° Le VENTRE ROUGE [3], ayant le corps fauve-blanchâtre, le ventre roux, la queue fauve au sommet. 7° Le LOUISIANAIS [4], blanchâtre en dessus, brun-roussâtre en dessous, avec une forte

[1] *Sc. macroura*, Say, Long's exp., t. I, p. 115; *Sc. magnicaudatus*, Harlan; F. Cuvier, t. III.

[2] *Sc. ruber*, Rafinesq.

[3] *Sc. rufiventer*, Geoff.; *Sc. fulviventris*, Herm., Obs. zool., 65.

[4] *Sc. ludovicianus*, Curtis.

queue. Des rives du fleuve Rouge. Le LATÉRAL [1] de Say est un Spermophile.

La cinquième tribu est celle des TAMIAS [2], bien distincte des précédentes, parce qu'elle comprend des écureuils ayant des abajoues ou munis de poches dilatables aux joues, qu'ils peuvent remplir d'aliments tenus en réserve. Leurs habitudes les rendent fouisseurs, et les poils de leur queue sont distiques. Tous sont du nord de l'Amérique, et vivent dans les terriers qu'ils se creusent dans les vastes plaines nues du Missouri. Les tamias les mieux connus sont: 1° Le *hackee* [3] des Anglo-Américains, le *ohihoin* des Hurons, l'écureuil suisse du père Charlevoix, gris-brun sur le dos, ayant une ligne d'un noir-foncé qui suit longitudinalement la colonne épinière, et qu'accompagnent sur les côtés deux bandelettes blanches bordées d'un petit ruban noir. Les parties inférieures sont blanches, et la queue qui est droite est de médiocre longueur. Ce petit animal est très commun sur les bords du lac Huron et du lac Supérieur, et paroît ne pas aller au delà du cinquantième degré de latitude nord. Quoique très sauvage, il aime les lieux fréquentés par l'homme, et trouve, surtout dans les lieux cultivés, des chances plus favorables de multiplication. 2° Le SASSACKA-WAPPISCOOS des Indiens Creeks [4],

1 *Sc. lateralis*, Say.

2 Illig.

3 *Sc. (tamias)*, *Lysteri*, Ray; Richards., p. 181, pl. 15.

4 *Sc. (tamias) quadrivittatus*, Say, in Long's exp., t. II, p. 349; Richards., p. 184, pl. 16; Bull., t. XVIII, p. 103.

ayant sur le corps cinq raies longitudinales noires, alternant avec quatre blanches, les flancs couleur de rouille, le ventre cendré, la queue longue et grêle, fuligineuse et ocreuse. Ce tamia vit retiré dans les cavernes et les crevasses des montagnes rocheuses, aux sources de l'Akensa et de la Platte, dans les endroits boisés du grand lac des Esclaves, aux sources de la rivière de la Paix. Il commence à paroître dès le cinquantième degré de latitude nord. 3° Le TAMIAS DE KUHL [1], qui a sur le dos deux raies blanches et trois noires. La tête cendrée, et le train de l'arrière roux-vif, le devant du cou blanc, le ventre roussâtre, la queue grêle, rousse, variée de noir et de blanc. On ignore de quel point de l'Amérique septentrionale il provient. 4° Le TLAMOTOLLI du Mexique [2], cendré-brunâtre, marqué de cinq à sept bandes blanches longitudinales. 5° Le GRAMMURE [3], qui est cendré, marbré de ferrugineux, blanc au pourtour des yeux et à la nuque, les poils durs et plats, et creusés en gouttières dessus, la queue blanche, marquée de trois raies brunes. Cette espèce, que M. Harlan croit à tort être une variété de l'écureuil d'Hudson, habite les fissures des rochers sur les rives du Canada. L'*écureuil rouge* de M. Warden [4] est aussi regardé par l'auteur de la Faune américaine comme une va-

[1] *Tamias americana*, Kuhl, Beit. 69. (Ce nom spécifique est mauvais, puisque tous les tamias sont d'Amérique.)

[2] *Sc. mexicanus*, Erxl.

[3] *Sc. grammurus*, Say, Long's exp. II, 72.

[4] *Sc. rubrolineatus*, Desm.

riété de l'Hudsonien. On le dit blanchâtre sur les flancs, blanc en dessous, ayant le dos traversé par une bandelette longitudinale rouge.

La sixième tribu est celle des TAGUANS [1], bien distincts des écureuils, en ce qu'ils ont la peau des flancs étendue entre les jambes de devant et celles de derrière, comme une sorte de parachute, qui leur donne la facilité de se soutenir en l'air et de franchir en sautant d'assez grands espaces. Ce caractère leur est commun avec les *polatouches* ou *sciuroptères*; mais les taguans ont une autre coupe dans la texture de leur museau obtus; leur membrane fait un angle très aigu derrière le poignet; ils ont des habitudes nocturnes, et vivent exclusivement dans les contrées les plus chaudes de l'Asie. Leur régime est purement frugivore. 1° Le *taguan* [2] de Buffon est le type de cette tribu. On le trouve à Sincapore, aux îles Philippines, et dans les îles de la Sonde. Suivant le major Farquhar, le taguan est très commun à Malacca, où il est nommé *chin krawa*. 2° On en distingue le PTÉROMYS ÉCLATANT [3], brun-marron-foncé en dessus, roux brillant en dessous, qui vit à Java. 3° Une espèce plus petite, le SAGETTE [4], est brune-foncée en dessus, blanche en dessous, de la taille de l'écureuil d'Europe, et vit dans l'île de Java. Sir Raffles en indique une variété qu'on lui adressa de Sincapore, dont la membrane

[1] *Pteromys*, G. Cuv. (Rat-ailé); *petauristus*, Fisher.
[2] *Sc. petaurista*, L.; *pteromys petaurista*, Pallas, Desm.
[3] *Pt. nitidus*, Geoff.
[4] *Sc. sagitta*, L.; *pteromys sagitta*, Geoff.

étoit fort agréablement frangée, et dont la queue, aplatie et garnie de poils distiques, avoit une forme oblongue et lancéolée. Son scrotum étoit très développé. 4° M. Temminck se borne à mentionner nominalement un *pteromys leucogenys*, qu'il dit provenir du Japon. 5° M. Horsfield [1] a figuré deux taguans, qui vivent aussi à Java. 6° L'un est le *kechubu* [2] des indigènes. Son pelage est blanchâtre, passant au blanc-pur sous le corps; la ligne médiane du dos est brunâtre. Ses moustaches épaisses et dures sont fasciculées. Il est rare, et habite les forêts de Pugar, dans le district le plus sauvage de la côte orientale de Java. 7° L'autre est le LÉPIDE [3], brun-noirâtre en dessus, blanc en dessous, la tête et le manteau blanchâtres, la queue plate et distique. Il se tient de préférence dans les fourrées les plus épaisses et les plus touffues.

La septième et dernière tribu est celle des POLATOUCHES OU SCIUROPTÈRES [4], nommés aussi ÉCUREUILS VOLANTS, parce qu'ils ont comme les taguants un repli de la peau des flancs étendu et dilaté entre les membres. Ils ont la tête plus effilée, la membrane entière et droite a son bord libre, des habitudes diurnes. Ils ne se rencontrent que dans le nord de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique. Le type de cette tribu est bien connu; c'est le POLA-

1 Zool. resear. in Java.

2 *Pteromys genibarbis*, Horsf.

3 *Pteromys lepidus*, Horsf.

4 *Sciurovterus*, F. Cuv.

TOUCHE [1] de Buffon, commun dans les bois de bouleaux de la Sibérie, et plus rare en Pologne, en Lithuanie et en Laponie. La seconde est l'ASSAPAN [2], si commun aux États-Unis, et décrit aussi sous le nom de *polatouche* par Buffon. Enfin, la troisième est l'ÉCUREUIL VOLANT D'HUDSON [3], brun-rougeâtre sur le corps, la queue aplatie, de la couleur du dos. Cet animal ne depasse pas les cinquante-deux degrés de latitude boréale et la rivière Severn, sur les bords de laquelle il est commun. Il avoit été confondu par Forster avec le polatouche du lac Huron, à l'embouchure de la baie de James, etc. Il est remplacé dans les montagnes rocheuses par une variété alpine que M. Richardson nomme *pteromys sabrinus, alpinus*, à pelage brun-jaunâtre en dessus, à queue aplatie, plus longue que le corps. Cette variété est surtout commune le long de la rivière des Élans et de la Mackensie. Quant au *pteromys cucullatus* de la Virginie, c'est indubitablement une espèce fictive.

Le nouveau genre *dendrobius* de M. Meyen appartient à la tribu des écureuils, et établit le passage de ce genre à celui des rats. Les incisives supérieures sont plus courtes que les inférieures, qui sont très longues, aplaties en dedans, et un peu arrondies en avant. Les molaires sont au nombre de quatre partout. Les supérieures sont presque trian-

1 *Sc. volans*, L.

2 *Sc. volucella*, Pallas.

3 *Sc. hudsonius*, L.; *pteromys sabrinus*, Shaw, Rich. 193.

gulaires, tandis que les inférieures sont quadrangulaires, et un peu échancrées en dedans et en dehors. La queue est écailleuse, annelée et terminée par un bouquet de poils. L'espèce signalée par M. Mayen est son *dendrobius degus*, déjà connue par une description de Molina, qui la nomme *sciurus degus*. Son pelage est jaune-brunâtre, avec une bande noire sur la nuque, et des taches noires sur le dos. Il a cinq pouces et demi de longueur sans y comprendre la queue. C'est un animal qui habite le Chili, où il vit en grandes troupes, en se creusant des galeries souterraines, bien qu'il sache grimper sur les arbres avec la plus grande aisance. On assure qu'il se nourrit d'œufs et de petits oiseaux, aussi bien que de matières végétales, et lorsqu'il mange il se redresse sur ses pates de derrière et sur sa queue. Il occasionne de grands dégâts en rongeant les racines des arbres fruitiers.

Les CHIROMYS [1] ne renferment qu'une espèce décrite par Buffon, d'après Sonnerat, sous le nom d'*aye-aye* [2], et qui fait le passage des lémuriens aux rongeurs. C'est un animal nocturne, indolent et entomophage.

Les CYNOMIS [3] ou CHIENS-RATS forment un petit genre qui tient des écureuils et des spermophiles. Il appartiendroit à ces derniers si on vient à retrouver les abajoues que Lewis et Clerk seuls lui accordent,

1 G. Cuv.; *Daubentonia*, Geoff.

2 *Sc. madagascariensis*, L.

3 Rafinesque.

mais que n'ont pas indiqués plusieurs auteurs qui en ont parlé après les deux voyageurs. Les dents sont semblables à celles des écureuils, toutes les extrémités ont cinq doigts armés d'ongles puissants, et leur queue est couverte de poils distiques. Rafinesque en décrit deux espèces des plaines du Missouri; la première, peu connue [1], est grise en entier; la seconde est célèbre sous le nom d'ÉCUREUIL JAPPANT [2], (parce que sa voix imite, à s'y méprendre, l'aboiement d'un petit chien), ou de *chien de prairie*, et se trouve fréquemment cité dans les écrits des Anglo-Américains. Cet animal vit par troupes considérables dans les plaines du Missouri, où il se creuse de vastes terriers que les chasseurs appellent des villages (*prairie's dog villages*), où il entasse les racines et les herbes qui forment sa nourriture. Son pelage est rouge de brique en dessus, gris ou blanchâtre en dessous.

Les SPERMOPHILES [3] sont intermédiaires aux *écureuils* et aux *marmottes*. Ils joignent à la disposition du système dentaire de ces dernières les abajoues et la queue droite des *tamias*. Ils se creusent des terriers, aussi les a-t-on nommés *écureuils de terre*, et vivent exclusivement dans la portion boréale de l'Amérique. Dans l'article que nous avons consacré à ces animaux (t. IV, p. 508 et suiv. de ce complément), nous en avons décrit plusieurs.

1 *Cynomis griseus*.

2 *Cynomis socialis*, Rafinesq. ; *spermophilus ludovicianus*, Ord., Richards, p. 154; *arctomis ludovicianus*, Say : *A. latrans*, Harlan.

3 *Spermophilus*, F. Cuvier.

Il nous reste à signaler quelques espèces nouvelles. Ce sont : 1° Le SPERMOPHILE DE DOUGLAS[1], des rives de la Colombia, à pelage pruineux, marqué d'une ligne noire entre les épaules, tirant sur les lombes au brunâtre, mélangé de fuligineux. Le ventre est blanc, et la queue annelée de brun et de blanchâtre. 2° LE SPERMOPHILE DE SAY[2], brun-cendré, ayant sur le côté du dos deux bandes blanches bordées de bandelettes noires ou ferrugineuses. Il habite les montagnes rocheuses par cinquante-sept degrés de latitude septentrionale. 3° Le SPERMOPHILE DU MEXIQUE[3], découvert en 1826 à Toluca, où on le nomme *urion*, par M. Deppe, est roux, émaillé de taches blanches. Sa queue est annelée de blanc et de brun. Les parties inférieures sont gris-cendré ou blanchâtres. Cette espèce est bien voisine, si elle n'est par identique, avec la suivante. 4° Le SPERMOPHILE DE BEECHEY[4] a le port du *sciurus bicolor* de Sparmann, et paroît être le *quauhtecallotlquapachtli* et le *coztiocotequallin* d'Hernandez[5], qui vit, au dire de cet auteur, dans les crevasses souterraines, les cavernes closes où il élève en paix sa progéniture. Il recherche principalement le maïs qu'il vole dans les champs, et avec lequel il forme des greniers d'hiver. Ses mœurs sont farouches, et ne peuvent se plier à l'éducation.

1 *Sp. ? Douglasii*, Rich., 172.

2 *Sp. lateralis*, Rich., 174, pl. 13 ; *Sc. lateralis*, Say.

3 *Citillus mexicanus*, Lichst.

4 *Sc. hypopyrrhus*, Isis, n° 5, 1831, p. 510 ? *spermophilus Beecheyi*, Richardson, *Fauna boreali americana*, Lond., 1829.

5 Thesau., p. 8, caput 26??

Il porte sa queue droite. Elle est très longue, de couleur noire, bien que les poils soient, à leur pointe, d'un brun-grisâtre. La tête, le corps, les extrémités, sont, en dessus, noir plaqué çà et là de fauve ou de jaune-grisâtre. Les oreilles, le nez, les parties dénudées des mains et des pieds, de même que les moustaches, sont noirs. Les côtés internes des pieds et du ventre sont marqués de ferrugineux.

Ses dimensions sont les suivantes :

	Pouces.	Lignes.
Longueur totale	23	9
——— du corps, du bout du nez à la naissance de la queue	12	»
——— de la queue	11	9
——— de la tête	2	4
Hauteur des oreilles	0	11

La queue est presque aussi longue que le corps, la tête comprise. Les oreilles sont médiocrement développées, obovales sans bouquet à leur sommet, mais vêtues sur leurs bords de poils courts et rares. Les incisives sont jaunes. Les ongles, recourbés, cornés, sont plus clairs à leur pointe, et la queue très velue est comme distique.

M. Bennett a fait connoître deux spermophiles, découverts à la Californie par M. Sykes. Ce sont : 4° Le SOUSLICK de la Californie [1], brun-roux, ponctué finement de noir et de blanc; les lèvres, le menton et le tour des yeux blancs; le ventre et les cuisses jaunâtres; la queue terminée de noir et de blanc. 5° Le SP. A GROSSE QUEUE [2], noir, ponctué de blanc

1 *Sp. spilosoma*, Benn., Proceed., t. III, p. 40.

2 *Sp. macrourus*, ibid.

par rayures. La tête noire, avec quelques poils blancs. Les sourcils neigeux. Les lèvres et le menton ferrugineux. Le ventre ocreux, varié de noir. La queue fort longue, variée de noir et de blanc. Cette espèce est voisine du Sp. de Franklin et de Beechey. Le *spermophilus concolor* est regardé, par M. Lichsteinsten, comme une espèce distincte du zizel, bien que Pallas ne l'en ait pas séparée. C'est le *jevraschkat* ou la marmotte de Sibérie.

Les CITILLUS (Lichst., Saüget. 1827) sont pour nous les représentants, dans le nord de l'Ancien-Monde, des spermophiles qui vivent dans le Nouveau. La principale espèce est le *soreslick* ou le *zizel*, qui habite le nord de l'Europe et de l'Asie, depuis la Pologne jusqu'en Sibérie. Les deux autres espèces ont été découvertes en Bukkarie par le docteur Eversmann, et ont été figurées dans la Monographie de Lichsteinsten. La première, le *citillus leptodactylus* [1] est jaune-paille, à teintes claires en dessous. La queue moyenne, terminée de noir-vif et de blanc-pur. La seconde est le *citillus mugoraricus* [2], à queue grêle, à pelage en entier brun-fuligineux.

Les LIPURES [3] ne comprennent qu'une espèce du pourtour de la baie d'Hudson, fort mal connue, dont le museau est aigu, la queue nulle, les pieds terminés par quatre doigts armés d'ongles fouisseurs. L'es-

1 Pl. 32, fig. 1.
2 Pl. 32, fig. 2.
3 *Lipura*, Illiger, Prod. (*Lipura*, qui n'a pas de queue.)

pèce type est le daman hudsonien[1], de la taille d'une marmotte, à pelage brun-cendré, chaque poil terminé de blanc, que personne n'a revu depuis Pennant.

Les MARMOTTES[2] renferment plusieurs espèces des montagnes d'Europe, de la Perse et de la Bukkarie, ou du nord de l'Amérique. Buffon a décrit la *marmotte des Alpes*[3], la *bobak*[4] de la Pologne et de l'Asie septentrionale, la *monax*[5] des parties méridionales des États-Unis. On doit ajouter à ces espèces la suivante : Le GUNDI[6] des Arabes, d'un roux testacé uniforme, des chaînes de l'Atlas, proche Massufin. Nous n'en pouvons distinguer le spermophile concolore de M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, décrit et figuré dans le Voyage de Bélanger[7], et qui a un pelage jaune fauve, la queue marquée par deux anneaux noirs. Cet animal habite la province d'Azerbaidjan en Perse, et surtout la vaste plaine de Sultanieh, où il élève des petites huttes en terre, qu'il remplit de grains. La *brune*[8], à pelage luisant, jaune-brunâtre, très voisin du boback. Il habite la Bukkarie.

La *monax* n'est pas la seule marmotte que nour-

1 *Hyrax hudsonius*, Screber, pl. 240, fig. C.; *arctomys hudsonius* de Turton.

2 *Arctomys*, Gm. (rat-ours).

3 *Arctomys marmotta*, L.

4 *A. bobac*, L.

5 *A. monax*, L.

6 *Mus gundi*, Roth.; *gundi marmot*, Penn.

7 *Sp. concolor*, Isid. Geoff., Bél., pl. 8, p. 151.

8 *Arctomys fulvus*, Lichst. Eversm., It., 119.

rissent les États-Unis. 5° L'albe de Quebec (*arctomys empetra*, Screb. [1]) ou le *siffleur* des Canadiens françois, le *weenush* des Indiens Creeks, est une espèce très répandue. Son pelage est gris, c'est-à-dire mélangé de nuances fauves, brunes et blanches. Les joues sont blanches, et sa queue, dépassant à peine la moitié du corps, est noirâtre à son extrémité. Cette marmotte habite donc le Canada et les soixante à soixante-deux degrés de latitude nord. Les Indiens la recherchent par la délicatesse de sa chair et pour sa fourrure. 6° La MARMOTTE BRACHYURE [2], gris-brun teinté de rouge en dessus, les parties inférieures d'un rouge de brique. La queue déprimée, marquée d'une tache elliptique brune, bordée de blanc, et grise sur sa partie inférieure. Habite les plaines de la Colombie. 7° Enfin, M. Eschscholt a décrit une marmotte qui paroît être le *tarbogan* des trafiquants russes des îles Kodiack, et qu'il nomme *arctomys caligata* [3], à pelage gris, teinté de ferrugineux sur la tête et la queue, mais remarquable par le pourtour de la bouche qui est blanc et les quatre pieds qui sont noirs. Elle habite les alentours de la baie de Bristol sur la côte nord-ouest.

Les APLODONTES [4] sont intermédiaires aux mar-

[1] Richards., p. 147, pl. 9.

[2] *Arctomys brachyurus*, Harlan, Rich., p. 151; *anisonyx brachyura*, Rafinesque.

[3] Atlas 1, pl. 6, 2e liv.

[4] *Aplodontia*, Richards., Zool. journ., IV, 333; Bull., XVIII, 445; Faune, p. 210, pl. 18; *anisonyx*, Rafinesq.

mottes et aux lièvres. Ce sont des animaux à museau élargi, obtus, sans abajoues, ayant de courtes oreilles arrondies, presque nues, ou à peine garnies de quelques poils. Le corps est court et ramassé, couvert d'une épaisse fourrure. Les membres sont robustes, terminés tous par cinq doigts. Le pouce des pieds de devant est très court. Tous ont des ongles solides, recourbés, très comprimés. La queue est rudimentaire, cachée par une touffe de poils. On compte six mamelles, les deux inférieures sur la poitrine. Les dents sont au nombre de vingt-deux, et les molaires sont remarquables par un fort talon saillant sur un de leur bord. Ce sont des rongeurs qui vivent en société dans des galeries, et qui se nourrissent de matières végétales. La seule espèce connue est le SEWELLEL des Anglo-Américains (*aplodontia leporina*, Rich.), la marmotte rousse d'Harlan [1], qui habite les vastes plaines de la Colombia. Ses poils, longs et soyeux, sont brun-rougeâtre.

Les LOIRS [2] connus de Buffon sont le *loir* proprement dit, le *lerot* et le *muscardin*. On doit leur adjoindre quelques espèces nouvelles. 1° Le LOIR DU SÉNÉGAL [3], gris-clair teinté de jaunâtre, à ventre blanc, et qui vit au Sénégal. 2° Le DRYADE [4] des forêts de la Russie et de la Géorgie, peu distinct du

1 *Arctomis rufa*, Harlan; *anisonix? rufa*, Rafinesq.

2 *Myoxus*, Gm.

3 *Myoxus africanus*, Shaw; *M. Coupei*, F. Cuv., 37e liv.

4 *M. dryas*, Screb.

loir commun. Il est gris-fauve en dessus, blanc-sale en dessous, avec une bordure noire à l'œil. 3° Le Loir de Sicile [1] n'est pas très bien décrit, et n'est peut-être pas un loir. On le dit roux-brunâtre, avec des oreilles nues et arrondies, une queue cylindrique et brune. Il vit de fruits, niche sur les arbres, et sa chair a bon goût. 4° Le loir a gorge rouge [2] habite les forêts du cap de Bonne-Espérance. Il est gris-brun sur le dos, roussâtre sur les flancs, cendré sur le dos. Tout le devant du corps est d'un beau rouge-ferrugineux. Ses moustaches sont longues et épaisses, et sa queue touffue. 5° Le *nonedsumi* des Japonais (*myoxus lineatus*) de M. Siebold, remarquable par les cinq raies noires qui se dessinent dans le sens longitudinal du dos. Il est long de six pouces; la queue en a quatre. On le trouve dans l'île d'Yesso.

Les dendromys [3] sont des rongeurs du cap de Bonne-Espérance, à museau aigu, dont les oreilles sont oblongues et nues, munies en dedans d'une cloison membraneuse à double repli, et dont le trou auditif est fermé par la duplicature inférieure. Leur queue est longue, composée d'anneaux garnis de peu de poils. Les pieds antérieurs ont trois doigts et un pouce rudimentaire, sous forme de verrue; les postérieurs sont pentadactyles et ont des ongles

[1] *M. siculæ; musculus frugivorus*, Rafinesq.

[2] *Myoxus erythrobronchus*, Smith, Zool. journ., IV, 438: Bull., XVIII, 275.

[3] Rat d'arbre, Smith, Zool. journ., IV, 438; Bull., XVIII, 275.

falciformes. Les incisives sont sillonnées en avant. Les molaires tuberculeuses. La seule espèce est le *dendromys typus*, brun ou ferrugineux sur le corps, blanc-lavé de rose en dessous, à queue alongée, une ligne noire disposée longitudinalement sur le dos. Il vit sur les arbres, où il se construit un nid dans lequel il élève ses petits.

Les GRAPHIURES [1] ont la forme générale du lérot, et se rapprochent des *loirs* et des *dendromys*. Ils sont remarquables par des membres courts et minces, les antérieurs terminés par quatre doigts, plus un ongle plat, qu'on observe sur le gros tubercule interne de la paume et qui remplace le pouce; les postérieurs sont pentadactyles, et sont munis d'ongles pointus, comprimés, arqués et forts. La queue est courte, très charnue, épaisse à sa racine, et finit en pointe. L'oreille est grande et simple, susceptible de se ployer longitudinalement sur elle-même. Le pelage est épais, formé de poils laineux et doux, et de poils soyeux en petit nombre, excepté sur la queue où ils forment un pinceau. La seule espèce connue habite le cap de Bonne-Espérance [2]. C'est un joli petit animal gris-brun sur le corps, à joues, devant du cou et parties inférieures de même que les pates gris de perle. Un trait noir va de l'œil à l'oreille qui est carnée. La queue est à moitié noire, puis terminée de blanc.

1 *Graphiurus*, F. Cuv., *queue en pinceau.*

2 *G. capensis*, F Cuv., t. III; et Nouv. Ann. du Mus., t.I, p. 441; *mioxus Cattoirii*, F. Cuv., Dict., t. XXVII, p. 124.

Les PITHÉCHEIRS [1] forment un genre singulier, voisin à la fois des rats et des sarigues, et qu'il est fort difficile de placer convenablement dans l'état actuel de nos connoissances. Le PITHÉCHEIR MÉLANURE, dont la découverte est due à M. Duvaucel, provient de l'Inde, sans qu'on puisse dire si c'est du Bengale, de Malacca ou de Sumatra. C'est un animal probablement de la taille d'un rat, à pelage jaune-doré, à queue noire, longue, pointue et nue. Ses oreilles dénudées sont de couleur de chair, et ses extrémités privées de poils ont quatre doigts munis de forts petits ongles; mais ce qui le rend remarquable est un pouce recouvert d'un ongle aplati, rudimentaire aux mains, et opposable aux pieds.

Les NÉOTOMES [2] sont des campagnols pour beaucoup d'auteurs. Pour nous, ce sont des rongeurs frugivores qui vivent sur les arbres à la manière des loirs. Ils ont seize dents, et l'émail des molaires est remarquable par la disposition de ses rainures. Par l'ensemble du système dentaire, ils s'éloignent peu des campagnols. Leur museau est pointu, leurs oreilles sont grandes, vêtues de poils si fins, qu'elles paroissent nues. La queue est longue, couverte de poils ras. Les mains ont quatre doigts, avec un rudiment de pouce; les pieds sont tétradactyles, tous munis d'ongles aigus. D'épaisses moustaches recouvrent les lèvres qui sont entières. Le pelage est d'une

1 F. Cuv., 66e liv., 1833.

2 *Neotoma*, Say et Ord., Journ. of ac. Philad., t. IV, p. 345, pl 21 et 22.

grande finesse. On connoît aujourd'hui deux espèces de ce genre, toutes les deux de l'Amérique septentrionale. 1º La première est le NÉOTOME DE LA FLORIDE [1], plombé en dessus avec quelques poils jaunes et noirs, couleur de bufle en dessous; des pinceaux de poils blancs sur la racine des ongles. Habite la Floride orientale, les plantations abandonnées. 2º Le NÉOTOME DE DRUMMOND [2], que Lewis et Clark observèrent dans les montagnes rocheuses [3], brun-jaunâtre, le ventre blanc, les poils de la queue plus longs et en touffe à l'extrémité de cet organe. Il se tient par les 57 degrés de latitude, où il niche dans les crevasses des rochers, et sa voracité le rend très destructeur. Il se nourrit de jeunes branches de sapins, de racines, etc.

Les OTOMYS [4] tiennent de près aux campagnols, car ils ont comme eux trois molaires, formées de lames arquées, et leurs incisives sont creusées d'un sillon longitudinal. Leurs oreilles sont grandes et velues, leur queue est grêle, mais couverte de poils. Leurs doigts sont comme chez les rats. Les deux seules espèces connues ont été découvertes au cap de Bonne-Espérance par Delalande : 1º l'une, l'OTOMYS CAFFRE [5], de la taille d'un rat, est variée de noir et de fauve. La deuxième, l'OTOMYS NAMA-

[1] *Neotoma floridana*, ibid.; *mus floridanus*, Desm., 492; Zool. journ., II, 294.

[2] *Neotoma Drummondii*, Rich., Fauna, p. 137, pl. 8; *myoxus Drummondii*, ibid., Zool. journ., IV, 317.

[3] *Rat of the rocky mountains*, It., t. III, p. 41.

[4] *Otomys*, F. Cuvier.

[5] *Otomis capensis*, F. Cuv.

QUOIS [1], est d'un brun-foncé, passant au gris-clair sous le corps

Les ECHIMYS [2] ou les LONCHÈRES (Illiger), que Zimmermann plaçoit parmi les loirs, et Screber parmi les porcs-épics, sont des rongeurs couverts de poils rudes, entremêlés d'épines aplaties ou de piquants faits en lames d'épée. Ils ont quatre molaires formées, les supérieures de deux lames ployées en V, les inférieures d'une seule. Les oreilles sont courtes, arrondies, nues; les membres antérieurs terminés par quatre doigts avec un rudiment de pouce, les pieds sont pentadactyles. Leur queue est assez longue, squammeuse et couverte de poils. Leurs mœurs sont celles des loirs, et toutes les espèces connues sont de l'Amérique méridionale : 1° Le plus anciennement décrit est le LÉROT A QUEUE DORÉE [3] de Buffon, qui vit à Surinam. 2° On en distingue l'ECHIMYS HUPPÉ [4], brun-ocreux, ayant des bandelettes blanches sur la tête, et le museau et le bout de la queue blancs. Il habite le Para. 3° L'ECHIMYS DACTYLINA [5], brun, mélangé de blanc et de jaune, les flancs roux, les deux doigts médians des mains plus longs que les autres. Les poils de son pelage sont rigides et cassants. 4° L'ECHIMYS ROUX OU RAT ÉPINEUX de d'Azara [6], gris-roussâtre, et de la taille

1 *Ot. bisulcatus*, F. Cuv., 61e liv., 1829.
2 Geoff.
3 *Hystrix chrysuros*, Screber, pl. 170.
4 *Echymis clistatus*, Desm.; *loncheres paleacea*, Illig.
5 Desm.
6 *Loncheres rufa*, Lichst.; *echimys spinosus*, Geoff.

d'un rat. Il vit au Brésil, à la Guyane, au Paraguay, où il se creuse sous terre de longs canaux. Dans ce dernier pays, les habitants le nomment *angoya-y-bigoui*. 5º L'ECHIMYS HISPIDE [1], brun-roux, la tête rousse, les poils épineux, très rigides, larges, teintés de roux au sommet. 6º Le DIDELPHE [2], brun sur le dos, plus clair sur les flancs, le dessous jaune, et une partie de la queue dénudée. 6º Le CAYENNAIS [3], roux, teint de brunâtre sur le milieu du dos, le ventre blanc. 7º L'ECHIMYS A SOIES [4], qui n'a que peu d'épines parmi les poils de son pelage, l'extrémité des pieds blanche.

Les CERCOMYS [5], sont des échimys par le système dentaire, qui rappellent les rats par la couleur de leur pelage, la forme des membres et de la queue, bien qu'ils s'en éloignent par quelques modifications importantes de l'organisme. Leurs mains n'ont que quatre doigts avec un rudiment de pouce recouvert d'un petit ongle plat. Les pieds sont pentadactyles. La queue est très longue, écailleuse et nue. Le pelage se compose de poils longs, fermes, droits et clairsemés, et de poils épais, fins et soyeux, mais sans traces d'épines. La seule espèce connue a été découverte au Brésil par M. Auguste de Saint-Hilaire, dans la capitainerie des mines, et a reçu

1 *E. hispidus*, Geoff.

2 *E. didelphoides*, Geoff.

3 *E. cayennensis*, Geoff.

4 *E. setosus*, Geoff.

5 F. Cuv., Nouv. Ann., t. I, p. 441, et Mammif., 61e liv.

le nom de *cercomys cunicularius*. Cet animal est brun-foncé en dessus, blanchâtre en dessous.

Les SIGMODONS [1] sont des campagnols pour quelques naturalistes. Ils en ont la forme et le système dentaire, quant aux principales dispositions. Cependant leurs dents ont des racines, et leur couronne a de profondes rainures alternes disposées en *sigma*; leurs oreilles sont grandes et pileuses, la queue est alongée et velue. Les pieds de devant ont quatre doigts et un rudiment de pouce onguiculé, et les pieds ont cinq doigts. Les deux espèces connues vivent exclusivement aux États-Unis : 1° L'une, type du genre, est le *sigmodon hispidum* [2], jaune-d'ocre-pâle, mélangé de noir sur la tête, cendré sur le ventre. Les yeux sont grands. Le noir domine dans la livrée des jeunes, et c'est le jaune dans celle des adultes. Le sigmodon velu est très commun dans les plantations abandonnées le long de la rivière Saint-Jean dans la Floride orientale, plus particulièrement dans les jardins; il se creuse des terriers, et est très nuisible dans les cultures qu'il dévaste. 2° La seconde espèce est le SIGMODON DE HARLAN [3], son corps est épais, long de sept pouces, sans y comprendre la queue qui en a quatre. Son pelage est brun-ferrugineux en dessus, blanchâtre en dessous. Les membres antérieurs courts et grêles,

1 Say et Ord., Zool. journ., t. II, p. 296.

2 Say et Ord.; *arvicola hortensis*, Harlan.

3 *Sigmodon Harlani*, N.; *arvicola ferrugineus*, Harlan, Silliman's journ., p. 285; *arvicola gossypina*, Lecomte.

les pieds gris et tachés de blanc en devant, les ongles sont noirs, comprimés et très aigus. Ce sigmodon, fort voisin du précédent, se tient dans les troncs d'arbres, exclusivement dans les plantations de cotonniers, aussi les colons le nomment-ils *white-bellied-cotton-rat*. Il porte ses petits sur son dos, et grimpe sur les arbres comme un écureuil. On le trouve sur les bords du Mississipi, dans le pays des Natchez.

Les HÉTÉROMYS [1] tiennent des *échimys* par les piquants aplatis qui sont implantés sur le corps; par leurs formes générales et leur queue ce sont des rats, par leurs abajoues ils se rapprochent des hamsters. Les pieds sont pentadactyles, le pouce des mains est rudimentaire. L'espèce type habite l'île caraïbe de la Trinité : c'est l'HÉTÉROMYS DE THOMPSON [2], gros comme un rat, brun-marron en dessus, blanc en dessous; la queue écailleuse, revêtue de quelques poils épars, de poils doux entremêlés d'épines sur le dos. La deuxième habite la province de Bahia au Brésil. C'est le *loncheres myosurus* [3], fuligineux sur le dos, roux sur les flancs, blanc sur le thorax, des épines aplaties, très longues, fortes, mélangées aux poils. Les pieds blancs; la queue nue, noire dessus, blanche dessous.

Les MYNOMES [4] diffèrent peu des campagnols : ils n'ont que quatre doigts à chaque extrémité et un

[1] Lesson, Man., 263.

[2] *Mus anomalus*, Thomps.; *cricetus anomalus*, Desm., 507.

[3] Lichst.; *mus leptosoma*, ibid.; *loncheres anomala*, Kuhl.

[4] Rafinesque.

rudiment de cinquième. Leur queue est velue, aplatie, et écailleuse comme celle des ondatras. Le MYNOME DES PRAIRIES [1] est fauve-brunâtre, à ventre blanc-grisâtre. Il habite le bord des rivières, vit de bulbes de liliacées, et notamment de ceux de l'ail, aux États-Unis.

Les CTÉNOMES [2] ont le corps alongé, déprimé, fort velu, terminé par une queue médiocre couverte de quelques poils rares. La tête est ovalaire, les oreilles petites, et les extrémités ont toutes cinq doigts pourvus d'ongles fouisseurs très longs, arqués et pointus en avant, plus courts, plus larges et excavés en arrière. Ils sont recouverts à leur racine de poils durs, roides, disposés en peigne. Le CTÉNOME DU BRÉSIL [3] est de la taille du rat d'eau d'Europe. Son pelage est doux, fin, court et de teinte grise-ardoisée à sa base, puis brun-roussâtre-luisant, passant au blanc-roussâtre sous le corps. C'est le *ratto de las minas* des Brésiliens. Le CTÉNOME A COLLIER [4], roux-brun sur le dos, les oreilles, les joues, le dessous du corps, un collier et les pates blanches. De la province d'Urugay au Brésil.

Les HYDROMYS [5] sont des échimys par leur as-

[1] Raf.; *arvicola pennsylvatica*, Ord. et Harlan ??

[2] *Ctenomys*, de Blainv., Nouv. Bull. Soc. phil.; et Ann. sc. nat., t. IX, p. 97.

[3] *Ctenomys brasiliensis*, ibid., fig., avril 1826, 62.

[4] *Ctenomys torquatus*, Lichst., pl. 31, fig. 1 (sous le nom de *georychus* à la planche).

[5] Geoff.

pect, mais leurs pieds de derrière ont les doigts aux deux tiers palmés, et les molaires, au nombre de deux, ont leur couronne divisée en lobes obliquement quadrangulaires, dont les sommets sont creusés en cuillère. Leurs habitudes sont aquatiques. On n'en connoît que deux de la Nouvelle-Hollande, ayant un museau aigu, de petites oreilles arrondies des extrémités pentadactyles, à pouce des mains rudimentaire; la queue garnie de quelques poils rares : l'*hydromis chrysogaster*[1], marron en dessus, orangé en dessous, qui vit dans une île du détroit de d'Entrecasteaux : l'*hydromis leucagaster*, brun en dessus, blanc en dessous[2]; de l'île de Maria.

Les CAPROMYS, UTIAS OU ISODONS[3] forment un genre de rongeurs très intéressant, et dont les espèces vivent exclusivement dans l'île de Cuba. Leur museau est obtus, leurs narines sont obliques, leurs oreilles médiocres, nues et arrondies; le corps est épais, massif, les mains à quatre doigts, avec une verrue pour pouce, les pieds plantigrades et pentadactyles. Tous les doigts longs, armés d'ongles recourbés. On compte quatre mamelles, deux ventrales et deux pectorales. Leur queue est médiocre, épaisse, squammeuse, nue. Ils habitent les forêts, et vivent de fruits. La première espèce est le *chemi* d'Oviédo, l'*agutia congo* des créoles espagnols, ou

1 Geoff.

2 *Ibid.*

3 *Isodon*, Say, Journ. of the ac. phil.; *capromys*, Desm., Mém. hist. nat. Paris, t. I; Zool. journ., I, 230; IV, 269, n° 18, 179; Bull., XXIV, 75; Proceed., II, 68.

le CAPROMYS DE FOURNIER de M. Desmarest, l'*isodon pilorides* de Say [1], de la taille d'un lapin, le pelage grossier, noirâtre, lavé de fauve-obscur sur le dos, de roux sur la croupe. La seconde espèce, l'*agutia caraballi* des créoles de Cuba, l'*utia* d'Oviédo, à pelage épais, ferrugineux, mêlé de gris, la tête, les pates et les ongles blancs, est le *capromys prehensilis* de Poeping [2], rare dans les districts méridionaux de *las Piedras* et de *Masmariges* de la Havane. Ils sont avidement recherchés par les nègres, qui, dans quelques cantons où ils sont très multipliés, n'ont pas d'autre viande fraîche pour leur nourriture.

Les EURYOTIS [3], qui font sans doute un double emploi avec l'*otomys namaquois* de M. F. Cuvier, auroient pour principal caractère d'avoir un profond sillon sur les incisives dans le sens de leur longueur. Les molaires à couronne sillonnée notablement en travers et à côtes élevées. L'*euryotis irrorata* de Brants, figuré par M. Lichsteinstein, est brun-roussâtre, plus clair sous le ventre, de la taille d'une souris, a été découvert dans le sud de l'Afrique par le voyageur von L. Krebs. (Voyez *otomys*.)

Les RHIZOMYS [4] tiennent aux *spalax* par leurs dents et leur forme générale; mais ils s'en éloignent par la texture de leurs molaires, leur queue,

1 *Mus*, Brown, Jam. 484; Atlas, pl. 45.
2 Journ. of ac. phil., t. IV, p. 1; Zool. journ., t. II, p. 410.
3 Brants, Lichst., pl. 30; *otomys*, F. Cuv.
4 Gray, Proceed., t. I, p. 95 (1831).

leurs oreilles. Ils ont trois mâchelières à couronne transversalement et parallèlement entamée. Leur tête est forte, leurs yeux très petits, leurs oreilles dénudées, leur corps épais, cylindrique, à membres courts, mais robustes, ayant tous cinq doigts. La queue est moyenne, épaisse, entièrement dénudée. Les deux espèces sont de l'Asie : la première est le RHIZOMYS DE LA CHINE [1], d'un cendré-pâle uniforme, et la deuxième, le RHIZOMYS DE SUMATRA [2], le *bamboo-rat* des Européens établis dans l'Inde, et le *dekan* des Malais, que sir Raffles décrit en ces termes :

« Le corps a environ dix-sept pouces de long,
» dix pouces de circonférence, et sa hauteur à l'é-
» paule est d'environ cinq pouces. La queue a six
» pouces de long, conique et émoussée à sa pointe,
» nue et écailleuse. Le corps est couvert de poils roides,
» grisâtres, brunâtres sur le dos. La tête ronde et légè-
» rement colorée. Les incisives grandes ; deux à cha-
» que mâchoire. Les yeux petits. Les oreilles nues. »

Cet animal se tient de préférence dans les haies de bambous à Malacca et dans l'île de Java.

Les CTÉNODACTYLES [3] sont des rongeurs de l'Afrique, voisins des lemmings par leurs formes extérieures, excepté qu'ils ont les doigts à chaque pied avec un rudiment de cinquième. Les deux doigts

1 *R. sinensis*, Reeves.

2 *Mus sumatrensis*, Raffles, Trans., XIII, 258 : *spalax javanus*, Cuv. : *Pallidè fuscus pilis raris albidis interspersis ; corporis lateribus pedibusque saturatioribus ; genis pallidioribus, occipite nigrescenti lineâ longitudinali albâ, pectore albido* (Reeves).

3 *Ctenodactylus*, Gray, Sp. zool.; Yarrell, Proceed, I, 48.

du milieu sont les plus longs. Les ongles à leur naissance sont recouverts par trois petites brosses de poils. La tête est large, les oreilles sont disposées en tube, et les molaires ne se ressemblent pas suivant qu'elles sont placées en haut ou en bas. La seule espèce connue est le *ctenodactylus Massonii*, qui vit au cap de Bonne-Espérance. M. Yarrel a pensé que cet animal étoit identique avec le *mus gundi* de la côte de Barbarie, si imparfaitement décrit par Rohtman, et dont Gmelin a fait une marmotte, avec juste raison suivant nous, et que même nous avons confondu avec le *spermophile concolore* de M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire.

Les PSAMMOMYS [1] ont seize dents, et la couronne des trois molaires de chaque côté est creusée en trois losanges rebordés. Le museau est aigu, comprimé en avant, à lèvres entières. Les oreilles sont médiocres, arrondies ; le corps est couvert de poils très mous, et la queue est garnie de poils sur toute sa surface; ceux de son extrémité forment même une sorte de touffe. Les mains ont quatre doigts avec une verrue pour pouce ; les pieds ont cinq doigts recouverts d'ongles falciformes. L'espèce unique de ce genre est le *psammomys obesus* [2], à pelage isabelle en dessus, jaunâtre en dessous, la queue terminée de noir et fasciculée, nommé *far* en Arabie, sa patrie.

Les PINEMYS [3] ont cinq dents, les molaires la-

[1] Ruppell, Mamm., I, 56 (1826).

[2] *Id.*, pl. 22 et 23.

[3] *Psammomys*, Jules Lecomte, Ann. of the lyc. nat. hist. of New-York, t. III, p. 132 et fig.

melleuses, le museau court et obtus, les narines latérales, les yeux peu fendus, les oreilles petites, cachées par les poils. La queue courte, grêle, couverte de poils, les mamelles ventrales, les extrémités pentadactyles. Le pouce des mains est court, tous les ongles sont falciformes. La seule espèce connue est le *ground-mouse* des Anglo-Américains [1], qui vit dans les forêts de pins dans la Géorgie, en se creusant des terriers. Sa nourriture consiste en racine de patates et autres. Ses poils sont courts, bruns dessus, cendrés dessous, avec une teinte rouge aux pieds. Le corps est long de trois pouces sept lignes, et la queue a neuf lignes.

L'*akodon* est un nouveau genre de rongeurs de la tribu des rats, créé par M. Meyen, pour une espèce offrant la plus grande analogie avec la souris de France, dont elle a aussi la formule dentaire, mais avec cette particularité que les replis internes de l'émail sont différents, et que les oreilles, très courtes, sont presque cachées sous les poils. L'*akodon boliviense* (Act. de Bonn., t. 16, 2e partie, Pl. 43, fig. 1), est long de trois pouces, la queue comprise pour quatorze lignes. Son corps est couvert de poils gris-jaunâtres qui dépassent d'autres poils noirs. La queue, écailleuse, est annelée et couverte de petits poils fins. Les oreilles sont velues à la partie interne de leur pavillon. La plante des pieds est noire. Ce rongeur habite le Haut-Pérou.

[1] *Ps. pinetorum*, Lecomte, *loc. cit.*

Les PSEUDOMYS [1] ont une forte tête, de grandes oreilles dénudées, les membres égaux, pentadactyles, à doigts libres, bien fendus, ayant de petits ongles recourbés, une queue filiforme, annelée, garnie de quelques soies rares. Ces animaux représentent les rats d'eau à la Nouvelle-Hollande sur la côte orientale en dehors des tropiques. La seule espèce connue a été découverte par M. Cunningham dans les sables marécageux des plaines de Liverpool. C'est le *pseudomys australis*, brun-noir, mélangé de cendré en dessus, roux-gris en dessous, le cou et le thorax cendré-pur.

Les OCTODONS [2], ont les habitudes des campagnols, les formes du rat, certains caractères des *lagomys*, et la chair savoureuse des lapins. Les membres sont égaux, tous pentadactyles, à doigts libres, munis d'ongles falciformes aigus. Leur queue est médiocre, couverte de poils et floconneuse à son extrémité. On compte quatre molaires de chaque coté à plissures prononcées et diversiformes, se rapprochant assez de celle qu'on remarque chez les *helamys*. L'espèce type est l'OCTODON DE CUMING [3] qui vit au Chili. Sa coloration est sur le corps un gris-brun tacheté de noir, à teintes plus claires sur le ventre et sur les pieds. La queue est uniformément noirâtre, elle est distinctement annelée et couverte de petits poils courts.

1 Gray, Proceed., II, 39.
2 *Octodon*, Bennett, Proceed., II, 46.
3 *Oct. Cumingii*, ibid.

L'octodon se nourrit de végétaux, et paroît commun aux alentours de Valparaiso et sur les bords de la route qui conduit à San-Yago, où il sert à la subsistance d'une espèce de hibou du pays. C'est un animal essentiellement herbivore.

Les POEPHAGOMYS [1] se rapprochent des *gerbilles* et des *mérions* par la forme de leur tête, des *oryctères* par la manière dont sont creusées les couronnes de leurs molaires, et par leur genre de vie herbivore : c'est près des lapins qu'ils doivent être classés, quoique par leurs formes ils rappellent les *campagnols*. Le POEPHAGOMYS NOIR [2] est la seule espèce de ce genre. Il a été découvert au Chili, proche Coquimbo. Son pelage est entièrement noir; sa taille est celle du rat d'eau. Il a quatre pouces trois lignes de longueur, et la queue dix-sept lignes. Ses membres sont proportionnellement forts, larges, terminés par cinq doigts libres armés d'ongles longs, minces et crochus, excepté le pouce des mains qui est beaucoup plus court que les autres doigts, et qui a un ongle plat. La queue est vêtue de poils sur toute sa surface. L'œil est assez grand, et les oreilles sont médiocres. De fortes moustaches garnissent les côtés du museau. Les poils sont de nature douce et soyeuse.

Les AULACODES [3] semblent conduire des *rats* aux

[1] F. Cuvier, Ann. sc. nat., juin 1834, p. 321 (t. I, 2e série), pl. 13.

[2] *P. ater*, ibid.

[3] *Aulacodus*, Temm., Monog. 7e ; *Boyle*, Bennett, Philos. mag. and ann. of Phil., nº 59, 1831, p. 389; Bull., XXVII, 91.

erethizon. Ils en ont en effet le système dentaire. Les extrémités sont toutes terminées par quatre doigts. Leurs oreilles sont grandes, ayant des replis intérieurs au pavillon. Leur queue est couverte de poils. La seule espèce connue est l'AULACODE SWINDERIEN [1] à pelage formé de soies comme spinescentes et aplaties, dont le sommet seul est flexible, et qui sont longues de dix-huit lignes. Le noir qui teint ces soies reflète un éclat métallisé changeant, et passant, suivant les reflets de la lumière, du bleu d'acier au rouge de cuivre brillant. Cet animal a dix-sept pouces de longueur, et la queue neuf. Il habite la côte de Sierra-Léone, où les Anglois le nomment *ground-pig*, cochon de terre ou hérisson, ou *ground-rat*. Il est avide des gousses souterraines de *cassada* ou d'*arachis hypogea*, et recherche aussi les patates. M. Bennett suppose que c'est le *wield-rat* mentionné par le voyageur Bosman.

Les RATS ou MUS [2] forment un genre riche en espèces. Buffon n'a bien connu que le rat noir (*mus rattus*, L.), le surmulot (*M. decumanus*), la souris (*M. musculus*) et le mulot (*M. sylvaticus*). Nous aurons donc à faire connoître par de brèves indications un grand nombre de ces animaux, et nous suivrons un ordre purement géographique.

Dans l'Europe tempérée habitent les espèces suivantes : 1° Le MULOT NAIN ou mulot des bois de Dauben-

1 *A. swinderanus*, Temm., *loc. cit.*, Zool. journ., III, 467 ; Proceed., I, 111.

2 Linné et auct.

ton [1], gris-ardoisé en dessus, blanc en dessous, ayant la queue plus longue que le corps. Il se tient dans les champs, proche les villages, en France. 2° Le RAT A MUSEAU PROLONGÉ [2], gris-jaunâtre, blanchâtre sur le ventre, à oreilles orbiculaires et velues. La queue de la longueur du corps. Son museau pointu le distingue du rat des moissons. On le trouve aux environs de Strasbourg. 3° Le RAT DES MOISSONS [3], gris de souris teinté de jaunâtre, le corps blanc en dessous. Il habite les endroits rocailleux et les champs cultivés en Angleterre et en France. 4° Le PARVULE [4], brun-cendré en dessus, blanc en dessous, vivant dans l'Alsace.

La Sicile a la souris que M. Rafinesque a nommée *musculus dichrurus* [5], brunâtre, fauve sur les côtés, la tête marquée d'une bandelette noirâtre. La queue quadrangulaire, annelée et ciliée. Sa taille est de huit pouces. Elle habite les champs.

L'Allemagne possède le RAT A BANDE NOIRE [6], jaunâtre, avec une bande brune et une longue queue squammeuse. On le rencontre en Prusse, dans le Holstein, le long du Danube, en Russie jusqu'en Sibérie. La Russie et la Sibérie ont encore le *mus minutus* (Pallas), ferrugineux en dessus, à ventre blanc, long au plus de deux pouces trois lignes. La

1 *Mus campestris*, F. Cuv., Dict. sc. nat., t. XLIV, p. 477.
2 *Mus soricinus*, Herm., p. 57.
3 *Mus messorius*, Shaw, Desm. 479; F. Cuv., 64e liv.
4 *Mus parvulus*, Herm., 62.
5 *Mus dichrurus*, Rafin.; Desm., 305, note.
6 *Mus agrarius*, Pallas, Glires, pl. 24, a.

queue mesurant un pouce neuf lignes. Il vit en Russie, en Sibérie, dans les bois de bouleaux, entre les fleuves Obi et Jenisea. L'Islande a une espèce qui lui est propre, c'est le *mus Islandicus* de Thienemann, remarquable par son pelage brun-gris ou blanchâtre en dessus, mélangé de poils blancs et bruns. Les parties inférieures sont blanches. La queue est à peu près nue, à squammes verticillées, brune en dessus, blanche en dessous. Il est intermédiaire au mulot et à la souris.

L'Afrique a les espèces suivantes : 1° Le RAT DE BARBARIE [1], plus petit que la souris commune, à pelage brun rayé longitudinalement de blanchâtre, les raies au nombre de dix. Linnée a imprimé que ses mains n'avoient que trois doigts; mais M. Gervais, qui a eu occasion de l'étudier à Oran, où il est commun, s'est assuré que les mains avoient quatre doigts et un tubercule onguiculé au côté interne. La première molaire a sept tubercules, et la seconde en a cinq. Il habite toute la côte de Barbarie. 2° Le RAT D'ALEXANDRIE [2], gris-roussâtre, à ventre cendré, la queue d'un quart plus longue que le corps, ayant sur le dos de longs poils aplatis ou fusiformes, striés sur une de leurs faces. Il habite l'Égypte, principalement Alexandrie et Sakkara. 3° Le *mus prætextus* [3], brunâtre-clair en dessus, blanc en dessous; de grandes oreilles, nues

1 *Mus barbarus*, L.
2 *Mus alexandrinus*, Geoff., Desm. 475. Egypte, pl. 5, fig. 1.
3 Brants et Lichst.

et plissées. Les doigts sont blancs. Les jeunes ont une teinte blanchâtre. Ce rat vit en Syrie et en Arabie. 4° Le *mus flaviventris* [1], a le dos d'un roux-brun-clair, les flancs blanchâtres, le dessous du corps jaune, les pieds blancs; la queue de la longueur du corps. Quelques poils sont aplatis. Cet animal habite l'Arabie. 5° Le *mus gentilis* [2], brun-cendré sur le dos, blanc sur le ventre; n'ayant que des petites oreilles, une queue médiocre, des poils mous et laineux. Il habite l'Égypte et la Nubie. 6° Le *mus variegatus* [3], gris ponctué de noir et de blanc. Une ligne dorsale noire, les oreilles velues et la queue garnie de poils rigides. Il se rencontre dans les champs en Égypte, en Arabie et en Nubie. 7° Le *mus orientalis* [4], dont les oreilles sont amples, le pelage brun-fauve en dessus, le ventre jaune, et les quatre membres de couleur tannée claire ou couleur de chair. Plus petit que la souris, ayant deux pouces deux lignes et la queue deux pouces neuf lignes. Se trouve à Massaua dans le nord de l'Afrique.

Le cap de Bonne-Espérance a plusieurs *mus*, qui sont: 1° Le *pumilio* [5], jaune-brunâtre-cendré, marqué de quatre raies noires; ses oreilles sont velues. On en distingue une variété plus forte. Sparmann, qui a le premier décrit cet animal, l'a rencontré dans la forêt

1 Brants et Lichst.

2 *Ibid.*

3 Brants, Muizen, 102 : *hypudæus variegatus*, Lichst.

4 Ruppell, I, pl. 30, fig. a.

5 Sparmann, act. de Stock., 1784, pl. 6; *arvicola pumilio*, Desm.

de Sitsikama, dans l'ouest du cap. 2° Le RAT A DOS RAYÉ [1], que M. F. Cuvier ne distingue pas du pumilio, est fauve, brun-cendré sur le dos que sillonnent trois bandes longitudinales claires, liserées de noir; la queue mince et pointue; les oreilles arrondies et rousses. 3° Le MESOMÈLE [2], ou le *zondags-rivier* des colons du cap, est roux-brun sur le dos, avec une raie moyenne noire, le devant blanc, et les canines de devant sillonnées; le corps a trois pouces huit lignes, la queue deux pouces dix lignes. 4° Le COLON [3], blanchâtre, tirant légèrement au brun en dessus, blanc sur le ventre; à pelage composé de poils mollets.

L'Asie n'a guère que huit espèces de rats, réparties ainsi. Dans la Mongolie et la Bukkarie se rencontrent: 1° Le *mus caraco* de Pallas [4]; le *characho*, le *jikecholgonach* des Mongols, long de six pouces, voisin du sumulot; il est gris, avec les doigts légèrement palmés. On le rencontre dans la Sibérie orientale, jusqu'en Chine. 2° Le *mus lineatus* [5], cendré, avec une raie noire sur l'épine dorsale, les oreilles velues, blanches, avec une tache brune; il est long de trois pouces six lignes. On le trouve sur les bords du fleuve *Uruburta*, dans la Bukkarie. 3° Le *mus subtilis* de

[1] *Lineated mouse*, Shaw, Gen. zool., pl. 133. *Mus Donavani*, Less., Man.; Donavan, Nat. misc., 26e liv. *Mus lineatus*, F. Cuv., 61e liv.??

[2] *Mus mesomelas*, Lichst.

[3] *Mus colonus*, ibid.

[4] Glires, pl. 23.

[5] Lichst. It. d'Eversm. 123.

Pallas [1], le *dshilkio-sitskan* des Tartares, cendré ou brunâtre, rayé de noir sur le dos, et les oreilles plissées; le corps a deux pouces et demi. On n'en distingue pas le rat vagabond, qui est cendré et de taille plus forte; ni le *M. betulinus*, qui est brun et plus petit. Il vit dans les déserts de la Sibérie, sur les rives de l'Oby, du Jaina et de l'Irtisch.

L'Inde continentale n'a que trois rats qui lui appartiennent en propre. 1° Le *mus indicus* [2], de la taille du surmulot; il est gris-roussâtre sur le dos, grisâtre sur le ventre; ses oreilles sont grandes et presque nues. Il habite la ville de Pondichéry. 2° Le STRIÉ [3], gris-roux, avec une douzaine de lignes longitudinales et des petites taches blanches; de taille plus petite qu'une souris. On le dit des Indes orientales, mais on ignore au juste de quelle contrée. 3° Le *mus oleraceus* [4], de Dukhun, découvert par le colonel Sykes, remarquable par une très longue queue (quatre pouces et demi), tandis que le corps n'a que deux pouces trois lignes; ses oreilles sont grandes et arrondies, son pelage en dessus d'un riche marron, tandis que le pourtour de la bouche, la poitrine et les pieds sont d'un jaune-blanchâtre. Il se tient dans les champs, où il se bâtit un nid avec des feuilles de graminées qu'il place sous des touffes de plantes potagères.

1 *Mus vagans* et *subtilis*, Pallas, le rat vagabond, Vicq-d'Azyr.

2 Geoff., Desm. 474.

3 *Mus striatus*, L.; *striated mouse*, Shaw, Misc., t. II, p. 73. *Mus orientalis*, Seba.

4 Bennett, Proceed., t. II, p. 121.

La grande île de Java en possède deux espèces. L'une, que l'on n'a point rencontrée ailleurs, est le *mus javanus* [1], de la taille du surmulot, brun-roux, ayant les quatre pieds blancs : la queue plus courte que le corps, et assez poilue. La seconde, qui est très répandue, puisqu'elle existe sur la côte du Malabar, au Bengale, au Mysore, au Coromandel, à Calcutta, et même jusqu'à la terre de Van-Diémen ; c'est le RAT GÉANT [2], long de plus d'un pied, sans y comprendre la queue qui a aussi douze pouces. Il est brun-obscur sur le dos, gris sous le ventre, et les extrémités sont noires. Il se creuse de grands trous dans les jardins.

L'Amérique produit un grand nombre de rats. La partie septentrionale de ce continent compte les espèces suivantes : d'abord les trois *mus* d'Europe, qui semblent être cosmopolites et s'être établis en colonie réglée partout où l'homme a été former des établissements. Le *rat*, le *surmulot* et la *souris* ; mais elle possède en propre l'*american field mouse*, ou le MULOT AUX PIEDS BLANCS [3], que les Indiens Creks nomment *appecooseesh*. Ses oreilles sont grandes, sa queue velue, son dos gris-jaunâtre, son ventre d'un blanc-pur, ainsi que les membres. On le rencontre depuis la baie d'Hudson jusqu'à l'em-

1 Desm. 471 ; Hesm., p. 63.

2 *Mus giganteus*, Hardw.; Trans., VIII, 306 ; *bandicot rat*, *mus bandicota*, Pennant ; *mus malabaricus*, Shaw.

3 *Mus leucopus*, Rafinesq., Ann. monthl. mag., III, 444 (1818). *Mus agrarius*, Godman, II, 88. *Mus sylvaticus*, Forster, Trans. 62, 380 ; Richards., 142.

bouchure de la Colombia. Le *mus nigricans*[1] ou le *wood rat* des Anglo-Américains, long de six pouces, noirâtre sur le dos, blanchâtre sur le ventre; la queue noire et plus longue que le corps. On le rencontre dans les provinces de l'ouest des États-Unis, et il n'est peut-être qu'une variété légère du rat commun.

Les Antilles ont le PILORI[2] mentionné par Dutertre, Rochefort et Labat, et que les auteurs systématiques modernes avaient confondu avec l'agouti. Ce rat est bien reconnoissable à son pelage d'un noir-foncé, à reflets bruns sur les parties supérieures, et blanc sous le corps. Le nez, les oreilles et les pieds sont de couleur tannée; le corps n'a pas moins de dix pouces et demi. Il vit en troupes, se creuse des terriers, et s'établit près des habitations, et entre même dans celles-ci en attestant sa présence par une forte odeur de musc.

Le Brésil nourrit cinq espèces: 1° Le *mus vulpinus*[3], roux-vif, jaune sur les flancs, la poitrine blanche, le pelage formé de poils mollets, les oreilles velues. Son corps a neuf pouces cinq lignes, et la queue six pouces et demi. 2° Le *mus squamiceps*[4], brun-cendré, blanc sur le ventre; les oreilles courtes et velues; des squamelles sur la partie dénudée des pieds. 3° Le *mus physodes*[5], roux-vif, à ventre

1 Desm.
2 *Mus pilorides*, Desm.; F. Cuv., 63e liv.
3 Lichst.; Brants.
4 *Ibid.*
5 *Ibid.*

neigeux, les mains tridactyles. 4° Le *mus brasiliensis*[1], ressemble au rat commun; mais sa tête est plus courte et ses oreilles sont moins longues; son pelage est ras et doux, brun-fauve sur le dos, fauve sur les flancs, gris sur le ventre. Sa queue est un peu plus longue que le corps. 5° LE RAT DES CATINGAS[2], de la taille d'un lérot, à longue queue, gris-brunâtre-sale, les oreilles grandes et presque nues; les cuisses et l'attache de la queue rouge-brun. Il habite les forêts du Sertong de Bahia, et s'empare souvent des nids de fauvette pour s'y loger.

Les rats du Paraguay ont été décrits par d'Azara: on en admet huit: 1° Le *mus rufus*[3] ou l'*hocicudo* de d'Azara, brun, à ventre roussâtre, à museau très aigu, et les oreilles plissées. On le trouve aussi au Brésil sur la limite du Paraguay. 2° Le RAT A GROSSE TÊTE[4], ou *colaignal al cuerpo*, à tête très forte, à museau court, brun sur le corps, plus clair sur les flancs, blanc tirant au buffle en dessous. Long de quatre pouces. Il fréquente les jardins de la ville de Saint-Ignace. 3° Le RAT OREILLARD[5] ou l'*orejo* de d'Azara, brun-cendré, les côtés roussâtres. On le rencontre dans les champs situés au sud de Buénos-Ayres. 4° Le RAT AUX PIEDS NOIRS[6] ou le COLILARGO de d'Azara, à grosse tête, jaune-cendré sur le corps,

1 Desm., Dict. sc. nat., XLIV, 483.
2 *Mus pyrrorhinus*, Wied-Neuw.
3 Desm.
4 *Mus cephalotes*, Desm.
5 *Mus auritus*, Desm.; *mus pyrrhogaster*, Natter
6 *Mus nigripes*, Desm; *mus eliurus*, Natterer.

blanc sur le ventre, les oreilles nues, les pieds très noirs. 5° Le LAUCHA[1], à petite tête, à museau pointu; plombé sur le dos, blanchâtre sur le ventre, les oreilles grandes et nues. Il vit aux alentours de Buénos-Ayres. 6° L'ANGOUYA[2], brun-fauve, plus clair sur la tête, le ventre blanchâtre, la poitrine brun-foncé. Les oreilles arrondies et médiocres. Les lieux montueux du Paraguay. 7° Le RAT AGRESTE[3], qui n'est peut-être pas un rat. Brun-foncé sur le corps avec un mélange de roux, il est blanchâtre en dessous. Ses oreilles sont brèves, arrondies, poilues; la queue, plus courte que le corps, est à peu près nue. 8° Le *rato blanco de laxo*[4] n'est peut-être pas un rat. Son pelage est brun-foncé, varié de roux et de blanchâtre sur le corps, tirant au blanchâtre sur le ventre. Ses oreilles sont médiocres, ovales et nues. Sa queue fort courte est blanche : ses poils sont doux, son corps massif.

Le Chili a fourni à nos catalogues, dans ces derniers temps, une seule espèce : la SOURIS A LONGUE QUEUE[5], qui se construit un nid fait avec des gramens et qu'elle place dans les arbres. Sa queue est remarquablement longue, puisqu'elle a cinq pouces et demi lorsque le corps n'a que trois pouces. Le pelage est brun-pâle varié de noir en dessus, blanc en dessous et sur les pieds.

1 *Mus laucha*, Desm.
2 *Mus angouyia*, Desm.; *mus brasiliensis*, Geoff.
3 *Mus azaræ*, Brants.
4 *Mus dubius*, Fish. 39.
5 *Mus longicaudatus*, Cuming, Proceed., II, 2.

Les perchals, ou rats épineux, forment une tribu qui joint aux caractères fondamentaux des rats la particularité d'avoir des poils très rigides, faits en forme de fuseaux aplatis et creusés en gouttière sur l'une de leurs faces. Ils ont des oreilles amples et nues. Ils sont tous de l'ancien continent. 1° Le perchal[1], le type de ce groupe, a été décrit par Buffon, et vit dans l'Inde, à Pondichéry. 2° Le tikus-wirok des Javanais, ou *mus setifer* d'Horsfield[2], a le corps couvert de soies brunes-noirâtres en dessus; le ventre est blanc. Il vit à Java. 3° Le *mus platythrix*[3], du Dukun dans l'Inde, est long de trois pouces et demi, et la queue est aussi longue que le corps. Ses oreilles sont nues, arrondies; son pelage est brun passant au gris-blanc, tandis que les parties inférieures et les pieds sont jaune-blanchâtre. Les soies spinescentes sont plates et transparentes. 4° Le rat épineux d'Egypte[4] est blanc-cendré, à teinte plus foncée sur le corps. La queue égale en longueur le corps et la tête. Ruppell en décrit une variété grise-fauve. Ce rat est très commun dans toute l'Egypte, et surtout au Caire, à Syène, dans le Fayùm. 5° Le *mus hispidus*[5] est blanc-jaunâtre, avec une teinte ardoisée foncée sur le dos : le ventre est blanc-jaunâtre. Il vit en Arabie. M. Cretzschmar[6] en a fi-

1 *Mus perchal*, L.; F. Cuv., 61e liv.

2 Zoolog. research.

3 Bennett, Proceed., II, 121.

4 *Mus cahirinus*, Geoff.; *echymys d'Egypte*, Egypte, pl. 5, fig. 2, et Ruppell, pl. 13, fig. B.

5 Lichtenst. Brants, 154, 65.

6 Ruppell, pl. 13, fig. A.

guré une variété, découverte par M. Ruppell en Nubie et dans les rochers du mont Sinaï, sous le nom de *mus dimidiatus*. Son pelage est jaune-roussâtre en dessus, blanc en dessous, une tache blanche occupe la base des oreilles; ses moustaches sont longues, noires et blanches.

Les CAMPAGNOLS OU ARVICOLA [1] ont une grosse tête, un large museau, des formes massives, quatre doigts avec un rudiment de pouce aux mains, les pieds ont cinq doigts, tous libres, armés d'ongles longs et crochus. Leurs molaires sont au nombre de trois de chaque côté, leurs bords sont en zig-zags enchevretés. La lèvre supérieure est fendue. Les femelles ont six mamelles. Ils vivent dans toutes les parties du monde. Buffon a décrit le campagnol rat-d'eau [2], le scherman [3] et le campagnol vulgaire [4]. Nous aurons à en signaler beaucoup d'autres espèces. Le rat-d'eau paroît s'être propagé en Europe, en Asie, dans l'Amérique septentrionale; on en a distingué comme variétés, le *mus paludosus* de Linné, noir, à pieds blancs, et le *mus maculatus* de Pallas, qui est jaunâtre. L'Europe, outre le rat-d'eau, le campagnol et le scherman, répandu dans presque toute l'Allemagne jusqu'en Suède, possède quelques autres campagnols. Ce sont : 1° L'*arvicola fulva* (Desm.), fauve-rougeâtre,

[1] *Arvicola*, Lacép.; *hypudæus*, Illig.
[2] *A. amphilius*, Lacép.
[3] *A. argentoratensis*, Lacép., ou *A. terrestris*.
[4] *A. vulgaris*, Lacép.

à ventre et pieds jaunes, qui vit en France. 2° La FÉGOULE de Vicq-d'Azyr, *arvicola œconomus* (Desm.), brun sur le dos, jaune sur les flancs, blanc sous le corps, nommé encore campagnol des prés, qui se trouve en France, en Allemagne, mais bien plus rarement que dans les vallées arrosées de la Sibérie, depuis l'Irtisch jusqu'à la mer polaire. 3° L'*arvicola glareolus* (Screber, pl. 190, B.), cannelle, plus foncé sur le milieu du dos, le ventre blanchâtre, se tenant caché sous les touffes de l'élyme des sables dans l'île de Laland. 4° L'agreste (*A. agrestis*, Yarrell[1]), voisin de l'*arvicola riparia* des États-Unis, mais en différant par sa teinte rousse-brunâtre, passant au cendré sur le ventre; ses oreilles à peine apparentes, sa queue égalant à peine le tiers de la longueur du corps. Il a été découvert en Angleterre, où il vit dans les prairies fraîches et herbeuses, où il fait son nid avec des herbes choisies. On ignore de quel lieu provient une espèce inscrite dans les catalogues sous le nom d'*arvicola albicaudatus* (Desm.), brune, à pieds et dessus de la queue blancs. M. Van Beneden a découvert dans le Hainaut un campagnol qu'il nomme le BELGE, qui a la taille de la musaraigne naine de Toscane, a le corps brun-roussâtre en dessus, cendré-clair en dessous; les oreilles très petites et velues, la queue longue du quart des proportions du corps.

La Sibérie a plusieurs campagnols. 1° L'*A. saxa-*

[1] Proceed, II, 109.

tilis (Desm.) brun mélangé de blanchâtre, les flancs d'un blanc pur, le dessous cendré-blanchâtre. Il habite au delà du lac Baikal, dans les rochers de la Sibérie orientale. 2° L'*A. alliarius* [1], l'alliaire de Vicq-d'Azyr, cendré-brun-jaunâtre, blanc en dessous, gris sur les flancs. Les oreilles longues, larges et dénudées. Il habite la Sibérie proche Jenisa, Kan et Angora. 3° Le ROUX de Vicq-d'Azyr (*A. rutilus*, Desm.), brun en dessus, avec une bande foncée, blanc en dessous, les flancs jaunes, la queue épaisse et très velue. On le retrouve en Allemagne, aux environs de Leipsick; mais sa vraie patrie est la Sibérie, Cazan et Simbirsh. 4° Le COMPAGNON de Vicq-d'Azyr (*mus sociale*, Pallas, gl. pl. 13, B.), remarquable par le blanc qui teint ses oreilles, ses membres et le dessous du corps. Ses oreilles sont arrondies et nues. Il est très commun dans les sables des déserts, entre le Volga et le Jaik. 5° Le GREGARI de Vicq-d'Azyr (*mus gregalis*, Pallas), ou rat du Baikal, est blanchâtre sur le dos, avec quelques longs poils noirs. Les flancs ont une teinte plus claire, le ventre est blanc. Il se tient dans les lieux montueux de la Sibérie orientale. 6° Le RAT d'ASTRACAN (*A. astrachanensis*, Desm.), jaune sur le dos, cendré sur le ventre, les pates et la queue gris, des environs d'Astracan.

La Perse a le campagnol à courte queue (*mus micruros*, Erxl.), cendré-clair en dessus, blanc-sale en dessous, les oreilles velues. On le rencontre dans

[1] Pallas, Glires, pl. 14, fig. 6.

la province de Masanderan. La Syrie a l'*hypudæus syriacus* (Lichst.), muni de très longues moustaches, le dos jaune-grisâtre, les flancs jaunâtres [1], a la poitrine et les pieds blanchâtres.

L'Égypte nous présente le campagnol du Nil (*A. niloticus*, Desm. [2]), brun-fauve, à ventre blanc-jaunâtre; les oreilles grandes, nues et brunes. La queue garnie de quelques poils rares. Habite les rives des fleuves en Égypte.

L'Amérique n'a que cinq campagnols. Le Brésil possède le *rato bubo* des créoles (*hypudæus dasytrichos*, Wied. [3]), à pelage épais brun-noir, teinté de fauve. La queue est plus courte que le corps, et est annelée de squammelles, d'entre lesquelles partent quelques poils. Très communs aux embouchures des fleuves de presque tout le Brésil. Les États-Unis proprement dits ont : 1° Le campagnol riverain (*arvicola riparius*, Ord. [4]); cendré-brun sur le corps, plombé en dessous; la queue de moitié plus courte que le corps; les oreilles pileuses sur leurs bords. La femelle a, dit-on, huit mamelles, quatre pectorales et quatre ventrales. Il est commun dans les marais et sur les rives des fleuves de l'Amérique septentrionale, et il recherche pour sa nourriture les racines de la zizanie aquatique. 2° L'*arvicola xanthognathus* [5] à dos brun-noir, à

1 Brants, Muiz, 92, 26.

2 Geoff., Egypte.

3 Beit., II, 425.

4 Journ. of th. ac. of nat. sc. phil., IV, 2, 305. Jarell proceed., II, 109; Sabine, Zool. journ., III, 260; Rich., 120.

5 Leach, Zool. misc., t. I, pl. 26.

ventre gris-argenté, les joues d'un orangé-vif, les pieds bruns. Ce campagnol se creuse des canaux souterrains sur les bords des lacs et des rivières, même dans les bois, dans le voisinage du fort Franklin, dans les montagnes rocheuses, sur les bords de la baie d'Hudson. 3° *L'arvicola pensylvaticus* [1], ou le représentant aux États-Unis de notre campagnol vulgaire, est brun, à ventre gris. Son museau est obtus; ses oreilles sont cachées sous la fourrure, et sa queue, toute poilue, égale à peine la longueur de la tête seulement. Assez commun dans le nord de l'Amérique. 4° L'*arvicola noveboracensis* [2] a son museau très effilé, ses oreilles apparentes, sa queue squammeleuse, nue, dépassant en longueur celle de la tête. Son pelage est en dessus brun-obscur, gris de souris sale en dessous. Il se trouve dans les montagnes rocheuses.

M. Gapper a découvert dans le Haut-Canada [3] un campagnol (*A. Gapperi*, Vig.), à oreilles courtes et arrondies, le dos et la tête châtains, les flancs brun-jaunâtre, le ventre blanc-jaunâtre, la gorge et le menton cendrés. Il est commun dans les bois, dans les falaises et sur les rives des fleuves.

Les LEMMINGS, les HIPUDÆUS ou les GEORYCHUS (*lemmus*, Cuv.), ont les mains pentadactyles, armées d'ongles fouisseurs robustes. Leurs oreilles sont rudimentaires et leur queue est très courte.

1 Ord. Harlan.

2 *Lemmus*, Rafinesq.; Rich. 126.

3 Zool. journ., n° 18, p. 204.

Par les autres caractères, ce sont des campagnols. Buffon n'a connu que le lemming de Norwége et de Laponie (*L. norwegicus*, Geoff.), le *mus lemmus* de Pallas. On en admet aujourd'hui huit autres espèces, toutes habitant les terres du cercle polaire boréal. Ce sont : 1° Le PESTRUSCHLA des Russes (*L. migratorius*), que l'on distingue du lemming de Norwége par son pelage jaune, sa nuque noire, sa gorge blanche, ses dents incisives sillonnées. Il vit plus particulièrement dans la Laponie russe. 2° Le COLLIER de Vicq-d'Azyr (*L. torquatus* [1]), ferrugineux varié de brun, marqué d'un collier blanc, ayant une ligne noire sur le dos, des membres courts, des oreilles cachées par la fourrure. On le trouve dans la partie boréale des monts Ourals et dans les marais du pourtour de la mer Glaciale. 3° Le *Dshilkis-Tsitskhan* des Tartares (*L. lagurus*, Thien.[2]), cendré, avec une ligne noire. Ses membres sont courts, et les mains n'ont que quatre doigts avec un rudiment de pouce. Il est commun dans les sables des déserts de la Sibérie, entre les fleuves Jaik, Jenisa et Irtisch.

L'Amérique septentrionale offre cinq espèces de ce genre. Ce sont : 1° Le lemming de la baie d'Hudson ou rat du Labrador (*L. hudsonius*, Desm.), cendré lavé de brun, les flancs ferrugineux, le ventre blanc, les mains à quatre doigts avec un rudiment de pouce. Commun sur le pourtour de la

1 *Mus torquatus*, Pallas, gl. pl. 11, fig. B.
2 *Mus lagurus*, Pallas, pl. 13, fig. a.

baie d'Hudson [1] et à la presqu'île de Melville. 2° L'AWINNAK (*arvicola borealis* [2]), qui a les oreilles cachées sous la fourrure, la queue de la longueur de la tête, le pelage épais, noir et jaune en dessus, cendré en dessous. Très commun sur les bords du lac du Grand-Ours. 3° Le *georychus helvolus* [3], qui a la tête noire et tannée, le corps d'un rouge orangé fort vif, à teintes plus claires en dessous. M. Drummond l'a rencontré dans les marais subalpins par les 56 degrés de latitude nord. Les ongles sont en tout point semblables à ceux du lemming de Norwége. 4° Le *georychus trimucronatus* [4], dont les oreilles sont cachées sous la fourrure, qui est marron-obscur sur le corps, ferrugineux sur les flancs, cendré sur le ventre. Ses ongles de devant sont recourbés et lancéolés, et celui du pouce a trois pointes. Il a été rencontré dans la première expédition du capitaine Franklin, par les soixante-cinq degrés de latitude nord, et à Igloolik par soixante-neuf dans la deuxième expédition du capitaine Parry. 5° L'*hypudæus albo-vittatus*, de Rafinesque, que l'on dit être brun avec cinq bandes longitudinales blanches, est une espèce douteuse des Etats-Unis, qui n'appartient peut-être pas à ce genre [5]. C'est le *nursing-mouse* des Anglo-Américains.

1 Richards., p. 132.
2 *Ibid*, p. 127.
3 Richards., p. 128
4 Rich., p. 130, *arvicola* Parry, app. 2e voy., 309.
5 New month magaz., oct. 1818.

Les HAMSTERS (*cricetus*, Cuv.) ont le système dentaire des rats, une queue courte, couverte de poils; mais déjà nous voyons apparoître chez eux cette ampliation des joues qui se dilatent comme des sacoches, et qu'on nomme abajoues. Ces poches, qu'ont certains singes, servent à ces rongeurs à transporter les graines qu'ils vont marauder, et qu'ils entassent dans des greniers souterrains. Buffon n'a décrit que le hamster commun (*cricetus vulgaris*, Cuv.), ou la marmotte d'Allemagne. Pallas en a fait connoître plusieurs espèces de la Sibérie, M. Rafinesque une du Kentucky et M. Gapper une du Canada. Ce sont: 1° Le *hagri* de Vicq-d'Azyr (*cricetus migratorius*, Desm.), gris-cendré en dessus, le ventre et les pieds blancs. De la Sibérie. 2° Le SABLE (Vicq-d'Azyr [1]), cendré-blanchâtre, à ventre très blanc, les oreilles pubescentes. Sa queue est un peu plus alongée que chez les autres espèces. Il se nourrit de graines d'astragales dans les sables de la Sibérie. 3° Le PHÉ (*cricetus phæus*, Desm.), cendré-brunâtre sur le dos, blanc sur le ventre, les oreilles larges et presque nues. Il vit de graines céréales dans les déserts d'Astracan et dans le nord de la Perse. 4° Le SONGAR (*cricetus songarus*, Desm.), cendré sur le dos avec une ligne dorsale noire, les flancs variés de brun et de blanc. Le corps est trapu, et la queue est très courte. Il vit, dans les parties les plus désertes de la Sibérie, de graines,

[1] *Cricetus arenarius*, Desm.; *mus arenarius*, Pallas.

de plantes légumineuses qui le rendent très gras. 5° L'orozo (*mus furonculus*, Pallas), à corps alongé, à museau pointu, à oreilles larges et nues. Le pelage est gris-jaunâtre en dessus avec une ligne dorsale noire. Le ventre et les pieds sont blancs. On le trouve en Daourie.

Rafinesque décrit un hamster à bandes (*cricetus fasciatus*), des plaines du Kentucky aux États-Unis, roux sur le dos, avec dix raies transversales noires. Ses abajoues sont pendantes. Mais une espèce qui paroît plus certaine, est le *cricetus myoïdes* [1], découverte dans le Haut-Canada, entre York et Simcoé, par le docteur Gapper. Son pelage est sur le corps brun-noirâtre, mêlé d'un peu de roux ou de jaunâtre, et blanc-pur sur le ventre. Ses yeux sont bien fendus, ses oreilles amples. Ce hamster niche dans les haies, dans les granges. Il grimpe avec facilité dans les arbres, entasse des provisions de réserve, et suit les troupeaux pour ramasser les graines non digérées qui se trouvent dans le fumier.

Les géomys, décrits par Rafinesque-Smaltz, ont été dans ces derniers temps reproduits sous divers noms, tels que ceux d'*ascomys* (Lichsteinstein [2]), *pseudostoma* (Say), *saccomys* (F. Cuvier), et *saccophorus* (Kuhl.). Ce sont des rongeurs singuliers dont le museau est comprimé, les yeux médiocres, les oreilles très courtes et arrondies,

[1] Zool. journ., n° 18, p. 204; Bull., XXIII, 264.

[2] Berlin, 1825, pl. 2, fig. 1 et 2; Bull., XIII, 114; Richard., pl. 18, fig. 1 à 6.

les abajoues amples, et parfois déjetées en dehors. M. F. Cuvier donne à son *saccomys* quatre doigts et un pouce rudimentaire anx mains. M. Say dit que le *pseudotosma* a cinq doigts à toutes les extrémités, et c'est aussi ce nombre que M. Lichsteinstein accorde à ses *ascomys*. Les géomys [1] ont les oreilles arrondies, très courtes, et une queue médiocre, nue ou couverte de quelques poils. Les ongles, surtout les trois mitoyens de devant, sont très longs, crochus et tranchants. Leurs membres sont courts et les font paroître bas sur le sol. Ce sont des animaux fouisseurs exclusivement répandus dans l'Amérique du nord, et vivant de racines. Leurs molaires, au nombre de quatre, sont en prismes comprimés, la première double, les trois autres simples. Les incisives sont creusées d'un double sillon en devant. Ces rongeurs portent le nom de *sand-rat* aux États-Unis.

L'espèce type est le GÉOMYS CENDRÉ (*geomys cinereus*, Rafinesq.), que Shaw décrivit sous le nom de *canada-rat* (Zoologie, t. 2, p. 100), et puis sous celui de *mus bursarius* (Trans. soc., Linn., t. V, p. 227, pl. 8), c'est le *mus saccatus* de Mitchill, et un hamster (*cricetus bursareus*), pour MM. G. Cuvier, Desmarest et Oken. C'est encore le *saccophorus bursarius* de Kuhl, le *pseudostoma bursarius* de Say, le *geomys bursarius* de Richardson (Fauna., p. 203), et l'*ascomys cana-*

[1] *Rats de terre.*

densis de Litchsteinstein. Enfin quelques auteurs pensent même que le *tucan* de Fernandez ne diffère pas de cet animal si richement doté en noms divers. Quoi qu'il en soit, le géomys a le pelage court, très fin et gris. La plante des pieds pose en entier sur le sol. On le trouve au Canada suivant Shaw, sur les bords du lac Supérieur suivant Mitchill.

La deuxième espèce est le GÉOMYS DE DOUGLAS (*geomys Douglasii*, Richards., pl. 18, C. fig. 1 à 6; le *colombia sand-rat* des Anglois, fuligineux sur le corps, plus clair sur les parties inférieures. Cette espèce est commune dans le voisinage du fort Vancouver, où il se tient sur les pentes des collines, dans le sable pur; il se nourrit de grains, de noisettes du *corylus rostrata* et de gramens.

La troisième espèce est le *geomys umbrinus* de Richardson, couleur de terre d'ombre sur le corps, gris en dessous, avec la gorge et les pieds blancs; la queue grise, poilue, de la longueur de la tête. Il vit dans la partie sud-ouest de la Louisiane, aux environs de la ville de Cadadaguios.

Le SACCOMYS MANGEUR DE FLEURS (*S. antophilus*, F. Cuv. [1]), ainsi nommé, parce que les abajoues de la peau, examinée par cet auteur, étoient remplis par des fleurs sèches de *coronilla securidaca*, est de la taille d'une souris; sa queue est longue et nue,

[1] Nous paroît être le *gopher* décrit par M. Schoolcraft (journ. 365), et trouvé aux chutes de Saint-Antoine du Mississipi. F. Cuv., Mém. du Mus., n° X, p. 419, pl. 26.

ses pieds sont tous pentadactyles, et son pelage est uniforme. Est-ce une quatrième espèce? Ce saccomys provenoit des États-Unis.

Les DIPLOSTOMES (*diplostoma* [1]), que les Anglo-Américains nomment *camas-rat*, et que les François du Canada appellent *gauffres*, ont le corps déprimé, bas sur jambe; une tête forte, des incisives à trois côtés convexes, des abajoues en forme de sacs très dilatables, communiquant avec l'intérieur de la bouche par un sphyncter. Les yeux sont petits, en partie cachés par les poils de la face; la conque auditive est médiocre, et on n'aperçoit aucune trace d'o eilles extérieures. Les poils sont épais, serrés et doux; la queue est courte, arrondie et poilue. On en connoît trois espèces de l'Amérique du nord : 1° Le diplostome brun (*diplostoma fusca*, Rafinesq.), long de onze pouces, entièrement brun; il vit sous terre de racines dans les plaines de Missouri. 2° Le diplostome blanc (*D. alba*, Rafinesq.), long de cinq pouces et demi, à pelage entièrement blanc; des mêmes contrées. 3° Le diplostome, mangeur d'ognons (*D. bulbivorum*, Richards., 206), qui recherche avec avidité les ognons de *camas* ou *quamash* (*scilla esculenta*), gris-de-plomb, passant sur le dos au marron et au brun-jaunâtre, à teinte plus claire sur la tête; le ventre est brun mélangé de gris. Il est commun dans les plaines arrosées par la rivière *Multomah*. 4° Le *mole, shaped sand-rat*

[1] Rafinesq. (1817); Desm.; Richards. 206, pl. 18, B. (Les caractères de Rafinesque sont fautifs.)

des Anglo-Américains [1], ou *geomys talpoïdes* de Richardson, l'*ootaw-chee-gœshees* des Indiens Creeks, est noir-cendré en dessus, avec le menton et la queue blancs; les pieds semblent n'avoir que quatre doigts. Du pourtour de la baie d'Hudson.

Les RATS-TAUPES [2] ou *spalax* (Guldenst.), ou *aspalax* (Olivier), sont bas sur jambes et ont cinq doigts à toutes les extrémités, les ongles plats et menus; leur queue manque complétement. Leurs oreilles sont cachées par la fourrure; les yeux sont voilés par la peau; leurs dents, surtout les molaires, sont à peu près de même forme et en même nombre que chez les rats. Ce sont des rongeurs informes, qui vivent cachés comme les taupes en élevant la terre, et qui s'alimentent exclusivement de racines. L'espèce type est répandue dans le Nord et en Orient, la deuxième se trouve dans l'île de Java. Le ZEMNI, *slepez*, ou RAT-TAUPE AVEUGLE (*mus typhlus*, Pallas, gl., pl. 8 [3]), qui paroît être l'aspalax d'Aristote, et que Buffon a décrit sous le nom de *zemni*. Ce rongeur a une variété tachetée de blanc. Il est répandu dans les cultures de la Syrie, de la Mésopotamie, de la Perse, de la Russie méridionale, de la Pologne et de la Hongrie. M. F. Cuvier mentionne un rat-taupe aussi grand qu'un lapin, gris-foncé, avec une raie blanche longitudinale sur la tête, et qui

1 Sabine, Bull., XVIII, 103; Richards. 204. *Cricetus? talpoïdes*, Zool. journ., III, 518.

2 *Talpoïdes*, Lacép.; *Siphneus*, Brants.

3 *Spalax typhlus*, Illig.; *aspalax typhlus*, Desm.

vit dans les îles de la Sonde. Il le nomme *spalax javanus*.

Les ZOKORS ou *siphneus* (Brants), ont les trois molaires des *spalax*, les yeux très-petits, les ongles des mains comprimés et tranchants, très propres à fouir; une courte queue. On n'en connoît bien qu'une espèce, le *monon zokor* des habitants de la Daourie, le *semlanaja-medwedka* des Russes. C'est le *mus aspalax* de Pallas [1] qui est gris-roussâtre, et qui vit sous terre à la manière des taupes; il se nourrit de bulbes deliliacées, et se trouve communément en Daourie, entre les fleuves Ingoda et Argun. Il est plus rare à Abakan, au delà de l'Irtisch. La deuxième espèce seroit le *sukerkan* [2] (*mus talpinus*, Pallas) ou le *semlereia* des Russes, brun-noir sur le corps, cendré en dessous; le menton blanc. Il vit de racines et de tubercules dans les galeries souterraines qu'il se creuse, et ne sort que la nuit. Il est commun dans les déserts d'Astracan et dans les plaines de la Russie tempérée; on le retrouve en Bukkarie et en Tartarie.

Les BATHYERGUES (*bathyergus*, Illig. [3]), ou ORYCTÈRES, ont quatre molaires à chaque maxillaire, ayant, avant d'être usées, une échancrure au bord externe, et une circonférence uniforme par suite

1 *Siphneus aspalax*, Brants; *mus myospalex*, Laxm. *Georychus*, G. Cuv.

2 *Spalax talpinus*, Tienem.; *georychus talpinus*, Illig.

3 *Oryctères*, F. Cuv.; observations sur les rongeurs du cap de Bonne-Espérance classés dans les genres *Bathyergus*, *Oryctères*, *Georichus*, etc.; Ann. sc. nat., avril 1834, I, 193.

d'usure. Leur corps est bas sur jambes; les yeux extrêmement petits, les ongles fouisseurs et la queue courte. Les bathyergues sont : 1° Le RAT-TAUPE DES DUNES (*mus maritimus*, L.[1]; Le *kauw-howba* des Hottentots; la *taupe du Cap* du voyageur Lacaille, cendré-roux sur le corps, blanc sur le ventre. Les incisives sont sillonnées en devant. On en connoît une variété toute blanche. Il vit dans les sables maritimes du cap de Bonne-Espérance. 2° La PETITE TAUPE DU CAP (*B. Buffonii*, F. Cuv.), à pelage brun ou gris-clair, marqué de blanc à l'oreille, à l'œil, au bout du nez et sur la tête. Elle vit dans les dunes du Cap, et surtout dans le pays des Caffres. 3° Le RAT-TAUPE HOTTENTOT (*bathyergus hottentotus*[2]), décrit t. IV, p. 524 de ce complément, a été depuis reproduit sous deux noms différents. C'est le *bathyergus cœcutiens* de Lichsteinstein[3], et le *B. Ludwigii* de M. Smith[4], qui vit également au Cap. 4° Enfin, M. F. Cuvier mentionne le squelette d'une quatrième espèce dont on ne connoît pas les parties molles, et qui diffère des trois précédentes.

Les GÉORIQUES (*georychus*) se distingueroient des bathyergues, en ce qu'ils n'ont que trois molaires de chaque côté de la mâchoire. La seule espèce connue est le *mus capensis* de Pallas (gl. pl. 7), ou *georychus capensis* d'Illiger, à pelage

[1] *Mus suillus*, Screb., pl. 204, fig. B. *Bathyergus maritimus*, Brants. *Orycterus maritimus*, F. Cuv.

[2] Less. et Garn., Zool. de la Coq., pl. 2, fig. 2, p. 166 (1826).

[3] Brants, Muiz.

[4] Zool. journ., III, 439; Bull., XVIII, 276.

entièrement brun-foncé et sans tache blanche sur la tête. Cette espèce vit dans les dunes et les lieux cultivés du cap de Bonne-Espérance.

Les HÉLAMYS (*pedetes*, Illig.), ou LIÈVRES SAUTEURS, ont la tête large, de gros yeux, une longue queue, des membres postérieurs considérablement plus forts que ceux de devant. Ce qui les caractérise plus particulièrement sont quatre molaires formées de deux lames, les cinq doigts des mains terminés par des ongles longs et pointus, les quatre doigts des pieds, lisses et munis d'ongles larges et disposés en forme de sabots. Les incisives inférieures sont tronquées. On n'en connoît qu'une seule espèce qui vit dans les lieux montueux du cap de Bonne-Espérance, c'est le GERBO (*pedetes capensis*, Desm.; *helamys capensis*, F. Cuv.), ou le *yerbua* de Forster, la *grande gerboise* de Buffon [1].

Les GERBOISES (*dipus*, Screber) joignent aux dents des rats les cinq doigts des mains des hélamys. Leurs pieds n'ont que trois doigts, parfois avec un ou deux petits doigts rudimentaires surmontés. Leurs membres antérieurs sont très courts, les postérieurs sont robustes et grandement développés. Il en résulte que ces animaux ne peuvent que sauter. De là le nom de *rats à deux pieds* que leur donnoient les anciens, ou de *rats de Lybie*, ainsi qu'on le lit dans Ælien. Leur tête est large, leurs yeux sont grands, leur queue surtout est très

[1] *Dipus cafer*, Gm.; *mus cafer*, Pallas.

longue et très touffue. Ce sont des rongeurs organisés pour les déserts, vivant en troupes, qui se creusent des terriers dans les sables où ils tombent dans une profonde léthargie pendant l'hiver. Les Tartares leur donnent le nom commun de *jou* ou *rats jaunes*. Ils pensent qu'ils se transforment en cailles, ce qui est dû à ce que ces animaux rentrent dans leurs tannières quand les cailles arrivent et en sortent quand elles émigrent. Toutes les gerboises vivent dans les régions chaudes et tempérées de l'ancien continent, et leurs espèces sont nombreuses. Ce sont: 1° Le *gerbo* ou *gerboise* de Buffon, la *jerboa* des Arabes ou le *djarbua* des Égyptiens (*dipus sagitta*, Zimmerm. [1]), fauve, avec un croissant blanc sur chaque fesse. Sa nourriture consiste en bulbes de plantes; on le trouve en Barbarie, en Syrie, en Egypte et en Arabie. Bruce en a décrit une variété peu distincte qui a été nommée *dipus Brucii*, et qui vit dans les déserts de Barca. 2° Le *dypus ægyptius* (Hemp. et Ehr.; Lichs. 22), voisin du précédent, à oreilles médiocres, la queue noire au bout et terminée de blanc[2]. De l'Égypte. 3° *Dipus telum* (Lichst., pl. 23) des steppes des Kirguis, et sur les bords du lac Aral, roux-jaunâtre, queue jaune, oreilles petites, flancs et ventre blancs. 4° *Dipus tetradactylus* (Lich., pl. 23), qui paroît être le *gerboa de la cyrénaïque* de Bruce [3], à longues oreilles gris-fauve.

[1] *Mus sagitta*, Pallas; *mus jaculus*, L., F. Cuv., 63e liv.; *mus saliens*, Shaw, II, 38.

[2] *D. bipes*, Lichst.; Fisher, esp. 3, p. 334.

[3] Et le *dipus abyssinicus* de Meyer.

La queue floconneuse terminée de noir et de blanc. De la Lybie. 5° *Dipus hirtipes* (Lich., pl. 24), à longue queue terminée d'un flocon blanc. Les pieds très velus. De la Nubie. 6° *Dipus lagopus* (Lich., pl. 24), à petites oreilles, queue terminée de blanc, peu touffue. Des steppes du lac Aral. 7° *Dipus decumanus* (Lich., pl. 25), à oreilles pointues, roux-vif sur le dos, la queue très longue, rousse, puis noire, et terminée de blanc. De l'Oural. 8° *Dipus spiculum* (Lich., pl. 26), roux-vif ondé de noir. La queue terminée par une forte touffe, noire et blanche. Deux petits ergots surmontant les trois doigts des pieds. De la Sibérie, des monts Altaï. 9° *Dipus pygmæus* (Illiger, Lich., pl. 26), gris-blond, la queue grêle. Des steppes des Kirguis [1]. 10° *Dipus elater* (Lich., 27), jaune en dessus. De la Sibérie. 11° *Dipus platyurus* (Lichst., pl. 27), est le seul qui ait la queue garnie de poils distiques sur toute son étendue. Il habite les bords du lac Aral.

Les espèces les plus anciennement connues après la *gerboise* ou *jerbo* sont : 12° Le *dipus jaculus* ou l'*alak-daagha* des Mongoles, le *morin-jalma* des Kalmouks, décrit par Buffon sous le nom d'*alagtaga*, et qui vit sur les rives du Tanaïs, de l'Irtisch et du Volga. 13° Le *dipus brachyurus* (de Blainv.), brun varié de fauve, qui paroît être le *choin-jalma* des Kalmouks, voisin de l'espèce précédente, à laquelle l'avait réuni Gmelin.

[1] C'est aussi le *dipus minutus* de Blainv., et le *mus jaculus*, var. *minor* de Pallas, ou son *dipus acontion*. (Zoog. russe, I, 182.)

Les GERBILLES (*gerbillus*, Desm.; *meriones*, Illig.) ont les extrémités antérieures courtes et pentadactyles, les postérieures assez longues, terminées par cinq doigts presque égaux. Leur queue est longue et velue. Leurs dents ne diffèrent de celles des rats qu'en ce qu'en s'usant apparoissent des collines transversales. Les incisives supérieures sont creusées d'un sillon. Les gerbilles vivent dans les contrées chaudes et sablonneuses de l'ancien Continent.

L'Inde a les gerbilles suivantes: 1° L'*heereenamoos* des Indiens, ou l'*hérine* (F. Cuvier[1]), brune, linéolée de noirâtre, avec une longue queue terminée par une touffe de poils bruns. Elle habite les Indes orientales, entre Benarès et Hurdwan. 2° L'*apicalis*[2], à corps brun-lustré en dessus, jaune-blanchâtre en dessous; la queue est garnie de poils rigides, denses et pressés. Les Indes orientales, sans désignation de localité.

Le *kordofan* a la gerbille robuste[3], brun mélangé de gris et d'ocre, à teintes plus claires sur les flancs. Les pieds sont velus, et la queue est épaisse. La Nubie a fourni au voyageur Ruppell une espèce voisine[4] au *mus longipes*, à pelage isabelle, tirant au roux-vif, ayant deux taches blanches, l'une au-dessus des yeux, l'autre derrière les oreilles. Les poils de la queue semblent être distiques. On retrouve

1 *Dipus indicus*, Hardw., Trans. linn., VIII, pl. 7, p. 279.
2 *Meriones apicalis*, mus. de Berlin, Fisher, p. 337.
3 *Meriones robustus*, Cretzm., pl. 29, fig. B.
4 *Meriones gerbillus*, Cretzm., pl. 30, fig. B.

cette espèce en Égypte avec les suivantes. La GERBILLE DES PYRAMIDES [1], jaune-rougeâtre, ayant deux lignes blanches au-dessus des yeux; les pieds à quatre doigts seulement, et la queue terminée par un flocon jaune. Elle vit proche des Pyramides d'Égypte. La *tamarisque* ou *gerboise, à queue annelée,* en est peu distincte [2]; elle est jaunâtre sur le dos, blanche sur le ventre; mais elle a cinq doigts aux pieds, le pouce et le petit très remontés, il est vrai. La Lybie nourrit dans ses déserts une gerbille [3] à museau effilé, à oreilles courtes, à queue très floconneuse au bout. C'est dans les sables qui environnent la mer Caspienne, entre le Volga et l'Oural, que se tient le JIRD de Vicq-d'Azyr [4], brun-clair sur le dos, avec une ligne brun-fauve sur le dos; le ventre blanc. Le Sénégal a une gerbille roux-vif sur le dos, et blanc sur le ventre; et le cap de Bonne-Espérance en a une autre plus grande, roussâtre.

Les MÉRIONS (*meriones*, F. Cuv.) sont exclusivement de l'Amérique. Elles ont les incisives sillonnées des gerbilles, une petite molaire devant les trois grosses, comme les gerboises; toutes les extrémités pentadactyles, mais la queue longue, pointue et dénudée des rats. Leurs membres de derrière sont longs et ceux de devant courts. Leur facies les éloigne de prime-abord des gerbilles. 1° L'espèce la plus ancien-

[1] *Gerbillus pyramidum*, Geoff.

[2] *Meriones tamaricinus*, Kuhl.

[3] *Meriones lybicus*, Lichst.

[4] *Dipus longipes*, Screb.; *mus longipes*, L.; *gerbillus meridianus*, Desm.

nement connue est la MÉRIONE du CANADA[1], jaunâtre en dessus, à ventre blanc, de la taille d'une souris. Elle passe l'hiver dans un sommeil léthargique, et s'enferme sous terre dans le Canada, sa patrie. 2° La MÉRIONE du LABRADOR[2], le *katzès* des Indiens Chippewais, et le *labrador Iumping-mouse* des Anglo-Américains, qui est très commune sur le pourtour du grand lac des Esclaves. Son pelage en dessus d'un brun-noir mélangé de jaune-brunâtre, passe sur les flancs au jaune-brun; tout le dessous du corps est blanc. La fourrure est épaisse et grossière.

Est-ce à ce petit groupe que doit appartenir le *meriones musculus* décrit par Kuhl, comme provenant du Brésil? De la taille d'un rat, blanc-grisâtre en dessous, roux-jaunâtre en dessus, avec des oreilles assez amples et la queue floconneuse?? Tout porte à croire que ce rongeur appartient à un tout autre genre.

M. Rafinesque a décrit sous le nom de gerbille de la baie d'Hudson (*G. hudsonius*), la mérione du Canada, mentionnée plus haut, et de plus une espèce de l'Amérique du nord (*G. soricinus*), gris-brun, ayant une ligne rousse sur les flancs, les oreilles presque nues. Nous ne savons de quelle espèce veut parler Mitchill sous le nom de *gerbillus*

1 *Meriones canadensis*, Less. Man.; *dipus americanus*, Barton; *dipus canadensis*, Shaw, gen. zool. 2, pl. 16. *Meriones nemoralis*, Isid.Geoff., pl. du Dict. class.

2 *Meriones labradorius*, Rich. pl. 7; le *labrador rat* de Pennant; *gerbillus hudsonius* de Rafinesque; *mus labradorius*, Sabine; *gerbillus labradorius*, Harlan.

sylvaticus. Il en est de même du *gerbillus leonurus* de Rafinesque, du Kentucky.

Les ONDATRAS (*Fiber*) forment un petit groupe qui ne comprend qu'une espèce de l'Amérique septentrionale, le rat musqué du Canada (*mus zibethicus*), l'*ondatra* des Canadiens, décrit par Buffon sous ce nom. Richardson, dans sa Faune de l'Amérique septentrionale (page 115), en distingue trois variétés, l'une noire, l'autre tachetée et la troisième blanche. Les Anglo-Américains nomment ce rongeur *musquasch*.

Les COUÏA OU MYOPOTAMES [1], que d'Azara a mentionnés sous les noms de *quyia*, et Damasio de Larranhaga sous celui de *potamys* [2], sont des rongeurs à tête large, à museau obtus, dont les oreilles sont petites et rondes, les pieds pentadactyles; le pouce des mains fort court, les quatre autres doigts libres, tandis que tous les doigts des pieds sont palmés; la queue est longue, conique, forte, écailleuse et parsemée de quelques gros poils. Les quatre molaires de chaque côté ressemblent à celles du castor, elles ont une échancrure sur une face et trois du côté opposé. La seule espèce de cette tribu est le COYPOU [3], brun-marron sur le dos, roux sur les flancs, brun-clair sur le ventre. On en con-

1 *Myopotamus*, Commerson; *hydromys*, Geoff.

2 Nouv. Bull. Soc. phil., 1823, p. 83.

3 *Myopotamus bonariensis*, Commers.; *potamys coypus*, Desm.; *mus coypus*, Molina, Chili, p. 268; Geoff., Ann. du Mus., t. VI, pl. 35; *mus castorides*, Burrow, Trans. soc. Linn., t. XI, p. 168. (Atlas, pl. 43, fig. 2.)

noît trois variétés, une rousse, une brune, avec une ligne dorsale fauve, et une troisième tachetée de blanc. Cet animal est commun au Chili, à la Plata, dans le Tucuman. Il est rare à Montevideo et dans le Paraguay. Il vit en petites familles sur le bord des eaux, où il se creuse des terriers. Son poil, employé dans la fabrication des chapeaux de castor, est connu dans le commerce des pelleteries sous le nom de *racoonda*.

Les CASTORS (*castor*, L.) dont on ne connoît bien qu'une espèce, le *castor Fiber*, et dont il se pourroit que la variété d'Europe se distinguât comme type séparé, ne se sont enrichis, depuis les travaux de Buffon, que de quelques détails[1].

Les PORCS-ÉPICS (*hystrix*, L.) forment un grand genre, divisé aujourd'hui en plusieurs sous-genres. Le premier, celui des PORCS-ÉPICS proprement dit, comprend le porc-épic de Buffon (*hystrix cristata*, L.), et celui des Indes, qui forme évidemment une espèce distincte. Le deuxième genre comprend les ATHÉRURES (F. Cuv.), qui n'a qu'une espèce, le porc-épic à queue en pinceau, de Buffon (*H. fasciculata*, L.), qui vit dans l'Inde[2]. Le troisième

[1] Sur les mœurs du castor, Ann. sc. nat., t. I, p. 266; Richardson, Fauna, p. 105 et suiv.

[2] Nous citons le passage de sir Stamford Raffles sur les porcs-épics de Sumatra : « Il y en a deux espèces, une à longue queue, l'*hystrix* » *fasciculata*, l'autre, le *landak*, figurée par M. Marsden dans son » *Histoire de Sumatra*, sous le nom d'*hystrix longicauda*. Cette figure » est bonne et exacte, excepté que l'on a dessiné les pieds de devant » avec cinq doigts, tandis qu'ils n'en ont réellement que quatre, la

genre est celui des URSONS (*eretison*, F. Cuv.), dont on ne connoît que l'urson de Buffon (*hystrix dorsata*, L.[1]), de l'Amérique septentrionale. Enfin le quatrième genre est le COENDOU (*sinetheres*, F. Cuv.), dont Buffon a décrit deux espèces. L'une, son coendou, est un urson défiguré par l'empaillage. L'autre, le coendou à longue queue (*hystrix prehensilis*, L.), est encore le *hoitztlaquatzin* d'Hernandez et le *cuendu* de Marcgrave. On le trouve au Brésil, au Mexique et au Paraguay. Buffon paroît avoir mal connu le *couiy* de d'Azara (*hystrix insidiosa*, Lichst.), qui vit également au Brésil, et qui a ses piquants roux ou jaunes, cachés une partie de l'année par un long feutre gris-brun.

Nous ne connoissons dans le genre PORC-ÉPIC proprement dit qu'une espèce donnée comme nouvelle, c'est l'*hystrix leucurus*[2] de Sykes, qui se trouve dans le pays des Mahrattes, où elle est appelée *sayal*. Elle est fort voisine du porc-épic d'Italie, seulement sa queue est d'un blanc-pur, et elle est privée de poils capillacés.

Les LIÈVRES et les LAPINS (*lepus*) se sont accrus de plusieurs espèces dans ces dernières années. Buffon n'a parlé, avec lucidité, que du lièvre et du lapin

» place du pouce étant garnie d'un tubercule. Le nom de *longicauda* » peut être combattu, parce que la queue de cette espèce est plus » courte que celle de l'*hystrix fasciculata*. On doit examiner si l'*hystrix macroura* de Séba diffère vraiment de l'*hystrix fasciculata*, et » si ces deux espèces ne sont pas confondues sous un seul nom. »

1 Pour l'urson, consultez Richardson, Faun., p. 214.

2 Proceed., t. I, p. 103.

ordinaires, avec leurs variétés domestiques, du TOLAÏ (*lepus tolai*, Pallas) et du TAPÉTI (*lepus brasiliensis*, L.[1]) (atlas, pl. 44, f. 2). Nous y ajouterons les suivantes : l'Europe, dans sa partie boréale, et sur les hautes montagnes, a : 1° Le LIÈVRE VARIABLE (*lepus variabilis*, Pallas), un peu plus grand que le lièvre de nos plaines de France, ayant ses oreilles et sa queue plus courtes. Son pelage est gris en été, blanc en hiver, mais la queue reste blanche en toutes saisons. Sa chair est, dit-on, insipide. 2° On nomme BEKALEK, au Groënland, où il est commun, un lièvre qui paroît habiter tout autour du cercle polaire arctique. Le *lepus glacialis* de Leach[2], brun-grisâtre, puis entièrement blanc, à oreilles plus longues que la tête, les lèvres noires, les ongles larges et déprimés. Il est aussi très multiplié sur l'île Melville, dans les falaises des bords de la mer. Les Esquimaux l'appellent *ookalik*, les Indiens des mines de cuivre *kaw-choh*. Fabricius paroît l'avoir décrit sous le nom de *lepus timidus*[3]. Le *lepus hybridus* de Pallas n'est point authentique. Cet auteur regardoit le lièvre désigné ainsi comme le produit du lièvre commun et du lièvre variable. Il le distinguoit de ce dernier, parce que le pelage ne blanchit qu'incomplétement, c'est-à-dire qu'il conserve toute l'année du gris, en même temps que la queue reste noire. On le ren-

[1] Atlas, pl. 44, fig. 2.
[2] Richards., Fauna, p. 221.
[3] Fauna Groenlandica, p. 25.

contre dans quelques provinces de la Russie, mais surtout dans la Sibérie.

L'Amérique du nord a deux espèces de ce genre qui lui sont exclusivement propres. La première est le *kah* des Chippewais ou le *wawpous* des Indiens Creeks, le *lepus americanus* d'Erxleben [1], de la taille d'un médiocre lapin, à pelage roux-brun tiqueté de gris, le cou et le ventre blancs, les oreilles noires, la queue grisâtre en dessus, blanche en dessous. Cet animal ne se creuse pas de terriers, mais se tient dans les plaines boisées de tout le nord des États-Unis. La deuxième est le lièvre des prairies (*prairie hare*) des chasseurs Anglo-Américains, le *lepus virginianus* de M. Harlan [2], le *waring-hare* des voyageurs Lewis et Clark. Il est gris-brun en été, blanc en hiver, avec un cercle roussâtre qui persiste autour des yeux. Sa queue est très courte. Une variété est de couleur plombée sur le dos. Cette espèce ne paroît pas dépasser les cinquante-six degrés de latitude nord. Elle est fort commune dans les prairies du Missouri et de la Colombia. Elle ne se creuse pas de terriers, mais se réfugie dans les bouquets de bois, et se cache entre les rejets des arbres.

Les îles Malouines, placées à l'extrémité sud du continent américain, ont le lapin de Magellanie [3], que nous avons décrit page 527 du tome IV de ce

1 *Lepus hudsonius*, Pallas, gl., 30.
2 Fauna amer., p. 196 et 310; Rich. 224.
3 Zool. de la Coq., p. 168.

complément. Le Brésil et le Paraguay ont le *tapéti*, décrit par Buffon, et la Californie et le Mexique l'espèce nouvelle découverte par M. Sykes, et nommée *lepus nigricaudatus* [1], à pelage épais et doux, mêlé de quelques longues soies, varié de noir et de jaune sur le dos, tandis que le coccix et le ventre sont blancs. La nuque et la partie supérieure de la queue sont d'un noir prononcé, la gorge est jaunâtre, les pieds roux, les oreilles blanches à leur naissance. Son facies est celui d'un lapin. M. Bennett pense qu'il a été décrit par Hernandez sous le nom de *tlacoyotl*. Le Mexique a encore, suivant M. Wagler [2], le LIÈVRE CITLI [3] (*lepus callotis*, Wagl.), décrit par Hernandez comme semblable au lièvre d'Europe par ses formes, les oreilles exceptées, qui sont très longues relativement aux autres proportions du corps, et qui surtout sont d'une grande largeur. Les Mexicains étoient dans l'usage de se servir de sa peau pour en confectionner des vêtements et surtout des manteaux très doux, très chauds, et qu'ils ornoient avec des plumes vivement colorées.

L'Afrique nourrit plusieurs espèces de *lepus*. Le LIÈVRE D'ÉGYPTE (*L. ægyptiacus*, Geoff. [4]) rappelle par ses formes notre espèce de France, mais il est plus petit. Il est roux-grisâtre en dessus, la gorge et

[1] Proceed., t. III, p. 41.
[2] Isis, nº 5, p. 510 (1831).
[3] Thesaur., p. 2, tract. 1, de *citli seulepore*.
[4] Egypte, pl. 6, fig. 2; Bull., XIX, 339.

le menton blanc lavé de fauve; une bandelette neigeuse au-dessus des yeux, et la queue brun-noir sur la moitié dorsale. Ses oreilles sont remarquablement longues. On le trouve en Égypte. L'Abyssinie, et notamment les déserts au S. O. d'Ambukol, possèdent le lièvre isabelle (*lepus isabellinus*[1]), dont les oreilles sont très longues, le pelage de teinte joli isabelle, les parties inférieures blanches.

Le cap de Bonne-Espérance a diverses espèces qui ont été étudiées, dans ces dernières années, en France et en Angleterre, de manière à laisser quelques doutes sur leur identité. 1° Le LIÈVRE DU CAP (*lepus capensis*, L.), le plus anciennement décrit, et de taille plus forte que le lièvre d'Égypte, dont il a les teintes grises-rousses sur le corps, et blanches sur le ventre. Les jambes et la poitrine sont d'un roux uniforme. La queue est mi-partie noire et blanche. C'est le *mountan-hare* des colons du Cap. Il est rare dans les dunes, qu'il ne quitte guère. 2° Le LIÈVRE DES ROCHERS (*lepus saxatilis*[2]), gris-roux, tiqueté sur la tête, plus foncé sur le dos, plus clair et plus gris sur les flancs, avec un trait gris sur l'œil. L'oreille est bordée en arrière de blanc, de roux en avant, et est terminée de noir. Le dessous du cou est gris-brun, les membres gris-roux uniforme. Cette espèce est de la grandeur d'un lapin, et habite les montagnes du Cap. 3° Le LIÈVRE

[1] Cretzm. in Zool. de Ruppell, pl. 20; Zool. journ., III, 338. (Atlas, pl. 44, fig. 1.)

[2] F. Cuv., Dict. sc. nat., t. XXVI, p. 309.

DES SABLES (*lepus arenarius*[1]) est une des plus petites espèces du genre. Son pelage est gris-cendré tiqueté, avec les membres, la gorge, les flancs, le tonr des yeux roux. Le ventre est blanc. Il vit dans les sables du pays des Hottentots. 4° Le LIÈVRE A GROSSE QUEUE (*lepus crassicaudatus*[2]) paroît être intermédiaire aux lièvres et aux lapins, il est gris-roux en dessus, blanc en dessous, et remarquable par sa queue arrondie, couverte de longs poils frisés, roux-brunâtre ou brun-foncé. Il habite l'Afrique australe, principalement aux environs de Port-Natal, dans les lieux montueux et rocailleux. 5° Le LIÈVRE A NUQUE ROUSSE (*lepus rufinucha*[3]) est très voisin du *saxatilis*, et pourroit bien être identique avec lui. Les colons le connoissent sous le nom de *kleine ylip-haas*. Il a quatorze pouces de longueur, un pelage gris-fauve tiqueté de noir, les parties inférieures blanches, la nuque d'un roux-vif, la queue mi-partie noire et blanche. Il se tient dans les endroits montagneux et rocailleux du cap de Bonne-Espérance.

L'Asie n'est pas sans avoir quelques lièvres : le MUSSEL des Malabares, et le *sussuk* des Mahrates, si commun dans les collines stériles du Dukhun, est le *lepus nigricollis* de M. Fréd. Cuvier[4], découvert dans l'Inde par MM. Leschenault de la Tour, Diard et

[1] Isid. Geoff. Saint-Hil., Etudes, pl. 10; Dict. class. d'hist. nat.
[2] *Ibid.*, Etudes, pl. 9.
[3] Smith, Zool. journ., t. IV, p. 440 ; Bull., XVIII, 276.
[4] Dict. sc. nat., t. XXVI.

Duvaucel, et qu'on dit aussi exister à Java. Sa tête est fauve-roux tiqueté, et les joues grises; une bande grisâtre va du museau à l'oreille en passant sur l'œil; la nuque d'un beau noir, le dos en rouge-fauve, les flancs et les cuisses gris de perles, les parties inférieures blanc de neige. La deuxième espèce, ou le *lepus ruficaudatus* [1], habite le Bengale. Il ressemble au lièvre de France par ses formes, ses proportions et sa couleur; mais ce qui le distingue sont, et la maculature noire de ses oreilles, et le roux-vif du dessus de la queue, qui, dans les autres espèces, est brun.

Les LAGOMYS [2] diffèrent des lièvres, principalement par quelques traits de leur organisation fondamentale; car ils en ont le facies, bien que leurs oreilles soient médiocres, leurs jambes presque égales, et qu'ils n'aient pas de queue. Buffon n'a point connu ces animaux qui vivent exclusivement en Sibérie et dans le nord de l'Amérique, de manière à ne pas s'éloigner de la zone polaire arctique. M. G. Cuvier rapporte, dans son ouvrage sur les *Ossemens fossiles*, que des os d'un lagomys inconnu se trouvent fossilisés dans des concrétions ou brèches de l'île de Corse. Les lagomys, qui vivent comme les lièvres, sont pentadactyles en devant et tetradactyles en arrière; les femelles ont quatre à six mamelles toutes ventrales. On en connoît aujourd'hui quatre espèces: 1° Le NAIN (*lepus pusillus* [3], le *sulgan* ou

1 Isid. Geoff., Voy. de Bélanger, p. 156.

2 *Lagomys*, rat-lièvre, G. Cuvier.

3 Pallas, gl., pl. 1.

l'*ittsiskan* des Tartares, le *semlianoi saëtschik* des Russes. Son pelage est gris-brun, et sa taille est celle d'un rat. Il vit dans des terriers qu'il se creuse dans les pays fertiles, dans les lieux montueux, aux sources de l'Oural; sa nourriture consiste en fruits et en bourgeons. 2° Le LAGOMYS GRIS (*lepus ogotonna*[1]), ou l'*ogotonna* des Mongoles, que les Russes appellent *kamenoi-krot*, est d'un gris très pâle que relève la teinte jaunâtre des pieds; il est un peu plus grand que le précédent. Il niche dans des tas de pierres, dans les crevasses des rochers, où il amasse du foin pour l'hiver. On le rencontre au delà du lac Baikal, dans les déserts de la Mongolie et dans la Tartarie chinoise. 3° Le PICA (*lepus alpinus*[2]), que les Tartares nomment *schadak* ou *sadajak*, et les Russes *pistschucha sjenostawez*, est de la taille d'un cochon d'Inde; son pelage est roux-jaunâtre. Il habite les sommets les plus élevés des montagnes, où il passe l'été à choisir et à sécher les herbes qui doivent former sa provision d'hiver. Les tas de foin deviennent une des ressources les plus précieuses pour les chevaux des chasseurs de zibelines; il habite donc les rochers des Alpes sibériennes, le Kamschatka suivant Pallas, et les îles aléoutiennes suivant Pennant. 4° Le *little chief hare* de Richardson, ou le *lagomys princeps*[3], habite les montagnes

[1] Pallas, gl., pl. 3; Screber, pl. 238.

[2] *Ibid.* pl. 2.

[3] Richardson, Fauna, pl. 19, p. 227; Zool. journ., t. III, p. 520; Bull., t. XXIV, 74.

rocheuses ; cette barrière boréale des vastes plaines du Missouri, depuis le cinquante-deuxième degré de latitude jusqu'au soixantième. C'est principalement aux sources de la Mackensie et de la rivière de l'Elan qu'il est le plus commun ; il niche dans les fentes des rochers, et à l'approche de l'homme il pousse un foible cri. Les Indiens l'appellent *buckrathrœ kahyawzœ*, ce qu'on peut traduire par les mots *lièvre-petit-chef*. Il ressemble au pika ; mais la tête est courte, les oreilles sont arrondies ; il est brun en dessus, gris sur le ventre.

Les CHINCHILLIDÉES, ou la famille des *chinchillas*, forment un groupe naturel qui n'est connu que depuis fort peu d'années, bien qu'on trouve mentionnés dans beaucoup de vieux récits de voyageurs les animaux qui le composent. Cette famille suit immédiatement celle des lièvres, et appartient comme eux à la tribu des herbivores, dont les molaires sont privées de racines. M. Bennett la caractérise ainsi [1] : les dents incisives d'en haut simples ; les molaires $\frac{4-4}{4-4}$, à couronne formée de lamelles d'émail en deux ou trois rangées parallèles, entourées d'un rebord de la matière vitrée. Animaux vivant en troupes dans le sud de l'Amérique, dans les terriers qu'ils se creusent. Leurs mœurs sont douces, leurs membres postérieurs du double plus longs que les antérieurs ; leur queue est principalement garnie de poils touffus en dessus et à l'extrémité. Or, trois

[1] Proceed., t. III, p. 58.

genres se trouveraient aujourd'hui composer seuls cette famille des chinchillas, assez convenablement caractérisée dans l'état actuel de nos connoissances, par les quelques lignes que nous venons de citer. Ces trois genres comprennent les lagostomes, les éryomis, callomys ou chinchillas, et enfin les lagotis.

Les LAGOSTOMES (*lagostomus*, Brookes [1]) ne comprennent qu'une espèce célèbre sous les noms de VISCACHE (*lagostomus trichodactylus*), et que nous avons décrite dans nos Illustrations de zoologie.

Dobrizhoffer, Jolis, Proctor, Head, Miers et Haigh sont les voyageurs qui ont parlé sous le nom de viscache d'un animal que d'Azara décrivit avec une rare exactitude dans ses *Quadrupèdes du Paraguay*. M. Desmarest, dans sa *Mammalogie*, n'a point admis ce rongeur dans les genres établis, et ce n'est qu'en note qu'il cite les détails qui le concernent (*Mamm.*, p. 360); mais il donne une description très exacte de la viscache, que M. de Blainville avoit rédigée à Londres, d'après un individu vivant sous le nom de *dipus maximus* (esp. 508 de la *Mammalogie* et *nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle*, t. XIII, p. 117).

M. J. Brookes a établi le genre *lagostomus* pour

[1] Zool. journ., t. IV, 134, 489, 501 : *Marmot-diana*, pl., Griffith; Lesson, Illust. de zool., pl. 8. *L. pilis densis, mollioribus insupergilvis, niveis infra. Mystacibus albis et atris, manûs digito medio scopulâ intecto.* Hab.; *reipublicæ argentinæ Agri*. (Atlas, pl. 42, fig. 1.)

cette même viscache, qu'il figura dans le tome XIV, p. 95, des *Transactions de la Société Linnéenne de Londres*. Le chinchilla, autre rongeur alors très peu connu, fut, sur ces entrefaites, figuré par Lichsteinstein, sous le nom d'*eriomys chinchilla*, et l'objet d'un mémoire de M. Van-der-Hoeven; enfin, M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire (*Ann. des Sc. nat.*), ayant reçu le chinchilla et la viscache du voyageur Dessalines d'Orbigny, réunit ces deux animaux dans un même genre, qu'il nomma *callomys* (beau rat), à cause de la belle fourrure du chinchilla, qu'il appela *callomys laniger*, en ajoutant une troisième espèce, le *callomys aureus*.

Un lagostome nous a été communiqué par M. Canivet, qui l'avoit reçu de Buenos-Ayres. D'après M. d'Orbigny, il paroît que les peuplades américaines l'appellent les bocobis, *ararouca*, les pampas, *trui*, et que les Espagnols seuls le connoissent sous le nom de *biscacha*. La viscache est bien distincte du chinchilla. C'est le vrai représentant, dans les pampas de l'Amérique, des gerboises de l'Asie et de l'Afrique, en faisant le passage des *dipus* aux *lepus* et aux *cavia*; elle devra conserver le nom de *lagostomus*, proposé par M. Brookes, tandis que les deux espèces de chinchilla retiendront celui d'*eriomys*, donné par M. Lichsteinstein.

La viscache, que nous avons sous les yeux, avoit les dimensions suivantes :

	Pieds.	Pouc.	Lignes.
Longueur du bout du museau à la naissance de la queue	1	8	0
——— de la queue	0	7	0
——— de la tête	0	3	6
——— des oreilles	0	1	6
——— des membres antérieurs	0	3	3
——— ——— postérieurs	0	8	0
——— de la face palmaire	0	1	4
——— de la face plantaire jusqu'au sommet de l'ongle	0	4	0
——— de l'ongle postérieur médian	0	0	9
Longueur de la tête	0	2	2
——— des dents incisives, chacune	0	0	2
Longueur des moustaches (la plus longue)	0	4	0
——— des poils du dos	0	1	3

La viscache, de la taille d'un lapin, en a les formes. Sa tête est grosse, bien renflée et très bombée en devant, de manière que les maxillaires sont tout à coup rétrécis pour former une face étroite; le mufle est couvert de petits poils courts et ras, et les deux narines s'ouvrent en deux fentes qui se rapprochent par le bas. Les dents sont blanc-jaunâtre. Les yeux sont grands, très séparés; des poils noirs alongés surmontent les sourcils. Les oreilles, nues en dedans, carnées, sont presque sans poils en dehors. Ce n'est que sur leurs bords qu'apparoissent des pinceaux de poils très prononcés et très longs antérieurement. Les poils des joues sont longs, mélangés d'un feutre doux, mollet, et semblent former des favoris touffus sur la face. Les moustaches, composées chacune de deux faisceaux, le supérieur plus long, noir, et l'inférieur plus court, blanc-pur, sont rudes à leur naissance, puis

très fines, et toutes dirigées en dehors. Le pelage est partout abondant et épais. Il se compose d'un feutre soyeux, mollet, gris-roux sur toutes les parties supérieures du corps et sur les faces externes des membres. Dans ce feutre sont éparpillés en plus ou moins grand nombre des poils noirs, lustrés, longs, et qui donnent à la fourrure un aspect roux ondé de noir. Ces poils sont plus denses principalement sur la ligne médiane du dos et sur les lombes. Toutes les parties inférieures et latérales du corps sont d'un blanc de neige, ainsi que le dedans des membres. Les poils de la queue, secs et roides, sont brun-marron-sale; mais deux taches grises partent de sa naissance et se dirigent vers le milieu de la longueur de celle-ci sur les côtés seulement. La tête est colorée de la manière qui suit : du gris et du noir couvrent la partie bombée du front; le museau et la base des moustaches sont noirs, et ce noir passe au brun sous les narines. Les côtés de la tête sont blancs, mais une large écharpe brune-roussâtre traverse le milieu de la joue derrière les moustaches. Les ongles sont jaunâtres. Les mamelles sont, dit-on, placées sur la poitrine.

La viscache habite les plaines rases nommées *pampas*, qui constituent, au sud de l'Amérique, une vaste étendue de terrains situés entre les 29 et 39 degrés de lat. S.; elle s'y abrite dans des terriers qu'elle creuse avec l'ongle puissant de ses pieds de derrière, et vit en familles réunies par les mêmes besoins et par les mêmes appétits, familles compo-

sées de huit à dix individus dont les mœurs sont craintives, timides, car le moindre bruit les effraie. Ces animaux restent assis sur leur derrière, à la manière des lapins, portent leurs aliments à la bouche, en se servant de leurs petites mains pour les enfoncer. Leur marche se compose de sauts réguliers, de devant en arrière, par le jeu simultané des deux membres, soit antérieurs, soit postérieurs. Leur nourriture consiste en herbes légumineuses et en graminées qu'ils broutent, principalement en une espèce de luzerne qui couvre les pampas. Les dégâts occasionés par les viscaches aux jardins portent les cultivateurs à leur faire une chasse active. L'accouplement a lieu dans la belle saison de l'hémisphère sud, c'est-à-dire en décembre, en janvier et en février. La femelle donne le jour à deux ou quatre petits qu'elle porte pendant quatre ou cinq mois. La chair de ces animaux ne sert point à la nourriture. On les tue à cause des ravages qu'ils font dans les plantations, et pour retirer de leur pelage quelques services. On pourroit utiliser leurs poils dans la confection des chapeaux de feutre.

En résumé, le lagostome habite exclusivement les pampas de la Plata et du Paraguay.

Les caractères zoologiques des lagostomes sont les suivants : incisives quatre, molaires seize. Les incisives, très longues, accolées, triangulaires, sont lisses en devant, épaisses, taillées en biseau égal : les inférieures sont un peu plus courtes que les supérieures; les molaires, on les dit obliques, au nom-

bre de quatre de chaque côté et à chaque mâchoire, à couronne en lame simple ou en V; la tête est courte, bombée, à front très élevé, à nez obtus, à narines en fentes étroites, en demi-cercle. Les soies sont longues, rigides, partant toutes d'un même point en formant faisceau à leur base; les joues sont très renflées. Les oreilles médiocres, nues en dedans, poilues en dehors, triangulaires, dilatées à leur base, qui est bordée en arrière par un renflement. Les membres antérieurs sont courts, grêles, à face palmaire nue, terminés par quatre doigts presque égaux, l'interne et l'externe un peu plus courts que les deux médians. Les ongles, courts, rudes, sont recouverts de poils mous à leur racine. Les membres postérieurs sont robustes, du double plus longs que les antérieurs, à tarses longs, dénudés à l'articulation et à la naissance des doigts. Ceux-ci sont au nombre de trois, le moyen est plus long que les latéraux : tous ayant leur phalange terminale libre, renflée, dénudée. Les ongles, s'insérant au milieu de la phalange onguéable, sont énergiquement puissants, surtout celui du milieu, qui est très long; ils sont droits, aigus, concaves en dessous, convexes en dessus. Le médian est recouvert par une brosse de poils très rudes, très serrés, égaux. La queue est longue, garnie à sa naissance de poils ras, et à son extrémité de poils longs, touffus, implantés sur le bord inférieur; tandis que ceux du bord supérieur sont ras. La nature et la couleur du pelage sont analogues à celles du lièvre ordinaire, et les

poils, bien que généralement mous, sont droits et de deux sortes, des longs et des poils duveteux.

Le Muséum de Paris possède deux espèces de ce genre fort remarquables. La GRANDE VISCACHE, grise, avec de longues soies brunes, d'épaisses moustaches noires formant sur les joues deux bandes de favoris très prolongés, que surmontent deux raies blanches. Sa queue est médiocre. La VISCACHE A CRINS, à pelage uniformément brun, mais remarquable par sa queue longue, couverte de crins noirs épais, variés de noir et de blanchâtre. Ses oreilles sont aiguës et prolongées, et ses moustaches sont remarquablement longues. Comme le plus grand désordre règne dans les collections du Muséum, ces espèces n'ont aucune désignation de patrie.

Les CHINCHILLAS (*eryomis*, Lichst.[1]), dont le pelage est remarquable par son excessive douceur, ont cinq doigts aux membres antérieurs et le pouce parfaitement développé. Ils n'en ont que quatre aux membres postérieurs, et les ongles sont petits, à peu près falciformes. Leurs oreilles sont comme celles des lièvres, amples et membraneuses; de longues soies forment des moustaches touffues, leur queue est moyenne et couverte de poils abondants. Leurs doigts sont revêtus de poils cachant presque les ongles, qui ne rappellent en rien ceux des lagostomes. Les dents incisives $\frac{2}{2}$ sont aiguës, les

[1] *Callomys*, Isidore Geoff.; *chinchilla*, Bennett.

molaires, $\frac{4-4}{4\ 4}$, ont trois lamelles obliques, et le crâne, assez brusquement tronqué, se trouve être déprimé sur la tête et renflé sur les régions temporales. Les chinchillas habitent exclusivement les plateaux élevés du Chili et du Pérou. On n'en connoît que deux espèces. La première, le VRAI CHINCHILLA [1], célèbre par la précieuse fourrure qu'il donne au commerce, est l'*eryomys, chinchilla* des auteurs systématiques, que Molina avoit depuis long-temps décrit sous le nom de rat laineux (*mus laniger*), et dont M. Geoffroy Saint-Hilaire avoit fait un hamster et M. Tiedemann un lemming. Joseph Acosta est le premier voyageur qui, dès 1591, ait parlé de l'animal qui nous occupe, que l'on retrouve dans la relation d'Awkins (1622), sous le nom de *hardilla*. Alonzo de Ovalle, écrivant sur le Chili, à Rome en 1646, parle aussi de cet animal qu'il nomme *ardas*. Buffon, dans son histoire du *chinche* (qui est une moufette, *mephitis*) emprunta ce nom à Acosta tout en l'appliquant à un autre animal. Molina seul réunit quelques bons dé-

[1] *Eryomis chinchilla*, Lichst., pl. 28; over de chinchilla, door J. Van-der-Hoeven, Overg. deel VI, nº 1; *callomys laniger*, Isid.; note sur la viscache et le chinchilla, Ann. sc. nat., t. XXI, p. 282, nov. 1830; *chinchilla lanigera*, Bennett, Proceed., t. III, p. 59; dents, Zool. journ., t. IV, p. 317; Anat., proceed., t. I, p. 31; mœurs, Rousseau, Ann. sc. nat., t. XXVI, p. 337; Bull., t. XXIV, p. 352; Ann. sc. nat., juin 1835, p. 375; le chinchilla, F. Cuv., 64e liv.; Zool. menag., fig.; Gray, Spicilig. zool., pl. 7, p. 11; Meyer Schmidt, Voy. au Chili, Lond., 1824; Molina, Hist. nat. du Chili, trad. franç., p. 283. (Atlas, pl. 41, fig. 1.)

tails de mœurs sur son rat laineux, qui n'est autre que le chinchilla, mais ces détails incomplets laissèrent les naturalistes en suspens jusque vers 1825, où les fourreurs en reçurent quelques peaux entières qui permirent d'en mieux préciser les caractères. Enfin, quelques individus vivants furent observés dans les ménageries d'Europe. N'est-il pas étonnant qu'un petit animal, qui paroît extraordinairement multiplié dans le Chili et le Pérou, à en juger par la prodigieuse quantité de peaux que l'on retire de ces pays, soit resté jusqu'en ces derniers temps un objet de doutes et de controverses? Le chinchilla a son pelage d'un gris de perle, de nuance suave, ondulé de blanc sur toutes les parties supérieures du corps, et de gris-clair sur les inférieures. Son poil, d'une extrême finesse, est d'une grande douceur au toucher. Les moustaches sont noires et blanches, la queue terminée de brun. Nous ferons remarquer qu'il existe d'assez notables différences entre les figures publiées par M. F. Cuvier et Lichsteinstein. Le portrait donné par le premier a les oreilles noires, arrondies; celui du savant Prussien les a blanches, grandement alongées et ovalaires, etc.

« Les poils des chinchillas, disoit Acosta, sont » merveilleusement doux et lisses, et on porte leur » peau comme une chose exquise et salutaire pour » échauffer l'estomac et les parties qui ont besoin » de chaleur modérée. » Tout rappelle un lapin dans les formes des chinchillas; ils en ont aussi les

mœurs, car ils vivent en troupes dans des terriers. Ils se nourrissent principalement de plantes bulbeuses qu'ils mangent assis sur leur derrière la queue relevée, et se servent de leurs mains pour porter à la bouche ces aliments. La femelle met bas, chaque année, deux portées de cinq à six petits, et c'est à l'aide de chiens dressés à cette chasse et conduits par des enfants qu'on s'en empare.

C'est principalement dans les provinces de Copiabo et de Valparaiso au Chili que vit le chinchilla, et c'est de là que leurs fourrures sont expédiées en Europe.

La seconde espèce est le CINCHILLA DORÉ[1], qui ne repose que sur des dépouilles envoyées du Pérou aux marchands de fourrures. Son pelage est d'un jaune nuancé de verdâtre et ondulé de noir sur le corps, passant au jaune-doré brillant lavé de roussâtre sur les parties inférieures; une ligne dorsale noire suit le rachis, et ses moustaches sont entièrement brunes. Les poils de ce chinchilla sont comme ceux du précédent, d'une finesse et d'un moelleux extrêmes.

Les LAGOTIS[2] ont tous les pieds tétradactyles, c'est-à-dire que le pouce manque complétement; les doigts sont armés d'ongles foibles, bien que légèrement falciformes. Leurs oreilles sont longues, et la queue elle-même se prolonge beaucoup. Les dents incisives sont aiguës; les molaires, en même

1 *Callomys aureus*, Isid. Geoff., *loc cit.*

2 *Lagotis*, Bennett, Proceed., t. III, p. 58.

nombre que celles des chinchillas, ont sur leur couronne trois lamelles obliques et entières. La seule espèce connue, le LAGOTIS DE CUVIER [1], a son pelage doux et mollet, et vit dans les parties montagneuses du Pérou. M. Bennett ne doute pas, et ses raisons nous paroissent péremptoires, que ce ne soit de cette espèce, confondue avec le lagostome sous le nom vulgaire de *viscacia* ou *viscache*, adopté par les créoles espagnols, que parlent Acosta, Garcilasso, de Laet, Nieremberg, Feuillée, Ulloa, Vidauré, Molina même, Schmidt-Meyer, Stevenson. En effet, le lagostome est un animal des pampas de Buenos-Ayres et du Paraguay, et le lagotis semble confiné sur le penchant occidental des andes au Chili comme au Pérou. Ce lagotis de Cuvier a les proportions d'un lapin, et sa queue est aussi longue que le corps et la tête à la fois. Ses moustaches sont épaisses, d'un noir de jayet et fort longues, car les dix ou douze plus grandes mesurent jusqu'à sept pouces de longueur. Les oreilles ont la forme d'un parallélogramme, et sont arrondies au sommet. Elles mesurent trois pouces de hauteur. Les ongles sont entièrement cachés dans l'épaisseur des poils qui recouvrent les doigts. Le pelage se compose de poils très longs, d'une souplesse remarquable, mélangés de longues soies noires, et de poils soyeux blancs à leur sommet et lavés de brun-jaunâtre, ce qui lui donne une coloration générale gris de cendre,

[1] *Lagotis Cuvieri*, ibid.

à reflets satinés. Nous ne doutons pas que l'animal figuré par M. Lichsteinsten ne soit évidemment le lagotis et non le vrai chinchilla.

Le genre LAGIDIUM du docteur M.-F. Meyen ne renferme qu'une espèce le *lagidium peruanum*, dont le système dentaire est celui des chinchillidées; mais les mains ont quatre doigts et les pieds trois, avec un rudiment de quatrième au côté externe. Ce genre est bien voisin, s'il n'est pas celui nommé *lagotis*. Mais les termes de comparaison nous manquent.

A la suite des chinchillas vient se placer un petit genre fort voisin, celui des HAPALOTIS (Lichst.), ayant quatre doigts petits et foibles aux mains, terminés par des ongles grêles, cinq doigts aux pieds, abondamment velus en dessus. Les oreilles sont ovalaires, très grandes, droites et légèrement acuminées au sommet. La queue est longue, mais grêle, et couverte de poils ras. Les moustaches sont fort grandes, et le corps a le port et la tête du chinchilla. Seulement le train de derrière est moins disproportionné avec celui de devant. Malheureusement nous ignorons quels sont les caractères assignés à ce genre par son auteur, n'ayant pu lire la description publiée en langue allemande. La seule espèce connue, l'*hapalotis albipes*[1], de la taille du surmulot, est brun-enfumé, les mains et le ventre exceptés, qui sont blancs. Il vit à la Nouvelle-Hollande; probablement

[1] Lichst., pl. 29. (Atlas, pl. 42, fig. 2.)

dans les Montagnes Bleues, où l'a découvert le voyageur Sieber.

Les CABIAIS (*hydrochœrus* [1], Erxl.), dont on ne connoît qu'une espèce, le *capybara*, n'ont rien acquis dans leur histoire depuis la mort de Buffon. C'est un animal qui fréquente les bords de tous les grands fleuves d'Amérique, où il vit en troupes qui sortent principalement la nuit. *Capybara* est son nom brésilien, que les Botocudos ont changé en *niimpoon*. C'est aussi l'*irabubo* de Gumila, le *capivard* du voyageur Froger.

Les COBAYES OU COCHONS D'INDE (*cavia* [2], Illig.), connus jusqu'à ce jour, étoient propres au Brésil et au Paraguay. L'espèce la plus répandue, et que l'on soupçonne issue de l'*apéréa*, est le cochon d'Inde de Buffon (*cavia cobaya*, Pallas; *mus porcellus*, L.). Récemment, M. Wagler en a décrit deux espèces comme propres au Mexique. La première, *cavia Spixii* [3], est d'un cendré-brunâtre, marqueté de noirâtre, offrant sur chaque joue, en avant de l'oreille, une courte bandelette blanche; le dessous du cou et le ventre sont blancs, de même que les soies inférieures, tandis que les ongles des doigts sont noirâtres. La seconde est le *cavia fulgida* [4], fauve-brunâtre, marbré de noir par taches luisantes.

[1] *Hydrochœrus*, cochon d'eau; Voyage de Desmarchais, t. III, p. 298. M. Wilson (Illust., pl. XIII) en a donné une très bonne figure.

[2] *Anœma*, sans force, F. Cuv.

[3] Isis, n° 5, p. 510 (1831).

[4] *Ibid.*

Le cou et le tronc en dessous sont de couleur ocreuse. Les moustaches les plus inférieures sont teintées de fauve, et les oreilles carnées ont leur rebord supérieur obscur. M. d'Orbigny a découvert dans la Patagonie une quatrième espèce, le cobaye austral (*cavia australis*[1]), qui a les formes et les proportions de l'apéréa; mais il s'en distingue par ses ongles, qui sont plus longs et plus aigus, et d'un noir foncé. Le dessus du corps est d'un gris-jaunâtre tiqueté de noir, plus foncé en noir sur la ligne moyenne, les parties inférieures sont d'un blanc-grisâtre. Cette espèce a besoin d'être comparée à l'*apéréa* pour pouvoir en être distinguée. Ses poils sont plus longs et plus doux. Sa taille ne dépasse pas huit pouces de longueur. Ce cobaye est très commun sur les bords du Rio-Negro, vers le quarante-unième degré de latitude S.; plus au nord la race disparoît. Il se creuse de profonds terriers qui communiquent au dehors par plusieurs ouvertures, et les établit principalement dans les endroits habités par l'homme, et rarement dans les lieux déserts. Il ne sort guère que la nuit, car il aime se tenir blotti dans son trou pendant le jour. Son naturel est vif, mais doux et craintif. Ses allures sont sautillantes. Lors même qu'il s'établit près de l'apéréa, jamais les individus des deux espèces ne se mêlent ensemble. L'apéréa ne peut grimper aux arbres; il n'en est pas de même du cobaye austral, qui va

[1] Isid. Geoff., Etudes, pl. 12.

cueillir lui-même les petits fruits qu'il aime, et dont il se nourrit en y joignant des jeunes pousses, des graines, etc. La femelle met bas, dans le courant du printemps et de l'été, plusieurs portées de deux petits chaque, qui, à trois mois, ont les proportions des père et mère. Les Puelches nomment ce rongeur *sahal*, et les Patagons *tircguin*, noms qui sont appliqués à quelques autres animaux. Les Espagnols créoles seuls le distinguent nettement par les mots *tucu-tucu*, qui rendent euphoriquement l'accentuation du cri qu'il fait entendre.

Les MOCOS (*kerodon*, F. Cuv.) sont du Brésil, où le prince Maximilien de Wied Neuwied découvrit la seule espèce qui forme ce genre, en ne la séparant pas des cobayes et la nommant *cavia rupestris*. Les molaires, plus simples que celles des *cavia*, ont leur couronne formée par deux prismes triangulaires. Le moco [1], un peu plus gros que le cochon d'Inde, a son pelage gris-olivâtre mélangé de jaune-rougeâtre, teinté de noirâtre en dessus; les parties inférieures sont blanchâtres. Il se plaît dans les lieux rocailleux de l'intérieur du Brésil, proche le Rio-San-Francisco.

Les ACOUTIS [2] vivent dans les parties les plus chaudes de l'Amérique méridionale, au Brésil et à la Guyane. L'*agouti* et l'*acouchy* ont été décrits par Buffon. Il n'en est pas de même de la troisième

[1] *Kerodon moco*, F. Cuv.; *K. sciureus*, Isid., Dict. classiq.

[2] *Dasyprocta*, fesse velue, Illig.; *chloromys*, rat jaune, F. Cuv.

espèce nommée AGOUTI A CRÊTE ou *cavia huppé* [1] qu'on ne rencontre qu'à Surinam, dans la Guyane hollandoise. Son pelage est noirâtre, piqueté de roux; les poils de l'occiput sont alongés et forment une sorte de hure. Ceux de la croupe sont également très longs. Le ventre est brun, les oreilles et la queue sont courtes. Son caractère est revêche; sa taille est celle de l'agouti ordinaire.

On a décrit sous le nom d'agouti un animal de Java et de Sumatra, qui doit appartenir à un tout autre genre. C'est le *mus leporinus* de Linné, le *cuniculus javensis* de Brisson. On dit cet animal sans queue, roux sur le corps, blanc en dessous.

Les MARAS (*mara*) nous semblent distincts des cobayes, et des agoutis dont ils n'ont point les formes extérieures. Leurs oreilles sont assez saillantes, les jambes sont élevées, grêles, d'égale longueur, n'ayant, comme les agoutis, que trois doigts aux pieds de derrière et quatre à ceux de devant. Les doigts antérieurs sont petits, courts, bien que les deux moyens dépassent les latéraux. Les trois postérieurs sont médiocres, et cependant celui du milieu déborde les externes. Les ongles ont une forme triquêtre. La queue est rudimentaire et nue. La seule espèce connue est le MARA MAGELLANIQUE [2], ou le

[1] *Dasyprocta cristata*, Desm., 572; *chloromys cristatus*, F Cuv.

[2] Lesson, cent. zool., pl. 42, p. 113; *dasyprocta patagonica*, Desm., Mamm.; Encycl., 574. *cavia patagonica*, Pennant, quad. pl. 39; Shaw, gen. zool, t. II, pl. 165; Cuv., Règ. an., t. I, p. 221; note sur un mammifère peu connu de l'ordre des rongeurs, Desm., Journal de physique, t. LXXXVIII, p. 205 (1819).

lièvre pampa de d'Azara [1], qui vit dans les pampas de la Patagonie, et dans toute la partie australe de l'Amérique. Sa taille est celle du lièvre ordinaire. Son pelage est doux, soyeux, très fourni, de couleur brune sur le dos et sur la région externe des membres, tandis que les poils sont annelés de blanc et de roux-clair sur les flancs, le cou, les joues et derrière les extrémités, ce qui donne une teinte jaune-cannelle ou fauve. Les poils du dessous du corps et du dedans des membres sont blancs. La bourre n'existe point. Une tache d'un noir-violâtre occupe toute la région lombaire à l'extrémité du dos, tandis qu'immédiatement au-dessous la région sacrée est neigeuse. Les poils de ces parties sont beaucoup plus longs qu'ailleurs. La queue est représentée par un petit moignon. Des moustaches qui sont noires et très luisantes occupent la face. Les oreilles élargies et pointues sont bordées de poils, formant un léger pinceau à leur sommet.

Les puelches des rivages du détroit de Magellan nomment le petit animal qui nous occupe *mara*, et les zoologistes sont encore à désirer des renseignements sur les mœurs, les habitudes de ce mammifère intéressant, très rare dans nos musées, et dont on ne possédoit aucune bonne figure. Celle que nous donnons dans ce supplément aux œuvres de Buffon (*Mammifères*, pl. 49), laisse beaucoup à désirer. Tout porte à croire que les voyageurs

[1] Parag., t. II, p. 51. (Atlas, pl. 49.)

françois qui explorent l'Amérique méridionale nous donneront des renseignements complets sur ce singulier et curieux animal, qu'on laisse parmi les agoutis, faute de détails suffisants pour l'en retirer, car il s'en éloigne par tous ses caractères extérieurs; bien que la forme et le nombre de ses molaires soient inconnus.

Ce *mara* est le lièvre pampa des créoles de Buénos-Ayres, et notre description repose sur l'individu conservé au Muséum et en mauvais état.

En consultant les auteurs qui ont parlé du *mara*, on semble reconnoître qu'il est mentionné par John Narborough, Wood et Byron, dans les relations de leurs voyages; mais les notions fournies par ces navigateurs sont trop confuses pour éclairer son histoire. D'Azara seul a publié d'utiles et importants documents dans le tome second (*trad. franç.*) de ses *Essais sur l'Histoire naturelle des Quadrupèdes de la province du Paraguay*; tout ce que nous allons dire sera donc extrait de cet auteur. « Le lièvre pampa, dit d'Azara, n'existe point au » Paraguay; mais j'en ai pris beaucoup entre les » trente-quatrième et trente-cinquième degrés de » latitude sud dans les Pampas, au midi de Buénos-» Ayres. On l'appelle lièvre, mais il est plus charnu, » plus grand que celui d'Espagne, et très différent » par le goût de sa chair. » D'après le même auteur, dont nous allons analyser les observations, le mâle et la femelle vivent réunis, et courent ensemble avec beaucoup de rapidité; mais ils se fatiguent

bientôt, et un chasseur à cheval peut alors les prendre avec le laço ou avec les boules. Cet animal a la voie élevée, incommode et très aiguë : ce cri, qu'on entend dans la nuit, peut se rendre par les syllabes *o, o, o, y*; et lorsqu'on le prend en vie il le pousse avec force. Les Indiens mangent sa chair, bien qu'ils lui préfèrent celle des tatous. Le *mara*, pris jeune, s'apprivoise aisément, se laisse toucher avec la main, mange de tout, sort de la maison où il est privé, et y rentre volontiers.

D'Azara donne au Mara la proportion suivante:

	Pouces.	Lignes.
Longueur totale.	30	»
——— de la queue.	1	6
——— du tarse de derrière.	7	»
Elévation du train de devant.	16	6
——— ——— de derrière.	19	6
Circonférence vis-à-vis le thorax.	15	6

Sa queue est sans poils, grosse, dure comme un morceau de bois; elle est sans mouvement, arrondie, tronquée et un peu recourbée à son extrémité. Le plus grand ongle des pieds de devant a six lignes : il est aigu, noir, fort et très propre à fouir. La plante du pied de devant a un cal pelé, mou et de la grosseur d'une noix, encore plus grand et plus développé aux pieds de derrière. Ses jambes sont menues et nerveuses, sa tête est assez comprimée sur les côtés; des cils bordent les paupières, et de longues soies composent les moustaches, et quelques-unes sont implantées au-dessus de l'œil. Une légère rainure isole les narines qui s'ouvrent sur le

même plan du museau ; l'oreille a trois pouces trois lignes de longueur et deux pouces de largeur ; elle est arrondie à l'extrémité, d'où part un faisceau de poils alongés. L'oreille est repliée à son bord antérieur vers le conduit auditif, et de la base jusqu'au milieu sur le rebord postérieur. Le mâle ne diffère point de la femelle ; son scrotum n'est point visible au dehors, mais l'enveloppe du pénis est dense et grosse ; seulement ce dernier forme une courbe, de manière à se diriger d'avant en arrière dans l'érection.

Les femelles paroissent faire deux petits, du moins d'Azara observa deux fœtus dans la matrice de l'une d'elles qu'il ouvrit dans le mois d'avril : deux mamelles inguinales occupent le milieu de l'abdomen, et deux autres sont placées à environ trois pouces plus en avant. On fait des tapis avec leur pelage, estimés par leur douceur et par les nuances de leur coloration.

Les PACAS terminent l'ordre des rongeurs. Le paca fauve (*cœlogenys fulvus*), et le paca brun (*C. subniger*) ont été décrits par Buffon sous le nom commun de *paca*. Nous ne dirons rien non plus du genre *osteopera* de M. Harlan, qui a été fondé sur une tête osseuse de paca ordinaire. Le *cœlogenys fuscus* de M. F. Cuvier ne se distingue du paca brun que par son pelage fauve, marqué sur les flancs de quatre à cinq bandes longitudinales blanches ; son crâne offre aussi quelques particularités distinctives.

Les découvertes nombreuses faites par les Anglois dans ces derniers temps, nous ont forcé à placer à la fin de l'ouvrageles nombreuses espèces qui nous reste à décrire. Ce supplément présentera l'état réel des acquisitions que l'histoire des mammifères aura faites dans ces dernières années, qui formeront ainsi un état réel de la science au moment où notre ouvrage sera terminé.

FIN DU TOME CINQUIÈME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS CE VOLUME.

HISTOIRE NATURELLE DES MAMMIFÈRES.

FIN DE LA TABLE.